ns de l'ambition



skieurs de fond

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12408 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | MERCREDI 19 DÉCEMBRE 1984

Référendum plébiscitaire au Pakistan

Trente-sept millions de Pakistanais sont appelés à répondre, mercredi 19 décembre, à la question : « Soutenez-vous le processus engagé par le général Zia-Ul-Haq *pour harmoniser* les lois du Pakistan avec les *préceptes de l'islam* (...) et assurer le transfert en douceur et dans l'ordre du pouvoir aux représentants élus du peuple ? » Si les électeurs répondent oui, le général Zia sera automatiquement reconduit dans ses fonctions de chef de l'Etat pour cinq ans, à compter de l'entrée en *fonction* du Parlement islamique. Des élections législatives auront lieu en principe en mars prochain, auxquelles les formations politiques en tant que telles ne sont pas autorisées à participer.

Depuis qu'il a pris le pouvoir par la force, il y a cinq ans et demi, le général Zia-Ul-Haq a reporté à de nombreuses reprises les échéances électorales. A vrai dire, les militaires et les quelques civils constituant le régime d'Islamabad sont divisés sur la meilleure manière de donner à ce dernier une façade « démocratique » susceptible, notamment, de *satisfaire ses* bienfaiteurs occidentaux. Cette fois, le chef de l'Etat n'a guère laissé le temps au pays de se préparer au référendum plébiscitaire, puisqu'il en a annoncé la teneur à peine quinze jours à l'avance !

***Il a pris d'autant moins* de risques – simon de voir une partie de l'électorat *s'abstenir* – que l'administration, l'armée, la police, la presse écrite et audiovisuelle gouvernementale sont mobilisées pour convaincre la population d'apporter son soutien au général-président. Le *résultat ne devrait pas pourtant* faire de doute si l'on considère que le Pakistan – le pays des purs – est, par nature, la patrie des musulmans d'Asie du Sud et que ses habitants sont à plus de 95 % des adeptes de l'islam. Et l'islamisation de la société, si elle est prudente, ne s'est jamais *démentie – même sous* le socialisant et réformateur Ali Bhutto. Sincère *croyant*, le général Zia-Ul-Haq se pose en propagandiste exemplaire de la foi. Mais il ne faut pas s'y tromper, l'islam est avant tout l'idéologie dont il a paré son régime pour en assurer la pérennité.**

Ses *détracteurs ne sont pas* dupes de la supercherie, mais ils ne sont guère en mesure de relever le défi. Bon technicien, le général Zia les a pris à contre-pied. Sa démarche n'a été approuvée que par un seul groupe politique, le petit mouvement intégriste Jamaat-i-islami. *Pour le reste*, les onze formations de l'opposition rassemblées *au sein du Mouvement pour* la restauration de la démocratie (MRD) ont lancé un mot d'ordre de boycottage du scrutin.

Mais les partis politiques sont en principe interdits et des ordonnances présidentielles prévoient des peines de prison pour toute personne prônant l'abstention *ainsi que* l'inéligibilité pendant sept ans de tout condamné en vertu de ces *ordonnances*. Plusieurs personnalités de l'opposition ont d'*ailleurs* été arrêtées ou se trouvent placées en résidence surveillée. De telles dispositions suffisent à expliquer que la campagne pour le non ait été pour le moins discrète.

Si par aventure les Pakistanais *votaient malgré* tout majoritairement dans ce sens, le général Zia a *indiqué qu'il* quitterait ses fonctions « aussi rapidement que possible ». A vrai dire, cette hypothèse n'a pas vraiment été envisagée par le législateur. Sans doute parce que le chef de l'Etat imagine mal que les *masses musulmanes* pakistanaises puissent se prononcer contre une évolution socio-politique qui se confond avec l'identité nationale.

(Lire nos informations page 3.)

Militarisation de l'espace : les craintes de Londres et de Paris rejoignent celles de Moscou

M. Gorbatchev a constaté en Grande-Bretagne une concordance de vues avec Mme Thatcher

La militarisation de l'espace, évoquée par M. Mitterrand dans son émission télévisée de dimanche, reste plus que jamais à l'ordre du jour. Tandis que l'intervention du président de la République sur ce sujet suscitait des commentaires plutôt favorables à Moscou et dans les pays de l'Est, que le *président* Reagan mettait en route avec son *équipe du Conseil national de sécu*rité la préparation des dossiers que M. *Shultz emportera à Genève pour* sa rencontre avec M. Gromyko le 7 janvier, M. *Gorbatchev*, l'officieux numéro deux du Parti communiste soviétique, constatait au cours de ses entretiens de Londres une assez large concordance de vues avec Mme Thatcher pour prévenir ce que l'on appelle communément la « guerre de l'espace ».

Rappelons en quoi consiste ce projet, connu sous ce nom depuis un discours de M. Reagan en mars 1983, et rebaptisé depuis « initiative de défense stratégique ». Pour le président Reagan, il s'agit de protéger le continent américain d'une attaque de missiles intercontinentaux par une défense « multicouches », faisant intervenir divers moyens d'attaques contre ces missiles à toutes les étapes de leur course. Une partie du système serait basée dans l'espace, ce qui pose le problème des armements anti-satellites (ASAT).

Les *alliés européens* des Etats-Unis voient d'un mauvais œil ce projet, qui non seulement remettrait en cause à terme le traité limitant les armes anti-missiles signé en *1972* par M. Richard Nixon et Leonid Brejnev, mais encore risquerait de rendre caduques les forces nucléaires françaises et britanniques et d'une manière générale, aux yeux de certains, de « découpler » les intérêts stratégiques d'une Amérique redevenue forteresse et d'une Europe plus que jamais face aux armements soviétiques.

Il est vrai que des nuances apparaissent dans les attitudes, M. Mitterrand parlant par exemple de *« différence »* et non d'*« opposition »* entre lui et les Etats-Unis *sur* ce point. Dans les milieux français spécialisés, en *effet*, beaucoup font valoir que la militarisation de l'espace *et la défense anti-missiles* ne dépendent pas seulement de la *bonne ou de la mauvaise volonté* d'une partie, que le seul système *anti-missiles existant au monde à* l'heure actuelle est soviétique (le réseau Galosh, reposant sur une technologie d'ailleurs dépassée, mis en place autour de Moscou dans les années 60) et qu'il serait dommageable pour l'alliance occidentale que les Etats-Unis laissent à l'URSS le monopole des recherches et études – non annoncées mais bien réelles – qu'elle poursuit dans ses laboratoires, y compris dans le domaine des lasers et faisceaux de particules.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 4.)

Nouvelle-Calédonie : la recherche des garanties

M. Pisani : « Personne ne m'a parlé d'une rupture avec la France »

De notre envoyé spécial

Nouméa. – En l'espace d'à peine deux semaines, depuis l'arrivée de M. Edgard Pisani, le train de l'indépendance s'est accéléré. En dépit de l'arrivée de M. Bernard Pons, envoyé par M. Jacques Chirac, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) semble n'avoir pas été capable de concevoir une autre stratégie que la course de lenteur. *« Les régimes, même les plus détestables, passent. La France éternelle, celle en qui nous nous reconnaissons et qui nous accepte pour ses fils, demeure »*, a expliqué M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du gouvernement, dans une allocution télévisée.

M. Lafleur, président du RPCR, s'est tout de même rendu par deux fois en trois jours aux invitations de M. Pisani pour lui expliquer, fort courtoisement et avec quelque embarras, qu'il ne souhaite pas négocier avec lui aussi longtemps que la *« confiance »* ne sera pas rétablie. *Pour M. Lafleur et ses amis*, la condition de la confiance est évi*demment la dissolution du gouverne*ment provisoire.

M. *Pisani, qui avoue bien volon*tiers qu'il s'agit là de la mission la plus difficile qu'il ait jamais eu à remplir, ne désespère pas de pouvoir amener le RPCR à la table de négociations. Dans son entourage, on fait remarquer que l'opposition nationale, qui espère revenir au pouvoir en 1986, n'aurait aucun intérêt à trouver alors dans sa corbeille le fruit empoisonné d'une insurrection calédonienne. L'actuelle radicalisation du RPCR ne serait donc qu'une tactique. Les anti-indépendantistes tenteraient simplement d'aborder dans la meilleure situation possible des négociations qu'ils savent inévitables.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 7.)

LES DOSSIERS DU « MONDE »
Le point sur... la réorganisation de l'armée de terre
par JACQUES ISNARD

(Lire page 12)

Les exilés de Khomeiny

I. – *Détresse, désillusions...*

par JEAN GUEYRAS

Une des *conséquences* de la révolution islamique à Téhéran a été la création d'une diaspora iranienne aux quatre coins du monde. Cependant, en l'absence de statistiques fiables, il est très difficile, sinon impossible, de chiffrer avec exactitude le nombre des Iraniens qui, depuis 1978, début de l'agitation contre le régime du chah, ont pris la route de l'exil en attendant que la situation « se clarifie » dans leur pays. Les estimations varient selon les sources de sept cent mille à deux millions, mais, si on fait la part de la propen*sion qu'ont* les *Iraniens – toutes ten*dances confondues – à grossir les chiffres, on peut sans trop risquer de se tromper évaluer à environ un million le nombre de ceux qui, pour diverses raisons, se sont installés à l'étranger après la révolution.

Ce chiffre est impressionnant dans la mesure où l'Iranien, connu pour son *attachement* à la mère-patrie, n'avait pas avant les événements de 1978 de raisons particulières de quitter son pays, présentant alors toutes les apparences de l'expansion économique. Il existait, certes, des citoyens qui avaient des motifs de se plaindre du régime autocratique du chah, mais, s'ils se tenaient à l'écart des dédales de la politique, ils pouvaient mener une *vie normale sans être inquiétés*. Cela explique que, sous le régime impérial, *il n'y eut jamais d'exode politi*que digne de ce nom. A l'époque, le nombre *total* des *Iraniens* résidant à l'étranger ne dépassait guère quelque cent cinquante mille, surtout des *étudiants, parmi lesquels se* recrutaient la plupart des opposants *au régime*. A *ce chiffre, il* convient d'ajouter quelques dizaines de milliers d'*Iraniens aisés qui passaient* une partie de l'année en Europe ou *aux Etats-Unis*, et un *nombre indé*terminé de travailleurs saisonniers *dans* les pays *arabes du Golfe, où se* trouve une importante population d'origine *iranienne*.

La France ne comptait, à l'époque, qu'une demi-douzaine de milliers d'étudiants ainsi que quelques centaines de commerçants ou de fonctionnaires en retraite, qui, profitant du boom pétrolier du début des années 70, avaient acquis une résidence dans les beaux quartiers de la Côte d'Azur et de Paris – notamment sur le front de Seine, où cer*taines des tours de l'« Iranistan »* parisien ont été construites avec un *apport de leurs capitaux. C'était* l'époque où Iran-Air proposait des *week-ends à Nice, la Riviera* remplaçant avantageusement pour cer*taines catégories de nantis* les stations balnéaires de la mer Noire.

Ces Iraniens favorisés furent parmi les premiers à songer à l'exil dès qu'apparurent, vers la moitié de l'année 1978, les premières failles au sein du régime du chah. Ce mouvement commença à prendre l'aspect d'un véritable exode dès qu'il devint clair que les jours de la monarchie étaient comptés. Ceux qui quittaient alors le pays emportaient tout ce qu'ils possédaient de précieux : objets d'art, tapis et meubles de collection.

(Lire la suite page 6.)

Le cinéma de Noël

Quels sont ces enfants qui passent sur nos écrans ?

Dans les vitrines qui illuminent les rues, les automates répètent inlassablement leurs gestes gauches, et sourient, les yeux ouverts sur le vide. *Sur le petit écran, aux heures de la* publicité, les familles heureuses *s'unissent autour des jeux* – jeux de construction et de destruction. C'est *Noël*, fête des cadeaux en paquets brillants noués d'or. Les enfants sont rois et ils sont en vacances. *Pour* eux, les cinémas bariolent leurs façades d'étoiles, de fées, d'animaux surnaturels. Pour eux, les adultes ont fabriqué des films qui finissent bien, des histoires où les enfants ont toujours raison : ils *désobéissent* et, de ce fait, sont lancés dans des aventures à tendance initiatique. Leur innocence les sauve de tous les dangers et *ils se réveillent* – car c'était un rêve – forts d'une expérience qui leur a appris la sagesse.

Ils *ne sont pas nombreux*, les cinéastes capables de transgresser *un schéma aussi contraignant*. La niaiserie calamiteuse les guette. Christian Gion ne l'a pas évitée avec *J'ai rencontré le Père Noël*, où Karen Cheryl se prend pour Chantal Goya. Décors pauvres, dialogues hésitants, trucages miteux, les enfants n'ont pas marché. Au bout d'une semaine, *le nombre de salles où le film était* projeté s'est singulièrement réduit. Il est destiné, paraît-il, au marché américain, tout comme *Nemo*, d'Arnaud Salignac. Le premier prétend à la bonhomie, le second à la poésie décadente : lumières aquatiques verdâtres, languissantes références cinéphiliques et littéraires, intrigue décousue, ambiance soporifique. Les acteurs semblent se demander ce qu'ils font là. Et on se demande quelle est l'opinion de ces cinéastes – qui ne sont pas vieux – sur les enfants.

Qui sont les enfants ? Sur l'écran, ils sont creux. Tout juste malicieux, très rêveurs, angéliques jusqu'à l'abstraction. Cette transparence gâche un peu *l'Histoire sans fin*, film allemand de Wolfgang Petersen. Une belle histoire, dont le héros, petit garçon timide, orphelin de mère et dont le père est un redoutable mora*liste, découvre en les* lisant les péripéties fantastiques. Elles s'enchaînent dans un sombre *pays* hoffmannien, dans de merveilleux décors peuplés de dragons, de vieillards grinçants, d'animaux grotesques. Par sa lecture, le petit garçon *participe aux aventures*, et c'est lui *qui peut sauver la princesse*, menacée de sombrer dans le trou noir du non-espace. A l'apparition de *la jolie* fillette au teint nacré, mis en valeur par des *bijoux de perles*, les spectateurs, moins angéliques que le héros, ne cachent *pas leur* admiration.

L'Histoire sans fin est un rêve qui fait rêver. Comme *la Poule noire*, film soviétique de Victor Gress. Là aussi, le héros est un gamin timide, un blondinet angélique dont les parents se séparent pour qu'il apprenne à devenir adulte. Ils l'envoient dans une pension sordide, où on ne badine pas avec la discipline. L'enfant rêve de chevaliers, et sauve du couteau de cuisine une poule noire, qui est en réalité ministre du royaume de l'imaginaire... L'histoire se passe au dix-huitième siècle. Les enfants sont ravissants, avec leurs petits tricornes, leurs capes, leurs guêtres boutonnées. *La neige est photogéni*que ; le royaume du rêve ressemble aux *décors* kitsch *d'un guignol*. La délicatesse raffinée des images com*pense la morale insistante* et la nostalgie résignée du film.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Actualité

La France et l'Union soviétique ont signé un « pacte d'alliance et d'assistance mutuelle ». *Il ne vise à rien de moins qu'à* « contribuer à la prospérité du monde » *(art. 6).*

Le ministre de l'économie a dénoncé hier à la radio la « politique de Gribouille » *qui consisterait à* « satisfaire tous les relèvements de prix que formulent les producteurs, cependant que les ouvriers se plaignent de leurs salaires ».

La ration de viande pour la semaine est fixée à 250 grammes. A l'occasion des fêtes de Noël, un verre de lait sera distribué à tous les enfants.

A la Comédie-Française, Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault triomphent dans les Fiancés du Havre, *d'Armand Salacrou. Divers tribunaux ont prononcé, hier, cinq condamnations à mort de collaborateurs.*

Le premier numéro du Monde *est tiré à près de 150 000 exemplaires. Il est daté mardi 19 décembre 1944.*

BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

De la cohabitation à la coexistence

EN dépit de ses particularités, l'histoire de la Nouvelle-Calédonie depuis le milieu du dix-neuvième siècle est incontestablement une histoire coloniale. Ceux qui se sont installés là-bas, venus de métropole ou d'ailleurs – souvent contre leur gré, puisque nombre d'entre eux étaient des bagnards ou des déportés politiques, – ont pris possession d'une terre dont ils n'étaient pas les premiers occupants.

Lieu d'une colonisation, la Nouvelle-Calédonie a donc été le théâtre des drames, des injustices, des crimes même, qui, là comme ailleurs, ont marqué la période coloniale. Exploitation d'une communauté par une autre, partage des terres au bénéfice des Européens, révoltes violentes des autochtones, relents de racisme jusqu'en métropole, où la presse de droite retrouve aujourd'hui des accents que l'on croyait révolus : ces traits, s'ils ne suffisent pas à définir cent trente et un ans d'histoire, rappellent d'autres aventures, qui éveillent peut-être quelques nostalgies et ravivent sûrement quelques rancœurs chez ceux qui n'ont rien appris ni rien oublié.

Pourtant, malgré ces vieux souvenirs qui remontent lentement à la surface, la Nouvelle-Calédonie n'est pas l'Algérie. D'abord, parce que la communauté européenne n'est pas vraiment minoritaire dans ce territoire. Avec ses « alliés » venus d'îles voisines, elle est même majoritaire et le serait plus nettement si l'on avait appliqué la politique préconisée naguère par M. Pierre Messmer, qui voulait « blanchir » la Nouvelle-Calédonie en submergeant la population locale sous l'afflux de nouveaux arrivants – comme l'ont fait, à une tout autre échelle, il est vrai, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Ensuite, parce que les caldoches apparaissent aussi, à plus d'un titre, comme des laissés-pour-compte. Ils ont des droits, qui ne peuvent être ignorés.

Il appartient aux politiques de définir les conditions qui permettront de passer, en Nouvelle-Calédonie, de la cohabitation à la coexistence. A eux de convaincre tous les Calédoniens que leur intérêt commun réside, comme l'a souligné M. Mitterrand, dans une « émancipation » conduite, pour la première fois dans l'histoire de la décolonisation, en association étroite avec la France. Ainsi ce « caillou » perdu au milieu du Pacifique, vestige apparent d'un passé suranné, pourrait devenir un terrain d'expérience exemplaire pour l'avenir.

THOMAS FERENCZI.

INVITÉ

Nouvelle-Calédonie : le piège raciste

Le fait d'avoir subi des injustices ne donne pas le droit d'être injuste à son tour

par DENIS LANGLOIS (*)

JE ne suis guère suspect de racisme. Il n'y a pas longtemps je défilais avec les jeunes immigrés de Convergence 84. J'ai pour le peuple kanak du respect et de l'estime. J'ai signé récemment un appel réclamant pour lui les moyens d'exprimer son droit à l'autodétermination et, s'il le souhaite, à l'indépendance. Pourtant, je suis obligé de reconnaître que les déclarations de certains dirigeants du FLNKS – pas de tous heureusement – me font froid dans le dos. Quand on leur demande qui doit participer au vote sur l'autodétermination, ils répondent : *« les seuls Kanaks »*. Quand on leur demande si les Européens, les Polynésiens ou les Asiatiques auront le droit de rester sur ce territoire devenu indépendant, ils répondent : *« On examinera leur cas, on leur délivrera ou non des cartes de séjour d'étrangers. »*

C'est là une attitude inquiétante, car elle porte un nom qu'il faut bien prononcer, même si la droite s'en est emparé hypocritement : celui de racisme. Si l'on est pour la décolonisation, pour l'égalité de tous les êtres humains, il faut avoir le courage et l'honnêteté de le dire : le fait d'avoir été victime d'injustices graves – *c'est le cas du peuple kanak* – ne donne aucunement le droit d'être injuste à son tour. Or il est indéniable que tous ceux qui sont nés en Nouvelle-Calédonie ou y habitent depuis nombre d'années ont les mêmes droits de continuer à y vivre, à condition bien sûr de respecter les règles d'égalité et de justice que le colonialisme et ceux qui profitent du système n'ont par définition jamais respectées. *Faire une* différence selon la couleur de la peau, l'origine ethnique ou le droit assez discutable du « premier occupant » est inacceptable, même si ce racisme fonctionne pour une fois au profit de ceux qui ont la peau la plus foncée.

Si j'ai parlé de la marche de Convergence 84, c'est parce que *les jeunes d'origine maghrébine*, ibérique ou antillaise y réclamaient à juste titre les mêmes droits que les Français « de souche », à partir du moment où ils sont nés en France ou y vivent depuis plusieurs années. C'est en fait leur pays, le coin de terre où ils peuvent légitimement se dire chez eux, et il n'y a aucune raison valable – n'en déplaise à Le Pen et à ses émules – pour les en chasser ou les considérer comme des individus de seconde zone.

La Nouvelle-Calédonie est certes lointaine. Il n'existe cependant aucune raison pour que ces règles humaines d'élémentaire égalité ne s'appliquent pas. Il n'est pas possible d'avoir deux langages. Les droits de l'homme ne peuvent varier selon les latitudes.

Ce qu'il faut dire à nos frères kanaks – et l'expression n'a rien de paternaliste, – c'est que le combat à mener n'est pas un combat race contre race, mais un combat classe contre classe. Exploités contre exploiteurs. Aujourd'hui les exploiteurs en Nouvelle-Calédonie, ce sont les colonialistes et ceux qui les servent directement (parmi eux il y a d'ailleurs des Kanaks). C'est ce système d'exploitation et d'oppression qu'il faut supprimer pour bâtir une société où chacun justement aura les mêmes droits, quelle que soit son origine.

Pour une fois, une véritable société multiraciale est possible. C'est un espoir qu'il faut saisir. Ou alors les termes de « libération » et de « socialiste » qui figurent dans le sigle FLNKS ne sont que des mots creux qui cachent simplement la volonté des notables kanaks de remplacer les notables colonialistes au détriment du peuple qu'il soit kanak ou caldoche. Un rapprochement et une alliance avec les franges progressistes des autres communautés – notamment avec les travailleurs européens des compagnies d'extraction du nickel – sont donc indispensables. Dans le cas contraire, la lutte pour l'indépendance en Nouvelle-Calédonie ne serait qu'une péripétie de l'histoire et non la réalisation d'une espérance.

Si j'en crois les définitions données, le mot kanak signifie « être humain ». Ceux qui appartiennent à ce vaste peuple trop souvent humilié n'ont donc pas de couleur, pas d'origine raciale. Nous sommes *tous des « canaques » et nous devons nous battre solidairement pour le rester.* N'en déplaise aux colonialistes de Nouméa, de Paris et d'ailleurs.

(*) Avocat et écrivain.

COURRIER

Analogies

Irlande du Nord

Soixante pour cent d'un côté, 40 % de l'autre. La cause est entendue. La démocratie respecte la décision majoritaire, et la minorité doit s'incliner. C'est la thèse que présente la droite sur la Nouvelle-Calédonie. Si la minorité refuse de s'incliner, alors le gouvernement de la *République* est chargé de faire appliquer la loi démocratique, de mettre hors d'état de nuire les « meneurs » et la petite minorité qui entretient les troubles.

Soixante pour cent d'un côté, 40 % de l'autre. C'est la même thèse qu'ont défendue pendant soixante ans les conservateurs britanniques sur l'Irlande du Nord. La majorité protestante veut le maintien au sein du Royaume-Uni. La loi démocratique charge le gouvernement de Sa Majesté de maintenir l'ordre. Depuis quinze ans, près de trois mille morts, des dizaines de milliers de blessés, des centaines d'emprisonnés, des groupes paramilitaires dans les deux communautés, la présence des troupes britanniques et un climat de guerre civile font douter du bon sens de l'argumentation.

La loi de la majorité vaut quand il existe un minimum d'accord fondamental au sein d'un pays. Lorsqu'une partie de la communauté nationale est explicitement exclue de l'Etat, qu'elle n'y est pas représentée, la loi majoritaire qui officialise cette exclusion ne résout rien. Pendant soixante ans, la majorité protestante a créé un Etat protestant pour les protestants. Ne rien changer à cette situation de force ne pouvait qu'amener les « troubles » d'aujourd'hui. La solution ne peut être que politique : trouver un système de gouvernement qui donne aux deux communautés des garanties suffisantes pour qu'elles puissent coexister. En Irlande du Nord, on attend que « le calme soit revenu » pour imaginer des solutions politiques. On attend depuis quinze ans.

Je ne sais pas si un tel système pourra être trouvé en Nouvelle-Calédonie. Je souhaite simplement, en me fondant sur ma connaissance de Belfast, que les efforts du gouvernement français pour mettre aux commandes la recherche d'une solution politique par un dialogue avec les deux communautés de Nouvelle-Calédonie, soient soutenus, parce que c'est la seule voie qui permet d'éviter le pire. Le discours de la droite sur Nouméa est un discours d'impasse, de guerre permanente. Pour constater la mise en œuvre concrète d'une telle orientation, *Nouméa, c'est loin et c'est cher.* Belfast est proche, bon marché, et l'on y est toujours bien accueilli.

MAURICE GOLDRING,
maître-assistant à l'université Paris-VIII.

Belgique

Français de Belgique, c'est à partir des relations Flamands-Wallons que je rechercherais une solution pour la Nouvelle-Calédonie. Je serais contre tout ce qui ressemble à une fédéralisation ou une partition.

Dans l'immédiat, situation provisoire qui peut durer, le haut commissaire de la République serait chargé de rétablir l'ordre et la justice (éventuellement rouvrir certains procès, rendre les terres à ceux qui en auraient été spoliés).

Le gouvernement du territoire et l'Assemblée territoriale seraient bicommunautaires, chargés de l'administration locale et prendraient leurs décisions à la majorité des deux tiers. Cela exigerait des palabres interminables, et il y aurait des blocages, mais ce ne serait pas grave : dans ces cas, ce serait le haut commissaire qui trancherait.

A long terme, les membres du gouvernement du territoire et de l'Assemblée territoriale apprendraient à s'écouter, à faire des compromis, à rechercher les personnes capables de servir de pont entre les communautés. Ce n'est que dans la mesure où des réflexes et des structures (centres sociaux, syndicats et partis politiques) bicommunautaires se mettraient en place que le haut commissaire céderait de son pouvoir, pour finalement disparaître.

Pourquoi identifions-nous démocratie et majorité « absolue » (pouvoir absolu) ? Il y a des cas où la *majorité des 50 % frise le totalitarisme.*

JO BOCK
(Bruxelles).

Australie

En Nouvelle-Calédonie, les déchirements futurs ne sont pas irrémédiables, et le risque vient plutôt des concupiscences *extérieures.* Je ne parle pas de l'intrusion récente de Kadhafi, tout heureux de répondre à notre amitié indéfectible, ni des visées que peuvent avoir les Etats-Unis et l'URSS. *Le plus intéressé* est l'Australie, petite nation d'un grand pays qui considère que, à 1 500 kilomètres de ses côtes, la Nouvelle-Calédonie est dans sa sphère d'influence.

Si j'étais canaque, je me méfierais comme de la peste de la sollicitude australienne. L'Australie a, en effet, une conception strictement à l'opposé de la nôtre en ce qui concerne le respect que l'on doit à l'identité et à la souveraineté indigènes. La saga de ses aborigènes est un martyr. Ce qu'il en reste est en train de se perdre dans la misère, l'alcoolisme et le total rejet de la population blanche.

Ce qu'ils sont devenus devrait faire réfléchir leurs cousins canaques. *Ils ont les uns et* les autres le culte de la terre. Les réserves qui leur ont été octroyées dans les endroits les plus inhospitaliers, là où la loi est différente et ne fait pas d'eux des citoyens à part entière, leur avaient donné au moins l'espoir que leurs lieux sacrés y seraient sauvegardés. Le gouvernement australien socialiste, selon une tradition universelle, est en train de renier les promesses qu'il leur avait faites. Les richesses du sous-sol ne leur appartenant pas, les bulldozers des mineurs pourront saccager ce qui leur était sacré.

Le même problème s'est posé en Nouvelle-Calédonie. 378 000 hectares sont possession canaque sur les 700 000 cultivables. Le pourcentage n'est pas médiocre et devrait encore augmenter.

Les encouragements australiens aux indépendantistes ont quelque chose de mortel et d'absurde. Ils cesseraient probablement si le gouvernement français cultivait autre chose que l'angélisme et avertissait son *alter ego* qu'il appuierait de la même façon les aborigènes dans leur réclamation pour la liberté, le respect et même l'indépendance.

Dr DANIEL CHARRIER
(Blois).

D'où vient « caldoche » ?

J'ai apprécié de lire, dans *le Monde* daté 2-3 décembre, l'explication que M. Jean Guiart donne de l'origine du mot « caldoche ». Directeur du laboratoire d'ethnologie au Musée de l'homme, ayant longtemps vécu en Nouvelle-Calédonie, M. Guiart a double qualité pour indiquer une source certaine. Cependant, c'est l'« invention » de Mme Lenormand qui ne me satisfait guère. « Calédo-chose » (style « le Petit Chose ») a quelque chose de méprisant – et l'était sans doute intentionnellement.

Une autre idée m'est venue, que je vous soumets.

Au début du siècle, une finale en « oche » était d'usage courant dans le langage familier. Colette appelle « pantoche » la pantomime qu'elle va jouer avec Georges Wague. Le sous-officier élégant portait un képi « fantoche » (fantaisie). La tête était une caboche et les Allemands étaient des « Alboches » (d'où Boche est sorti par réduction).

Alors, pourquoi ne pas penser que caldoche (même époque, même formation) a été dit pour Calédonien, avec *plus* ou moins d'aménité, pour suivre cette mode ?

Au fait, pourquoi ces deux hypothèses ne seraient-elles pas conciliables ?

RENÉ BRUN,
(Toulon).

Métropole et outre-mer : pour une nouvelle donne

Les problèmes de Nouvelle-Calédonie, sans parler du référendum ajourné à Mayotte, posent le problème de l'outre-mer dans son ensemble.

D'innombrables métropolitains se sont exprimés sur le problème de la Nouvelle-Calédonie sans poser celui des relations métropole/outre-mer. Les citoyens d'outre-mer doivent s'exprimer à leur tour.

Qu'entendons-nous ? Que la départementalisation est une solution anachronique, irréaliste, à vingt mille kilomètres de Paris. Pour le Réunionnais que je suis, il est étrange d'apprendre que son île, à dix mille kilomètres de Paris, peut être *département, mais qu'à vingt* mille...

En Nouvelle-Calédonie, il y a opposition entre Européens et Mélanésiens. Cela appelle un commentaire et une question.

Le commentaire : les Blancs d'outre-mer, de Saint-Pierre-et-Miquelon à Nouméa, ne sont pas des Européens, à moins de considérer Américains ou Australiens comme tels. La question : la métropole, gauche et droite, est-elle innocente ? A-t-elle jamais compris, voire accepté, que nous n'étions plus des colonisés mais des citoyens d'un pays nommé France ?

Ne serait-il pas nécessaire de redéfinir rapidement les règles du jeu entre la métropole et l'outre-mer ? Parmi d'autres, les éléments suivants pourraient servir de base à cette nouvelle donne :

– Introduire dans la Constitution que la France est une République pluri-continentale et ne saurait se réduire à sa dimension européenne.

– Affirmer solennellement que la culture française n'est pas uniquement métropolitaine.

– Transformer le Sénat, à l'image du Bundestag allemand, en chambre des régions : vingt-deux de *métropole, une d'Amérique,* une de l'océan Indien, une du Pacifique.

– Reconnaître que la France aux Caraïbes, c'est d'abord les Antilles avant Paris, etc. Cela suppose l'établissement d'une capitale régionale pour chacune des trois régions d'outre-mer et la création auprès du ministre des relations extérieures de quatre secrétariats d'Etat : un aux affaires européennes confié à un métropolitain, un aux affaires d'Océanie *confié à un Calédonien, ou un* Wallisien ou un Polynésien.

– Transcender le statut des DOM-TOM pour préparer l'avenir, la guerre économique et celle des droits de l'homme dans leur zone géographique respective.

– Supprimer les sources légales de privilèges et de discrimination outre-mer, comme par exemple l'existence de deux corps de fonctionnaires, l'un métropolitain, l'autre local.

Il s'agit donc d'une véritable révolution des mentalités et des structures du pays. Si, de part et d'autre, les esprits n'en exprimaient pas clairement la volonté, il faudrait se séparer plutôt que d'éluder plus longtemps ce débat.

JAN-LOU GRONDIN,
(Aurignac).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,360 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Le Monde

étranger

ASIE

Pakistan

LE RÉFÉRENDUM PLÉBISCITAIRE DU 19 DÉCEMBRE

La politique d'islamisation a été jusqu'à maintenant appliquée avec prudence

Islamabad (AFP). – La politique d'islamisation de la société, à laquelle le *général Zia-Ul-Haq* a demandé au peuple pakistanais d'apporter son soutien pour le référendum plébiscitaire du 19 décembre, a jusqu'à présent été superficielle, timide et très prudemment appliquée. Son principe est de mettre les lois, les coutumes et les mœurs sociales en conformité avec les injonctions du Coran et de la Charia (préceptes islamiques). Le général *Zia*, au pouvoir depuis sept ans et demi, souhaite agir en ce domaine de *« manière évolutive et non révolutionnaire »*.

Sur le plan juridique, il a renforcé le rôle du *« conseil de l'idéologie islamique »* et de la *« Cour fédérale de la Charia »* créés par Constitution parlementaire de 1973, adoptée sous le régime civil du premier ministre Zulfikar Ali Bhutto. Ces deux institutions sont chargées d'assurer la conformité des lois avec les principes de l'islam. La mise en place des « qazi courts », sortes de juges de paix islamiques, est en revanche reportée. Elle se heurte à l'hostilité de la corporation des avocats et des magistrats civils.

Le général Zia a promulgué, le mois dernier, une loi sur les témoignages prévoyant, dans certains cas, la présence de deux femmes témoins pour contrebalancer la déposition d'un seul homme. Mais la loi de 1979 sur les crimes punis par le Coran (adultère, calomnie, consommation d'alcool, etc.) n'a jamais été appliquée pour les peines de lapidation et d'amputation. *Seule la flagellation* est d'usage.

La prohibition, instaurée sous Bhutto, est strictement appliquée, mais l'élite, y compris gouvernementale, a les moyens financiers de la *contourner*. Les boîtes de nuit ont toutes été fermées, mais chacun est libre de s'amuser chez lui comme il l'entend.

En matière économique, le général Zia s'est engagé à supprimer la pratique des taux d'intérêt (assimilés par l'islam à l'usure), le 1er juillet prochain. Selon les experts, il est possible que cette mesure soit reportée si les économistes pakistanais ne parviennent pas à mettre au point les mécanismes permettant de la rendre compatible avec l'appel aux capitaux occidentaux.

Dans le domaine social, le régime a établi l'impôt islamique de solidarité sous la forme de la *zakat* (contribution proportionnelle au revenu) et de l'*ushr* (prélèvement sur les récoltes). Pour combattre le très fort taux d'analphabétisme, les pouvoirs publics encouragent la création d'écoles primaires dans les mosquées. *Maulanas, Maulawis* et Ulémas (religieux) ont un accès privilégié aux médias, et il est de bon ton pour les fonctionnaires de porter la *tenue nationale* (longue casaque au col serré), voire la barbe des soufi (sages).

Sur le plan politique, l'islam du général Zia se résume à la série de formules : *« La souveraineté appartient à Allah »*. *« Le Pakistan est une nation fondée sur l'idéologie islamique. » « Dans l'islam, il n'y a pas de place pour une opposition »*.

Afghanistan

L'armée soviétique et les droits de l'homme

Les militaires soviétiques et l'armée afghane soumettent des civils afghans à des arrestations arbitraires, à la torture, à l'emprisonnement, et les exécutions ne sont pas rares, affirme le comité de surveillance d'Helsinki. Cette organisation privée de défense des droits de l'homme (1), créée aux Etats-Unis en 1979 pour contrôler l'exécution des accords d'Helsinki passés entre les pays européens, déclare dans un rapport, publié lundi 17 décembre, sur la situation en Afghanistan : *« Les officiers soviétiques ne servent pas seulement de « conseillers » aux agents afghans qui pratiquent la torture, mais « participent directement aux interrogatoires et à la torture ».*

Après avoir interrogé des réfugiés afghans à la frontière du Pakistan, les enquêteurs du comité on découvert que *« presque toutes les atteintes concevables aux droits de l'homme sont perpétrées en Afghanistan et à une échelle considérable »*. Des mères sont forcées de regarder leurs enfants soumis au « supplice de la magnéto » leur infligeant des chocs électriques. Des maris contraints de voir leur femme soumise à des sévices sexuels dans des chambres de tortures.

Le rapport souligne que des *« crimes de guerre sans discrimination »* s'ajoutent aux pires excès de violence incontrôlée contre des civils et que la résistance est également coupable de violation des droits de l'homme.

(1) 36 West 44th Street, New-York, New-York 10036.

● *Un déserteur soviétique va regagner son pays.* – Un jeune soldat soviétique qui avait déserté et accusé son pays de mener *« une sale guerre »* en Afghanistan va regagner l'URSS, après en avoir récemment fait la demande, a-t-on indiqué, lundi 17 décembre, à l'ambassade d'Union soviétique à Washington. M. Nikolaï Ryzkhov, vingt ans, qui avait quitté son unité basée en Afghanistan, en juin 1983, a pris contact avec l'ambassade il y a plusieurs jours et a demandé à rentrer chez lui. Le département d'État a pour sa part indiqué qu'il n'avait pas de doutes sur la réalité des intentions du jeune soldat. – *(AFP.)*

Vietnam

Cinq condamnations à mort au procès d'espionnage d'Ho-Chi-Minh-Ville

Ho-Chi-Minh-Ville *(AFP)*. – Cinq personnes ont été condamnées à mort et trois autres à la réclusion à perpétuité pour haute trahison et espionnage, le mardi 18 décembre à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saigon), où comparaissaient vingt et un inculpés accusés d'avoir tenté de renverser le régime communiste de Hanoï avec l'aide de la Chine et de la Thaïlande.

Les treize autres accusés ont tous été frappés de lourdes peines de prison, allant de huit à vingt ans de détention, à l'issue d'un procès dont les débats se sont déroulés en audiences publiques.

Les sentences ne sont pas susceptibles d'appel.

La personne figurant en tête de liste des condamnés à mort, M. Mai Van Hanh, cinquante-six ans, est un métis de nationalité française, selon des indications obtenues de sources concordantes. Un autre condamné à la peine capitale, M. Tran Van Ba, trente-neuf ans, ancien président d'une association d'étudiants d'origine vietnamienne à Paris formée de partisans du régime de Saigon vaincu par les communistes en 1975, jouirait également, selon certaines indications, de la nationalité française.

Les trois autres condamnés à mort sont MM. Le Quoc Quan, quarante-trois ans, Huynh Vinh Sahn, soixante-trois ans, et Ho Thai Bach, cinquante-huit ans. Les condamnés étaient accusés de s'être livrés depuis 1981 à des opérations d'infiltration, d'espionnage, et à des tentatives de sabotage dans le sud du Vietnam.

Les trois hommes condamnés à la détention à perpétuité sont MM. Tran Nguyen Hung, quarante-sept ans, To Van Huon, trente-trois ans, et Hoang Dinh My, quarante-trois ans. Le Vietnam a affirmé que la Chine avait fourni une aide considérable en armements et en moyens financiers aux condamnés, accusés en outre d'être affiliés à une organisation anticommuniste, le Front uni des forces patriotiques pour la libération du Vietnam.

Au cours du procès, il a été indiqué que l'homme considéré comme le chef de ce Front, M. Le Quoc Tuy, est toujours à l'étranger. Il se trouverait actuellement à Paris, selon des sources concordantes. Les services de renseignement de l'armée de terre thaïlandaise ont été, quant à eux, accusés d'avoir apporté un appui logistique aux conjurés, qui auraient également été en contact avec la CIA américaine.

Mme THATCHER A PÉKIN POUR SIGNER L'ACCORD SUR LA COLONIE BRITANNIQUE

Les habitants de Hongkong s'interrogent sur un avenir qui dépendra de la Chine

De notre envoyé spécial

Hongkong. – Alors que Mme Thatcher arrivait mardi 18 décembre à *Pékin pour signer*, le lendemain, la « déclaration commune » qui scellera le sort de Hongkong pour les temps à venir, la vie semble continuer comme de coutume dans ce territoire, colonie de la couronne depuis cent quarante-deux ans. Les hôtels sont archi-pleins, touristes et résidents se bousculent pour faire leurs achats de Noël, et la plupart des indicateurs économiques sont au beau *fixe*. Comme si les quelque cinq millions d'habitants du territoire ne se préoccupaient pas plus de leur sort que lorsqu'il était entre les mains du colonisateur britannique... L'accord, approuvé par le Parlement de Londres, entrera en vigueur avant le 1er juillet 1985.

Et pourtant... Depuis longtemps ce microcosme à 95 % chinois est remué de courants contradictoires face à la date-butoir du 30 juin 1997, date à laquelle Pékin et Londres ont décidé que la colonie retournerait à la mère patrie. Ces gens, qui, auparavant, se préoccupaient peu de la Chine voisine – *quand ils ne l'avaient pas fuie*, – qui ne parlaient qu'affaires, se préoccupent tout à coup du moindre changement de température dans la capitale du Nord et découvrent soudain l'importance de la politique.

Il faut dire que la puissance coloniale ne les a guère aidés. Jamais elle ne s'est préoccupée ni de politiser ses sujets, ni de mettre en place une élite dirigeante locale, ni même d'associer Hongkong aux négociations menées avec la Chine. Comme s'il s'était agi de négociations sino-britanniques sur l'avenir des relations – surtout économiques et commerciales – entre Londres et Pékin, sur le règlement d'un contentieux passé et non pas d'un problème *concret, actuel, celui de cinq* millions de personnes qui, *« au cours des trente dernières années, ont connu une période de prospérité et de liberté inconnue dans l'histoire chinoise »*, dit le docteur Ng, président des Hongkong Observers, petit groupe d'intellectuels qui veulent que Hongkong puisse faire entendre sa voix.

« La majorité des gens d'ici sont en proie à un conflit interne, estime-t-il. *Ils se sentent très chinois, mais ils ne peuvent s'identifier avec le gouvernement de Pékin. Nous ne doutons pas de sa sincérité, mais de sa capacité à réaliser ses promesses. Les Chinois ont une compréhension très limitée de Hongkong. Quand ils ont entamé les négociations, ils pensaient seulement reprendre le rôle des Britanniques. Mais, même en faisant comme eux, ils n'auraient pas eu la même crédibilité. Et si les gens d'ici n'aiment pas que Londres nomme un gouverneur, la majorité d'entre eux ne saurait l'accepter de Pékin. »*

Pouvoir politique

« Nous ne voulons pas, poursuit le docteur Ng, *de garanties ou de passeport britannique* (1) *mais que les Anglais laissent derrière eux un système de gouvernement efficace, représentatif et démocratique. Car une élite dirigeante émergera certainement avant 1997. Mais le gouvernement refuse les réformes au nom d'une stabilité nécessaire pour la prospérité, il manipule l'opinion publique. »*

Il est vrai que les réformes proposées par Londres sont timides, si timides que certains ici pensent que Britanniques et Chinois sont de connivence pour empêcher l'émergence d'un groupe dirigeant dans le territoire avant que la fameuse « loi fondamentale » promise par Pékin ne soit promulguée, vers 1990. La Chine a promis que Hongkong serait associé à son élaboration. Mais comment ? Pour le moment, Londres propose des élections locales au suffrage indirect en 1985 pour vingt-quatre membres du Legco (conseil législatif), le gouverneur conservant la majorité grâce aux membres nommés et aux représentants de l'administration. Ce système sera *revu en 1987*. Il faut être très prudent, dit-on dans les milieux britanniques, afin de créer un système non pas hostile à la Chine, mais qui serait plus résistant aux pressions de Pékin que ne le souhaiteraient les Chinois. Sinon ceux-ci risqueraient d'imposer un régime fantoche.

Cette prudence se retrouve dans les milieux d'affaires, comme en témoigne M. Allan Lee, membre du Legco. *« Le mouvement vers la démocratisation en est encore à ses balbutiements*, dit-il, *et il faut d'abord apprendre, avec des élections indirectes. Un chef de l'exécutif apparaîtra certainement. Mais nous ne pouvons nous permettre des mouvements sociaux, car nous devons convaincre les investisseurs et nos élites de rester. »*

M. Lee a relativement confiance dans l'avenir : *« Hongkong est une des portes de la Chine, a une valeur économique inestimable pour elle* (40 % de ses revenus en devises en proviennent). *Nous avons une grande confiance en M. Deng Xiaoping. Mais nous ne savons pas ce qui se passera après lui. »* Comme nombre de ses compatriotes, il craint aussi que les Anglais ne plient bagage avant 1997, laissant Hongkong se débrouiller avec Pékin.

La crainte d'une *« fuite des cerveaux »* est réelle. Tel banquier, qui avait ces dernières années joué le jeu de la « localisation », voit ses plus brillants éléments partir pour l'étranger. Pour les retenir, leurs employeurs tentent de leur faire obtenir, dès maintenant, des visas d'entrée pour des pays occidentaux. D'autres Hongkongais, après avoir mis leur argent à l'abri – dans l'immobilier en Californie par exemple, – et obtenu un certificat de résidence à l'étranger, reviennent à Hongkong comme « expatriés ». *Mais le droit au départ restera le* privilège d'une très petite minorité de riches ou d'experts. Les autres, y compris la moyenne bourgeoisie, devront rester sur place.

Méthode Coué

Ce sont ces gens-là que représente à sa manière M. Lee Yee, directeur de la revue *les Années 90*, quand il dit : *« Les gens veulent participer à la rédaction de la Loi fondamentale. Pékin leur répond parfois oui, parfois non (...). Les Chinois sont-ils sincères ? Nous ne pouvons que l'espérer. Mais tout dépend du pouvoir politique : si les gens de Hongkong n'en ont pas, ils n'auront aucun atout dans leurs discussions avec la Chine et tout sera décidé de Pékin. »* Peut-on compter pour cela sur les Anglais ? *« Ils ne nous ont pas consultés. Ils ne peuvent se permettre de déplaire à la Chine. De plus, leur commission chargée d'« évaluer » l'opinion des gens de Hongkong sur la « déclaration commune » était une farce. »*

Réalistes, les habitants de la colonie reconnaissent que la Chine, de part sa proximité même, pèsera nécessairement d'un poids déterminant dans la gestion de la future « région administrative spéciale », qu'il faudra faire une large place aux gens favorables à Pékin. Mais ils s'inquiètent de ce que *« des gens inexpérimentés puissent diriger des gens d'expérience »*, en clair que des cadres *« plus rouges qu'experts »* viennent ici comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. En même temps, ils admettent que nombre de cadres pro chinois ont fait leurs études et partie de leur carrière à Hongkong, qu'ils ont de vieilles amitiés avec des responsables locaux, dont ils sont souvent plus proches que des dirigeants de Pékin. Ils pensent enfin que Pékin n'a pas intérêt à échouer à Hongkong, sinon c'en serait fait pour longtemps de son espoir de recouvrer Taiwan. Et, de toute manière, dit avec philosophie M. Lee, *« si l'ultra-gauche revenait au pouvoir en Chine, rien ne pourrait sauver Hongkong »*.

En fait, Hongkong vit aujourd'hui sous le règne d'une idéologie qui n'est plus totalement celle du libéralisme sauvage, et pas non plus celle du marxisme, mais ressemble plus à la « méthode Coué ». Pour continuer de faire de l'argent, il faut que la confiance règne. Toute expression publique d'inquiétude, tout trouble social, ne pourrait que miner cette confiance et faire fuir capitaux locaux et étrangers. Et, comme *« il faudrait être un imbécile pour ne pas retrouver son capital en cinq ans maximum »*, dit un fonctionnaire, les choses devraient se maintenir tant bien que mal jusqu'en 1990. Après, l'évolution, tant politique qu'économique et sociale, ne pourra pas ne pas s'accélérer, même si Pékin garantit la pérennité des institutions coloniales pour cinquante ans. Et alors personne ne se hasarde plus à des pronostics.

Pour résumer l'ambiguïté de l'attitude des gens de Hongkong, qui veulent être Chinois mais pas de Pékin, qui veulent être autonomes mais ne pas faire de politique, rien de tel qu'une anecdote : un fonctionnaire de la « commission d'évaluation », après nous avoir vanté les mérites de son travail – qui a permis à Londres de dire que la quasi-totalité des Hongkongais approuvaient la « déclaration commune », – a ajouté : *« Moi, en 1997, j'y regarderai à deux fois. Après tout, mes enfants sont déjà en Angleterre. »*

PATRICE DE BEER.

(1) Pourtant, de nombreux Hongkongais tentent d'obtenir des certificats de résidence à l'étranger, sachant qu'après 1997 la Grande-Bretagne ne voudra plus d'eux.

Le prince Sihanouk a décrit à M. Mitterrand l'« impasse » où se trouve la crise cambodgienne

Le prince Sihanouk a été reçu lundi après-midi 17 décembre par M. Mitterrand, et devait encore rencontrer mardi le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, ainsi que M. Régis Debray, conseiller du président de la République.

L'ancien souverain a, semble-t-il, présenté à l'Elysée une analyse très négative de la crise cambodgienne, qui se trouve à l'heure actuelle, selon ses propres termes, *« dans l'impasse »*. La faute en revient, à l'entendre, aussi bien aux Chinois, qui persisteraient à refuser la recherche d'une solution politique avant le retrait, préalable, des forces vietnamiennes, qu'à Hanoï et à ses alliés soviétiques, qui écartent pour leur part l'idée d'une conférence internationale, à laquelle le prince reste personnellement attaché. Seul, estime-t-il, un rapprochement entre Chinois et Soviétiques sur ce sujet pourrait ouvrir la voie à un compromis *« réaliste »*. Pékin a fait savoir qu'il n'en était pas question.

Ne reste donc que la voie de la résistance armée, qui, paraît-il, se renforce et devrait amener le Vietnam, à terme indéterminé, à plus de souplesse. C'est sur ce plan que la coordination laisse le moins à désirer entre les composantes de la coalition dirigée par le prince. De sérieux tiraillements se font sentir, en revanche, dans les actions diplomatiques que celui-ci pourrait entreprendre. Ainsi est-ce en raison de l'opposition des Khmers rouges, appuyés par les Chinois, que Norodom Sihanouk a renoncé à rencontrer le ministre des affaires étrangères du gouvernement de Phnom-Penh, M. Hun Sen, lorsque ce dernier a récemment séjourné à Paris.

M. Mitterrand a assuré son interlocuteur que, en dépit des contacts officieux développés ces derniers temps avec Phnom-Penh, la France n'envisageait nullement de « reconnaître » le gouvernement provietnamien installé dans la capitale cambodgienne.

A. J.

Corée du Sud

Séoul s'inquiète des relations entre Paris et Pyongyang

La Corée du Sud a exprimé, le lundi 17 décembre, ses *« profonds regrets »* à la suite de la décision française d'accorder le statut de délégation générale à la mission commerciale nord-coréenne à Paris.

Séoul, indique un communiqué du ministère sud-coréen des affaires étrangères, va *« observer avec attention l'attitude de la France à l'avenir, en prenant note des explications du gouvernement français selon lesquelles sa politique de non-reconnaissance de la Corée du Nord demeure inchangée »*.

Le secrétaire général du Quai d'Orsay, M. Francis Gutmann, s'était rendu à Séoul le mois dernier pour expliquer aux autorités sud-coréennes que le changement de dénomination de la mission commerciale nord-coréenne ne constituait pas une étape vers une éventuelle reconnaissance de Pyongyang.

A Paris, on précise qu'il ne s'agit que d'un changement d'appellation, le bureau de représentation commerciale nord-coréenne à Paris – qui existe depuis des années – devenant la délégation générale nord-coréenne, sans attribution de statut diplomatique. Cette modification tient compte du fait que le bureau nord-coréen ne s'occupait pas seulement de problèmes commerciaux mais également de questions culturelles et d'information.

DIPLOMATIE

APRÈS L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Au printemps 1981, la France n'avait aucun moyen d'intervenir au Tchad

déclare M. Giscard d'Estaing

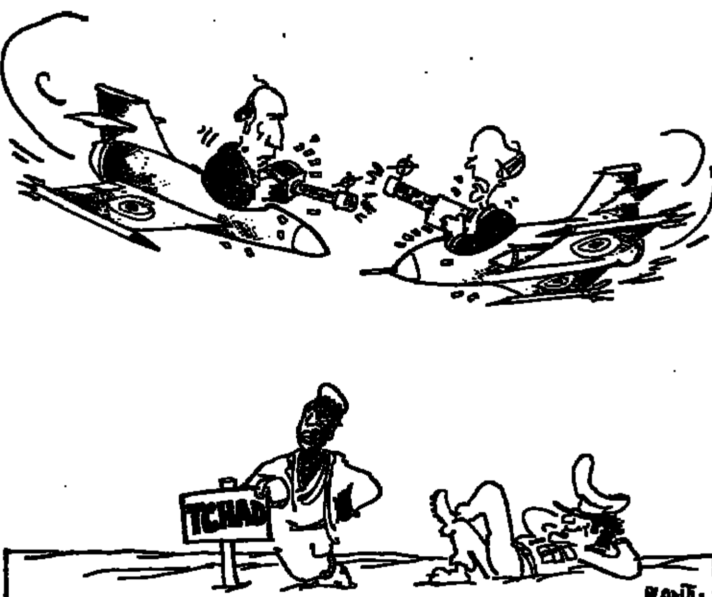
M. Valéry Giscard d'Estaing, venu à Lille, le lundi 17 décembre, pour participer à une conférence-débat organisée par l'EDHEC (Ecole des hautes études commerciales du Nord), a commenté, ensuite, devant la presse, les déclarations faites par M. François Mitterrand, la veille, à la télévision. M. Giscard d'Estaing a reproché à M. Mitterrand *« un certain nombre d'omissions et de déformations »*, qu'il a tenu à « redresser » et à « rectifier ».

Selon l'ancien chef de l'Etat, M. Mitterrand *« a voulu faire croire que* [le Tchad] *était occupé par les Libyens, au printemps 1981, du fait de la carence française »*. *« Il est, pour moi, stupéfiant*, a dit M. Giscard d'Estaing, *de penser qu'on a pu faire un long exposé sur le Tchad sans rappeler les accords de Lagos, signés le 21 août 1979 par dix pays africains, reconnus par l'OUA, et qui ont rétabli l'unité du Tchad, décidé la création d'un gouvernement d'union nationale, dirigé par M. Goukouni, et demandé le retrait des forces françaises. »*

C'est après cet accord que la France avait décidé de retirer ses troupes. Selon M. Giscard d'Estaing, *« le sort du Tchad n'était plus, dès lors, l'affaire de la France »*. Ce pays a signé, par la suite, un traité d'alliance avec la Libye, à laquelle elle a fait appel. *« La France n'avait, au printemps 1981, aucun moyen juridique ou diplomatique d'intervenir au Tchad*, a déclaré l'ancien président de la République. *Il aurait fallu intervenir contre l'action du gouvernement tchadien, contre la volonté des Etats de l'OUA et en violation de toutes les règles du droit international. »*

M. TOUBON : M. MITTERRAND NE GOUVERNE PAS IL PLAIDE

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, commentant l'intervention télévisée de M. Mitterrand, a déclaré : *« Le président de la République ne gouverne pas, il plaide. »* Il a ajouté que le chef de l'Etat ne pouvait pas demander la durée avant d'être jugé alors qu'il l'a déjà eue depuis trois ans et demi, *« c'est-à-dire presque autant qu'un président des Etats-Unis »*. Pour M. Toubon, *« la durée n'est pas donnée sous la Ve République à l'exécutif pour qu'il accumule les échecs et pour qu'il assouvisse ses projets partisans mais pour qu'il assure l'intérêt général et la grandeur nationale. L'émission télévisée de M. Mitterrand a été un exercice de justification des échecs et des contradictions de sa politique étrangère. Une politique étrangère n'est bénéfique que si elle repose sur une situation économique saine et forte. »*



Dessin de PLANTU.

La prudence de N'Djamena cache mal son exaspération

Le président Hissène Habré a réagi, lundi 17 décembre à Brazzaville, aux propos tenus la veille sur le Tchad par M. François Mitterrand, en des termes extrêmement mesurés, estimant que chacun des deux gouvernements pouvait avoir sa propre « appréciation » de la situation. *« Le président Mitterrand a donné une conférence de presse qui s'adressait principalement à l'opinion française »*, a-t-il ajouté à son arrivée dans la capitale congolaise, où il assiste à deux conférences régionales. Ne faisant aucune allusion aux critiques implicites faites envers son régime, concernant notamment sa politique dans le Sud, M. Hissène Habré a déclaré : *« M. Mitterrand a exposé la politique étrangère de la France et son appréciation de la situation. Naturellement, en ce qui concerne le Tchad, nous avons notre appréciation à nous. »*

A N'Djamena, le ministère de l'information a donné des consignes à la radio nationale et à l'agence tchadienne de presse ATP pour qu'elles n'évoquent *« à aucun moment et jusqu'à nouvel ordre »* les propos du président français. De source autorisée, dans la capitale tchadienne, on indique que cette attitude est la traduction de *« l'exaspération, voire la consternation »*, suscitées, dans les milieux officiels, par l'intervention de M. Mitterrand. *« Les propos de M. Mitterrand consacrent son refus de croiser le fer avec la Libye. Nous nous rendons compte qu'il n'existe aucun décalage entre les « gaffes » de l'ancien ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, et les vues de M. Mitterrand sur la question tchadienne »*, a déclaré une source proche de la présidence. – *(AFP.)*

LE GOUVERNEMENT AUSTRALIEN A PROTESTÉ AUPRÈS DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE A CANBERRA

Canberra *(AFP, Reuter)*. – L'Australie a formellement protesté mardi 18 décembre contre les propos tenus dimanche à TF 1 par M. Mitterrand à propos de l'attitude de Canberra dans la crise néo-calédonienne (1). L'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Mérimée, a été convoqué au ministère des affaires étrangères pour y entendre, pendant plus d'une demi-heure, la *« vigoureuse protestation »* du gouvernement australien, a précisé un porte-parole officiel, contre les *« propos outrageants et inexacts »* du président français.

Plusieurs quotidiens australiens consacrent, ce mardi, une partie de leur première page aux déclarations de M. Mitterrand, et le *Sidney Morning Herald* écrit que de tels propos *« ne sont pas surprenants, dans la mesure où la France se vante de son histoire coloniale »*. Le 27 novembre dernier, le ministre australien des affaires étrangères, M. Bill Hayden, s'était déclaré favorable à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, *« un des derniers vestiges du colonialisme dans le Pacifique sud »*.

(1) M. Mitterrand a déclaré (*le Monde* du 18 décembre) : *« La façon dont agit l'Australie est tout à fait surprenante, parce que, si le problème des autochtones d'origine, en Australie, ne se pose plus, c'est parce que – enfin, il y a bien encore des aborigènes – c'est parce qu'on les a tués ! »*.

M. MAURICE COURAGE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A BAGDAD

Le *Journal officiel* du 18 décembre annonce la nomination de M. Maurice Courage comme ambassadeur à Bagdad, en remplacement de M. Paul Depis.

[Né le 27 juin 1926, licencié en droit, breveté de l'École nationale de la Fance d'Outre-mer, diplômé du Centre d'études pratiques de l'arabe moderne, M. Maurice Courage a servi outre-mer jusqu'en 1959. Mis à la disposition du ministère de l'économie et des finances, il a ensuite été affecté à Nouakchott de 1961 à 1964, année où il a été intégré au corps des conseillers et secrétaires des affaires étrangères. Après un passage à l'administration centrale (Afrique du Nord), il a successivement été en poste à Bangkok (1966-1968), Bamako (1969-1972) et à Damas (1972-1975), avant d'entrer au cabinet du premier ministre (1975-1977). M. Courage a été nommé ambassadeur à Aden en 1977, à Nouakchott en 1979 et à Niamey en 1982.]

La militarisation de l'espace

(Suite de la première page.)

Et si les Etats-Unis avaient accueilli très fraîchement, en juin, le dépôt par la France à la commission du désarmement de Genève d'un protocole d'accord jetant les bases d'une négociation Est-Ouest dans ce domaine, les deux pays ne semblent pas en désaccord sur le point-clé de la proposition française, à savoir la nécessité d'une entente pour la prévention des attaques contre les satellites en orbite haute, les plus importants pour les observations militaires et les communications.

Il reste que les Européens insistent vivement pour une limitation des armements spatiaux et pour une négociation entres les Deux Grands à ce sujet, et que cette préoccupation rejoint largement celle des Soviétiques. A Moscou, l'agence Tass a cité favorablement les déclarations de M. Mitterrand, qualifiant de *« surarmement »* à éviter les projets américains de guerre spatiale ; même l'agence tchécoslovaque CTK, qui critique le président français pour son refus d'inclure son potentiel nucléaire dans l'équilibre Est-Ouest, relève que M. Mitterrand est *« moins satisfait de la nouvelle course aux armements dans l'espace que viennent de lancer les Etats-Unis »*.

Une page tournée ?

Mais c'est surtout à Londres, à l'occasion du séjour de M. Gorbatchev, que la concordance « paneuropéenne » s'est manifestée le plus clairement. Mme Thatcher, qui a déjà en juin dit son refus de voir *« l'espace devenir un nouveau et terrible théâtre de guerre »*, a répété devant l'envoyé du Kremlin, nous signale notre correspondant : *« Il n'est pas raisonnable de prévoir un équilibre des forces à un niveau de plus en plus élevé. Nous voulons au contraire rabaisser ce niveau »*. Auparavant son hôte avait rappelé la *« très grande importance »* que la direction soviétique attache aux prochaines négociations pour *« prévenir l'extension de la course aux armements à l'espace cosmique »*. *« Si cela ne réussit pas*, a-t-il ajouté, *l'arrêt de la course aux armements deviendra impossible »*.

Ce qui frappe le plus pourtant dans cet échange de vues soviéto-britannique est le ton très modéré, voire amical, dont a usé le dirigeant soviétique, en vif contraste avec les diatribes dont M. Gromyko gratifiait, il n'y a guère, les pays qui accueillent sur leur sol les euromissiles de l'OTAN. Non seulement M. Gorbatchev, dans aucun des propos que rapporte de lui l'agence Tass, n'a évoqué la présence récente de missiles de croisière américains sur le sol britannique, mais il a évoqué en termes particulièrement chaleureux la coopération anglo-soviétique du temps de guerre et demandé que tout soit fait pour *« canaliser les relations internationales actuelles vers l'atténuation de la tension, la promotion d'une coopération pacifique réciproquement avantageuse entre les Etats à systèmes sociaux différents dans toutes les sphères d'application de l'intelligence et du travail »*. Du coup, Mme Thatcher n'a pas hésité à dire qu'elle *« aime bien »* M. Gorbatchev, un homme avec qui *« on peut faire des choses ensemble »*. Et les porte-parole britanniques ont relevé le ton *« amical, substantiel, sérieux et décontracté »* des conversations.

Peut-on en conclure que l'URSS « pardonne » aux pays qui ont accepté les missiles de l'OTAN ? Sans doute pas encore, mais le fait est que Moscou a décidé de tourner une page, comme en témoigne l'annonce d'une visite de M. Gromyko en Italie, autre pays hôte de missiles de croisière, du 25 au 28 février prochain. Seule la République fédérale, toujours victime d'attaques sur son prétendu « revanchisme », semble encore être traitée à part. Il est vrai qu'il s'agit surtout dans ce cas d'empêcher Bonn de nouer avec l'autre Allemagne et les autres pays de l'Europe de l'Est des contacts un peu trop gratifiants pour les uns et les autres.

MICHEL TATU.

M. Gorbatchev joue sur du velours

En visite en Grande-Bretagne, M. Mickaïl Gorbatchev est en train de se tailler un franc succès, et son séjour ressemble déjà à une remarquable opération de relations publiques, propre à rehausser l'image de l'Union soviétique en Occident, et plus encore la sienne propre. A Moscou, le numéro deux de la hiérarchie soviétique est aussi la coqueluche des kremlinologues, qui ne se lassent pas de recenser ses hauts et ses bas, cherchant à y voir clair dans les mystères de la presse et les rumeurs. Le voici à présent en pleine lumière, à Londres, où il est arrivé précédé de sa réputation de « réformateur » et accompagné d'une épouse plaisante à regarder. Souriant, bien dans sa peau, il n'en finit pas de serrer la main de Mme Thatcher, qui semble enchantée de son hôte : *« J'aime bien M. Gorbatchev, avec lui on peut s'entendre. »* Et les responsables britanniques de renchérir que leur interlocuteur les a impressionnés par sa connaissance approfondie des dossiers.

Le « benjamin du bureau politique », il faut le dire, joue sur du velours. Comment tous ceux qui ont connu un Brejnev devenu à peu près impotent à la fin de son règne, entrevu un Andropov malade et inquiétant derrière son sourire de policier « libéral », contemplé avec quelque commisération les efforts méritoires déployés par M. Tchernenko pour lire ses discours, ne seraient-ils pas éblouis par un homme de cinquante-trois ans qui a tout simplement un comportement normal de responsable politique ? Un homme qui, contrairement à M. Andreï Gromyko, ne prend pas un malin plaisir à se montrer désagréable. Et qui, suprême avantage, n'est pas le responsable ultime du pouvoir : on n'est donc pas tenu de lui imputer personnellement certains comportements déplaisants du Kremlin.

Charmée, Mme Thatcher a tout de même gardé les pieds sur terre. *« M. Gorbatchev et moi croyons pronfondément au bien-fondé de nos systèmes politiques respectifs »*, a-t-elle déclaré. Une manière élégante de prendre quelques distances par rapport à cet hôte si sympathique. Et la cordialité de la conversation ne l'a pas empêchée d'aborder avec son interlocuteur la question des droits de l'homme en Union soviétique.

M. Gorbatchev a pourtant toutes les raisons de se montrer satisfait de son séjour à Londres. Sauf une, peut-être. Il n'est jamais recommandé de trop briller sous les projecteurs de l'Occident. Certains de ses collègues du bureau politique moins rompus à ce genre d'exercice pourraient en prendre ombrage.

JAN KRAUZE.

EUROPE

Pologne

APRÈS LA MANIFESTATION DU 16 DÉCEMBRE

M. Gwiazda, ancien vice-président de Solidarité, a été condamné à trois mois de prison

M. Andrzej Gwiazda, ancien vice-président de Solidarité, a été condamné lundi 17 décembre à trois mois de prison ferme par le tribunal de simple police de Gdansk. Il avait été arrêté la veille au cours d'une manifestation en *hommage aux victimes de la* répression de 1970. Deux autres personnes interpellées en même temps que lui, un docker et un ouvrier du chantier Lénine, ont été condamnés à la même peine, selon la même procédure accélérée. M. Gwiazda – qui a été détenu sans jugement pendant plus de deux ans et demi après le coup de force de décembre 1981 – avait été libéré en août dernier. Sa nouvelle incarcération constitue un avertissement adressé aux « amnistiés » qui continuent à manifester leur engagement dans la mouvance de Solidarité. Deux autres bénéficiaires de l'amnistie, MM. Frasyniuk et Pinior, avaient été frappés de la même peine, dans des circonstances similaires, à Wroclaw, le 31 août dernier. Toutefois, un autre ancien responsable du syndicat, également interpellé avec M. Gwiazda, M. Grzegorz Palka, a été libéré.

Au lendemain de la manifestation de dimanche, M. Lech Walesa a déclaré qu'il avait été très choqué par le comportement « *bestial* » des policiers, et, de son côté, le Père Henryk Jankowski, curé de l'église Sainte-Brigitte, proche des chantiers navals, a protesté contre le comportement des forces de l'ordre, qui, selon lui, sont venues frapper les manifestants jusqu'à l'intérieur de l'église. De son côté, la presse locale a accusé le prêtre d'avoir transformé son église en « *centre d'accueil pour les gens venus de partout en Pologne pour y exprimer leur phobie antisocialiste* ». Enfin, des témoins ont raconté qu'une manifestation réunissant plusieurs milliers de personnes avait eu lieu également dimanche à Wroclaw, en Silésie. Elle a été dispersée par la police, *mais il n'y a pas eu d'affrontements*. – *(AFP, UPI.)*

Les milieux syndicaux américains sont sceptiques sur la portée d'une adhésion de la Pologne au FMI

Correspondance

Washington. – Le département d'Etat a officiellement confirmé, lundi 17 décembre, la décision du gouvernement américain de lever *ses objections à l'éventuelle* demande d'admission de la Pologne au Fonds monétaire international (FMI). Les milieux officiels précisent, cependant, que deux importantes sanctions restent en vigueur contre Varsovie. La Pologne demeure exclue des avantages de la clause de la nation la plus favorisée et elle continue à ne pas pouvoir bénéficier d'un prêt du gouvernement américain. La suppression de ces limitations dépendra des progrès accomplis par le gouvernement polonais vers la « réconciliation nationale ».

Dans l'immédiat, souligne-t-on, la décision concernant une adhésion possible de la Pologne au FMI aura une portée limitée. En effet, l'examen *par le Fonds d'une telle* demande prendra plusieurs mois. Par ailleurs, il n'est pas sûr que le gouvernement de Varsovie accepte de fournir, à l'appui de sa démarche, les *indications requises sur* sa situation économique, et encore moins de s'engager à prendre les mesures d'austérité que l'institution financière internationale impose pratiquement aux pays emprunteurs : réduction des dépenses publiques, révision du système des prix et salaires, etc. En d'autres termes, bien que l'admission au FMI et éventuellement plus tard à la Banque mondiale puisse améliorer l'image internationale de la Pologne et faciliter l'obtention de prêts des banques commerciales, on ne pense pas que Varsovie bénéficie de crédits avant environ un an.

De toute évidence, les milieux officiels américains ont semblé embarrassés d'avoir à confirmer, au lendemain même de violentes manifestations à Gdansk, une mesure d'assouplissement prise la semaine dernière. La décision a provoqué quelques remous, notamment dans les groupes et associations des Américains d'origine polonaise, ainsi que dans les milieux syndicaux, qui rejoignent les républicains les plus conservateurs dans leur opposition au gouvernement de Varsovie. Jamais le FMI, disent les syndicalistes, n'arrivera à imposer à Varsovie les changements réclamés par Solidarité. En fait, ils pensent que le gouvernement polonais devrait répondre en justice de son défaut de paiement à ses créanciers internationaux.

Enfin, les milieux partisans d'une politique d'extrême fermeté à l'égard de Varsovie font ressortir qu'en fin de compte, étant données la participation majoritaire des Etats-Unis au FMI et les conditions favorables de ces prêts, ce sont les contribuables américains qui auront indirectement à financer un régime qui continue à persécuter les travailleurs polonais et qui auront à payer les pertes subies par les grandes banques ayant consenti des crédits à la Pologne.

HENRI PIERRE.

Grande-Bretagne

La confédération des syndicats suspend sa médiation dans le conflit des Houillères

Londres. – La grève des mineurs britanniques va probablement se prolonger jusqu'à la fin de l'année et atteindre son dixième mois. Les dirigeants de la confédération des syndicats, le Trade Union Congress (TUC), qui a pris l'initiative d'une médiation dans le conflit des Houillères la semaine dernière, ont laissé entendre, le 17 décembre, *qu'ils suspendaient* leurs efforts étant donné que les parties au conflit continuent de camper fermement sur leurs positions (*le Monde* du 14 décembre).

Le secrétaire général du TUC, M. Norman Willis, a eu lundi un entretien avec M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs. Celui-ci a indiqué qu'il n'était toujours pas disposé, en dépit de pressions de plus en plus fortes, à admettre le principe de la fermeture de puits pour des raisons économiques.

A la fin de la semaine dernière, les représentants du TUC avaient rencontré, pour la première fois depuis le début de la grève, le ministre de l'énergie, M. Peter Walker. Ce dernier a fait savoir qu'il était prêt à faire preuve de bonne volonté, mais il a précisé qu'il approuvait totalement l'attitude de la direction des Charbonnages et attendait que l'Union nationale des mineurs fasse un pas vers un compromis. Sans abandonner son désir de rapprocher les points de vues, M. Willis a conclu que sa mission n'était pas possible pour le moment. Il espère *soumettre de nouveau en janvier « quelques idées »* aux deux parties pour que celles-ci puissent envisager une réunion autour de la table de négociations.

F. C.

AFRIQUE

Ethiopie

Le président Menguistu refuse de signer une « trêve de la famine » avec les rebelles érythréens

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. – Si les « séparatistes » érythréens comptaient se faire de la sécheresse une alliée, leurs espoirs auront été déçus. Le *lieutenant-colonel Menguistu Hailé* Mariam, le chef de l'Etat éthiopien, a répété qu'il était hors de question de négocier avec ces « *terroristes* » un quelconque cessez-le-feu, sous prétexte de faciliter la distribution de l'aide alimentaire. Cette « trêve de la famine » n'aurait-elle pas eu, à leurs yeux, valeur de reconnaissance ? Intraitables, les dirigeants d'Addis-Abeba veulent éviter toute initiative qui pourrait être interprétée par des « *gens malintentionnés* » *comme un signe de faiblesse.*

Les « *terroristes* » érythréens n'ont d'autre choix que de faire amende honorable : « *La seule chose que peut vous sauver est de croire à la révolution et de vous ranger aux côtés du peuple*, lançait récemment, à leur intention, une radio gouvernementale. *Rendez-vous pendant qu'il en est encore temps.* » Le lieutenant-colonel Menguistu s'en tient à ses offres de mai 1976, qui ne vont pas au-delà d'une certaine autonomie régionale. « *Comment imaginer qu'il veuille se prêter à une négociation alors qu'il a chassé du pouvoir nombre de ses amis parce qu'ils se montraient trop conciliants sur la question érythréenne* », souligne-t-on dans des cercles diplomatiques.

Des contacts informels auraient cependant lieu, en Europe, entre représentants du gouvernement éthiopien et membres du « Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE). Celui-ci revendique l'indépendance complète, sanctionnée par un référendum sous contrôle international, comme il est indiqué dans ses propositions de novembre 1980. Au demeurant, les dirigeants d'Addis-Abeba contrôlent si mal la situation sur le terrain qu'ils ne peuvent sans doute pas s'offrir le luxe de jouer l'ouverture.

Luttes fratricides

Depuis le début de l'année, le FPLE semble avoir marqué des points sur le terrain : tout en abandonnant aux troupes gouvernementales le contrôle des principaux centres urbains et des grands axes routiers, il a cependant conquis plusieurs localités, notamment, en janvier, la ville de Tessenei, située à la frontière soudanaise, puis celle de *Karora et le port de Mersa-Taklai.* En mars, il se serait heurté aux forces régulières dans la région d'Alghena, au nord de la province, leur infligeant de très lourdes pertes. *En mai, il a réussi un coup de main* spectaculaire : s'infiltrer sur la base aérienne d'Asmara et mettre hors d'usage une vingtaine d'avions et d'hélicoptères militaires.

Les rebelles du FPLE affirment avoir mis hors de combat, depuis le mois de janvier, quatre mille cinq cents adversaires, et disent détenir quelque sept à huit mille prisonniers de guerre. Dans un entretien récemment accordé à l'AFP, à Khartoum, M. Saïd Barre, membre du bureau politique du FPLE, a indiqué que 80 % des armes étaient prises à l'ennemi et que le reste était fourni par des « *sympathisants* ». Il a, d'autre part, précisé que son organisation étudiait soigneusement la possibilité de créer un « *front uni* » autour d'un « *programme minimum* » avec le Front populaire de libération du Tigré (FPLT), afin de porter la lutte plus loin vers le sud.

Le FPLE se considère comme le représentant authentique du peuple érythréen. Cette prétention dominatrice *et ses convictions marxistes lui* ont, finalement, aliéné la sympathie des pays arabes dits modérés (singulièrement celle de l'Arabie saoudite), ses bailleurs de fonds traditionnels. En août, il était contraint de fermer ses bureaux à Ryad et à Djeddah, ce qui le conduisait à sortir de sa réserve pour dénoncer « *l'aggravation des injustices commises par l'Arabie saoudite contre le FPLE depuis deux ans* ». Fin novembre, son secrétaire général obtenait du parti Baas, au pouvoir en Syrie, la réaffirmation de son soutien. Cette déclaration a réveillé, dans certains cercles dirigeants d'Addis-Abeba, des interrogations *sur le double jeu soviétique*, Moscou étant soupçonné d'aider en sous-main, via Damas, la rébellion érythréenne.

Les pays arabes modérés se sentent idéologiquement plus proches des trois factions qui s'opposent au FPLE – FLE-CR (Conseil révolutionnaire), FLE-FPL (Front populaire de libération), FLE-FPL-RC, – et qui cherchent laborieusement, depuis près de deux ans, les voies d'une réunification. L'accord de Khartoum de juin dernier, qui prévoit notamment la création d'un « conseil national », est encore lettre morte, mais, sous la pression du Soudan et surtout celle de l'Arabie saoudite, un projet de fusion, préalable à une aide financière et matérielle, est envisagé.

Inquiet de ces tentatives de réunification qui risquent de mettre en cause sa suprématie, le FPLE avait pris les devants en attaquant, fin juillet, près de Kassala, à la frontière soudanaise, deux camps du FLE-CR. *Pourra-t-il indéfiniment* empêcher ses rivaux de reprendre militairement pied en Erythrée d'où il avait réussi à les chasser, et sera-t-il, désormais, obligé de se battre *sur deux fronts à la fois ? Il est clair*, en tout cas, que ces luttes fratricides font, pour le moment, l'affaire du pouvoir central, empêtré dans une guerre déjà vieille de plus de vingt ans et dont on est très loin de voir la fin.

JACQUES DE BARRIN.

DANS L'EST SOUDANAIS

La situation des réfugiés est jugée « catastrophique » par le Haut Commissariat

La situation des réfugiés éthiopiens dans l'est du Soudan constitue une « *catastrophe en gestation* », nous a déclaré, mardi 18 décembre, M. Michel Barton, haut fonctionnaire au Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU à Genève. Il a *précisé que la dégradation brutale* de la situation était due à la fois à un nouvel afflux de réfugiés venus du Tigré et de l'Erythrée, qui se trouvent de l'autre côté de la frontière et *aux effets de la sécheresse qui* frappe le Soudan oriental.

En septembre et en octobre, 47 000 personnes – dont une trentaine de milliers d'Erythréens – ont franchi la frontière entre l'Ethiopie et le Soudan. Depuis novembre, ce *mouvement de population concerne* environ 1 500 personnes par jour – en majorité, cette fois, des Tigréens – qui fuient la sécheresse et les zones d'insécurité. Selon d'autres sources, une colonne de ces réfugiés, comprenant surtout des femmes et des enfants, aurait été mitraillée par l'aviation éthiopienne.

Avant ce nouvel afflux, le nombre des réfugiés dans l'Est soudanais était évalué à 460 000 personnes, dont plus de 120 000 personnes installées, souvent de longue date, dans des camps. Depuis des années, des programmes de « consolidation » – cultures, élevage – ont été menés avec succès. *Tous ces efforts sont* aujourd'hui réduits « *à néant* », explique M. Barton. « *La consolidation est abandonnée, parfois après quinze années d'efforts, et on en revient aux aides d'urgence* », dit-il. Dans plusieurs centres de réfugiés, la distribution de rations alimentaires a repris, mais il faudra attendre le début de *1985 – sans doute* février – pour généraliser ces distributions.

D'autre part, les autorités soudanaises font également face, dans l'ouest du pays, à un afflux d'une centaine de milliers de Tchadiens fuyant notamment la sécheresse dans l'est de leur pays. Même à Omdurman, la ville jumelle de Khartoum, une ceinture de bidonvilles, occupés par des réfugiés, s'est constituée.

Mauritanie

LIBÉRATION DE M. BABA MISKE

Nouakchott *(AFP)*. – Trente-deux personnes qui avaient été privées de leur liberté sous le régime du président Haidalla déchu ont bénéficié d'un élargissement lundi 17 décembre, annonce un communiqué du ministère mauritanien de l'intérieur.

La plupart de ces personnes avaient été arrêtées ou mises en résidence surveillée pour des délits d'opinion, accusées notamment d'avoir appartenu à des factions dites « nassériste », « baasiste » ou « pro-libyenne ».

Parmi les personnalités libérées se trouvent M. Ahmed Baba Miske, ancien ambassadeur de la Mauritanie à l'ONU et ancien membre du Polisario, arrêté en mars dernier, et le colonel Slimane Soumare, ancien ministre des pêches, qui avait été arrêté en décembre 1983.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le gouvernement adresse une mise en garde aux mouvements islamistes

Correspondance

Le Caire. – Deux mois après le verdict clément du Tribunal supérieur de la sécurité de l'Etat dans l'affaire de l'organisation islamiste *Al Jihad* (Guerre sainte), responsable de l'assassinat de soixante-quatre policiers à Assiout, en Haute-Egypte (*le Monde* du 2 octobre), des membres du groupe sont passés à nouveau à l'action.

Selon l'hebdomadaire Mayo, l'organe du Parti national démocratique (PND, majorité au pouvoir), douze des membres de l'organisation, qui *avaient été libérés avec plus de cent* autres, se sont livrés la semaine dernière à des agressions dans la ville de Minieh, en Haute-Egypte, qui compte une forte minorité copte. Un jeune homme et une femme – qui s'est ensuite révélée être sa sœur – ont été battus dans la rue par les douze « barbus », qui estiment que la mixité devrait être interdite puisqu'elle serait contraire aux préceptes de l'islam. Le père des victimes et un témoin ont subi le même sort, tandis qu'un lieutenant de police se faisait insulter en plein commissariat après l'arrestation de trois des agresseurs.

L'organe du parti du président Moubarak indique ensuite que l'incident de Minieh est « *un exemple des récentes activités des groupes islamistes, qui, profitant du climat démocratique, tentent d'imposer par la terreur leurs positions extrémistes aux citoyens* ». Cette reconnaissance implicite par le gouvernement de plusieurs autres agressions dont se sont rendus responsables des mouvements islamistes au cours de cette année – la seule révélée par la presse s'était déroulée dans la province du Fayoun le printemps dernier (*le Monde* du 9 mai) – constitue, en fait, une véritable mise en garde. En effet, malgré le « *climat démocratique* », le gouvernement dispose toujours de tout l'arsenal de mesures d'exception que lui confère l'état d'urgence, renouvelé pour dix-huit mois en septembre dernier.

Le durcissement de ton du pouvoir et la révélation d'un des nombreux incidents provoqués par les islamistes à ce moment précis sont sans doute liés à la reprise des cours à l'université de l'Azhar (la « Sorbonne » du monde musulman), où d'importantes manifestations s'étaient déroulées il y a deux semaines (*le Monde* des 24 et 27 novembre). Les étudiants, dont près d'une centaine ont été arrêtés à la suite de la prise d'assaut du campus par les forces de l'ordre, réclamaient, notamment, l'application immédiate de la Charia (source principale de la législation, selon l'article 2 de la Constitution).

Ce retour à l'action des islamistes, qui avaient « gelé » leurs activités durant les deux premières années de pouvoir de M. Moubarak, a, d'autre part, été illustré, le lundi 17 décembre, par l'adoption, à l'unanimité, par la commission des propositions et des plaintes de l'Assemblée égyptienne, d'un projet amendant les clauses favorables aux droits de l'épouse apportées par la loi du statut personnel de 1979. Cette loi, surnommée en Egypte « loi Gehane Sadate » (épouse du raïs assassiné, connue pour son féminisme), accordait notamment à l'épouse répudiée ayant des enfants en bas âge le droit de jouissance de l'habitation, ce qui avait eu pour conséquence une réduction notable du nombre des divorces, étant donnée la crise du logement sévissant en Egypte. Cette loi restreignait, d'autre part, la polygamie, en donnant à la première épouse le droit au divorce en cas de nouveau mariage de son conjoint.

Depuis un an, plusieurs juges proches des islamistes avaient décidé de suspendre l'application de cette loi qu'ils estiment contraire à la Charia, et de porter l'affaire devant le Conseil d'Etat, qui n'a pas encore tranché la question. L'adoption d'amendements abrogeant les clauses favorables à la femme par la commission législative, à laquelle le projet a été soumis, placerait le gouvernement dans une situation délicate l'obligeant à prendre position pour ou contre la législation islamique, donc d'entrer en conflit ouvert avec les puissantes organisations islamistes, ce qu'il était parvenu à éviter soigneusement jusqu'à présent.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DE SANAA

Le retour de l'Egypte au sein de la « famille »

De notre envoyé spécial

Sanaa. — Le colonel Ali Abdallah Saleh, président de la République arabe du Yémen (Yémen du Nord), a ouvert, mardi matin 18 décembre, la quinzième session des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Conférence islamique, en présence des représentants de quarante-quatre membres, dont l'OLP. Pour les Yéménites, l'événement est d'importance. C'est la première fois depuis l'instauration de la République en 1962 que Sanaa est le siège d'une rencontre internationale de cette envergure.

La séance d'ouverture a été marquée par les discours du président de la quatorzième Conférence et secrétaire général de la Conférence islamique, M. Habib Chatti, dont le mandat, prolongé d'un an, est venu à son terme, et de M. Abdel Karim El Eriani, vice-président et ministre des affaires étrangères du Yémen du Nord, qui préside ces assises. Il convient de noter qu'il a la réputation d'être un moderniste et qu'il a remplacé un fondamentaliste lors du remaniement ministériel du 24 novembre dernier.

Un incident a marqué dimanche la réunion des experts chargés de préparer l'ordre du jour : l'Iran, la Syrie et la Libye ont soulevé des objections contre la participation de l'Egypte. *« Allons-nous siéger en présence de l'ambassadeur d'Israël ? »* a demandé le Syrien en désignant son collègue égyptien. Il s'agissait en fait d'un baroud d'honneur. Interrogé à ce sujet, M. Arshad Uz Zaman (Bangladesh), porte-parole de la réunion, s'est borné à rappeler que le sommet de Casablanca, en juin dernier, avait voté la réintégration de l'Egypte et avait dépêché une délégation de trois membres auprès du président Moubarak. Au vu du rapport qu'elle avait présenté, le roi Hassan, président en exercice de la Conférence islamique avait écrit à tous les chefs d'Etat pour les informer que *« l'Egypte remplissait les conditions requises »*. Depuis, elle a d'ailleurs participé aux travaux de l'OCI, notamment à la conférence des ministres de l'industrie islamique à Istanbul.

Un ordre du jour écrasant

Un incident a également opposé Iraniens et Irakiens. Les premiers, ayant demandé qu'on inscrive à l'ordre du jour les problèmes des prisonniers civils, des armes chimiques et de la navigation dans le Golfe, les seconds ont riposté en soulevant la question des prisonniers de guerre, au sujet desquels la Croix-Rouge internationale vient, pour la première fois en cent vingt ans d'existence, de condamner sévèrement un Etat, en l'espèce l'Iran. De même, les délégués ont décidé de discuter de *« la solidarité islamique dans la lutte contre les détournements d'avions »*, ce qui est significatif après la sanglante prise d'otages de l'avion koweïtien détourné sur Téhéran. La Conférence a retenu la proposition iranienne concernant *« l'expulsion de tout Etat établissant des relations avec l'entité sioniste »*, mais des participants — sans doute égyptiens — ont aussitôt rappelé que Téhéran avait acheté des armes à Israël.

Une certaine tension existait également entre Syriens et Palestiniens, et M. Yasser Arafat, présent à Sanaa, aurait qualifié le président Assad de *« Sharon arabe »*. Experts et ministres semblent néanmoins décidés, dans leur majorité, à dépasser ces frictions pour tenter de résoudre quelques-uns des multiples problèmes auxquels leurs pays sont confrontés. Un effort particulier sera fait, a affirmé M. Uz Zaman, pour réactiver le Comité de paix islamique (1) et amener l'Irak et l'Iran à négocier.

En attendant, l'ordre du jour bat, par rapport aux précédentes réunions, tous les records avec cent six points inscrits, dont le conflit israélo-arabe, l'agression israélienne contre le Liban, la question de Jérusalem, l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, la Namibie. En revanche, ni le conflit tchado-libyen ni celui du Sahara occidental, qui opposent pourtant des populations musulmanes, ne seront abordés. La mise sur pied de la Cour islamique internationale de justice, mesure dont le sommet de Casablanca avait demandé l'ajournement en vue d'améliorer le projet, sera discutée parallèlement à la question des droits de l'homme en terre d'islam. Le renforcement de la coopération économique — elle a été illustrée cette année par la création, à Jeddah, de l'Association des armateurs islamiques — et divers projets dans la lutte contre la sécheresse sont également à l'ordre du jour.

Enfin, à Casablanca, les chefs d'Etat avaient chargé les ministres des affaires étrangères de désigner le successeur de M. Chatti. Deux candidats sont en présence : MM. Charif Uddin Pirzada, ministre pakistanais de la justice, et Amin Rattman Chams El Doha, ancien ministre des affaires étrangères du Bangladesh. Le premier paraît mieux placé et bénéficierait du soutien de l'Arabie saoudite, qui finance largement les activités de l'Organisation de la Conférence islamique, dont le siège est à Djeddah. La Conférence devra également procéder au remplacement des trois secrétaires généraux adjoints. Onze candidats sont en lice, et l'Egypte, qui a du temps à rattraper, souhaiterait, dit-on, marquer son retour dans la « famille islamique » par l'obtention d'un de ces postes.

PAUL BALTA.

(1) Le Comité était présidé par Sekou Touré, qui a été remplacé après sa mort par le président Daouda Jaouara de Gambie et comprend MM. Yasser Arafat et Habib Chatti.

Israël

Le taux d'inflation en novembre a dépassé les prévisions les plus pessimistes

De notre correspondant

Jérusalem. — Il est décidément bien difficile de tordre le cou à l'hyperinflation. L'indice mensuel de novembre, en atteignant 19,5 %, a pulvérisé les pires prévisions. Les prix ont augmenté de 425 % depuis le début de l'année.

Cette contre-performance porte sur une période postérieure à l'entrée en vigueur de l'accord-cadre ayant instauré, jusqu'au 5 février 1985, le gel des prix et des salaires, des profits et des impôts.

Le Trésor met cette anomalie sur le compte des hausses de prix intervenues début novembre juste avant le blocage. L'argument ne convainc qu'à moitié, même s'il est vrai que *nul n'attendait un renversement de* tendance miraculeux dès novembre. Le vrai tournant — c'est juré — sera donc pour décembre. La hausse des prix, prédit-on à Jérusalem, devrait descendre autour de 12 %.

Cette espérance explique peut-être les réactions étonnamment sereines des partenaires sociaux. Le Trésor se réjouit de l'*« accalmie relative » (sic)* de l'inflation et la centrale syndicale Histadrout assure que l'indice *« justifie les espoirs des salariés »*. Le patronat discerne même le signe d'*« un succès »*. Si succès il y a, les salariés en feront les frais puisque leur pouvoir d'achat réel chute ce mois-ci de 9 %.

Le combat contre l'inflation sera encore compliqué par la volonté du Trésor de réduire à nouveau les subventions sur les produits de base, qui lui coûtent chaque mois 70 millions de dollars. Il souhaite prendre cette mesure bien avant la *«sortie»* du blocage, dont on tient pour acquis ici qu'elle sera retardée de trois mois.

Le plus gros obstacle tient à la difficulté de réaliser les économies budgétaires promises. Quelque 600 millions de dollars restent à rogner et le ministre de la défense, M. Rabin, se bat comme un lion pour empêcher de nouvelles coupes dans son budget.

J.-P. LANGELLIER.

∴

Mettant à exécution ses menaces (*le Monde* du 18 décembre), le petit parti Chass (religieux orthodoxe-sefarade), qui a quatre sièges à la Knesset, a officiellement retiré son soutien, ce mardi, à la coalition dirigée par M. Shimon Peres. Les efforts de dernière minute déployés par le premier ministre israélien pour empêcher le Chass de quitter la coalition sur une simple *question de répartition de portefeuille* ont échoué. Cette défection est de nature à compromettre, au détriment du Likoud, le rapport de forces entre les deux formations. — *(AFP.)*

Une trop longue absence...

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Ariel Sharon est de nouveau sur la sellette. Lui qui pêche toujours par ostentation se voit aujourd'hui reprocher une trop longue absence. Voilà en effet plus d'un mois qu'il se trouve à New-York où le retient le procès en diffamation intenté à *Time* au sujet des massacres de Sabra et Chatila. M. Sharon réclame au magazine américain 50 millions de dollars de dommages-intérêts (*le Monde* du 16 novembre).

Avant de partir, le ministre du commerce et de l'industrie avait obtenu du gouvernement une « permission » de deux semaines, depuis belle lurette écoulée. Aussi trouve-t-on de plus en plus, parmi la classe politique et ailleurs, que M. Sharon passe les bornes. Il a non seulement pris congé au moment où le « gel » des prix rendait souhaitable sa présence active en Israël, mais il en prend maintenant à son aise en prolongeant son séjour judiciaire aux frais de l'Etat hébreu.

Car cette nouvelle « affaire Sharon » est une querelle de gros sous. Si le bouillant général, affirment ses censeurs, veut passer l'hiver à Manhattan, c'est son droit. Pourvu qu'il règle sa note d'hôtel. L'Etat, ajoutent-ils, n'a pas à défrayer un citoyen en procès, fût-il ministre. Identifiant sa cause à celle de son pays, M. Sharon prétend que, en défendant son honneur, il protège la réputation d'Israël. A ceux qui, déjà, chiffrent l'« ardoise » du ministre à plusieurs dizaines de milliers de dollars, les fidèles du général répondent qu'il fait preuve d'une vigilante parcimonie, allant jusqu'à s'abstenir de trop dîner en ville.

Le premier ministre, M. Shimon Pérès, s'est gardé, pour l'heure, d'accabler son collègue. *« Je ne suis pas,* a-t-il dit, *le surveillant du gouvernement. J'espère que, à son retour, M. Sharon présentera ses comptes et fera clairement la différence entre ses dépenses personnelles et celles liées à l'exercice de sa charge. »* Peut-être souhaite-t-il secrètement que M. Sharon gagne son procès et rembourse ainsi sans peine le Trésor.

J.-P. L.

Les exilés de Khomeiny

(Suite de la première page.)

C'est seulement après le départ du chah et l'arrivée de l'imam Khomeiny, en février 1979, que débute la véritable émigration politique, celle des opposants de tous bords à la République islamique, qui, avec l'intensification des contrôles à l'aéroport de Téhéran, seront bientôt obligés de fuir clandestinement en utilisant les services, fort onéreux, des passeurs professionnels surgis tels des champignons le long des frontières turque et pakistanaise. Désormais, il n'est plus question d'emporter avec soi les biens personnels, *qui seront liquidés à bas prix en* Iran même pour pouvoir satisfaire les exigences de plus en plus exorbitantes des passeurs et « agences de voyage », dont certains n'hésitent pas à réclamer parfois plusieurs milliers de dollars pour faire franchir la frontière turque ou pakistanaise aux candidats à l'émigration en Amérique et en Europe occidentale.

La majeure partie de ces nouveaux exilés se sont installés aux Etats-Unis, notamment en Californie, dans la région de Los Angeles, qui compterait actuellement une population iranienne de près de deux cent cinquante mille personnes. En comparaison, le nombre de quarante mille Iraniens au maximum qui se sont fixés en France paraît dérisoire et ne semble pas, à première vue, expliquer le fait que Paris soit devenu en l'espace de cinq ans, le principal centre de ralliement de la classe politique opposée au régime de Khomeiny. Deux facteurs ont cependant été déterminants dans ce choix.

Le « petit Satan » français

D'abord ce qu'on pourrait appeler le *« complexe de Neauphle-le-Château »*. En venant les uns après les autres s'installer à Paris, les dirigeants de l'opposition ont pensé, un peu naïvement, que ce qui avait si bien réussi à l'imam Khomeiny, qui avait su faire de Paris un centre de propagande idéal pour sa cause et un tremplin pour son retour en Iran, était également possible pour eux. En décembre 1979, la princesse Azadeh Chafik, la nièce du chah, déclarait au *Washington Post*, de sa résidence parisienne de la villa Dupont : *« Je commence mon action ici comme tout le monde. Je ferai exactement ce qu'a fait Khomeiny. Le compte à rebours commence aujourd'hui. Mais ce n'est plus Neauphle-le-Château, mais la villa Dupont. Nous allons rentrer en avion exactement comme il l'a fait. Pourquoi pas ? »*

La jeune et dynamique princesse, qui, à l'époque, avait l'excuse de sa jeunesse et de l'inexpérience, proclamait ainsi tout haut ce que les autres dirigeants de l'opposition ont affirmé d'une manière ou d'une autre, en des termes moins ingénus. Ils méconnaissaient ainsi totalement l'énorme différence qui existait entre leur situation d'exilés chassés de leur pays par une révolution victorieuse et celle de l'imam de Neauphle-le-Château, pour qui la grande banlieue parisienne n'a été que la dernière étape d'une marche triomphale vers le pouvoir.

Le deuxième facteur qui a contribué à faire de Paris la capitale de l'opposition iranienne est l'attitude de plus en plus pro-irakienne du gouvernement français qui, depuis l'arrivée en France, en juillet 1981, du tandem Bani Sadr (ancien président de la République) Massoud Radjavi (chef des Moudjahidin), s'est inexorablement aligné sur les positions de Bagdad, est devenu l'un de ses principaux fournisseurs en armes et s'est transformé ainsi, qu'on l'ait voulu ou non en haut lieu, en adversaire numéro un du régime iranien, devenant le « petit Satan » qui a succédé au « grand Satan » américain.

Profitant de cette conjoncture politique favorable, les opposants iraniens ont pu agir en France en toute liberté, ne se considérant guère comme tenus à la réserve que Paris demande pourtant aux réfugiés politiques d'observer et ne se privant pas, en terre étrangère, d'appeler leurs compatriotes à la révolte, exactement comme le faisait l'imam Khomeiny naguère. Les dirigeants de l'opposition ne peuvent donc que se féliciter de leur choix, même si Paris, à des milliers de kilomètres de l'Iran, n'est pas l'emplacement géographique idéal d'une bataille pour le pouvoir à Téhéran.

En revanche, les simples réfugiés qui se sont installés en France, représentée comme la *« terre d'asile »* rêvée, n'ont pas tous les mêmes raisons d'être satisfaits de *leur sort. Avec la détérioration de la* situation économique et la décision de Paris de réduire le nombre des étrangers, leur situation s'est profondément modifiée. Il y a encore deux ans, ceux qui avaient réussi à traverser la frontière turque ou pakistanaise pouvaient obtenir facilement un visa d'entrée après une attente ne dépassant pas dix jours. Il faut maintenant, dans le meilleur des cas, plusieurs mois d'attente pour avoir le visa français, si on n'est pas recommandé par l'une des organisa*tions de l'opposition reconnues par le* gouvernement français.

Les candidats à l'asile politique ont donc parfois recours à de multiples artifices pour entrer en France. Certains d'entre eux ont choisi l'Espagne, qui, jusqu'à ces derniers temps, n'exigeait pas un visa en règle pour les Iraniens, comme étape intermédiaire avant de pénétrer en France, parfois illégalement ou avec un visa touristique de trois mois, dont le renouvellement n'est jamais sollicité. Un autre moyen d'entrer en France illégalement, consiste à obtenir un visa de transit impliquant un changement d'avion entre Orly et Roissy, trajet souvent mis à profit pour « disparaître dans la nature ».

Le nombre d'émigrants clandestins a cependant diminué considérablement, devant l'extraordinaire accumulation de difficultés que rencontrent les Iraniens dès leur arrivée en France. D'ailleurs, la politique relativement libérale pratiquée, il y a encore quelques années, par Paris à l'égard des réfugiés politiques, n'est plus qu'un souvenir. Avec l'afflux soudain des réfugiés économiques des pays du Sud-Est asiatique, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et la Commission de recours sont débordés. Manquant de personnel et de moyens, ils sont littéralement envahis par des milliers de dossiers qui sont examinés parfois avec deux ans de retard.

L'absence d'une politique d'accueil

Mal renseignés sur la situation économique, les Iraniens découvrent avec stupéfaction que Paris n'a aucune politique d'accueil à leur égard. Ils se plaignent que d'autres catégories de réfugiés (est-européens, turcs, sud-américains) soient plus favorisées, et estiment se heurter à une sourde méfiance. Un universitaire de Téhéran, ancien lauréat de la Sorbonne, de retour il y a deux ans à Paris comme réfugié politique, affirme avoir découvert seulement maintenant l'existence en France d'une *« bureaucratie »*, dans les commissariats de police, les services de préfecture et de l'OFPRA, où il s'est heurté, dit-il, au cours de longues journées de démarches humiliantes à *« l'indifférence de l'administration française, voire son mépris à l'égard des pauvres déracinés que sont devenus les intellectuels iraniens en quête d'un asile »*. Car ce sont surtout des intellectuels iraniens épris des idéaux dont la France est le symbole qui ont choisi de venir à Paris.

Le travail au noir

Notre interlocuteur, qui a depuis résolu tous ses problèmes, est particulièrement privilégié, puisqu'il parle parfaitement le français, ce qui n'est pas le cas de la grande majorité de la plupart de ses compatriotes francophiles mais non francophones. Ces derniers se trouvent ainsi totalement désarmés devant les nombreux et complexes problèmes qu'ils ont à résoudre avant de pouvoir mener enfin une vie proche de la normale. Entièrement absorbés par leurs préoccupations, parfois séparés de leurs familles, traumatisés par les événements dramatiques qui ont causé leur exode, ils comprennent mal les raisons qui poussent l'administration française à multiplier les obstacles devant les candidats à l'asile politique. Enfin, ils estiment que l'aide financière qui leur est fournie pendant douze mois par les ASSEDIC n'est pas suffisante pour assurer leurs besoins les plus élémentaires. En effet, les quelque 1 200 F d'allocation mensuelle qu'ils reçoivent pour une période de douze mois, dès l'obtention de la carte de réfugiés, ne leur suffisent même pas à payer le loyer d'une chambre de bonne. Ils sont obligés de s'entasser à trois ou quatre dans des pièces exiguës situées généralement dans des banlieues éloignées et mal desservies au dernier étage d'un immeuble sans ascenseur.

Pour pouvoir subsister, il leur faut faire appel à la générosité de leurs amis plus chanceux ou à l'assistance financière des organisations de l'opposition établies à Paris, ce qui implique des conditions politiques que beaucoup d'entre eux ne sont pas prêts à accepter. Un autre moyen est le travail au noir dans des sociétés de gardiennage ou de nettoiement qui exploitent allègrement leur détresse. Même ceux qui obtiennent la carte de réfugiés politiques ne sont pas au bout de leurs peines. Depuis un certain temps, les services de la préfecture réclament une fiche de paie avant d'accorder une carte de séjour en règle. Les exilés sont donc obligés de se contenter d'une autorisation de séjour provisoire pour le renouvellement duquel, ils sont contraints de passer, tous les trois mois, toute une journée devant les guichets de la préfecture avec les membres de leur famille.

« La plupart des réfugiés iraniens qui ont choisi de s'installer en France, affirme un universitaire qui consacre ses moments libres à conseiller et à aider ses collègues en détresse, *représentent la fleur de l'élite intellectuelle iranienne. Leur désarroi est à la mesure des espoirs qu'ils avaient placés dans la France. Je connais le cas d'un metteur en scène célèbre de Téhéran qui, depuis son arrivée en France, n'a pu, faute de moyens, assister à une quelconque représentation théâtrale, de journalistes qui sont obligés de se livrer à des travaux manuels ingrats et qui ne peuvent même pas acheter un journal une fois par semaine, d'écrivains qui ne lisent ni n'écrivent tant est grande leur angoisse du lendemain. Tous ces intellectuels, médecins, ingénieurs, chercheurs et artistes, croyaient en arrivant en France enrichir leurs connaissances et leur expérience. Hélas ! ils croupissent dans l'isolement de leur ghetto banlieusard, et la plupart d'entre eux affirment qu'ils étaient plus au courant de ce qui se passait en France lorsqu'ils étaient à Téhéran que maintenant, alors qu'ils vivent à Paris. »*

Dans ces conditions, un nombre de plus en plus grand de réfugiés iraniens cherchent à quitter la France pour des cieux plus cléments. Certains d'entre eux ont même choisi de retourner à Téhéran, tout en n'ignorant pas les risques qu'une telle décision comporte pour eux. Quelques autres ont été acculés au suicide. Ceux qui restent, profondément démoralisés sur le plan personnel et totalement désengagés politiquement, ne nourrissent qu'un mépris profond à l'égard du petit monde politique des exilés qui s'agite à Paris en de vains palabres et querelles de chapelle, au lieu d'unir leurs forces et leur énergie contre le régime qu'ils ont fui pour venir poursuivre la lutte à Paris.

JEAN GUEYRAS.

Prochain article :

QUERELLES AUTOUR DU PRÉTENDANT

L'IRAN ET L'IRAK ACCEPTENT L'ENVOI D'UNE MISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DES PRISONNIERS

Nations unies, *(Reuter)*. — Une mission des Nations unies se rendra en Irak et en Iran en janvier prochain pour enquêter sur les conditions de vie des prisonniers de guerre capturés par les deux pays depuis quatre ans, a annoncé lundi 17 décembre un porte-parole de l'ONU.

L'Iran détiendrait quelque *50 000 prisonniers de guerre* irakiens, alors que l'Irak n'aurait capturé que 10 000 Iraniens. La Croix-Rouge internationale (CICR) a maintes fois dénoncé les *« mauvais traitements répétés »* commis par les deux pays à l'égard des soldats capturés.

Initialement prévue en novembre, la mission avait été repoussée parce que l'Iran exigeait que les délégués se rendent d'abord à Bagdad, au lieu de Téhéran comme le prévoyait l'ordre du jour.

En janvier, les délégués se rendront donc en Irak avant d'aller en Iran, où ils commenceront par visiter le camp de Gorghan, où plusieurs prisonniers iraniens ont été tués ou blessés le 10 octobre dernier. Cet incident avait provoqué la mise en place de la mission de l'ONU.

Les membres de la mission, — Norvégiens, Japonais et Vénézuéliens — se réuniront au début du mois de janvier à Genève, où ils rencontreront les responsables du CICR.

A TRAVERS LE MONDE

Malte

• M. DOM MINTOFF A MOSCOU. — Le premier ministre maltais, M. Dom Mintoff, est arrivé lundi 17 décembre à Moscou pour une visite officielle de quatre jours.

M. Mintoff a été accueilli par le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolaï Tikhonov, et le ministre des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko. Il devait être reçu ce mardi par le chef de l'Etat et du Parti soviétiques, M. Constantin Tchernenko. Cette année, La Valette et Moscou ont signé un accord commercial de cinq ans et échangé des ambassadeurs. Malte a également accordé à l'URSS des facilités pour stocker jusqu'à 200000 tonnes de fuel, destiné aux navires marchands soviétiques, dans des réservoirs construits à l'origine pour l'OTAN. — *(AFP, Reuter.)*

Tchécoslovaquie

• REFUS DE VISA. — Les autorités tchécoslovaques ont refusé d'accorder un visa au journaliste du quotidien ouest-allemand *Die Welt* qui devait couvrir la visite à Prague, à partir de ce mardi 18 décembre, du ministre des affaires étrangères de Bonn, M. Genscher. Il y a quelques semaines, les autorités polonaises avaient déjà refusé un visa à M. Ströhm.

Le Monde

politique

La situation demeure tendue en plusieurs points de la Nouvelle-Calédonie

Deux personnes qui circulaient en ambulance, près de Bourail, sur la côte ouest, ont été légèrement blessées, lundi soir 17 décembre, à la suite d'un coup de feu tiré contre le véhicule. Selon les autorités locales, l'ambulance, qui transportait un malade en provenance de Houaïlou (côte est), a été arrêtée à la hauteur de la tribu d'Azareu par un groupe de Canaques. Le conducteur de la voiture aurait pris peur et a accéléré. C'est alors qu'un coup de feu aurait été tiré. Le conducteur et le malade ont été atteints par des éclats de verre.

Près de Pouebo les gendarmes mobiles ont démantelé, mardi, deux barrages dressés par des militants indépendantistes et ont saisi une trentaine d'armes. Le haut commissariat de la République a précisé que cette intervention n'avait donné lieu à aucun heurt.

Dans l'île de Lifou, un receveur des PTT aurait été roué de coups, lundi, après que son véhicule eut été intercepté par des militants du FLNKS.

De source judiciaire, on a appris, mardi, à Nouméa, qu'une information judiciaire avait été ouverte à la suite de la mort de l'un des derniers Européens vivant à Hienghène. M. Jean-Marie Sangarne, trente et un ans, a été trouvé mort, tué par balle dans son lit, lundi soir, avec à son côté un fusil et une douille éjectée. La mort remontait à plusieurs jours.

M. Christian Blanc, ancien préfet des Hautes-Pyrénées, chargé de mission auprès de M. Edgard Pisani, a été nommé secrétaire général du territoire, en remplacement de M. Philippe Mariand dont les fonctions prendront fin le 1er janvier.

A Paris, le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, a reproché, lundi 17 décembre, à M. François Mitterrand d'avoir évoqué, la veille, sur TF 1, *« la force injuste de la loi »* à propos de la Nouvelle-Calédonie (1). Il a rappelé que *« le président de la République est le garant de la Constitution et de l'application de la loi »*, ajoutant : *« Le caractère incroyable et stupéfiant de cette déclaration justifierait toutes les violences minoritaires et tous les terrorismes. »* M. Toubon s'est indigné de cette *« conception inquiétante »* et a annoncé que le comité central du RPR entendra le jeudi 20 décembre M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du mouvement, à son retour de Nouméa, et M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

A Lille, lundi soir, M. Valéry Giscard d'Estaing a reproché à M. Mitterrand d'avoir *« voulu faire croire que la France avait pratiqué une politique réactionnaire, et à la limite, odieuse »* dans le territoire.

Pour le conseil politique du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), l'attitude du gouvernement *« mérite de plus en plus les qualificatifs de haute trahison, forfaiture et complicité de banditisme »*. *« Elle relève de la Haute Cour »*, affirment les dirigeants du parti de M. Philippe Malaud, qui ajoutent : *« Le CNIP demandera à ses partenaires de l'opposition nationale de se joindre à lui pour que, dès le lendemain de l'alternance, les mesures soient prises pour que tous ceux qui, à un niveau de responsabilités politique, administratif ou militaire, se seront rendus coupables de ces crimes, soient traduits personnellement en justice. »*

Le capitaine Pierre Sergent, ancien chef de l'OAS en métropole, aujourd'hui délégué national du CNIP, a estimé, pour sa part, samedi, à Nice, au cours du congrès de la fédération de rapatriés présidée par M. Joseph Ortiz : *« Si j'avais un avertissement à donner aux caldoches, je leur dirais : ne faites pas confiance à la France. Si les caldoches accordent la moindre parcelle de confiance au gouvernement, ils peuvent commencer à faire leurs valises. »*

Dans son bulletin mensuel *Faits et arguments*, M. Raymond Barre déclare que de toutes les ethnies représentées en Nouvelle-Calédonie *« aucune ne saurait revendiquer, et encore moins s'arroger, l'exclusivité de la légitimité »*.

L'association Information et soutien aux droits du peuple canaque, qui organisait une réunion de solidarité avec le peuple canaque, mardi soir 18 décembre à 20 h 30, au 4 de la place Saint-Germain-des-Prés, à Paris, *« s'inquiète du flou de la prise de position du président de la République »* et *« rappelle que la paix en Nouvelle-Calédonie ne saurait être établie durablement en dehors de la satisfaction du droit du peuple kanak à son indépendance sur toute sa terre »*.

A Wellington, le premier ministre néo-zélandais s'est déclaré, mardi, persuadé que *« l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie interviendra avant 1989 »*.

(1) M. Mitterrand avait dit : *« Ce n'est pas sous mon septennat, ce n'est pas sous mon autorité que les gouvernements de la République iront accroître l'injustice, soumettre des populations par la force, ou bien par la force injuste de la loi, bref par l'oppression, par la tyrannie. »*

Victimes d'un même oubli

Nouméa. – *« Comment comprendre un pays où les lézards coassent et où les oiseaux aboient ? »* Cette interrogation désemparée d'un conseiller d'Edgard Pisani, quelques jours après son arrivée, traduit bien le désarroi des métropolitains confrontés à la Calédonie. Colons arrogants contre indigènes exploités ? Il vaut mieux, ici, rengainer les confortables schémas coloniaux. Misérable plus que conquérante, foulée aux pieds plutôt que sabre au clair, cette « prise de possession »-là n'eut rien d'une épopée. La France a colonisé ce « Caillou » perdu du Pacifique à reculons, sans désir ni ardeur.

Certes, les indépendantistes ne se privent pas de brosser ce tableau à grands traits simplistes. *« On n'aurait pas pu imaginer plus belle pièce de théâtre pour démontrer que le pays est toujours en situation coloniale*, expliquait M. Jean-Marie Tjibaou après le massacre de Hienghène. *Mais les fusils sont de vrais fusils et les morts de vrais morts. »*

« On a fondé la Nouvelle-Calédonie moderne sur un état d'injustice insupportable », déclarait dimanche soir M. Mitterrand. Les Canaques, c'est vrai, n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1952. Ils ont été, de fait, interdits d'école primaire jusqu'en 1945, de lycée jusqu'en 1957, n'ont décroché leurs premiers bachots qu'en 1962. Depuis plusieurs décennies, la France avait alors formé à ses meilleures écoles un Senghor ou un Césaire.

Le premier Canaque diplômé de l'enseignement supérieur n'est revenu sur l'île qu'en... 1972. Il s'agit de M. Jacques Ilkawé, aujourd'hui un des rarissimes hauts fonctionnaires canaques (ils se comptent sur les doigts d'une main). Il vient d'être spectaculairement nommé sous-préfet par M. Georges Lemoine au cours de la campagne pour les élections du 18 novembre.

La République tente bien de combler ce retard, mais avec la lente majesté qui sied aux nobles causes. Aujourd'hui encore, on compte neuf Canaques seulement sur cent Calédoniens reçus au bac. Résultat : l'absence totale d'élite canaque. Sur dix actifs on trouve cinq paysans, quatre ouvriers ou employés et un technicien ou cadre.

Un simple voyage en brousse suffit pourtant à adoucir l'eau forte. Des colons arrogants, vraiment, ces métis dépenaillés, pieds nus, hagards, qui s'entassent dans les hélicoptères à Ouégoa ou Hienghène à destination de Nouméa pour fuir leurs voisins, leurs cousins canaques ? Dans ces villages, aujourd'hui le silence, aucun vestige d'un temps béni, aucun relent, même dissipé, de cette nonchalance tropicale qui fit ailleurs la vie si douce. Chaque mur suinte ici le lent désespoir d'un combat perdu d'avance contre la stérilité des terres. Certes, comme l'a fait remarquer M. Mitterrand, on trouve des propriétés de 1 500 hectares. Mais elles comportent souvent une grande part de maquis rigoureusement inexploitables. Quant à la propriété de

De notre envoyé spécial

30 000 hectares à laquelle faisait allusion le président, et qui appartenait à M. Jacques Lafleur, député RPR, elle a été démantelée, il y a quelques années, à la suite de la réforme foncière.

Ceux qui viennent de s'entretuer sont les victimes d'un même oubli, abandonnés depuis des décennies à leurs querelles de bornage. Car cette lutte-là n'est pas, comme aux Antilles, la révolte de l'esclave contre le maître. C'est la vieille rivalité du planteur et de l'éleveur... L'inconscient collectif antillais garde l'image du « béké » à cheval, imposant l'ordre à coups de fouet dans les champs de canne à sucre. Les Canaques, eux, se souviennent dans leur chair comment le bétail des Blancs – encouragé par l'administration coloniale – vint arracher les ignames du grand-père, éjectant la tribu de ses terres ancestrales jusqu'au fin fond des vallées, sur les lopins les plus ingrats...

On peut comprendre que M. Jean-Marie Tjibaou ait sursauté en regardant à la télévision un reportage larmoyant sur les malheurs des bovins lors de l'« occupation » de Thio survenant quelques jours après le massacre de Hienghène. Cultures vivrières contre élevage semi-intensif, tribus contre ranches, farniente mélanésien contre angoisse caldoche des fins de mois. Deux conceptions paysannes qui se méprisent copieusement et passent leur temps à s'accuser mutuellement d'avoir *« un cocotier dans la main »*.

Mais les plus indolents ne sont pas toujours ceux qu'on pense. La propriété clanique des terres dans le système coutumier canaque soumet certes chaque décision à d'interminables palabres. Elle n'a pas empêché neuf cents paysans de prendre part, avec un relatif succès, à un « plan café » lancé sous le septennat précédent. Depuis trois ans, les plantations, qui n'ont pas encore produit, sont scrupuleusement entretenues. De leur côté, les Canaques font remarquer malicieusement que, dans cette île qui compte cent vingt mille têtes de bovins, les producteurs de lait se comptent sur les doigts d'une main *« parce que, pour faire du lait, les caldoches seraient obligés de travailler »*.

Nouméa sourde et repue

Ces frères ennemis paysans ont été victimes d'une double indifférence. D'abord, le dédain de Nouméa. Alors que la brousse manquait d'essence, de vivres, de médicaments, plongée d'un coup en plein Moyen Age dans la peur des grandes compagnies, pas un seul jour Nouméa n'interrompit son farniente. Nouméa aux restaurants bondés, aux plages dégoulinantes d'huile solaire, Nouméa comme toujours sourde et repue. Et puis surtout l'oubli terrible de la métropole. Plus que d'avoir fait « suer le burnous » des Canaques, on peut reprocher à la France, cent trente ans durant, d'avoir laissé le territoire en friche économique, administrative, sociale... Et Blancs et Noirs sont ici dans le même sac. Sait-on que la première élection municipale hors de Nouméa remonte à 1971 et qu'aujourd'hui encore les municipalités n'ont quasiment aucune recette propre ? Comme vient de le rappeler le chef de l'Etat, c'est tout le territoire qui garde le cuisant souvenir de la reculade de la France sur la loi-cadre de 1956.

Vue de Paris, la Calédonie apparaissait, au fond, comme une très lointaine et très fructueuse mine de nickel. Une demi-douzaine de dynasties prospères s'en partageaient gentiment les profits pour le plus grand bonheur de tous : les familles Ballande, Lafleur, Pentecost, Montagenet et quelques autres, un pied dans la mine, l'autre sur les cargos d'importations, et le troisième, depuis quelque temps, à Tahiti ou en Nouvelle-Zélande, territoires jugés plus sûrs. L'économie de comptoir dans toute sa splendeur...

En dépit de la baisse récente des cours du nickel, ces familles de « petits mineurs » continuent aujourd'hui d'arrondir leur fortune... Jusqu'à l'année dernière, la métropole ne les a pas embarrassés avec un droit social trop contraignant. La société Ballande – 900 salariés, mines, import-export, élevage – n'a créé que l'année dernière un comité d'entreprise, en remplacement de l'« amicale Ballande », grande « marraineuse » de clubs sportifs. En sus de leurs douze mois de salaire, les employés perçoivent une prime de fin d'année proportionnelle à leurs *« qualités personnelles »*. L'entreprise se targue de n'avoir pas connu un seul jour de grève depuis 1863. Il est vrai que, jusqu'à l'année dernière, le droit de grève était soumis à un préavis de plusieurs mois le rendant, dans les faits, quasi impossible à exercer légalement.

La France paye aujourd'hui ses abandons et ce dédain. Mais quel en sera le prix ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La recherche des garanties

(Suite de la première page.)

En même temps, les autorités s'emploient à ôter à M. Lafleur tout prétexte à sa bouderie, par le rétablissement, à petites touches, d'un ordre relatif. L'arrestation, depuis l'arrivée de M. Pisani, d'une dizaine d'adolescents canaques coupables de pillages divers, n'a pas jusqu'ici suscité de réaction des indépendantistes.

A Thio, où M. Eloi Machoro, ministre de la sécurité du gouvernement provisoire du FLNKS, continue de se promener dans des véhicules de la SLN (Société Le Nickel), réquisitionnés par ses soins, les gendarmes poursuivent leur travail de Pénélope. Au milieu d'un impressionnant déploiement de forces, on vient de remplacer, devant la mairie, le drapeau canaque par le drapeau français.

Après avoir longuement consulté les uns et les autres, M. Pisani s'envolera mercredi vers Paris, où il est attendu jeudi matin 20 décembre, avec une relative confiance dans le succès de sa mission. De ses entretiens avec les indépendantistes, il est ressorti avec le sentiment que *« le droit au travail, le droit d'exploiter des terres et les droits civils des caldoches, après l'indépendance, constituent des données élémentaires de la situation »*. *« Personne ne m'a parlé de rupture avec la France »*, fait remarquer M. Pisani. Aux garanties données par les indépendantistes s'ajouteraient, selon M. Pisani, celles que conférerait le maintien de la présence de la France.

En filigrane, on commence à voir se dessiner un État canaque, avec son hymne, son drapeau (déjà prévu dans le statut Lemoine), sa Constitution, mais appuyé sur la permanence logistique française multiforme : armée, gendarmerie, etc. Le postulat de base étant que le FLNKS, au fond, revendique moins l'indépendance que les attributs de la souveraineté. L'idée n'est pas absurde. Il n'est qu'à voir, par exemple, les difficultés des indépendantistes à acheminer sur quelques kilomètres, la semaine dernière, les cercueils des dix morts de Hienghène : ils avaient dû, finalement, faire appel à des camions militaires.

M. Pisani compte donc prendre appui sur les zones de consensus possible pour arriver progressivement à grignoter l'inconciliable. Les blocages psychologiques mutuels de cette île déchirée lui en laisseront-ils la possibilité ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Propos et débats

M. Destrade (PS) : « arrogants et sectaires »

« MM. Barre et Chirac se défilent parce qu'ils sont arrogants et sectaires », a expliqué M. Jean-Pierre Destrade. Le porte-parole du PS considère qu' « il est malsain dans une démocratie comme la nôtre que *[les deux anciens premiers ministres refusent]* la proposition *[de M. Fabius]* d'aller au fond des choses, au regard de l'opinion publique, afin qu'elle soit informée des positions de chacun ». « MM. Barre et Chirac n'ont-ils plus rien à dire qui tienne la route face à la politique méthodique et clairvoyante du gouvernement ? » *se demande M. Destrade.*

M. Lang : la « reculade »

Pour M. Jack Lang, le refus de MM. Barre et Chirac de débattre avec M. Fabius montre que « deux anciens premiers ministres qui ont échoué ont peur d'affronter un premier ministre qui réussit ». « Cette reculade est l'aveu de leur impuissance d'hier », *a-t-il affirmé, avant d'estimer que* « ces hommes du passé préfèrent s'auto-contempler dans les miroirs de la complaisance » *et qu'ils* « redoutent une confrontation d'homme à homme dont, à coup sûr, Laurent Fabius serait sorti vainqueur ».

M. Barrot : un autre débat

Devant la presse régionale à Lyon, lundi 17 décembre, M. Jacques Barrot (CDS) a donné raison à MM. Jacques Chirac et Raymond Barre, qui ont refusé le débat proposé par M. Laurent Fabius : « C'est un débat Mitterrand-Barre qui serait intéressant », *a-t-il dit, avant d'ajouter que* « c'est à ce niveau-là qu'on pourrait juger de la globalité d'une politique ». *D'autre part, le secrétaire général du CDS a estimé que sa formation n'a pas à* « engager quelque transaction que ce soit avec le Front national, mais à convaincre les électeurs de ce parti qu'ils égarent leurs voix ».

M. Deniau (UDF) : une sorte de fuite

Commentant l'intervention télévisée du président de la République, M. Jean-François Deniau (UDF) a estimé que « ce n'est pas au premier personnage de l'Etat d'aller dans tous les coups et les plus douteux ». *Evoquant les* « nombreux voyages de M. François Mitterrand », *l'ancien ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, lundi 17 décembre, au cours de l'émission « L'heure du débat » de FR 3 Centre-Ile-de-France, que le chef de l'Etat* « s'est mis en exil de notre propre pays ». « C'est une sorte de fuite qui n'est pas dans notre intérêt », *a-t-il ajouté. Pour le président du conseil général du Cher, la politique de M. Mitterrand est une* « politique de défense pour tenter de justifier une politique étrangère que les Français ne comprennent plus ».

M. Strauss-Kahn (PS) : « marges de manœuvre »

M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national du PS chargé des études, a estimé, lundi 17 décembre, à propos des restructurations, que « la suppression d'emplois n'est pas une régression sociale », *dans la mesure où elle constitue* « la condition de la mobilité ». « La régression, *a-t-il ajouté*, c'est la suppression d'emplois sans création d'emplois ».

Quant aux propositions économiques faites par M. Michel Rocard lors de la convention nationale du PS des 15 et 16 décembre, M. Strauss-Kahn les juge « plus intéressantes qu'originales ». *Mais, compte tenu du fait que ces mesures* « coûteraient avant de rapporter », *la vraie question est celle de l'importance des* « marges de manœuvre » *dont dispose le gouvernement.*

POLITIQUE

EN VOYAGE DANS LE NORD

M. Giscard d'Estaing définit les conditions d'un « redressement »

Depuis son élection dans la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, M. Giscard d'Estaing était resté relativement silencieux et avait renoncé à effectuer de grandes tournées dans les différentes régions de France. L'ancien chef de l'Etat a comblé ce « retard » et renoué avec cette tradition en effectuant, lundi 17 et mardi 18 décembre, un déplacement dans le nord de la France.

Au programme de la première journée : deux réunions publiques, l'une à l'initiative de l'Ecole des hautes études commerciales de Lille, l'autre à l'initiative des clubs Perspectives et Réalités. La première a réuni, lundi après-midi, quelque cinq cents étudiants et professeurs ; elle a été consacrée à l'exposé, d'une précision nouvelle, des grandes lignes d'un plan de redressement pour la France. La seconde réunion a rassemblé le soir dans la même ville de Lille quinze cents personnes. Dans la grande salle du palais Rameau, M. Giscard d'Estaing a alors développé les *« conditions »* de ce redressement.

Avaient été aussi organisées, lundi, des rencontres avec les élus de l'opposition : à Hazebrouck, administrée par M. Maurice Sergheraert, député non inscrit ; à Roubaix, autour de M. André Diligent, sénateur et maire (UDF-CDS) de la ville ; et à Tourcoing, où l'a accueilli M. Stéphane Dermaux (UDF-PR), élu maire lors des dernières élections municipales et que l'ancien président de la République était venu soutenir.

Lille. – Au cours de ses différentes interventions, lundi, l'ancien chef de l'Etat a insisté surtout sur l'urgence d'engager une réflexion sur *« la manière dont la France peut gagner si elle se décide, en 1986, à sortir du socialisme »*. *« Si les Français le veulent, ils mettront dans quatre cent cinquante jours un terme à l'expérience socialiste et ouvriront une nouvelle chance à la France »*, a notamment expliqué M. Giscard d'Estaing ajoutant tout aussitôt : *« La chance, cela se prépare soigneusement... les chances non préparées sont des chances gâchées. »* Après l'*« échec du socialisme »*, cette chance, c'est, selon M. Giscard d'Estaing, le libéralisme. Un libéralisme qui ne serait pas celui du *« laissez-faire »* mais celui du *« laissez-créer »* ; un libéralisme qui permettrait *« la mobilisation des entreprenants pour sortir la France de l'ornière »* ; un libéralisme qui faciliterait *« la profonde mutation dont la France a besoin »*.

A l'Ecole des hautes études commerciales, M. Giscard d'Estaing, après avoir expliqué les contraintes économiques qui pèseront sur le gouvernement en 1986, a exposé les quelques mesures qui, selon lui, devront être prises très vite pour redonner la confiance. Au lendemain de l'alternance, il faudrait, a-t-il dit, *« supprimer le*

De notre envoyée spéciale

régime de fixation administrative des prix en France ; montrer la volonté d'alléger les charges fiscales et parafiscales avec une disposition fiscale générale fortement incitative à l'investissement des entreprises, et un calendrier de suppressions des cotisations versées par les entreprises pour les allocations ; annoncer un calendrier et les modalités de dénationalisation ; adopter un texte consolidant l'indépendance de la Banque de France ; abroger l'ordonnance de 1945 sur le contrôle économique ; libérer complètement l'audiovisuel avec une loi comparable à celle de 1901 sur les associations ».

A ces mesures doivent, selon M. Giscard d'Estaing, s'ajouter *« des décisions concernant nos partenaires européens ; une action politique industrielle commune ; l'emploi immédiat de l'ECU dans un certain nombre d'opérations européennes ; une politique commune de l'immigration »*. Après avoir *« rétabli la confiance »*, il faudra *« s'intéresser à la grande mutation économique que la France doit conduire »*, a ajouté M. Giscard d'Estaing, qui propose que soient alors entreprises une réforme du système éducatif et de la formation professionnelle à partir, a-t-il dit, d'une idée révolutionnaire qui est la décentralisation du système éducatif ; l'adaptation de notre système de protection sociale ; la mise au point de la décentralisation.

Pour pouvoir *« prendre les bonnes décisions économiques »* qui s'imposeront, encore faudrait-il que la *« situation politique soit gérée de telle façon qu'on puisse le faire »*, a prévenu le soir même M. Giscard d'Estaing. A cet égard, l'union de l'opposition apparaît aux yeux de M. Giscard d'Estaing non pas *« comme une préférence, mais comme une nécessité »*. *« Nous ne pourrons faire avancer la réconciliation des Français si nous ne sommes pas capables de faire avancer la nôtre alors que toutes nos idées nous rapprochent, que nos ambitions sont les mêmes »*, a-t-il dit.

Parce qu'il croit, à la lecture des sondages, qu'un début d'optimisme renaît chez les Français, M. Giscard d'Estaing suggère *« pour encourager le retour à la confiance »* de *« professionnaliser le débat politique »* d'une part, et de *« faire preuve d'imagination créatrice »* d'autre part. Il a affirmé : *« Les hommes politiques ne doivent pas chercher à épingler l'adversaire mais à faire avancer la solution des problèmes. »*

Au nom de ce principe, M. Giscard d'Estaing dénonce les entorses à la *« vérité des faits, forme essentielle de la morale politique. » « Chaque fois que cette vérité des faits n'aura pas été observée, j'interviendrai »*, a affirmé M. Giscard d'Estaing, qui, pour appliquer ce principe, a tenu à relever les « erreurs » contenues, selon lui, dans l'intervention récente de M. Mitterrand *(voir page 4)*.

A l'opposition, M. Giscard d'Estaing demande de faire preuve d'imagination créatrice : *« La majorité des mesures de gouvernement restent encore à inventer »*, a-t-il dit, jugeant qu'il est *« dérisoire de s'empoigner sur les frustrations du présent et les alibis de l'héritage, alors que nous attendent de grands espaces du futur à construire »*. Dans le même esprit, M. Giscard d'Estaing estime indispensable de *« lever l'hypothèque de l'affrontement des forces politiques et de la dramatisation des choix »* qui ne sont, selon lui, que les *« signes des sociétés primitives »*.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

La « chance »

Quatre cent cinquante jours. *« Il nous reste quatre cent cinquante jours pour préparer la chance »*, compte M. Giscard d'Estaing. *« C'est court »*, insiste-t-il, semblant estimer que ce compte à rebours doit stimuler une opposition qui tarde à préparer soigneusement *« la chance du libéralisme »*. Lui ne veut pas attendre et prendre le risque, au lendemain d'une victoire de l'opposition, de connaître cette situation *« humiliante »* de l'impréparation...

Pour cette raison, il prévoit un calendrier de mesures qu'il faudrait prendre dès le lendemain de l'alternance. Et comme il croit que l'union de l'opposition est la condition de cette *« chance »*, il associe à ce travail de réflexion le Club 89, émanation du RPR. Il présidera avec M. Jacques Chirac une première réunion de travail *jeudi 20 décembre, à Paris*. Mais, dès lundi, dans le Nord, M. Giscard d'Estaing a exposé ce qui peut apparaître comme l'esquisse d'un premier programme de gouvernement.

Dépassant la querelle de la cohabitation, il semble ne penser qu'au défi qui attend une opposition victorieuse en 1986. M. Giscard d'Estaing prend ainsi le contrepied de ceux qui s'inquiètent de la situation politique qui prévaudrait en cas de victoire de l'opposition, entre 1986 et 1988. Tout en reconnaissant que le futur gouvernement, étant données les *« contraintes économiques et sociales »* qui pèseront sur lui, aura sa marge de manœuvre réduite, il tente de réveiller les énergies de l'opposition, en lui montrant ce que doivent être ses tâches essentielles : *« faire avancer la solution des problèmes »*. Dans cet esprit, il plaide pour un plus grand « professionnalisme », qu'il se reconnaît à lui-même sans difficulté.

Ainsi, tandis que M. Barre, *notamment parce qu'il se* retrouve plus directement au cœur des affrontements entre ses partisans et les autres, semble – *nolens, volens*, – participer davantage à l'agitation du « microcosme », M. Giscard d'Estaing fait mine de s'en détacher. Il s'appuie d'un côté sur les clubs de réflexion, plus disponibles pour le travail de préparation de l'alternance qu'il veut entreprendre, il plaide pour une union de l'opposition et multiplie les contacts avec M. Chirac, et continue dans le même temps de se poser en interlocuteur priviligié du plus grand personnage de l'Etat, dont il entend, dit-il, contrôler la véracité des propos.

C. F.-M.

Mariages et divorces dans la famille chiraquienne

A quelques mois des grands affrontements, les équipes nouvelles se mettent en place autour du président du RPR et du maire de Paris. C'est à une véritable révision de l'effectif de ses divers états-majors que procède M. Chirac en ce moment.

De telles opérations touchant les personnes ne vont évidemment pas sans entraîner contestations et critiques. Elles peuvent parfois aussi comporter des erreurs. Le souci de M. Chirac est de s'entourer d'hommes sinon jeunes du moins nouveaux, c'est-à-dire qui ne soient pas alourdis du bagage des souvenirs, des luttes passées, des pesanteurs d'une histoire déjà longue et complexe. Les responsables qu'il met ainsi en place au siège de son mouvement politique comme à la tête des grands services de la mairie de la capitale devront plus à lui-même qu'à eux-mêmes, beaucoup plus au chiraquisme qu'au gaullisme.

C'est ainsi une génération chiraquienne qui prend en main les responsabilités. Cette inspiration est particulièrement nette à la direction du RPR. Autour de M. Jacques Toubon, nouveau secrétaire général entré en politique à l'ombre de M. Chirac, alors que M. Bernard Pons, son prédécesseur, avait été inspiré par la grâce de Georges Pompidou, les noms des secrétaires nationaux désignés après les assises de Grenoble de novembre dernier sont significatifs. Si l'on excepte MM. Robert Galley, trésorier national et député de l'Aube, et Christian Poncelet, sénateur des Vosges, aucun autre n'a obtenu son premier mandat du vivant des grands ancêtres, Charles de Gaulle ou Georges Pompidou.

Plus surprenante, du moins aux yeux des « politiques », a été la promotion accordée à M. Elie Crespi comme secrétaire national à la communication. Ce choix personnel de M. Chirac a étonné le RPR, où l'on n'avait pas le sentiment que le président de l'agence de publicité Synergie avait joué un rôle déterminant dans la confection de la nouvelle image du député de la Corrèze.

Le même souci de renouveler le personnel dirigeant du mouvement se retrouve au niveau des « secrétaires d'Etat », c'est-à-dire des délégués nationaux rattachés à chaque secrétaire national.

Désormais, si tendances il y a, aucune ne représente une référence à l'histoire du gaullisme. Ainsi par exemple en nommant secrétaires nationaux des personnalités comme MM. Philippe Séguin, Michel Barnier ou François Fillon, M. Chirac n'ignorait pas qu'à l'occasion, les sympathies de ceux-ci étaient allées, sur certains sujets, à M. Raymond Barre. Il n'a pas jugé qu'il y avait là un risque majeur.

Révolutions de palais

La même inspiration de renouvellement se manifeste à l'Hôtel de Ville de Paris. Depuis les élections municipales de 1983, bien des engagements sont, en effet, intervenus dans l'entourage du maire de la capitale et aux plus hauts échelons de l'administration municipale, prenant parfois la tournure de mini-révolutions de palais. Le changement de certains adjoints au maire, rendu nécessaire à la suite de la loi PLM, a parfois permis de nommer maires d'arrondissement des élus dont le tempérament trouve ainsi un terrain pour s'exprimer hors de l'Hôtel de Ville. On connaît dans l'histoire ancienne des cas fréquents de nobliaux rétifs ou de seigneurs frondeurs priés par le souverain de se retirer sur leurs terres ou pourvus de sinécures. Les nouveaux titulaires des charges ainsi laissées vacantes sont tous des féaux au dévouement éprouvé, comme M. Roger Romani qui cumule les fonctions de sénateur de Paris, de questeur du Conseil, de président du groupe Rassemblement pour Paris à l'Hôtel de Ville, et depuis peu de conseiller national du RPR chargé des relations avec les partis alliés. C'est aussi le cas de M. Jean Tibéri, député, maire du cinquième arrondissement dont M. Chirac est aussi l'élu, et premier adjoint au maire de la capitale, c'est-à-dire chargé, en cas de besoin, de l'intérim du premier magistrat.

Au niveau des grandes directions de l'administration municipale des changements significatifs sont aussi intervenus. Dans ces cas-là, les titulaires mis en place par M. Chirac après sa première élection en 1977 étaient des hommes ayant, par fidélité, lié leur sort administratif à son destin politique. Il s'agissait de fortes personnalités dont le dévouement n'excluait pas la franchise dans les conseils qu'ils pouvaient parfois donner à leur mentor. On peut, avec des nuances, classer dans cette catégorie M. Pierre-Yves Ligen, directeur de l'aménagement urbain de la Ville de Paris ; M. Bernard Billaud, ancien directeur du cabinet du maire, qui dirige les relations internationales de la capitale ; M. Alain Juppé, directeur des finances et des affaires économiques, deuxième adjoint ; M. Michel Boutinard-Rouelle, qui va quitter la direction des affaires culturelles, et M. Denis Baudouin qui abandonne, après avoir été élu député européen, la direction générale de l'information et des relations extérieures.

Pour les remplacer, M. Chirac a, semble-t-il, été séduit par le palmarès universitaire et le cursus administratif des candidats. A tous ces postes, il a nommé des hauts fonctionnaires dont les liens personnels avec le président du RPR sont presque inexistants, et dont le dévouement politique n'est pas attesté.

C'est le cas notamment de M. Grellety-Bosviel, ancien élève de l'ENA, sous-préfet, nommé à la direction de l'urbanisme ; de Mme Marie-Claude Cabana, ancienne élève de l'ENA, ancien sous-directeur au Quai d'Orsay, nommée aux relations internationales, de M. Jean Musy, agrégé d'histoire, ancien directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, nommé aux affaires culturelles, et de M. Maurice Ulrich, conseiller d'Etat, ancien président-directeur général d'Antenne 2 (il avait été nommé par M. Giscard d'Estaing), désigné pour remplacer M. Denis Baudouin. Ces deux dernières nominations ont provoqué une certaine surprise à l'Hôtel de Ville. Le départ de M. Boutinard-Rouelle, qui pourtant avait réussi en cinq ans à développer, à l'incitation de M. Chirac, des secteurs artistiques nouveaux et à attirer des talents de renom, illustre la difficulté des relations entre les « directeurs » de l'administration et les adjoints au maire.

Quant à M. Ulrich, on considère qu'il devra démontrer que ses qualités d'ancien diplomate et d'ancien président d'Antenne 2 le prédisposent aussi à animer la « communication » d'un homme aussi polyvalent que le député de la Corrèze dans une période qui s'annonce hautement politique et particulièrement agitée.

ANDRÉ PASSERON.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Consensus relatif pour l'indemnisation des victimes d'accidents de la route

Une nouvelle étape en faveur de l'indemnisation des victimes des accidents de la circulation vient d'être franchie. L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, le lundi 17 décembre, par 362 voix pour (socialistes, communistes, 36 UDF et 1 RPR), et 5 contre – celles de cinq députés du RPR, et non des moindres, MM. Jacques Chirac (Corrèze), Jacques Toubon (Paris), Gabriel Kaspereit (Paris), Claude Labbé (Hauts-de-Seine) et Marc Lauriol (Yvelines) – le projet de loi présenté par M. Robert Badinter, ministre de la justice (*le Monde* des 18 et 19 octobre).

Si la majorité du groupe RPR (83 députés sur 89) n'a pas pris part au vote, M. Jean Foyer (Maine-et-Loire) a fait cavalier seul et a soutenu le texte du garde des sceaux. Il est vrai qu'en 1964, alors qu'il était lui-même ministre de la justice, M. Foyer avait institué une commission chargée d'étudier une réforme du droit des accidents de la route. Cette étude, qui devait aboutir au projet du professeur André Tunc, proposait que le droit soit dans le domaine fondé sur la notion de risque et non sur celle de faute. *« Ayant pris une position sur ce problème quand j'étais au gouvernement, je n'en ai pas changé en passant dans l'opposition »*, a souligné M. Foyer, après avoir indiqué qu'il s'exprimait en son *« nom personnel »*.

Quant au groupe UDF, s'il a majoritairement approuvé le projet de loi, 27 de ses députés (sur 63) n'ont pas pris part au vote, parmi lesquels MM. Charles Millon (Ain), Bernard Stasi (Marne), Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), Pascal Clément (Loire) ou encore Mme Florence d'Harcourt (Hauts-de-Seine). En revanche, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre ont joint leurs voix à celles des socialistes et des communistes.

L'insécurité ne se limite pas à la délinquance, ont souligné les députés socialistes et M. Badinter. *« Il apparaît que, plus que les menaces que font peser sur nous la violence criminelle et la délinquance, c'est la circulation automobile qui constitue aujourd'hui la zone d'insécurité la plus forte pour nos concitoyens »*, a expliqué le garde des sceaux. Avant lui, Mme Françoise Gaspar (PS, Eure-et-Loir), rapporteur de la commission des lois, a souligné le drame humain que représentent les accidents de la circulation : *« Les chiffres sont terribles et rendent dérisoires les débats sur ce qu'on appelle l'insécurité, c'est-à-dire un sentiment diffus et une multitude de faits de petite et moyenne délinquance. L'insécurité routière, elle, a tué en vingt ans 282 208 personnes. Elle en a blessé près de sept millions. »*

Avant le vote final, on aurait pu penser qu'un consensus existait au sein de l'Assemblée autour du principe de l'indemnisation des victimes de dommages corporels au cours d'un accident, l'opposition étant uniquement représentée par MM. Foyer et Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin), président de l'inter-groupes de l'Assemblée nationale sur la sécurité routière, lui aussi favorable aux principes nouveaux définis par M. Badinter.

Ces principes tendent à ce que les victimes (piétons et cyclistes, mais aussi passagers et invalides à 80 %, enfants de moins de seize ans et personnes âgées de plus de soixante-dix ans) ne puissent se voir opposer la force majeure, le fait d'un tiers ou leur propre faute, à condition que celle-ci ne soit pas une faute *« inexcusable »*, pour ne pas être indemnisées. L'objectif du ministre de la justice vise en même temps à aligner notre législation sur celle de nos voisins européens et à réduire un contentieux trop important et souvent trop long qui retarde la réparation des dommages corporels quand il ne l'empêche pas. *« Humanité, modernité, vous retrouverez dans ce texte l'inspiration constante qui, avec la volonté de renforcer nos libertés, conduit depuis trois ans et demi notre action à la chancellerie »*, a expliqué M. Badinter.

R. Sa.

● *Sénat : hospitalisation des personnes incarcérées.* – Sur proposition de M. Robert Badinter, le Sénat a approuvé à l'unanimité un nouvel article prévoyant que des établissements d'hospitalisation publics pourront être *« spécifiquement destinés à l'accueil des personnes incarcérées »*. Le garde des sceaux, ministre de la justice, a précisé que cette disposition vise l'hôpital central des prisons de Fresnes.

dans la famille chiraquienne

À L'ASSEMBLÉE … consensus relatif pour l'indemnisation des victimes d'accidents de la route

Le Monde

société

L'EXTENSION DE L'ÉPIDÉMIE DE SIDA

Nouveaux groupes « à risque »

L'épidémie de SIDA (syndrome d'immuno-déficience acquise) aura bientôt atteint près de huit mille personnes à travers le monde. Aucune méthode thérapeutique efficace n'a encore *été découverte bien que plusieurs* firmes travaillent à la mise au point de méthodes permettant le diagnostic de cette maladie à partir de prélèvements sanguins. L'extension de l'épidémie de cette maladie infectieuse d'origine virale fait craindre que de nouveaux groupes, parmi lesquels les malades sous « rein artificiel », ne puissent être considérés comme étant « à risque ».

Plus de sept mille cas de SIDA ont déjà été diagnostiqués aux Etats-Unis. En Europe, cette maladie avait, au 15 octobre, touché 559 personnes dans quinze pays. La France arrive en *tête avec 221 cas, devant* l'Allemagne de l'Ouest (110 cas), le Royaume-Uni (88 cas), et la Suisse (33 cas). L'incidence de la maladie donne un classement différent, plaçant le Danemark (31 cas), en tête avec 6 cas par million d'habitants. Aux Etats-Unis, c'est le nord-est du pays qui est le plus touché, devant la Californie et la Floride.

En Europe, comme aux Etats-Unis, le profil déjà bien connu des groupes à risque reste le *même. C'est ainsi qu'on trouve* toujours parmi les victimes une forte proportion de sujets homosexuels masculins. En plus de la voie vénérienne, la contamination du SIDA peut se faire par voie intraveineuse ou par voie sanguine. C'est ainsi qu'on trouve parmi les malades un nombre important de toxicomanes, de polytransfusés, et de *sujets atteints d'hémophilie*, maladie due à un défaut héréditaire de la coagulation sanguine et dont le traitement nécessite l'utilisation répétée d'un « facteur de coagulation », produit dérivé du sang.

Depuis trois ans, l'extension continue et rapide de l'épidémie et l'extraordinaire surveillance épidémiologique dont bénéficie, aux Etats-Unis comme en Europe, cette nouvelle maladie, ont déjà fait apparaître de nouveaux groupes à risque. Des nouveau-*nés ont été atteints* à partir de leurs parents contaminés. D'autre part, on a découvert l'existence d'un foyer endémique de SIDA en Afrique noire (Zaïre). On a aussi établi que des prostituées elles-mêmes atteintes par le SIDA pouvaient transmettre ce syndrome.

Les malades hémodialysés

La découverte d'une étroite association entre le SIDA et un type particulier de virus (1) per*met aujourd'hui de disposer* de méthodes diagnostiques. Celles-ci donnant la possibilité, à partir de prélèvements sanguins, *d'identifier la présence* de marqueurs immunologiques (anticorps) témoignant de l'existence d'une contamination. L'utilisation de ces méthodes sur une large échelle a mis en évidence l'existence de « porteurs sains » *sujets sérologiquement positifs*, mais ne montrant aucun des signes cliniques de la maladie.

En France, depuis un an et demi, une large enquête multicentrique a été menée sur une population de malades hémo*philes afin d'établir la fréquence* chez ces derniers des anticorps associés au SIDA. Les résultats de cette enquête devraient être prochainement publiés. Un fait important doit, néanmoins, être déjà souligné. On a, en effet, découvert qu'un malade hémophile *par ailleurs hémodialysé* (sous rein artificiel) possédait dans son sang des anticorps anti-LAV.

Une enquête a alors été menée auprès de malades hémodialysés. Les premiers résultats ayant fait craindre la possibilité *d'un début d'épidémie* chez ces derniers, de nouvelles investigations ont été effectuées. Fait curieux, les résultats sont très différents selon les techniques mises en œuvre. En d'autres termes, la population des malades sous rein artificiel apparaît comme « immunologiquement » particulière, et les résultats obtenus posent de difficiles problèmes d'interprétation. Il convient, néanmoins, de souligner qu'aucun cas de SIDA n'a été diagnostiqué cliniquement *chez ces malades* (aucun cas n'a jamais non plus été mis en évidence aux Etats-Unis).

Il faut aussi savoir que les malades sous rein artificiel peuvent aussi être des malades polytransfusés. Il n'en reste pas moins que cette situation pose un difficile problème aux autorités sanitaires. Des précautions particulières doivent-elles être prises dans les centres d'hémodialyse ? Si oui, lesquelles ?

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce virus est baptisé selon les cas LAV ou HTLV-III, les équipes françaises et américaines qui l'ont identifié n'étant pas parvenues, pour des raisons plus politiques que scientifiques, à trouver un terrain d'entente.

CORRUPTION DANS LE VAR

Une quinzaine d'inculpations pour un seul témoin à charge

Jusqu'où ira l'instruction sur l'affaire de corruption de Toulon (*le Monde* du 11 décembre) ? Médusés, les Varois comptent les inculpations – une quinzaine en moins d'un an – et découvrent l'existence d'un réseau d'intérêts occultes dont les ramifications paraissent de plus en plus étendues, compte tenu de la personnalité des deux derniers inculpés, MM. Charles-Henri Suder, inspecteur général des travaux maritimes, et Pierre Tronchet, adjoint au directeur central des travaux immobiliers et maritimes.

Toulon. – Les faits reprochés à MM. Suder et Tronchet, qui ont été écroués à Toulon, se rapportent aux vingt dernières années d'activité de la direction des travaux maritimes de Toulon, qui est l'un des principaux « donneurs d'ouvrage » dans le département du Var. En matière de corruption, les délais de prescription ne sont pas de trois ans comme pour la plupart des délits financiers.

Selon une jurisprudence constante, ils ne courent qu'à partir de la date des derniers faits constatés. M. Suder avait occupé le poste de directeur de 1964 à 1978. Bien qu'il n'ait eu ensuite aucune autorité dans la passation des marchés de la marine à Toulon, il lui serait fait grief de certaines faveurs accordées à la société Socoto-Juvet *dans les années 1981 et 1982*, en relation avec ses anciennes fonctions. Avant de lui succéder en 1978 et jusqu'en 1982, M. Tronchet avait été son adjoint à partir de 1968.

De notre correspondant régional

Le chiffre d'affaires annuel de ce service de l'Etat, soit environ 200 millions de francs, est une manne pour l'industrie locale du bâtiment et des travaux publics. La société Socoto-Juvet (150 salariés) en a largement bénéficié jusqu'en 1981.

Etait-ce en échange d'avantages accordés aux deux hauts fonctionnaires inculpés ? L'accusation concernant M. Suder se fonde sur des travaux que l'entreprise aurait effectués gracieusement dans la propriété que l'ancien directeur des travaux maritimes possède à Cabasson, à l'est de Toulon. M. Suder s'était rendu acquéreur d'un terrain sur cette commune en 1965, puis il s'était fait construire une villa deux ans plus tard par un entrepreneur du Lavandou. Des réparations et des travaux d'entretien étant nécessaires, ils avaient été réalisés ultérieurement par des employés de la Socoto-Juvet. Le montant de ces travaux aurait été relativement faible. M. Suder conteste toutefois formellement leur caractère de faveur.

Avantages présumés et contrepartie

M. Tronchet est également soupçonné d'avoir bénéficié des largesses de M. Juvet en 1979 lors de la construction d'une villa au nom de sa belle-famille, *au Muy*, dans le centre du département. La société avait réalisé les travaux du gros œuvre pour une somme de 250 000 francs après avoir été mise en concurrence avec deux autres entreprises locales. Le magistrat instructeur, M. Michel Cabaret, considère que le prix payé ne correspond pas aux prestations fournies.

Ces avantages présumés auraient eu leur contrepartie dans l'octroi du marché à la société varoise grâce à des irrégularités commises dans la procédure d'appel d'offres. Selon les déclarations faites par un *témoin* – allié de l'un des entrepreneurs inculpés, – cette procédure aurait été faussée par la substitution de documents après la remise officielle *des plis contenant les* soumissions. La société, ayant ainsi connaissance des offres de la concurrence, aurait pu en présenter de meilleures pour être désignée à coup sûr. Les deux anciens responsables de la direction des travaux maritimes objectent qu'une telle manipulation était impossible, sauf à supposer de nombreuses complicités.

M. Tronchet a, d'autre part, été interrogé sur des indemnités qu'il aurait fait obtenir à Sacoto-Juvet à l'occasion d'un marché de travaux relatifs au sémaphore de l'île Pomègues, dans l'archipel de Frioul, en rade de Marseille.

Les deux anciens responsables de la direction des travaux maritimes de Toulon se sont-ils réellement laissé soudoyer ? Les présomptions dont ils font l'objet semblent surtout ressortir, en l'occurrence, du « climat » dans lequel baigne toute l'affaire.

Mais, selon leurs avocats, aucune preuve ne viendrait les étayer en dehors des déclarations – dictées, à leur avis, par un ressentiment personnel à l'égard de M. Juvet – d'un seul témoin à charge...

GUY PORTE.

LES TRENTE-DEUX LAURÉATS DE LA FONDATION DE LA VOCATION

M. Marcel Bleustein-Blanchet, président et fondateur de la Fondation de la vocation, a remis récemment, au Théâtre de l'Empire à Paris, trente-deux bourses d'un montant de 20 000 francs chacune aux *lauréats de la vingt-cinquième pro*motion de la Fondation. Celle-ci porte le nom d'Yves Coppens, anthropologue et professeur au Collège de France, qui fut lui-même lauréat de la Fondation de la vocation en 1963.

La Fondation (1) aide depuis 1960 des jeunes Français de dix-huit à trente ans ayant fait preuve d'une vocation par des débuts de réalisation.

Sont lauréats : Djamel Atallah, l'un des organisateurs de la marche contre le racisme en 1983 ; Marion Bastien, cinétographe (2) ; Claudine Biver, chercheur en chimie macromoléculaire ; Blandine Bourgain, informaticienne ; Jean-Louis Clave, poète ; Christophe Delaunay, informaticien ; François Desbordes, illustrateur animalier ; Anne Dreyfus, chorégraphe ; Laurence Dumont, rééducatrice en mathématiques ; Thierry Fournier, typographe ; Eric Gonthier, ethno-*minéralogiste ; Aline Laalan*, chercheur en immunologie ; Isabelle Layat, orthoptiste ; Anne-Louise Le Fur, infirmière pour les pays du tiers-monde ; Philippe Marinval, bio-archéologue ; Khanh Nguyen, médecin ; Patrick Pageat, chercheur en éthologie ; Marylène Patou, préhistorienne ; Margaret Perrier, magistrat ; Christophe Perrin de Brichambaut, pilote d'essais ; Marie-Laurence Phlipponneau, médecin ; Frédérick Plantak, ténor ; Dominique Pomente, chercheur en génétique des populations animales ; Christine Ravit, « designer » sonore ; Charles Riché, luthier ; Pierre Schneider, juriste de développement ; Myriam Tangi, graveur ; Pierre Turpin, sociologue ; Christophe Vallée, philosophe ; Didier Van Cauwelaert, écrivain ; Hervé Wahlen, dinandier ; Bertrand Walter, violoniste.

(1) Fondation de la vocation, 60, avenue Victor-Hugo, 75116, Paris. Tél. : 501-29-28.

(2) La cinétographie est une technique de notation permettant l'archivage et la reconstruction de chorégraphies d'après partition.

● *La Société des agrégés et les jumelages école-entreprises.* – M. Guy Bayet, président de la Société des agrégés, s'étonne de « *la course au jumelage entamée par certains grands lycées parisiens* ». Il critique les rapprochements, « *dont le but principal est d'obtenir des entreprises des moyens refusés par l'éducation nationale* ». Cette démarche de « *marchand du Temple* » aboutit, selon le responsable de la société des agrégés, à « *favoriser de façon scandaleuse certains établissements* ». « *S'agit-il là d'exemples d'élitisme républicain ou de défense de la qualité de l'enseignement, dont se réclame le ministre de l'éducation nationale ?* », demande M. Bayet.

Les petits patrouilleurs de Schiltigheim

De notre correspondant

Strasbourg. – « *Quand les voitures arrivent juste à la crèmerie, il faut les arrêter. Si elles roulent trop vite, on laisse passer...* » Le petit contractuel, vêtu d'un gilet fluorescent orange, a douze ans. Avec une trentaine d'autres élèves de l'école Exen de Schiltigheim (Bas-Rhin), il assure la protection des enfants à l'une des sorties de son établissement. L'idée de ces « patrouilleurs scolaires », à l'exemple des Etats-Unis ou de l'Allemagne fédérale, avait été lancée au conseil municipal des enfants. Chaque année, il réunit autour du maire, M. Alfred Muller (PS), les délégués des enfants de la commune. Il n'y a pas assez d'agents pour assurer la sécurité des sorties d'école, avaient remarqué les enfants eux-mêmes ; pourquoi ne pas s'y mettre aussi ? L'initiative a fait son chemin.

Des moniteurs de la Prévention routière leur ont appris à lever une « palette » blanc et rouge, version moderne du bâton blanc du gardien de la paix. Et, chaque mercredi après-midi depuis plusieurs mois, le petit groupe s'est entraîné.

Ce renfort a permis de déplacer une contractuelle vers un *autre groupe scolaire dont la sor*tie présente plus de risques. Enseignants et parents ont adhéré facilement à la proposition, d'autant plus que l'établissement était déjà sensibilisé à la prévention routière, mais selon des formes plus classiques.

Y aura-t-il des problèmes d'autorité ? La municipalité a encouragé les automobilistes à *rouler raisonnablement* et à respecter les ordres des « patrouilleurs ». Leurs vêtements réfléchissants et leurs palettes *devraient renforcer leur statut*. Sinon, « *il faudra qu'on nous donne des carnets de contravention* », ont-ils expliqué au maire de Schiltigheim.

J. F.

Bac = « Maturità »

La France et l'Italie viennent de signer un accord instituant une pleine équivalence entre le baccalauréat et la *maturità* (examen sanctionnant la fin des études secondaires). En vertu de la convention culturelle de 1949, cette équivalence n'était reconnue auparavant qu'aux *élèves ayant fait toute leur scolarité* soit au lycée Chateaubriand à Rome, soit au lycée Léonard-de-Vinci à Paris. Désormais, même des élèves qui viennent d'autres établissements et passent leurs examens dans l'un de ces deux lycées pourront obtenir un diplôme leur ouvrant les portes des universités ou leur permettant de se présenter aux concours dans les deux pays. – *(Corresp.)*

ENVIRONNEMENT

AU PREMIER SOMMET ECOLOGISTE DES GRANDS PAYS INDUSTRIALISÉS

La chaise vide de Mme Bouchardeau

Pluies acides, pollution par les pesticides, contrôle des produits chimiques, transport des déchets dangereux, menaces contre les milieux vivants, tels sont les sujets à l'ordre du jour de la conférence des ministres de l'environnement des *grands pays industrialisés*. Les représentants de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Japon, de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Italie et du Canada sont réunis à Londres depuis lundi 17 décembre, pour examiner ces problèmes, dont certains sont d'une brûlante actualité.

L'Alliance verte qui groupe les organisations écologistes de dix-neuf pays a remis un mémorandum aux ministres de l'environnement *désignant toutes les régions du globe* où une action urgente est indispensable.

Un seul ministre n'assiste pas à ce premier sommet écologiste des grands pays industrialisés : Mme Huguette Bouchardeau, ministre français de l'environnement. La France boycotte la réunion pour plusieurs raisons. Les sommets des « sept » ne réunissent que des chefs d'Etat ou de gouvernement, dit-on à Paris, *jamais de simples ministres*. La France ne veut pas créer de précédent en ce domaine. D'autre part, l'ordre du jour de ce « mini-*sommet* » *informel est jugé comme* « trop vague ». Un exemple : celui des pluies acides. On va en parler longuement, mais deux pays sur sept – *la Grande-Bretagne* et les Etats-Unis – ont refusé de suivre les cinq autres, qui se sont engagés à réduire de 30 % leurs émissions de gaz sulfureux d'ici à 1993. Or la Grande-Bretagne, précisément, est un grand producteur de gaz soufrés, eux-mêmes générateurs de pluies acides. « *Au lieu d'en parler, les gouvernements feraient mieux de prendre des mesures* », font remarquer les associations. Au ministère français de l'environnement, on annonce justement que le conseil des ministres de mercredi 19 décembre devrait adopter des mesures qualifiées d'« importantes » concernant les pluies acides.

LA LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

Les crédits du Conseil national de prévention seront doublés en 1985

Les crédits du Conseil national de prévention de la délinquance *(CNPD)* seront *doublés* en *1985*, passant de 25 à 50 millions de francs. C'est ce que devait annoncer M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du CNPD, député (PS) de Seine-Saint-Denis et maire d'Epinay-sur-Seine, ce mardi 18 décembre, aux *élus de toutes les* familles politiques qui composent le CNPD, créé en juillet 1983. Faisant part de cette décision à M. Bonnemaison, lors d'une entrevue, le 14 décembre, M. Laurent Fabius, premier ministre et président à ce titre du CNPD, avait *insisté sur la* priorité accordée par le gouvernement à la lutte contre l'insécurité.

Lors de son assemblée plénière de ce mardi, le CNPD devait proposer la mise en œuvre de *« contrats action prévention »* (CAP), conclus entre les municipalités, les départements et le Conseil national, afin de promouvoir une *« déconcentration »* des moyens financiers accordés à la prévention. *Le CNPD*, qui a d'ores et déjà favorisé la création de quelque trois cents conseils communaux de *prévention* de la délinquance, a reçu, lundi 17 décembre, l'hommage de M. Pierre Joxe.

Le ministre de l'intérieur s'est rendu à Epinay-sur-Seine, ville pilote en matière de sécurité dont le commissariat fut l'un des premiers de France à s'informatiser. Il a invité à cette occasion les policiers à *« s'adapter »* à de *« nouvelles méthodes de travail* (...) *qui peuvent avoir des résultats rapides »*.

A PROPOS D'UN SONDAGE SUR L'INSÉCURITÉ

La Sofres prend la défense du « Figaro »

Dans les colonnes du *Figaro* du 18 décembre, MM. Pierre Weill, président de la Sofres, et Jérôme Jaffré, son directeur des études politiques, assurent que ce quotidien ne s'est aucunement rendu coupable de « désinformation » en omettant de publier deux des réponses à un sondage sur l'insécurité, dont les résultats avaient été commentés dans l'édition du 28 novembre.

Les lecteurs du *Figaro* avaient certes appris que 63 % des personnes interrogées se sentaient « moins » en sécurité qu'il y a quelques années et que 61 % d'entre elles pensaient que le rétablissement de la peine de mort serait une mesure « efficace » pour faire diminuer l'insécurité. En revanche, il leur avait été caché que 48 % des « sondés » estimaient qu'*« il n'y aurait pas de différence »* entre la gauche, le RPR et l'UDF pour lutter contre l'insécurité. De même ils n'avaient pu apprendre que, pour 67 % des Français, l'insécurité est *« un malaise de notre civilisation »* dont la *« solution passe par une réforme de la société »*.

« Désinformation », avait affirmé, le 5 décembre, à l'Assemblée nationale, M. Robert Badinter, garde des sceaux (*le Monde* du 7 décembre). Rien de tel, rétorquent MM. Weill et Jaffré selon qui *« en aucune façon ni juridique ni déontologique, un journal n'est dans l'obligation de publier la totalité des résultats d'un sondage »*. *« L'accusation de désinformation*, ajoutent-ils, *a été lancée bien à la légère* (...). *Le sondage mis en cause montrait avant toute chose que le sentiment d'insécurité est aujourd'hui largement partagé. Voilà qui mériterait réflexion sur les aspirations des Français et leurs angoisses, plutôt qu'un débat sur le sexe des anges »*.

EN BREF

Des jésuites apportent leur soutien au Père Cardenal

Dans une lettre adressée au Père Fernando Cardenal, récemment exclu de la Compagnie de Jésus (*le Monde* du 12 décembre), et rendue publique le 13 décembre, un groupe de jésuites français écrivent : *« Tu as été exclu de notre ordre. En raison de tes fonctions, l'exclusion a été publique ; nous tenons à te dire publiquement notre sympathie et notre estime. Tu restes pour nous un frère. La loi d'amour et de charité que l'Esprit a coutume d'inscrire dans les cœurs et dont parlent les constitutions des jésuites est au-delà de la loi des hommes. »* La lettre est signée : Joseph Boudaud, Noël Barré, Jean-Jacques Guillemot, Edgar Haulotte, André Legouy, Edmond Vandermeersch, Pierre-Jean Labarrière.

Selon le cardinal Lustiger Mgr Lefebvre « abuse les fidèles »

Invité de l'émission « Face au public » de France Inter, le 17 décembre, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a répondu à plusieurs questions touchant l'actualité religieuse et politique. Interrogé sur le rétablissement de la messe en latin selon l'ancien rite, il l'a qualifié d'*« un geste de paix »*, mais il a tenu un langage très ferme sur les intégristes et leur chef de file, Mgr Marcel Lefebvre : *« Je suis très navré par cette affaire*, a dit le cardinal, *de voir un évêque catholique finalement s'obstiner dans une contestation de la communion au pape. J'en suis désolé pour lui et pour les fidèles qui le suivent* (...) *Il est au pied du mur et il s'agit de savoir si ce qui l'anime c'est vraiment la capacité d'écouter, ce pourquoi il a éé ordonné. C'est un évêque catholique et les critiques qu'il fait à l'Eglise, il peut se les appliquer à lui-même. Donc maintenant, il ne faut quand même pas abuser les fidèles ni les gens. C'est une question de vérité, de loyauté, d'honnêteté. Qu'il reconnaisse que l'Eglise catholique c'est l'Eglise catholique. Et que ce n'est pas lui. »*

Mgr Ngo Dinh Thuc ancien archevêque de Hué est mort

Mgr Pierre Martin Ngo Dinh Thuc, ancien archevêque de Hué (Vietnam), est mort à New-York, le 13 décembre, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Frère de l'ancien président Diem, Mgr Ngo Dinh Thuc avait été excommunié deux fois pour avoir consacré des évêques sans l'accord du Saint-Siège.

Il avait été excommunié une première fois après avoir, en 1976, ordonné illégalement des évêques et des prêtres traditionalistes, dont Clemente Dominguez Gomez, un Espagnol qui s'est proclamé « pape » en 1976, prenant le nom de Grégoire XVII et créant un « vatican » près de Barcelone. S'étant repenti, l'archevêque avait été une première fois absous par Paul VI. Suite à de nouvelles ordinations illicites en 1981, il avait été à nouveau excommunié.

Avant de mourir aux Etats-Unis, Mgr Ngo Dinh Thuc a fait parvenir, en juillet dernier, une lettre de repentir à Jean-Paul II. Il y demandait pardon et invitait notamment tous les prêtres qu'il avait ordonnés à *« quitter leur état actuel et à se réconcilier avec l'Eglise et le Saint-Père, le pape Jean-Paul II »*.

Un vrai hôpital pour les détenus

L'hôpital des prisons de Fresnes sera bientôt un vrai hôpital. Il en a le titre, mais la qualité des soins laisse encore à désirer. M. Robert Badinter, garde des sceaux, qui a entrepris d'améliorer la médecine pénitentiaire, veut le hisser au niveau des autres établissements de soins. Un pas important sera franchi lorsque le Parlement, qui en discute actuellement, aura ajouté à la loi de 1970 sur la réforme hospitalière, deux articles alignant les hôpitaux pénitentiaires et le statut de leur personnel sur les autres établissements du secteur public.

Commentant cette réforme, lundi 17 décembre, au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Jean Favard, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, a insisté sur le fait que la qualité des soins prodigués aux détenus en sera *améliorée. Il a souligné que l'administration pénitentiaire ferait*, du même coup, des économies puisque davantage de détenus pourront être soignés sur place, au lieu d'être dirigés, sous escorte, vers d'autres hôpitaux. Le ministère espère que le second hôpital pour détenus, celui des Baumettes à Marseille, pourra lui aussi acquérir le statut d'établissement public, mais il faudrait le moderniser et cela n'est pas envisageable pour l'instant, a déclaré M. Favard.

● *Toumi Djaïdja demande sa grâce à M. Mitterrand.* — Toumi Djaïdja, vingt et un ans, l'organisateur de la « marche des Beurs » en 1983, actuellement enprisonné à Lyon, après avoir été condamné en appel, le 30 novembre dernier, à une peine de deux ans de prison, dont neuf mois avec sursis, pour *« vol avec violence »*, vient d'adresser une lettre au président de la République pour solliciter sa grâce. *« J'ai confiance en la justice de mon pays, et vous êtes l'ultime recours pour qu'elle puisse être efficacement rendue »*, écrit notamment Toumi Djaïdja.

Avant lui, un prêtre et un pasteur avaient adressé à M. Mitterrand une demande en grâce en faveur du jeune homme (*le Monde* du 7 décembre).

PARENT D'ÉLÈVE CONDAMNÉ

Le tribunal correctionnel de Nancy a condamné lundi 17 décembre à huit jours de prison *avec sursis* et 1 000 francs d'amende un parent d'élève poursuivi pour *« outrage à un citoyen chargé d'un ministère de service public »*. Le 13 juin 1984, ce père de famille avait craché au visage de l'enseignante d'une école de Malzéville (Meurthe-et-Moselle) lui annonçant que son fils allait redoubler. Il avait ensuite insulté et menacé de mort l'institutrice.

Au cours de l'audience du 5 décembre, le procureur qualifia ce comportement d'*« attitude inadmissible, troublant gravement le bon fonctionnement de l'éducation nationale »*. Demandant la relaxe de son client, Mᵉ Michel, du barreau de Nancy, avait argué du fait que l'esprit de la loi n'était pas de protéger l'ensemble des fonctionnaires *« chargés d'un ministère de service public »*, mais uniquement ceux qui *« détiennent une parcelle de l'autorité de l'Etat »* comme les préfets, les maires ou les gardiens de la paix. Le tribunal en a jugé autrement *(Corresp.)*.

FEU VERT POUR LE TGV DANS LE VOUVRAY

(De notre correspondant.)

Tours. — Le projet de faire passer le TGV en tunnel sous le coteau de Vouvray (Indre-et-Loire) a reçu l'aval de la commission d'enquête supplémentaire qui avait été chargée de se prononcer par le ministère des transports, le 22 juin dernier, avant la déclaration d'utilité publique. Cette variante au tracé *initial offre l'avantage pour la* commission de diminuer la longueur du tunnel, ce qui entraîne une économie et évite de détruire totalement une exploitation viticole.

S'agissant des bruits pour les riverains, la commission propose que la SNCF soit dans l'obligation d'offrir un choix aux propriétaires intéressés, soit par un achat, soit par une indemnité compensatrice, dans le cas où les mesures de protection à la *source seraient insuffisantes.*

Quant aux vibrations à l'intérieur des caves taillées dans le roc, qui risquent d'empêcher une bonne conservation du vin ou le traitement du vouvray en vin champagnisé, la commission *demande à* la SNCF d'indemniser ce type de nuisances en prenant une série de mesures : consolidation du roc avant les travaux, aménagements spéciaux dans le tunnel, financement de dispositifs antivibratoires dans les caves.

Mort de Frank H. Spedding atomiste collaborateur d'Enrico Fermi

Frank H. Spedding, physicien américain d'origine canadienne, est mort, le 15 décembre, à Ames (Iowa), à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il est connu pour avoir participé au fameux projet « Manhattan », qui devait plus tard conduire à la réalisation des premières bombes atomiques américaines.

[Né le 22 octobre 1902 à Hamilton *(Canada)*. *M. Spedding a fait ses* études à l'université du Michigan, puis à celle de Berkeley en Californie. En 1942, il a été nommé directeur du « *projet atomique* » à l'université d'*Etat* de Iowa, et, dans ce cadre, il a participé à la mise au point des technologies nécessaires à la production à grande échelle de l'uranium 235. *Il a travaillé* également avec Enrico Fermi, qui a produit, en 1943, la première réaction atomique en chaîne.]

Les fûts d'Union Carbide renvoyés aux Etats-Unis

Marseille. — Un conteneur renfermant soixante-huit *fûts d'isocyanate* de méthyle, destinés à l'usine La Littorale de Béziers (Hérault), filiale d'Union Carbide arrivé, mercredi 12 décembre, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) à bord du porte-conteneurs *American Alabama*, a été embarqué à destination des Etats-Unis, mardi 18 décembre, sur le cargo danois *Taru*. Interdiction avait été faite au porte-conteneurs américain de décharger cette cargaison à la suite de l'émotion soulevée par la catastrophe de Bhopal, en Inde.

Cette mesure avait entraîné une opération pour le moins inattendue : l'*American Alabama* devant repartir pour l'Extrême-Orient, le conteneur avait été débarqué, non pas sur la terre ferme, mais sur une barge *ancrée... à quelques mètres du quai* à Fos-sur-Mer. Il y est resté près d'une semaine. — *(Corresp.)*

Pas de diminution en 1985 du nombre des essais nucléaires français

Les activités nucléaires françaises dans le Pacifique *« seront maintenues l'année prochaine au même niveau qu'en 1984 »*, a annoncé, samedi 15 décembre, le commandement du Centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique (CEP), dans un communiqué publié à Tahiti. Ce texte, qui présente un bilan des activités du Centre en 1984, indique que les tirs à Mururoa au cours de l'année avaient pour objet *« le développement de la nouvelle tête nucléaire TN 71, qui permettra à partir de 1987 d'accroître la portée du missile M 4 des sous-marins à plus de 5 000 km ; la définition de la charge nucléaire du missile air-sol moyenne portée des Mirage et des Super-Etendard, ainsi que les études des charges du système d'armes HADES »*. Le missile HADES remplacera le missile tactique Pluton en 1992.

Le commandement du CEP n'a pas précisé le nombre de tirs effectués.

« Les progrès accomplis par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) dans les techniques de mesures ont permis une légère diminution des essais par rapport aux années précédentes, sans que les programmes soient affectés », selon le communiqué du CEP.

[On a compté huit tirs nucléaires en 1984, au lieu d'une douzaine habituellement. Ce qui a fait dire à certains parlementaires, rapporteurs des budgets militaires en commissions de la défense à l'Assemblée nationale et des affaires étrangères au Sénat, que la France avait réduit d'un tiers le nombre de ses expériences à Mururoa. A plusieurs reprises, des responsables du CEA avaient regretté, en privé, cette diminution qui ralentirait, selon eux, les recherches.]

CORRESPONDANCE

CONTROLE DE L'OR ET ÉGALITÉ DES CITOYENS

Le directeur général des douanes et droits indirects, M. Bernard Gaudillère, nous a adressé la lettre suivante :

Vous avez, dans votre numéro du 20 novembre, rendu compte de l'arrêt de la cour d'appel de Chambéry qui a condamné MM. Louis et Ulysse Saddier pour détention irrégulière de 220 kilos d'or.

Vous avez précisé que cette condamnation reposait sur une loi faisant obligation aux seuls propriétaires d'or situés dans un rayon de 60 kilomètres d'une frontière de justifier au service des douanes de l'origine de cette marchandise.

Au cas particulier, cette information est exacte, car les faits avaient été constatés en 1981.

Il serait toutefois regrettable que vos lecteurs puissent en tirer la conclusion que les citoyens sont traités différemment sur ce point selon qu'ils habitent ou non dans la zone frontalière.

Si tel était le cas au moment de la découverte de l'affaire Saddier, il n'en est plus de même depuis la publication de l'arrêté du 11 décembre 1981 (*JO* des 11 et 12 janvier 1982), pris pour l'application de l'article 215 du code des douanes.

Ce texte a établi une égalité de traitement entre *tous les citoyens*. Ceux-ci doivent justifier, quel que soit l'endroit où ils résident sur le territoire, que l'or en lingot et en barre qu'ils détiennent a été acquis ou importé régulièrement. »

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

La réorganisation de l'armée de terre

POUR la sixième fois en moins de quarante ans, l'armée de terre française subit un profond remaniement de ses structures, qui s'achèvera en 1985 avec la mise en place définitive de la Force d'intervention rapide (FAR), la nouveauté de cette réforme.

Comme en 1946, à la suite du deuxième conflit mondial ; en 1956, au lendemain de la guerre d'Indochine ; en 1962, après les opérations d'Algérie ; en 1966, avec la dissuasion nucléaire, et, après 1978, avec la « réforme Lagarde », du nom de son ancien chef d'état-major, l'armée de terre subit actuellement une mise à jour assez radicale, conforme aux orientations de la programmation militaire 1984-1988 adoptée par le Parlement.

***Dans la pratique, cela se traduit par une réorganisation,* en 1984, de cent cinquante unités, et de soixante-dix-sept autres en 1985, pour un coût de 112 millions de francs environ. Avec ce qu'une telle réforme entraîne, sur le plan humain, de déplacements d'une garnison à l'autre, de suppressions de postes (d'ici à 1988, les effectifs de l'armée de terre auront diminué de 7 %) et de dissolutions de régiments plus ou moins compensées par la création d'autres dans un cadre différent.**

« L'armée de terre est agitée de mouvements browniens,* estiment certains officiers et sous-officiers, *avec tout ce que cela implique d'amertume, de déchirements, de changements d'habitudes, mais aussi d'ambitions pour un nouvel horizon. »

A terme, ainsi qu'elle est décrite ci-dessous, la réorganisation en cours prévoit : une grande unité nucléaire tactique (ou « pré-stratégique », comme préfère l'appeler le ministre de la défense, M. Charles Hernu), *un corps de bataille blindé et mécanisé* de dix divisions, une Force d'action rapide pour l'Europe ou l'outre-mer, des unités territoriales chargées de la garde des points « sensibles » en accord avec la gendarmerie.

***Si les moyens de l'armée de terre ne sont pas sensiblement* augmentés en raison de l'austérité qui frappe le budget de la défense comme l'ensemble des dépenses publiques, en revanche ils sont différemment répartis et organisés.**

***M. Hernu s'est défendu, à plusieurs reprises,* d'avoir affaibli le précédent dispositif classique en substituant à l'ancien corps de bataille, relativement statique de part et d'autre du Rhin, un ensemble, composé de la Ire armée et de la FAR, qu'il juge plus mobile, plus puissant et plus polyvalent.**

« Aujourd'hui comme hier, après comme avant la réorganisation,* explique le ministre de la défense, *l'armée de terre conserve la possibilité de faire face, tous moyens réunis et ni plus ni moins que par le passé, aux scénarios de crise. Ce qui a changé, c'est que, désormais, grâce à la création de la FAR, les forces terrestres, soutenues par l'armée de l'air et par la marine, donnent au gouvernement la possibilité, qu'il n'avait pas jusqu'ici, d'avoir un instrument militaire capable de peser sur une crise avant qu'elle ne dégénère et de pouvoir modifier rapidement le dispositif de l'armée de terre face à une attaque surprise ou à une menace imprévue. »

Le chef d'état-major actuel de l'armée de terre, le général René Imbot, ne dit pas autre chose lorsque, devant cette capacité de la FAR à être projetée hors de la zone de la Ire armée pour *une action d'envergure,* il constate : *« La réorganisation prépare, pour la fin du siècle, au prix d'un léger tassement des effectifs, une armée de terre plus ramassée, plus mobile et dotée d'un équipement moderne et compétitif. »*

***En revanche,* le PCF *émet des doutes sur les conséquences* d'une telle réforme, en particulier sur la tendance à une professionnalisation accrue des effectifs de l'armée de terre (62 % sont, aujourd'hui, des appelés du contingent) et sur l'intégration éventuelle de cette FAR dans le dispositif de l'OTAN.**

Pour l'opposition, au RPR comme à l'UDF, où l'on ne *s'oppose pas fondamentalement à la création de la FAR,* le projet d'une nouvelle armée de terre comporte plus d'inconvénients que d'avantages et il pose plus de problèmes qu'il n'en résout. La réorganisation de la Ire armée se traduira par une diminution drastique de ses moyens, et le remplacement du missile nucléaire Pluton par un Hadès, dissocié du restant des forces classiques, aura pour effet d'amoindrir la participation de l'armée de terre à la dialectique de la dissuasion nationale.

I. — Des Pluton aux ordres du chef de l'Etat

L'armée de terre a commencé de *mettre en service ses premières* armes nucléaires tactiques en 1974. Quatre ans après, cinq régiments d'artillerie étaient équipés du missile Pluton.

Chaque régiment Pluton — les cinq unités sont implantées aux Fougerais (Territoire-de-Belfort), à Oberhoffen-sur-Moder (Bas-Rhin), à Suippes (Marne), à Mailly-le-Camp (Aube) et à Laon-Couvron (Aisne) — rassemble un millier d'hommes autour de trois cents véhicules environ, dont les rampes de lancement des missiles. Outre les moyens traditionnels de commandement, de calcul informatique, de transmissions et de services, chaque régiment Pluton dispose de trois batteries de tir rechargeables, de chacune deux rampes de Pluton, qui représentent le feu nucléaire. Le tout est placé aux ordres du chef de l'Etat.

Le missile est installé sur un châssis de char AMX-30. Il peut atteindre un objectif distant de 20 à 120 kilomètres, avec une précision de 150 à 300 mètres selon la distance. La charge exploserait à 300 ou 400 mètres d'altitude au-dessus de sa cible, et elle aurait une puissance variable, entre 10 et 25 kilotonnes (la charge à Hiroshima a dégagé une puissance de 18 à 20 kilotonnes), selon qu'elle éclaterait à proximité de troupes au contact ou qu'elle viserait des cibles « durcies ».

Chaque régiment peut disperser ses six rampes de Pluton sur un front de 50 à 60 kilomètres, tout en continuant à recevoir ses ordres d'un PC distant de 80 kilomètres. L'armement du missile peut être interrompu en vol si l'écart prévisible par rapport à la cible est supérieur à six fois l'écart calculé au départ. Les deux tiers des armes entreposées ont une puissance de *10 kilotonnes,* le tiers restant de 25 kilotonnes.

L'actuel ministre de la défense, M. Charles Hernu, a défini les armes nucléaires tactiques comme un ultime avertissement adressé à l'envahisseur. *« L'emploi de ces armes,* a-t-il expliqué, *doit d'abord provoquer un choc chez l'adversaire, le contraindre à la réflexion à la suite de la désorganisation de son dispositif, tout cela afin qu'il ne se méprenne ni sur la gravité de la situation qu'il aurait créée ni sur notre détermination à recourir aux représailles stratégiques. »*

En 1992, les régiments Pluton seront remplacés par des régiments Hadès, du nom du nouveau missile en cours de conception, qui portera une arme nucléaire de 80 à 150 kilotonnes à des distances de l'ordre de 400 kilomètres. Le missile Hadès sera installé en double exemplaire sur des rampes de lancement et tous les régiments qui en seront dotés seront réunis sous le commandement unique du chef d'état-major des armées.

II. — Trois corps d'armée de part et d'autre du Rhin

La Ire armée, dont le PC est à Strasbourg, comprendra, au terme de sa réorganisation, un total de dix divisions réparties en trois corps d'armée de part et d'autre du Rhin. On comptera donc six divisions blindées (soit, chacune, 9 000 hommes avec cent soixante-quatorze ou cent quatre-vingt-dix chars AMX-30 selon les cas), deux divisions d'infanterie (soit, chacune, 7 000 hommes) et deux divisions légères blindées (avec, chacune, 7 400 hommes et soixante-douze chars AMX-10 RC) qui ont la particularité d'être formées à partir des personnels (encadrement et élèves) et des matériels des écoles militaires.

Tels qu'ils apparaissent dans la carte de la France ci-jointe, les corps d'armée ont des effectifs qui peuvent varier de l'un à l'autre : 40 000 hommes environ pour le 1er corps d'armée (PC à Metz), 42 000 hommes environ pour le 2e corps (PC à Baden-Baden, en Allemagne fédérale) et 37 000 hommes environ pour le 3e corps d'armée (PC à Lille). Au 2e corps d'armée stationné outre-Rhin, il faut ajouter diverses unités françaises, notamment les troupes de la garnison de Berlin, pour atteindre les 50 000 hommes basés en Allemagne fédérale.

A l'état-major de l'armée de terre, on explique que ces forces classiques sont un complément indispensable à la dissuasion nucléaire, dès lors qu'elles permettent d'échapper au dilemme totalement irréaliste du « tout ou rien » pour défendre l'intégrité du territoire national contre toute agression armée et, le cas échéant, pour participer à toute action extérieure destinée à protéger les intérêts vitaux de la France.

De son côté, M. Charles Hernu considère que, malgré la réorganisation en cours, les missions de cette force blindée et mécanisée *restent inchangées par rapport à* ce qu'elles étaient auparavant. *« Le rôle de cette force reste primordiale,* a-t-il déclaré, *qu'il s'agisse de fournir un deuxième échelon de forces à l'alliance atlantique ou de donner un coup d'arrêt en avant de nos frontières. »*

UN BUDGET ANNUEL DE 38 MILLIARDS DE F (27 % du budget de la défense)

En 1984, l'armée de terre a reçu 38 371 millions de francs de crédits, soit environ 27 % de *l'ensemble du budget de la défense.* Cette somme se répartit ainsi : 22 164 millions de francs pour les dépenses de fonctionnement (soldes, entretien des matériels, des infrastructures, activités d'entraînement) et 16 207 millions de francs pour les dépenses d'équipement (*études, fabrication et achat* d'armements nouveaux).

Si l'on entre davantage encore dans le détail, les rémunérations et charges sociales ont représenté 39,9 % de ce budget ; les équipements 30,8 % ; la condition de vie 11,7 % ; la mise en condition opérationnelle des forces 11,1 % et les infrastructures 6,5 %. Ce budget a permis de commander notamment 91 chars AMX-30 (dans la ver*sion B-2 modernisée*), 2 *rampes* de missiles sol-air Roland, 27 batteries d'artillerie sol-sol AUF-1 à grande cadence de tir, 225 véhicules de l'avant blindés (VAB), 3 040 véhicules tactiques et 15 hélicoptères Gazelle armés de missiles antichars Hot. Dans le même temps, l'armée de terre a été autorisée à lancer des études, dites de développement, sur un hélicoptère armé de protection, le char futur, un système *sol-air* à très courte portée, un lance-roquettes multiples et un radar héliporté de renseignement.

III. — Une force « coup de poing » à base d'hélicoptères

La force d'action rapide (FAR), qui verra définitivement le jour en juillet 1985, est une unité de 47 000 hommes destinée à intervenir dans les plus brefs délais en Europe et outre-mer. Elle réunit trois divisions d'infanterie existantes et principalement armées pour le combat antichars, auxquelles seront adjointes deux autres divisions en cours de formation.

Dans les circonstances présentes, la grande innovation de la FAR reste la création en son sein d'une division aéromobile (DAM) forte de 6 400 hommes et de deux cents hélicoptères au total (des hélicoptères Gazelle avec des missiles antichars Hot, des hélicoptères de transport Puma et des hélicoptères d'appui et de protection dont le modèle est en voie de définition en collaboration avec les Allemands de l'Ouest). Une autre innovation est la constitution d'une division légèrement blindée, forte de 7 000 hommes et entièrement équipée de blindés à roues rapides et modernes (AMX-10 RC, VAB dotés de missiles antichars Milan) pour œuvrer avec les hélicoptères.

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a estimé que la FAR était *« un instrument militaire capable de peser sur une crise avant qu'elle ne dégénère en conflit »* dans la mesure où il s'agissait d'une force *« coup de poing »* qui est susceptible d'être projetée hors de la zone de la Ire armée dans des délais réduits et de modifier ainsi le cours de la bataille.

IV. — Des unités territoriales de réservistes

Les forces du territoire sont issues de la mobilisation et ces réserves viennent s'ajouter aux quinze divisions d'active (Ire armée et FAR) en doublant pratiquement leurs effectifs. La défense du territoire est la lutte contre tout adversaire infiltré, débarqué ou parachuté de l'extérieur. Cette tâche serait partagée entre l'armée de terre et la gendarmerie.

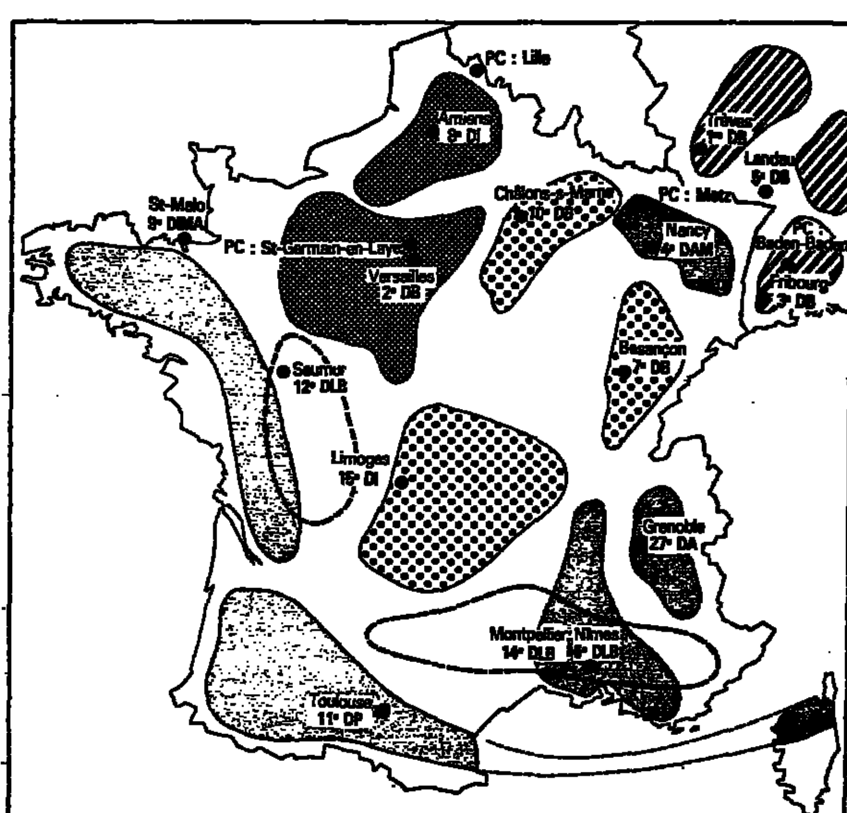
Il reviendrait à la gendarmerie nationale, à un moment de la crise internationale où les menaces aux frontières solliciteraient toute l'attention de l'armée de terre, de veiller à la protection de certains *« points sensibles » du territoire* (centrales nucléaires et thermiques de l'EDF, relais de radio-télévision, usines stratégiques, transformateurs électriques, etc.) grâce à quatorze mille réservistes entraînés et armés par elle.

Pour des agressions extérieures de plus ample importance, l'armée de terre a prévu d'organiser ses forces du territoire en une brigade de zone dans chaque région militaire (il en existe six en France) et en un régiment interarmes de recrutement local dans chaque division militaire territoriale (il en existe vingt-deux en France). Ces unités de mobilisation rassembleraient de l'infanterie, *du génie, des blindés légers et* quelques appuis-feu d'artillerie, mis en œuvre par des personnels de réserve soumis à des périodes d'instruction.

304 817 HOMMES ET FEMMES EN 1984

	ACTIVE			APPELÉS		
	officiers	sous-officiers	hommes du rang sous contrat	officiers	sous-officiers	hommes du rang
Effectifs	19 483	60 847	34 256	1 915	5 556	182 760
(dont femmes) ...	256	5 909	739			489
pourcentage ...	6,39 %	19,96 %	11,24 %	0,63 %	1,82 %	59,96 %

IMPLANTATION DES GRANDES UNITÉS DE L'ARMÉE DE TERRE



Force d'action rapide
1er corps d'armée
2e corps d'armée
3e corps d'armée
} Ire armée PC à Strasbourg

PC Ire armée : Strasbourg. PC 1er corps d'armée : Metz. PC 2e corps d'armée : Baden-Baden. PC 3e corps d'armée : Lille. PC force d'action rapide : Saint-Germain-en-Laye. DB : division blindée. DI : division d'infanterie. DP : division parachutiste. DIMA : division d'infanterie de marine. DA : division alpine. DLB : division légère blindée. DAM : division aéromobile.

GUADELOUPE 1 800 — MARTINIQUE 2 800 — GUYANE 2 800 — SÉNÉGAL — CÔTE-D'IVOIRE — GABON 800 — CENTRAFRIQUE — DJIBOUTI 4 800 — MAYOTTE + LA RÉUNION 3 300 — NOUVELLE-CALÉDONIE 2 800 — POLYNÉSIE 5 000

DOM-TOM
FORCES PRÉPOSITIONNÉES

Les effectifs stationnés outre-mer ou « prépositionnés » à l'étranger (au titre des accords de défense en Afrique) appartiennent aux trois armées et à la gendarmerie. *Ils* sont distincts de ceux de la coopération militaire, qui ne figurent pas sur cette carte. A noter que, pour la Nouvelle-Calédonie, les effectifs cités ne tiennent pas compte des renforts récents de gendarmerie.

V. — Un dispositif outre-mer périodiquement renouvelé

Les forces de présence outre-mer sont composées, pour l'essentiel, d'éléments d'infanterie dotés de blindés légers et d'appuis d'artillerie. Elles ont pour mission fondamentale de sauvegarder l'intégrité et la sécurité des départements ou territoires d'outre-mer ; de participer à des opérations, limitées dans le temps et dans l'espace, à la requête d'Etats alliés et, enfin, d'assurer la protection des points névralgiques (escales aériennes et maritimes, bases logistiques) nécessaires à l'accueil de renforts pour la sécurité des intérêts et des ressortissants français à l'étranger. Ces forces permanentes sont périodiquement renforcées par des unités dites « tournantes » de la FAR, venues directement de France.

En 1984, on peut comptabiliser parmi ces forces le contingent français (mille cinq cents hommes) mis à la disposition des Nations unies dans le sud du Liban et les observateurs (vingt-neuf) mis en place à Beyrouth pour les infractions au *cessez-le-feu.*

Ces forces pré-positionnées sont distinctes des effectifs déployés outre-mer au titre de la coopération technique militaire, qui comptent mille cinq officiers et sous-officiers en 1984.

Dossier établi par JACQUES ISNARD

SPORTS

TENNIS

La Suède gagne la Coupe Davis

La Suède a gagné, lundi 17 décembre à Göteborg, la Coupe Davis de tennis pour la deuxième fois de son histoire. Après les succès de Mats Wilander sur Jimmy Connors (6-1, 6-3, 6-3) et de Henrik Sundström sur John McEnoe (13-11, 6-4, 6-3), le double suédois Anders Jarryd-Stefan Edberg a assuré la troisième victoire en battant la paire américaine John McEnroe-Peter Fleming (7-5, 5-7, 6-2, 7-5) qui a subi sa première défaite en 15 matches de coupe Davis.

Les jeunes Suédois rejoignent ainsi, au palmarès de cette épreuve, leur compatriote Bjorn Borg, qui avait déjà mené son équipe à la victoire en 1975.

Les mousquetaires de Göteborg

De notre envoyé spécial

Göteborg. – Il est 22 h 20 à l'horloge du Scandinavium de Göteborg. C'est le *moment crucial du match* de double décisif, la dernière chance de l'équipe des Etats-Unis dans la *finale de la Coupe Davis, qui* l'oppose à la Suède.

John McEnroe s'apprête à servir. Depuis près de trois heures, sans un mot de reproche à son partenaire Peter Fleming, il lutte isolément, obstinément, avec des inspirations foudroyantes qui transpercent en un éclair le barrage des deux joueurs d'en face. *Ces deux joueurs* sont les jeunes Suédois Anders Jarryd et Stephan Edberg : ils mènent par 7-5, 5-7, 6-2 et 5-4. Mais McEnroe au service, c'est pratiquement un jeu à l'actif de la paire américaine. Pourtant, ô surprise, ô joie formidable qui explose en rafales sur les gradins, les Suédois assènent à tour de rôle trois retours gagnants sur le fameux service : 0-40, trois balles de match et la Coupe Davis mieux qu'en point de mire, dans la poche.

C'est dans ces brèves minutes du sport que se révèle la trempe du vrai, du grand champion. Le bras de McEnroe ne tremble pas : deux aces, une volée, une interception encore fulgurante : jeu pour les Etats-Unis (5 partout). La petite *colonie américaine exulte et se* dresse. Jarryd va maintenant servir. Avec sa tête de pluvier en alerte sous son aigrette blonde, il a jusqu'à présent rendu coup pour coup aux Américains, ne le cédant en rien dans le survoltage à son partenaire Edberg, *qui a magnifiquement servi* lui-même et s'est révélé avec une autorité admirable dans le contrôle *du filet, zone essentielle du jeu de* double. Jarryd sert donc et, en quatre coups, porte la marque à 6-5. Les *quatre hommes changent de côté* au milieu des trépignements et des rumeurs. Service Fleming.

Vikings en fête

Peter Fleming, c'est un autre type d'échassier, plutôt genre grand et rond, raide sur ses « cannes », passablement dédaigneux, et même disgracieux, tant qu'il n'est pas en mouvement, car ses accélérations le transforment alors en tigre. Dans ce jeu suprême, il commence par balancer deux aces. Mais les deux Vikings la veulent leur victoire. Deux répliques dans les pieds des Américains : 30 partout. Puis un fulgurant passing shot d'Edberg. Avantage aux Suédois : quatrième balle de match. Fleming se campe sur la *ligne de fond*, il articule, désarticule son service, fait quelques moulinets dans le vide, se fige, monte sa balle, *enfin la frappe* : faute, dans le filet. Même procédure avec les mêmes gestes, la même componction, et *dans le même silence de tombe* pour la deuxième balle : double faute dans le filet. Cette fois, le vacarme *explose*. On entend à *peine* l'arbitre annoncer le score et le résultat du match.

Les deux Suédois ont envoyé leur raquette en l'air et se sont mutuellement soulevés de terre, en proie à une allégresse qui en dit long sur le formidable stress sous la pression duquel ils viennent de vivre ces heures intenses. Leurs équipiers Mats Wilander et Henrik Sundström, qui ont tracé le chemin de la victoire par leur triomphe absolu du dimanche précédent, ont couru les rejoindre et leur font fête.

Le court cependant est envahi par la foule, sans qu'il soit question pour elle de débordement passionnel à la manière latine. Au pied de la chaise d'arbitre, le capitaine suédois Hans Olsson, riant aux anges, est soulevé et projeté à plusieurs reprises en l'air par son équipe.

Les Américains, selon la tradition, sont venus à tour de rôle féliciter leurs adversaires. Puis ils ont rapidement disparu dans les vestiaires, Mc Enroe avec la mine grise et une barbe de deux jours. Au centre du court, qui a vu tant de mitraillages de balle, la liesse continue autour des héros du jour. A l'extérieur, dans la grande nuit nordique, il neige.

OLIVIER MERLIN.

VOILE

« Fleury-Michon-VII » vainqueur de la Route de la découverte

Le catamaran géant *Fleury-Michon-VII*, barré par Philippe Poupon, a franchi en vainqueur la ligne *d'arrivée de la Route de la découverte*, mardi 18 décembre, à 1 h 49 mn 39 s GMT, après un peu plus de quinze jours et quinze heures de traversée. *Pour ce Bigoudin de trente ans qu'Eric Tabarly juge comme « l'un des meilleurs équipiers qu'il ait jamais eus »*, c'est le premier succès dans une course transatlantique. Arrivé premier à Newport dans la Transat en solitaire avec son trimaran *Fleury-Michon VI*, en juin dernier, Poupon avait été déclaré battu par Yvon Fauconnier, retardé par une opération de sauvetage.

Comme dans la transat Québec-Saint-Malo, au *mois d'août, Charente-Maritime-2, barré cette fois* par Pierre Follenfant, a dû se contenter de la deuxième place, avec vingt-cinq minutes de retard.

Les jumeaux ennemis

Deux *sister-ships* (bateaux-jumeaux), les maxi-catamarans *Fleury-Michon-VII* et *Charente-Maritime-2*, à la lutte pour la victoire dans la Route de la découverte : avec ce duel fraticide, l'histoire des courses transocéaniques s'est encore enrichie d'une « première » que les architectes Michel Joubert et Bernard Nivelt ne sont sans doute pas près d'oublier.

Les deux plus longs catamarans de course (25,90 mètres) du monde ne sont, certes, pas nés de pères inconnus. Avant de concevoir ces deux géants des océans, l'ancien ingénieur mécanicien de la marine marchande et le physicien-informaticien de La Rochelle s'étaient déjà fait remarquer avec *Ar-Bigouden* et *Artalanti-2*, champions du monde des half-tonners en 1980 et 1982, le one-tonner *Diva*, premier de l'Admiral's Cup en Angleterre et de la course du SORC aux Etats-Unis en 1983, ou encore, pour les multicoques, avec le premier *Charente-Maritime*, vainqueur de trois des quatre courses transatlantiques auxquelles il avait participé : La Rochelle-La Nouvelle Orléans en 1982, Lorient-Les Bermudes-Lorient et La Baule-Dakar en 1983.

C'est pourtant la première fois à ce niveau que deux voiliers issus des mêmes plans, mais construits et surtout exploités de manière très différente, connaissent une telle réussite simultanée.

Libre cours

Comme son prédécesseur, *Charente-Maritime-2* appartient à une association régie par la loi de 1901 créée pour recevoir les subventions des collectivités locales et régionales et les aides des organismes intéressés par le développement économique du département. Sa construction, avec un budget inférieur à 2 millions de francs, a été faite, gratuitement ou à prix coûtant, par les différentes industries nautiques du département pour lesquelles le maxi-catamaran constitue la meilleure des vitrines. Le skipper (Jean-François Fountaine pour Québec-Saint-Malo ; Pierre Follenfant pour la Route de la découverte) et les équipiers changent d'une course à l'autre, en fonction des disponibilités professionnelles de chacun.

Techniquement, les deux maxi-catamarans jumeaux diffèrent par le choix des matériaux utilisés pour *leur construction* et par certaines innovations, comme l'adoption d'un système de cylindres à la place des traditionnels safrans sur *Charente-Maritime-2*.

L'aventure de *Fleury-Michon-VII* est plus classique. Construit dans un département voisin, en Vendée, par les chantiers Jeanneau, le premier constructeur européen de bateaux de plaisance qui réalisait là son premier multicoque, le catamaran appartient à son commanditaire et a été confié à Philippe Poupon, devenu le salarié de ce même commanditaire.

Si les deux jumeaux ont pris des voies divergentes à leur naissance, ils se sont néanmoins retrouvés au mois d'août dernier pour leur première course transatlantique entre Québec et Saint-Malo. Longtemps en tête, *Fleury-Michon-VII* avait terminé troisième à la suite d'une mauvaise option *météo*, *tandis que Charente-Maritime-2* finissait deuxième dans le sillage de *Royale*.

Avec la Route de la découverte, qui faisait bénéficier les voiliers de vents portants (les alizés) entre les Caraïbes et les Bahamas, l'occasion était belle pour les deux maxi-catamarans de donner libre cours à toute leur puissance. Ils n'ont pas manqué cette occasion, même si leurs skippers ont dû les ménager dans les derniers milles pour être sûrs de les mener à bon port.

GÉRARD ALBOUY.

SKI ALPIN : *Coupe du monde*. – Le Luxembourgeois Marc Girardelli a *remporté, lundi* 17 décembre, le slalom super-géant de Madonna-di-Campiglio (Italie), *comptant pour la Coupe du monde*. Le Suisse Pirmin Zurbriggen a pris la deuxième place à 91/100e de seconde, devant son compatriote Martin Hangl, qui a terminé à 1 s 33 du vainqueur. Andreas Wenzel (Liechtenstein) gagne le combiné, tandis que Zurbriggen conserve la première place au classement général provisoire de la Coupe du monde.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Paris. Toulon.

On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Louise CANNAC,
chevalier de la Légion d'honneur,
conservateur honoraire
de la Bibliothèque nationale,

survenu le 16 décembre 1984, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).

Le service religieux aura lieu le mercredi 19 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, sa paroisse.

De la part
Des familles Pascalet, Pelletier, Farret,
ses cousins et cousines.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– AFRANE (Amitié franco-afghane) fait part avec tristesse du décès de

Joël DISSART,

survenu à Saint-Jean-en-Royans, le 14 décembre 1984, à l'âge de trente-quatre ans, à la suite d'une longue maladie.

Coopérant de l'Institut de l'environnement de Kaboul en 1972-1973, il a milité dès les premiers temps dans l'association et a effectué deux missions humanitaires en Afghanistan en 1980 et 1981.

– Le général André Hallier,
M. et Mme *Jean-Edern Hallier*
et leurs enfants,
M. et Mme Laurent Hallier
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme André HALLIER,
née Marguerite Leleu,

le 15 décembre 1984, munie des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le jeudi 20 décembre 1984, à 10 heures, à la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place de l'Ecole-Militaire, Paris-7e.

Magnificat !

12, rue Galilée,
75116 Paris.

– Mme Jacques Moulonguet,
M. et Mme Michel Denoix,
Matthieu Lance,
Raphaël Lance,
M. Philippe Lance,
M. et Mme Christian Pinchart
et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Denoix,
M. Jérôme Denoix,

ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu, à l'âge de trente-sept ans*, de

Evelyne LANCE,
née Denoix,
journaliste,

victime de l'accident aérien survenu au Bourget, le 12 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 décembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

– M. Mathieu Lob,
son époux,
M. et Mme *Jacques Villiers*
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Weiller
et leurs enfants,
Mme Hélène Kahn-May,
Mme Guito May,
ses sœurs,
M. et Mme Marcel Lob,
M. et Mme Jean-Jacques Carrance,
M. et Mme Bernard Carrance,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 13 décembre 1984, de

Mme Gilberte LOB,
née May.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 décembre.

68, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Raphaël
OSSONA DE MENDEZ,

survenu le vendredi 14 décembre 1984.
De la part de
Mme Ossona de Mendez, son épouse,
Mme Ossona de Mendez, sa mère,
M. Gilles Ossona de Mendez,
son frère,
Et des autres membres de sa famille.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, le jeudi 20 décembre, à 10 h 45.
Rendez-vous à l'entrée principale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jacques Reinhard,
son épouse,
Mlles Bénédicte, Claire, Mathilde, Agnès,
ses enfants,
M. et Mme André Reinhard,
Mme Vaysse,
Le Père Pierre Reinhard,
Les familles Reinhard, Pisier, Chailley, Lionville, Cellier, Bastard, Floquet, Prunel,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jacques REINHARD,

survenu le 12 décembre 1984, à l'âge de *quarante-neuf ans.*

Les obsèques ont été célébrées le 15 décembre, en l'église de Casseneuil (Lot-et-Garonne).

47440 Casseneuil.
21, avenue du Bel-Air,
75012 Paris.

– Mme Emile Ricordeau,
son épouse,
Sa fille et son gendre,
Ses petits-enfants,
Leurs parents, amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile RICORDEAU,

survenu à Loue le 17 décembre 1984, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi 19 décembre, à 14 heures, en l'église de Loue.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

rue de la Libération,
72540 Loue.

Anniversaires

– Il y a dix ans, disparaissait

Robert THIEBAULT,
directeur
des services techniques
de la Préfecture de police.

Une pieuse pensée est demandée à *tous ceux qui l'ont connu, estimé, aimé.*

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, mercredi 19 décembre 1984, à 14 h 30, amphithéâtre Ouest, M. Pierre Blanc : « Pétrarque, initiateur et maître de l'égotisme moderne. »

– Université Paris-VII, jeudi 20 décembre, à 14 heures, salle des thèses, *tour 25*, rez-de-chaussée, M. Bernard Faure : « La volonté d'orthodoxie – généalogie et doctrine du bouddhisme Ch'an de l'école du Nord. »

– Université Paris-V, jeudi 20 décembre, à 14 heures, salle Gréard, M. Moussa Ousmane Diagana : « Le parler Soniké de Kaedi (Mauritanie). Syntaxe et sens. »

– Université Paris-III, jeudi 20 décembre, à 14 heures, salle Liard, M. Etienne Pietri : « Recherches sur les orientations méthodologiques de l'analyse contrastive. »

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Sont promus *commandeurs :*

MM. Pierre *Lapalu*, *Louis Doré*, Alexandre Gantier, René Chevallet ; Mme Madeleine Cochais, veuve Pothier ; *M. Simon Kessel* ; Mme *Henriette* Montré, épouse Meunier ; MM. Georges Ronceray, Etienne Sprunck.

Sont promus *officiers :*

MM. Matéo Amengual, Joseph Anthonioz, Jean Barthe, René Delmas, Jacques Fauconnier, Louis Vargoz, Marc Auger, Bruno Balp, Jacques Barrau, Michel Camier, Rémy Démosthène, Fernand Dufour, Pierre Dumas, Emile Gehant, François Jacquemin, Pierre Jobard, Joseph Launay, Joseph Le Houarner ; Mme Marthe Leprovaux, épouse Duboscland ; MM. Abraham Levy, José Linares-Diaz ; Mme Lucienne Michaud, épouse Lautissier ; M. Pierre Monthuis ; Mme Hortense Mourrat-Carrère, veuve Garcia ; M. Georges Noël ; Mme Raymonde Pillot, épouse Perrier.
MM. Samuel Rosenfeldt, Henri Roux ; Mme Dolorès Sanchez, veuve Born ; Sarah Schossig-Godfroy, veuve Creuse ; MM. Jean Vannier, Jean-Claude Dusquesne, Maurice Francblu, Henri Geffroy, Jean-Michel Jourdan, Robert Kaderabek, Wladislas Kuzbyt, Marcel Laurent, Pierre Le Martelot, Mirabeau *Monteil*, Denis Rapiteau, André Rostaing, Joseph Aquilino, Jean Banniel, Pierre Bloch, Raoul Celerier ; Mme Lucienne Duflot ; MM. Auguste Eudes, Gilbert Guerin-Petrement, Denis Guillon, Louis Lebrun, Roger Lefèvre, Georges Lucas, Lucien Lumen ; Mme Yvette Mézart, épouse Breuil ; MM. Albert Morillon, Jean Oswald ; Mme Héléna Pellault, épouse Fournier ; Rose Rubinstain, veuve Ortmans ; MM. Henri Seifer, Narcisse Silvestri, Robert Deschamps, Pierre Foignant, *Maurice Gassiot, Daniel Gandin.*

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Roger Amisse, André Aubert, Gilbert Beltran, Jacques Bloudeau, Mohamed Boudjema, Brandicius Brandizi, Alexandre Colin, Marcel Coulaud, Roger Deflechin, Guy Delangue, Jacques Delin, Alexis Dumont, Raymond Dupuy, Maurice Espie, André Jaclin, *Emile Juif, Charles Hort, Mohamed* Kasmi, Werner Koletzki, Henri Laville, Joseph Le Stang, Auguste Leverdier, Fernand Meyer, Alain Perpignan, Clément Poiroux, Henri Rella, Raymond Sannier, Georges Selprot, Emilien Vidal, Antoine Winling, François Wozniak, Marcel Ariens, Mme Suzanne Baron, veuve Leroy ; M. Jean Barthelemy, Mme Paulette Bassement, veuve Duez ; Renée Besson, veuve Berthier ; MM. Roger Bouve, Henri Breux, Henri Brugnon, Rémo Canova, Marcel Carré, Charles Chantier, Léo Cimerman, Robert Clément, Mme Anne-Marie Clesse, épouse Vigneron ; Suzanne Dangel, épouse *Kieffer* ; *MM. Lucien Dauchez*, Georges Delamotte, André Delsol Henri Derosse, Mme Jeanne Destruel, veuve Tillet ; MM. Jean Detté, René Dicob, Victor Diéda ; Mme Blanche Dupend, épouse Coureuil ; MM. René Even, François Félix, Maurice Féret, Henri Ferrero, André Frontczak, Raymond Gilles, Maurice Gilles ; Mme Rose Gnaedig, épouse Baldi ; Geneviève Gomoluch, épouse Debrouwer ; MM. Eugène Gripon, René Guillard, Maurice Guillot ; Mme Yvette Guillou, *veuve Le Goaziou ; MM.* Albert Hazard, Georges Holubowicz, Roger Joligars ; Mme Esther Kennedy, veuve *Brun* ; *Marie-Louise Klein, épouse Seel* ; MM. Paul Lacour, Robert Lagorce, Robert Laurence, Eugène Le Bras, Roger Leboube, Athanase Maksymio, Raymond Marmy, Marcel Masson, Marcel Moreu, Robert Moureau, Maurice Nadal, Robert Navet, André Parthomand ; Mme Odette Pezet, épouse Tillet ; MM. Elie Pochard, Gérard Pruvost, René Reichlé ; Mme Solange *Ribière, épouse Lastennet* ; MM. Armand Rimet, Paul Sac, Emile Schwaller, Robert Sevat, Roger Soret, *Marie Speeg, Albert Staub* ; Mme Louise Storck, épouse Diéda ; Louise Thelier, épouse Lelong ; MM. André Tribouillard, Claude Velley, Pierre Volmer, Jean Veyer, Denis Kauffmann, Michel Glanclaude ; Mme Suzanne Guyot, épouse Blanchet ; M Jean Legrand, Claude Leroy ; Mme Jane Poitoux, épouse Deniau ; M. Roger Souchal.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

« Afrane » veut dire « Afghan »

Ils étaient un certain nombre à penser, en décembre 1979, que la situation n'était pas claire à Kaboul. Ils n'osaient pas intervenir : c'eût été une ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. D'autres n'ont pas eu ce scrupule.

Qu'ont-ils fait alors ? Ils se sont rassemblés pour dire à un pays qui leur avait manifesté si souvent son hospitalité qu'ils étaient là pour lui porter secours. C'est cela, l'amitié franco-afghane : un ami qui aide son ami.

Cela commence comme une histoire d'amour. Ils sont presque tous allés en Afghanistan. Dès le premier voyage, c'est l'attirance définitive. Ils décrivent *« l'endroit par excellence où l'on est loin : pas de chemin de fer, pas d'industrie »*. L'espace et la liberté : *« Un Afghan ne vous regarde pas, ne vous importune pas. »* Cet homme y retournera *chaque année et fera en sorte* que son métier l'y ramène. Un couple témoigne : *« Secourir ces gens que l'on a connus, qui nous ont manifesté leur hospitalité et qui prennent des bombes sur la tête est un problème de conscience. »*

A pied, en jeep, à moto

Pour Sylvie, l'Afghanistan est lié à *« une image d'autonomie et d'intégrité »*. Sensible à *« une certaine idée des droits de l'homme »*, quand elle les voit bafoués, elle veut *« faire quelque chose »*. Isabelle connaît l'Afghanistan depuis 1972. Elle qui a beaucoup voyagé constate : *« Ce pays est spécial. »*

*Le déclic, donc, a été immé*diat. La nouvelle de l'invasion soviétique connue, le téléphone a sonné et les noyaux d'amis, anciens coopérants pour la plupart, se sont soudés. Deux mois après la fondation d'Afrane (1), ils étaient déjà cinq cents. Aujourd'hui, leur nombre a presque triplé.

Les membres d'Afrane se consacrent exclusivement à l'aide humanitaire aux villages afghans bombardés. Afrane travaille avec les résistants afghans. L'association organise des missions au cours desquelles l'argent réuni en France est remis directement aux familles sinistrées.

Isabelle a accompli plusieurs *missions pour Afrane*. Elle en raconte le déroulement : les contacts établis au Pakistan, le convoi en camion jusqu'à la frontière. De là, *« on part à moto, ou en jeep, ou à pied »*. On avance surtout la nuit : *« On fonce pour ne pas être à découvert quand le jour se lève : les hélicoptères sortent à 6 heures et bombardent. Ils recommencent à la tombée de la nuit, entre 17 et 18 heures, en regagnant leur base. »* Isabelle décrit les dangers : *« Un jour, un hélicoptère MI-24 était au-dessus de moi. »* Elle a cru que *« c'était fini. L'Afghan, à côté de moi, pleurait »*. Le pilote s'est penché, l'a regardée... avant de repartir. *« J'attendais le bruit de la roquette que l'on arme. »*

Isabelle dit aussi : *« Par moment, on oublie que c'est la guerre tellement c'est beau. »* Elle décrit la remise de l'argent aux populations : *« Les « barbes blanches »* (les vieux), *habillés en blanc* (symbole de pureté religieuse), *prévenus de notre arrivée par le « téléphone afghan », sont rassemblés dans la « maison d'invités »* (c'est le lieu où les hommes s'assemblent, prennent le thé, discutent des affaires du village ; en été, ils se réunissent sous un arbre). *On discute pour déterminer les familles les plus nécessiteuses : celles qui ont eu des morts, dont la maison, ou le bétail, ou les récoltes, ont été détruits, les pauvres qui n'ont pas de terre. Et l'on établit une liste. Tout le village est là, écoute. Aussi, pas de contestation, l'argent est remis à chaque famille devant tous. »* Quand les envoyés d'Afrane ne peuvent aller dans un village éloigné, *l'argent est remis à des repré*sentants de ce village, en présence de témoins.

Une goutte d'eau dans la mer

François a appris le persan, comme Isabelle. Cet été, la frontière franchie, il a marché à pied *pendant six jours, de jour et de* nuit, parfois dans la boue, à un rythme assez soutenu : *« Les moudjahiddines vont vite. On couche dans des mosquées, dans des maisons de thé. On sait que l'on va arriver quand ils deviennent plus gais. Quand c'est dangereux, ils sont tendus. »*

La distribution d'argent eut lieu dans une région proche d'une grande ville, de nuit, puis dans une région bombardée quel*ques jours auparavant : il vit des* ruines fumantes. François précise : *« On ne s'attarde nulle part et l'on rentre par un autre chemin. »*

Tous deux regrettent de ne pas avoir le temps de nouer contact avec la population – il faut faire vite, – et soulignent l'impression désagréable que leur laisse la distribution : *« C'est une goutte d'eau dans la mer. Ce qu'on leur laisse les aidera à tenir deux mois. »* Jacques constate : *« Les hommes ne sont pas des combattants de métier. Ils se battent ou assurent la protection de la région puis retournent faire la récolte chez eux. »* Il note aussi : *« Ils cultivent moins qu'au début de la guerre : les récoltes sont détruites, comme les canaux d'irrigation, et il y a moins de main-d'œuvre... »*

Tous les témoins lancent un cri d'alarme : la famine s'installe en Afghanistan. S'ils reconnaissent : *« On n'est pas fier d'avoir sur soi une telle somme »* (environ 15000 F par mission), Isabelle comme François repartiront. C'est le moyen le plus sûr d'aider les Afghans à ne pas mourir de faim.

DANIELLE TRAMARD.

★ AFRANE (BP 254, 75524 Paris CEDEX 11. Tél. : 336-75-25. CCP 12077-58 L Paris) invite toute personne, consciente du drame afghan, à soutenir son action.

★ Le Centre de recherches et d'études documentaires sur l'Afghanistan (CEREDAF) *a été* créé par des membres d'Afrane. Son objet : offrir à des spécialistes un ensemble de ressources documentaires sur l'Afghanistan (17, rue Pascal, 75005 Paris. Tél. : 336-75-25).

(1) En dari, le persan parlé en Afghanistan, Afrane signifie « Afghan ».

RÉPERTOIRE ALCOOL-DROGUE. – Droits de l'homme et solidarité (DHS) consacre un numéro spécial de sa revue *Brèche*, à l'alcool et à la drogue. Ce guide de 280 pages (format 21 x 15 cm) donne, pour l'ensemble de la France, les adresses d'organismes et d'associations d'information, de prévention et de lutte contre l'alcoolisme *et la toxicomanie sur les pages de* droite ; des textes de réflexion sur les pages de gauche. Ce guide fait suite au répertoire *Droits de l'homme, solidarité, qualité de la vie* publié précédemment. Le numéro : 28 francs.

★ *DHS, 127, rue Notre-*Dame-des-Champs, 75006 Paris.

MARINS SANS FRONTIÈRES. – *Depuis quatre ans, des bénévoles,* aidés par la ville de Cherbourg et des entreprises locales, travaillent au réarmement du *Listaos*, un bateau destiné à porter secours médical et assistance technique aux pays du tiers-monde. Pour *terminer l'ouvrage, des dons en* argent (déductibles du revenu) et en matériel lui sont nécessaires. Sa première mission sera à destination des îles Maldives pour une campagne de vaccination sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé.

★ **Marins sans frontières, *le Listaos*, place Napoléon, 50100 Cherbourg, tél. : (33) 53-26-48.**

VIE DES QUARTIERS. – La peur, *Quartiers libres* y consacre l'essentiel de son numéro 25. Le reste du numéro est consacré à la Villette et à la vie du dix-neuvième arrondissement de Paris. L'asso*ciation diffuse au 238-00-19* un journal parlé local mis à jour chaque semaine.

★ ***Quartiers libres*, 3, rue Clavel, 75019 Paris. Tél. : 239-00-19. 10 francs le numéro.**

ENVIRONNEMENT. – Deux documents seront utiles aux associations qui gèrent des espaces naturels : « Connaître et mieux gérer » (1), édité par le ministère de l'environnement, présente le programme de recherche 1985-1989, tandis que « Données économiques de l'environnement » (2) étudie les trois principaux domaines de l'économie de l'environnement : les dépenses et leur financement, le coût des dommages, les incidences économiques des politiques de l'environnement.

(1) Ministère de l'environnement, 14, boulevard du Général-Leclerc, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex.

(2) La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : (1) 261-50-10. (72 pages, 100 tableaux et graphiques, 52 francs.)

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.12.84 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19-12 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps prévu en France entre le mardi 18 à 0 heure et le mercredi 19 à 24 heures.

Après le passage d'une perturbation active, des hautes pressions s'établiront sur la moitié sud du pays. Une nouvelle perturbation amènera de l'air doux et *humide sur le Nord.*

Mercredi, en matinée, il fera assez froid sur la plus grande partie du pays (température voisine de 0 degré au lever du jour). Des brouillards tenaces se formeront du Centre-Est au Sud-Ouest. Il pleuvra sur l'extrême Sud-Est (neige au-dessus de 1 000 mètres environ). Quelques averses se produiront également sur la moitié Nord, parfois sous forme de neige dans l'intérieur.

Dans la journée, le temps deviendra progressivement plus doux et humide au nord de la Loire. Les températures s'élèveront également sur les régions méridionales, mais à la faveur de belles périodes ensoleillées. Le thermomètre atteindra dans l'après-midi 5 à 14 degrés du nord au sud du pays. Le vent soufflera assez fort du secteur nord près du golfe du Lion.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine : une nouvelle perturbation *active traversera l'ensemble du pays* de jeudi à vendredi. Un épisode de temps plus froid et toujours humide lui succédera en fin de semaine.

Temps prévu pour la fin de la semaine :

Jeudi, sur les régions de l'intérieur, la matinée sera froide et brumeuse avec des brouillards parfois givrants. Dans la journée, des éclaircies apparaîtront par endroits mais les brouillards seront souvent tenaces, notamment dans les vallées. Près de la Méditerranée, les vents faibliront et de belles périodes ensoleillées se développeront, mais quelques averses pourront encore se produire en Corse. Sur le nord du pays, les vents de sud-ouest souffleront fort, et un temps plus doux mais couvert et pluvieux prédominera dès le matin. En cours de journée, les pluies se renforceront et progresseront *vers le sud pour atteindre* le soir la Vendée, le Centre et le Nord-Est. Les températures maximales voisines de 4 à 5 degrés dans le Nord-Est attein*dront 11 à 13 degrés près de la Méditer*ranée. Sur les autres régions, elles s'échelonneront entre 6 et 10 degrés.

Vendredi, les pluies gagneront les *régions de l'Est* et du *Midi. Elles* persisteront encore le soir du sud des Alpes à la Corse. Sur les autres régions, un temps plus variable mais aussi plus froid se généralisera. Des nuages instables se développeront et donneront en cours de journée des averses qui pourront tomber sous forme de neige à basse altitude. Les vents s'orienteront au nord-ouest et souffleront encore fort près de la Manche, de la mer du Nord et de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 19 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 18 décembre, à 7 heures, de 1 011,1 millibars, soit 758,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 décembre; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 décembre) : Ajaccio, 17 et 7 degrés; Biarritz, 16 et 9; Bordeaux, 9 et 7; Bourges, 8 et 5; Brest, 10 et 3; Caen, 10 *et 4; Cherbourg, 9 et 5; Clermont-*Ferrand, 9 et 2; Dijon, 7 et 1; Grenoble-St-M.-H., 10 et 3; Grenoble-St-Geoirs, 9 et 2; Lille, 7 et 3; Lyon, 8 et 4; *Marseille-Marignane, 14 et 7; Nancy*, 6 et 3; Nantes, 11 et 2; Nice-Côte d'Azur, 15 et 8; Paris-Montsouris, 8 et 2; Paris-Orly, 7 et 2; Pau, 15 et 6; Perpignan, 16 *et 5; Rennes, 10 et 3*; Strasbourg, 7 et 3; Tours, 8 et 1; Toulouse, 9 et 3; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 6; Amsterdam, 6 et 4; Athènes, 17 et 14; Berlin, –3 et –3; Bonn, 6 et 4; Bruxelles, 7 et 3; Le Caire, 20 et 12; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, – 1 et –3; Dakar, 23 et 20; Djerba, 19 et 8; Genève, 10 et 3; Istanbul, 10 et 7; Jérusalem, 14 et 5; Lisbonne, 14 et 10; Londres, 10 et – 1; Luxembourg, 4 et 4; Madrid, 13 et 5; Montréal, 11 et 1; Moscou, – 8 et – 15; Nairobi, 24 (maxi.) ; New-York, 15 (maxi.); Palma-de-Majorque, 17 et 3; Rio-de-Janeiro, 27 (maxi.); Rome, 19 et 7; Stockholm, – 4 et – 5; Tozeur, 17 et 8; Tunis, 19 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉCHECS

Le championnat du monde

KASPAROV ANNULE TRANQUILLEMENT

L'apparition de Kasparov, lundi à *15 heures, dans la Salle des colonnes* à Moscou, où se joue le championnat du monde, a déclenché une salve d'applaudissements. Le millier de spectateurs présents ont ainsi salué la première victoire remportée, le jeudi 13 décembre, par le challenger dans la trente-deuxième partie. Ce jour-là, Karpov avait abandonné sans reprendre le jeu.

Dans la trente-troisième partie, le champion du monde n'a pas eu la moindre chance de marquer le sixième et dernier point nécessaire à la victoire finale. Surpris par le septième coup de Kasparov (é5), qualifié par le GM soviétique Vassioukov de *« variante très acérée et hardie »*, Karpov n'a pu que se défendre devant les menaces de « mat du couloir » brandies par son adversaire, et c'est Kasparov qui proposait la nullité dans une position parfaitement équilibrée. Prochaine partie le mercredi 19 décembre.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Trente-troisième partie
Défense slave
Variante de Méran

1. Cf3	d5	11. Fé2	Cb6
2. d4	Cf6	12. 0-0	Cbxd5
3. ç4	é6	13. Cxd5	Cxd5
4. Cç3	ç6	14. Td1	Dé7
5. é3	Cbd7	15. Ff3	Té8
6. Dç2	Fd6	16. g3	Fh3
7. é4	é5	17. Fd2	Fé5
8. çxd5	çxd5	18. Fxd5	Fxé4
9. éxd5	éxd4	19. Fç3	Fexç3
10. Cxd4	0-0	20. Dxç3	Nulle

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3863

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III							■		
IV				■	■				
V						■			
VI							■	■	
VII					■				
VIII									
IX		■						■	
X	■		■						■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Avec élégance ou sans respect des convenances. – II. La cloche ne les connaît guère sonnantes. – III. Juge dans un palais. Préposition. – IV. Etablissement qui tient souvent grâce à ses piliers. Vaste châsse conservant les Trésors de Cérès. – V. Peut faire à droite le jeu du centre ou de l'extrême gauche. N'a de valeur que si on l'emploie avec mesure. – VI. Donner à une noix un caractère ouvert. – VII. Ville des corsos et embarcadère pour la Corse. Une victime du mauvais œil. – VIII. Coup de Trafalgar bidon. – IX. Catégorisa. – X. Nom de non. – XI. Air vagabond. Naufrageur.

VERTICALEMENT

1. Partenaire d'une partie de dames. – 2. Quelles que soient les aléas de la politique argentine, il restera toujours ferme. Note. – 3. Berger qui prouva à Rome qu'il n'avait rien d'un mouton. – 4. Vase ou draineur de vase. Eau ou feu. – 5. Symbole de noblesse ou de richesse. Terre ou sous-sol. Plus d'un s'est mesuré sur le pré. – 6. En France. Créateur de personnages sublimes ou sujet terre à terre. – 7. Préposition. En mer ou en montagne. Le sol est un des éléments essentiels de sa culture. – 8. Parce qu'il a plu, il peut entrevoir à l'avenir de plus beaux jours. En Silésie. Fut encornée, peut-être par esprit de compensation. – 9. Cultiver la fleur des chants.

Solution du problème n° 3862

Horizontalement

I. Plexiglas. – II. Ramifie. – III. Envie. – IV. Shed. Dr. – V. Situation. – VI. Rolle. – VII. Rookeries. – VIII. Esprit. – IX. Eaque. – X. Si. Fuel. – XI. Elite. Uni.

Verticalement

1. Pressureuse. – 2. Là. Hi. Os. Il. – 3. Emmétrope. – 4. Xi. Dû. Kraft. – 5. Ife. Aréique. – 6. Gin. Tortue. – 7. Lev. Ili. Elu. – 8. Idoles. – 9. Sternes. Foi.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 17 et du mardi 18 décembre :

UNE LOI

- Modifiant, à compter du mois *de juin 1986, le taux de la taxe* spécifique sur les produits pétroliers instituée par la loi du 3 août 1982 portant création du Fonds spécial de grands travaux.

UN DÉCRET

- Portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale.

UN ARRÊTÉ

- Modifiant l'arrêté du 17 décembre 1980 portant approbation d'une convention conclue entre l'État et les organisations professionnelles des entreprises d'assurances en ce qui concerne le règlement des dommages matériels résultant de collisions entre des véhicules non assurés appartenant à l'État et des véhicules assurés.

PARIS EN VISITES

JEUDI 20 DÉCEMBRE

« Ile de la Cité », 12 heures, métro Cité, Mme Allaz.

« Exposition Lutèce », 14 h 30, 23, rue de Sévigné, Mme Duhesme.

« Ile de la Cité », 15 heures, métro Cité, Mme Allaz.

« Saint-Etienne-du-Mont », 15 heures, devant l'église, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Diderot », 14 h 30, 11, quai Conti (Arcus).

« Musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Mme Ferrand).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h 30, parvis (Mme Hager).

« Ecole des beaux-arts », 15 heures, 17, quai Malaquais (Paris et son histoire).

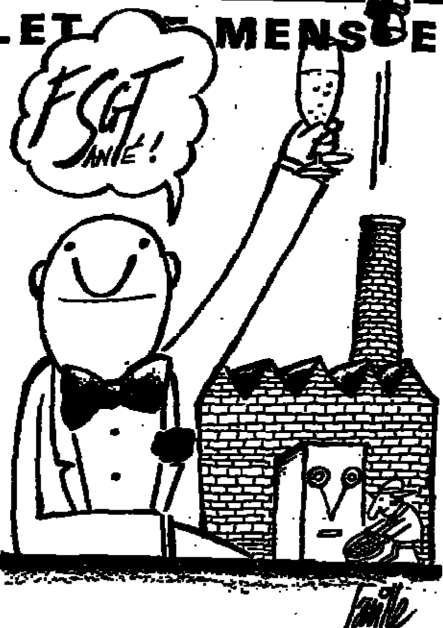
« Comprendre les Halles », 10 heures, angle des rues de Rivoli et des Déchargeurs, Pascale Filleul (Paris passion).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (Ars conférence).

MAITRISE de L'ENERGIE

LETTRE MENSUELLE DE L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE
ISSN 0759-1934
NUMÉRO 18 • DÉCEMBRE 1984
Maîtrise de l'énergie est réalisée sous la responsabilité de l'AFME. Elle est publiée, chaque mois, sur quatre pages achetées au journal Le Monde.



Régionaliser : une histoire déjà longue

Depuis 1982, l'AFME s'efforce à la fois de décentraliser son action en renforçant ses structures régionales et de travailler avec les régions sur la base de rapports contractuels. Aujourd'hui, cette action vient à point nommé s'intégrer dans le cadre des relations entre l'Etat et les régions définies par le IXe Plan.

Dans une note présentant au président de la République l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, établissement public à caractère industriel et commercial nouvellement créé, les deux *ministres de tutelle la définissaient* comme une véritable entreprise *énergétique devant disposer* de la même autonomie, de la même souplesse de gestion, de la même présence sur le terrain que les producteurs d'énergie. Ils ajoutaient : « *La politique de maîtrise de l'énergie doit devenir une réalité quotidienne de la vie des Français [...], ce qui suppose qu'elle soit mise en œuvre au plan local, et avec leur participation active.* »

Ainsi se trouvaient formulées trois exigences fondamentales : une entreprise à large capacité technique, une action décentralisée, une pratique de travail en collaboration avec les partenaires.

C'est sur la base de ces trois lignes de force que l'AFME allait bâtir sa politique régionale articulée autour d'une volonté d'établir des rapports contractuels avec toutes les régions qui, rendues majeures par la loi de décentralisation, le souhaiteraient. Bien évidemment, cela impliquait que l'Agence mène à bien, dans les délais les plus brefs, sa propre régionalisation.

Deux ans plus tard, où en est-on ?

● Fin 1982, deux régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Poitou-Charentes) contractent avec l'Agence un programme pluriannuel. Un mécanisme de gestion original est mis en place, qui concilie les nouvelles prérogatives attribuées aux régions par la loi de décentralisation et la nécessité d'inscrire les actions dans le cadre de la politique énergétique nationale.

● Début 1983, dans la moitié des régions, des délégations régionales sont mises en place, auxquelles trois nouvelles s'ajoutent en fin d'année. Et, toujours en 1983, huit régions (Alsace, Aquitaine, Corse, Midi-*Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais,* Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Provence - *Alpes - Côte d'Azur) signent* avec l'AFME un programme d'intervention conjoint pour un *montant* de 120 millions de francs.

Un milliard de francs pour la durée du Plan

● En 1984, l'Agence s'inscrit bien naturellement dans le cadre des nouvelles relations Etat-régions prévues par le IXe Plan. C'est ainsi qu'au total ce seront treize contrats de plans particuliers (Alsace, Aquitaine, Bretagne, Franche-Comté, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Centre, Corse) qui seront signés entre l'Etat, la région et l'AFME pour un montant de plus de *1 milliard de francs sur la durée du* Plan, et à parité d'effort entre la *région et l'Agence. Le mécanisme de* gestion mis en place est identique *dans ses grandes lignes à celui* déjà expérimenté en 1982 et 1983 : mise *en place d'un comité de gestion,* délégation de fonds à la région, accord des deux partenaires pour toutes opérations, programmation annuelle dans le cadre d'une convention région-AFME.

Dans quatre régions supplémentaires (Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Haute-Normandie), où les travaux de planification ne sont pas assez avancés pour se traduire par un contrat de plan particulier maîtrise de l'énergie, une convention annuelle 1984 est cependant signée. Les programmes portent aussi bien sur l'aide à la décision et à l'investissement *dans le domaine de l'utilisation* rationnelle de l'énergie (électricité, *réseaux de chaleur) que sur le développement des énergies locales (biomasse, solaire, photovoltaïque, etc.).*

Il s'agit, pour une bonne part, du *secteur de l'habitat tertiaire, mais* également de l'industrie (PMI, *particulièrement) et de l'agriculture.*

En 1984 aussi, l'ouverture de huit *nouvelles délégations permet* la couverture de tout le territoire par un *redéploiement des moyens disponibles.*

En deux ans, l'AFME a donc *à la fois* mis en place un mécanisme nouveau de collaboration avec les régions et développé un fonctionnement interne basé sur la responsabilisation de ses échelons régionaux. Le nouvel opérateur énergétique qu'est l'AFME s'est ainsi inscrit résolument dans le contexte de la régionalisation. Il nécessite de la volonté, de l'imagination, de la souplesse et impose de maintenir en permanence l'équilibre entre l'action sur le terrain et les grands axes de la politique nationale.

Roland Lagarde,
directeur de l'Action régionale de l'AFME

UN BON FILON

On a découvert de l'or dans le Hardware ! La nouvelle n'a pas suscité de ruée vers l'Eldorado informatique, mais les industriels de la récupération ont vite identifié le filon.

Dans la balance de ces nouveaux orpailleurs, quelques grammes d'or, de platine ou d'argent pèsent lourd.

Dans celle du commerce extérieur aussi, puisque les métaux précieux qu'on ne récupère pas, il faut les importer (page 4).

Quelques tep de fioul en moins, ce peut être aussi un peu d'or en plus. Les industriels n'ont pas été insensibles à l'argument puisque les subventions qui leur étaient proposées dans le cadre des deuxième et troisième tranches du Fonds spécial des grands travaux les ont incités à investir largement dans la maîtrise de l'énergie. Double bénéfice, là encore : pour l'investisseur et pour la collectivité qui l'aide (page 3).

A Landerneau, la nouvelle a fait grand bruit, au point que la Bretagne et dix autres régions avec elle ont signé un contrat de plan particulier avec l'Etat sur ce sujet (page 1).

Des contrats qui valent de l'or, on vous dit !

La CEE accorde 130 millions de francs aux entreprises françaises
LIRE PAGE 2

EDITORIAL

Attention aux dérapages

Cette fin 1984 aura été marquée par une démonstration pour nous importante : la tenue et le succès du premier Salon de la Maîtrise de l'énergie dans l'industrie (MEI 84).

Ainsi se trouve concrètement illustré ce que je ne cesse de répéter depuis des années : augmentation de la production et augmentation de la consommation énergétique ne sont pas inéluctablement liées. On peut produire plus en consommant moins, et les matériels, systèmes, procédés qui nous ont été montrés à cette occasion apportent la preuve que cette notion entre maintenant dans les préoccupations d'entreprises qui y trouvent matière à une nouvelle branche d'activité.

Ainsi se trouve également vérifié, par l'afflux exceptionnel des délégations étrangères venues à Paris pour la circonstance, qu'il existe bien un marché mondial ouvert par la maîtrise de l'énergie et que la France est bien placée, très bien placée même, pour conquérir de larges pans de ce marché.

Il apparaît donc que dans le secteur « raisonné » de la vie économique, là où l'énergie est gérée au même titre que les autres postes, la prise de conscience s'est faite ou, en tout cas, est largement en train de se faire, de la nécessité d'intervenir.

Il n'en va pas de même dans le domaine plus « irrationnel » des consommations domestiques, ce qu'il est convenu d'appeler les ménages, beaucoup plus sensibles aux parfums dominants d'un « air du temps » fluctuant au gré des messages publicitaires.

L'augmentation des consommations constatée dans le secteur de l'automobile tient sans doute pour une part au fait que l'on entend de plus en plus parler d'abondance, voire de pléthore énergétique qui autoriserait en quelque sorte à nouveau une consommation tous azimuts.

Il s'agit là d'un dérapage dangereux car, même si l'énergie nous est moins mesurée qu'on avait pu le croire à une époque, elle est et restera un produit cher, largement importé pour ce qui concerne la France, et qu'il faut en conséquence l'utiliser le plus rationnellement possible.

A l'aube de 1985, je voulais le rappeler et dire une nouvelle fois à tous les consommateurs (grands et petits) qu'ils trouveront eux aussi, dans cette utilisation rationnelle, un moyen de restaurer leur pouvoir d'achat.

Michel Rolant,
président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie

L'INVITÉ DE « MAÎTRISE »

BOIS MORT ET PLANIFICATION

par Pierre Gaussens, président de la Commission énergie de la Société des ingénieurs et scientifiques de France

● Comment un plan énergétique national peut-il s'accommoder des libertés régionales nouvelles ?

Ceux qui vont ramasser du bois dans les forêts pour alimenter leurs cheminées marchent sur les traces de nos ancêtres plus ou moins lointains, mais ils éclairent du même coup le chemin de nos réflexions. En effet, ils ne font appel à aucun producteur ou distributeur d'énergie. Peut-être d'ailleurs ont-ils fabriqué eux-mêmes le foyer qu'ils utilisent. Et pourtant, s'ils n'exercent pas leurs talents de collecteurs dans un bois *qui leur appartient mais dans* une forêt communale ou — ce qui est *pire — sur un territoire dont ils ne* connaissent pas le légitime propriétaire, ils s'efforcent prudemment, ignorant leurs droits comme les interdits édictés, d'éviter toute rencontre avec un représentant de la loi.

Propriété et loi, voilà des mots qui mettent en scène la puissance publique, donc l'organisation de la communauté à laquelle appartiennent les demandeurs d'énergie, ramasseurs occasionnels de bois mort. Or l'organisation et le fonctionnement d'une communauté, c'est au sens étymologique du terme la politique. Et l'on peut penser, puisqu'ici l'on souhaite parler essentiellement de la compatibilité entre plans énergétiques *nationaux et volonté politique* de décentralisation, à ne retenir parmi *les acteurs que deux groupes* protagonistes principaux : les responsables politiques et les consommateurs d'énergie. On éliminera donc les fournisseurs d'énergie, les constructeurs des matériels d'utilisation et les créateurs d'environnement.

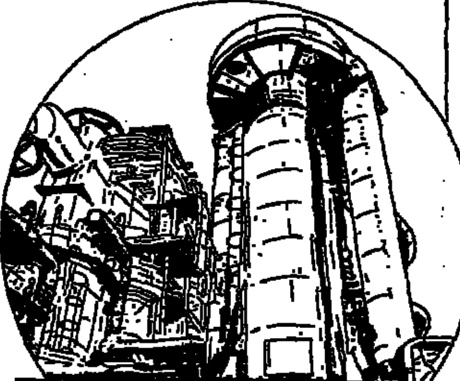
Cela peut paraître audacieux, surtout pour les premiers, si l'on songe à quelques-unes des *puissantes* organisations où ils se regroupent et à la façon dont elles pèsent sur le contexte énergétique mondial, donc sur les plans énergétiques nationaux. On considérera cependant qu'ils ne font que répondre aux besoins d'utilisateurs toujours désireux de disposer dans les meilleures conditions des biens et services qu'ils estiment nécessaires, utiles ou agréables, et qui — la complexification des techniques aidant — ne peuvent plus se les procurer eux-mêmes directement. Les utilisateurs d'énergie sont donc *producteurs, distributeurs, construc*teurs des matériels d'utilisation et aménageurs d'habitat par procuration, ce qui implique, évidemment, que sur d'autres scènes — dans d'autres secteurs d'activité — ils doivent à leur tour jouer le rôle de pourvoyeurs de biens et services. Encore faut-il que les jeux sur les différentes scènes soient cohérents ; en d'autres termes, que la politique énergétique de la communauté s'insère logiquement dans le cadre d'une politique générale bien définie. Les auteurs — collectifs — sont donc à l'évidence les responsables politiques de la communauté, et les metteurs en *scène de leurs administrations.*

Théâtre classique ou happening ?

Mais allons-nous assister à un spectacle de la haute époque classique où les acteurs n'ont comme seule initiative — et encore ! — que de mettre sur un texte ponctué à la virgule près quelques intonations, à une comédie italienne ou à un moderne « happening », mieux dénommé en français « improvisation libre » ? Le plan énergétique national est-il une simple prévision de ce que les acteurs, en toute liberté mais compte tenu de leurs tempéraments propres, vont faire ? Est-il un scénario plus ou moins détaillé ou revêt-il un caractère normatif et obligatoire ?

Aujourd'hui, que constate-t-on ? Les Etats ont presque tous des politiques énergétiques. Ils interviennent donc dans l'organisation et le fonctionnement de ce qui touche à l'énergie. Ce peut être très directement *dans le* cas de contrats d'achat d'Etat à Etat, *de façon plus ou moins contraignante* dans le cadre d'une planification, *d'un contrôle des prix, d'une* réglementation, d'une tutelle ministérielle ou encore d'une concession, par exemple de production ou de transport d'énergie, assortie d'un cahier des charges et éventuellement d'un monopole. Les Etats peuvent contrôler certaines entreprises du secteur énergétique, soit totalement lorsqu'il s'agit de nationalisations, soit partiellement — et dans ce cas de différentes façons.

suite page 4



FSGT : contrat rempli dans l'industrie (page 3)

N O U V E L L E S

EUROPE

130 millions de francs pour les projets de démonstration français

Pour les entreprises françaises du secteur maîtrise de l'énergie, 130 millions de francs d'aides de la CEE ! En ces temps de rigueur budgétaire et de compétition internationale, un tel résultat est à la fois une excellente nouvelle et la meilleure preuve du dynamisme français dans ce domaine. Cette performance mérite quelques explications.

Les Dix estiment indispensable de ne pas relâcher l'effort entrepris en faveur de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la promotion des énergies nouvelles. Ils viennent d'ailleurs, le 9 novembre dernier, de le rappeler en adoptant une résolution qui insiste sur l'intérêt pour chaque pays de combiner judicieusement une réglementation adaptée, des aides financières incitatives et des campagnes d'information bien ciblées.

En outre, depuis 1979, la CEE lance chaque année un appel d'offres pour que des projets de démonstration lui soient soumis. Ces projets doivent répondre à plusieurs critères : innovation technique réelle, réalisation en vraie grandeur, perspectives convaincantes de viabilité économique et commerciale. Il s'agit donc de donner le « coup de pouce » indispensable à la phase intermédiaire qui se situe en aval de la recherche-développement et en amont de l'investissement de commercialisation.

Un « coup de pouce » loin d'être négligeable puisque la CEE vient d'accorder 433 millions de francs aux 207 dossiers retenus parmi les quelque 700 soumis par les dix pays membres.

Sur ces 433 MF, 130 — soit 30 % — vont bénéficier à 53 projets français qui couvrent tous les secteurs de la maîtrise de l'énergie. Citons-en quelques-uns : un projet de torche à plasma dans la sidérurgie ; un nouveau système, développé par l'IFP, d'optimisation de la combustion et de la pollution des moteurs susceptible de répondre au renforcement des normes antipollution ; le nouveau bateau à propulsion éolienne mis au point par la Fondation Cousteau avec le groupe Pechiney ; un système de véhicules électriques à Châtellerault ; des maisons solaires passives à structure en bois en Bretagne ; l'équipement photovoltaïque de refuges alpins ; une chaufferie utilisant des granulés d'ordures ménagères à Neuville-lès-Dieppe ; un système de stockage intersaisonnier de chaleur à Sarcelles ; la valorisation de déchets pétroliers ; plusieurs mini-centrales hydrauliques dont une en Corse et une autre à Saint-Pierre-et-Miquelon ; un système de régulation thermique pour la ville de Paris ; plusieurs applications de l'énergie éolienne notamment à Ouessant, sur l'île de Sein, à la Guadeloupe et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Il faut noter en outre que plusieurs projets présentés par des pays étrangers font appel à des matériels français.

Au total, la France a recueilli 53,8 MF pour des projets dans le secteur économies d'énergie ; 23,7 MF en électricité et chaleur ; 12,6 MF en mini-hydraulique ; 11,8 MF en énergie éolienne et 5,2 MF en énergie solaire.

Il est réconfortant de constater que les industriels français sont ainsi les premiers bénéficiaires des aides de la Communauté européenne. Cela tient à la qualité des projets qu'ils ont présentés, mais aussi à l'aide qu'a pu leur apporter l'AFME tout au long de la procédure et, en particulier, par sa participation active au comité consultatif de Bruxelles, réunissant les experts des dix Etats membres. Si la France s'est imposée en 1984, nul doute que les autres pays de la Communauté, et notamment l'Allemagne, ne tentent, l'an prochain, de retourner la situation à leur profit. Or la CEE doit publier le nouvel appel d'offres dès ce mois-ci, pour des projets qui devront être déposés avant le 15 avril. Des précisions sur ce point dans notre prochain numéro. ■

MIDI-PYRÉNÉES

Feu vert pour la première centrale éolienne

• En 1990, aux termes d'un accord intervenu entre l'AFME, la région Midi-Pyrénées, EDF et la Communauté européenne, la première centrale électrique éolienne fournira 7 650 kilowatts au réseau national.

Dix-huit aérogénérateurs vont en effet être construits sur le site des Cammazes, dans le Tarn, en deux phases qui s'échelonnent sur soixante-six mois, de juin 1985 à décembre 1990. Entre juin 1985 et décembre 1987, deux machines vont être construites et longuement testées : l'une de 18 mètres de diamètre et de 100 kW, construite par l'entreprise Ratier-Figeac, l'autre de 40 mètres et de 750 kW, construite par Latécoère. A l'issue de cette phase d'essai, huit nouvelles machines de chaque type seront construites. Cette opération, la plus importante d'Europe, s'inscrit dans le plan de développement de l'énergie éolienne défini par l'AFME l'année dernière, et qui se caractérise notamment par l'implication de l'industrie aéronautique dans ce secteur d'activité.

Pour Latécoère et Ratier-Figeac, deux firmes implantées dans la région Midi-Pyrénées, le développement d'une industrie des aérogénérateurs, principalement dirigée vers le marché des pays à faible réseau électrique, représente une possibilité de diversification intéressante. Pour l'AFME, l'implication de ces firmes, qui fait elle-même suite à un accord intervenu avec l'Office national de la recherche aéronautique, représente une garantie technique importante : ce sont en effet les firmes aéronautiques qui apparaissent le mieux à même de maîtriser les problèmes de résistance des matériaux extrêmement complexes que connaissent les machines de grande taille.

Le coût de la première phase de cette opération a été évalué à 23,7 millions de francs, celui de la deuxième phase, à 116,3 millions de francs. □

INTERNATIONAL

La technique française au Mexique

• En dépit de l'abondance de ses ressources pétrolières, le Mexique décidait, en août 1984, de mettre en œuvre une politique vigoureuse en matière de diversification énergétique et d'économies d'énergie.

C'est dans ce contexte prometteur que l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a choisi de participer à Agro Mexico, dont la vocation est de devenir la plus grande manifestation internationale d'Amérique latine sur les techniques agricoles et agro-alimentaires.

Agro Mexico 1984, deuxième du nom, s'est tenue à Mexico au mois de septembre 1984 et a réuni 127 entreprises de diverses nationalités. Avec 37 exposants, la France sous l'égide du CFME (Comité français pour les manifestations économiques à l'étranger) fut certainement le pays le mieux représenté. Ce fut une expérience très intéressante pour l'AFME et les industriels qu'elle représentait, car sa présence a suscité un vif intérêt et drainé une grande partie du public.

Grâce à sa participation, l'AFME a pu identifier les potentialités du secteur agricole et agro-alimentaire mexicain dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, répondre à un grand désir d'information sur les techniques existantes de la part des Mexicains, et promouvoir l'industrie française dans une manifestation qui a rassemblé, en quelques jours, la plupart des décideurs et des utilisateurs concernés.

Certaines techniques de maîtrise de l'énergie ont suscité un vif intérêt, notamment auprès des ingénieurs et techniciens, des conseillers agricoles, des financiers et des responsables locaux. C'est le cas, en particulier, de la méthanisation des effluents d'élevage. De nombreux entretiens avec des éleveurs, principalement des Etats du Sinaloa et du Sonora, ont confirmé que, à travers des problèmes de pollution et des difficultés d'approvisionnement énergétique dans les régions mal desservies, il existait une demande réelle à laquelle les industriels français sont en mesure de répondre. Il est apparu, d'autre part, que des disponibilités importantes en sous-produits agricoles (coques et parches de café, — c'est-à-dire enveloppes du grain vert —, rafles de maïs, coques de coco) pourraient faire l'objet d'une valorisation énergétique par combustion, gazéification...

Reste à concrétiser. Or le Mexique est un pays où les investissements étrangers demeurent encore limités. L'action se poursuit cependant : une importante opération est actuellement à l'étude. Et, dans les milieux industriels, on a bon espoir que les entreprises françaises voient dans un proche avenir leurs conditions d'exportation facilitées. C'est d'ailleurs le souhait qu'a exprimé Michel Rocard aux autorités mexicaines lors de sa visite à Agro Mexico. □

BOURGOGNE

Une nouvelle unité de granulation de sciure

• *Dans une région où abondent* scieries et menuiseries industrielles, les déchets de bois ont vite fait de constituer une nuisance. La solution la plus élégante pour s'en débarrasser consiste à les brûler dans une chaudière. Mais la sciure à fort taux d'humidité n'est pas un combustible utilisable de façon simple. Stockage et combustion posent notamment des problèmes délicats.

Le granulé de sciure, produit semi-fluide, sec et inerte (donc stockable), pallie bien les inconvénients du produit brut. La création d'une unité de granulation n'est cependant pas une entreprise dénuée de risques. Les investissements sont lourds, les fournisseurs doivent être diversifiés, fiables et pas trop éloignés et, surtout, le marché doit être soigneusement évalué. *Dans une conjoncture où la con*currence entre fournisseurs d'énergie est particulièrement âpre, cette dernière condition est déterminante.

L'entreprise Cengrador, récemment *inaugurée bien qu'elle fonctionne* depuis dix-huit mois, implantée à Gerland, près de Nuits-Saint-Georges, semble, selon ces critères, assurée d'un bel avenir. Il s'agit *d'une unité dont la capacité de pro*duction nominale est de 18 000 tonnes de granulé par an, un chiffre que ses dirigeants espèrent réaliser en 1987. Alimentée par des fournisseurs *liés par contrats pluriannuels,* répartis dans un rayon inférieur à 100 km, *elle alimente dès à présent 30 chauf*feries dans une gamme de puissance allant de 20 à 4 000 thermies par heure. Quarante-sept nouveaux dossiers sont en cours d'étude. Parmi les clients actuels : une cité HLM à Auxonne, une usine de transformation de plastiques, une entreprise de traitement de surface des métaux, plusieurs bâtiments administratifs et scolaires, des fermes, des serres. Ces premiers clients consomment à l'heure actuelle 6 000 tonnes de granulé.

Par rapport à d'autres entreprises similaires, Cengrador a bénéficié d'un atout considérable : il existait en Bourgogne un marché préexistant à la construction de cette unité, qui se fournissait principalement en Alsace, et un fort marché potentiel que seul dissuadait l'éloignement de la ressource. Le directeur actuel de Cengrador était d'ailleurs fournisseur de granulé, et disposait donc de sa clientèle avant d'être installé. Notable avantage.

Pour M. Barbier, sénateur-maire de Nuits, cette réalisation est un succès : *« Grâce au granulé de bois, nous avons réduit de moitié la facture chauffage du centre social. Et cette industrie peut être créatrice d'emplois. Quand on sait que les 2/3 de la Côte-d'Or sont constitués de forêts, on peut penser que le granulé de sciure a un bel avenir dans notre région ! »* □

L'ENERGIE DANS L'HISTOIRE

Le « Nautilus » tout électrique

On ne rend pas assez justice à l'imaginaire collectif. Si l'Europe s'est approprié l'Amérique au XVIe siècle, ce n'est le fait d'aucune supériorité technique (*« Chine et Islam sont à l'époque des sociétés nanties... L'Occident est encore un prolétaire »,* Fernand Braudel), mais parce que les Européens se passionnaient bien davantage que les Orientaux pour toutes les formes de nouveautés (*« la folie de la mode est strictement européenne »*). Si l'homme a fini par mettre le pied sur la Lune, c'est que les Occidentaux en rêvaient depuis longtemps, comme en témoigne le prodigieux succès de librairie de Jules Verne. Si la bombe atomique a été découverte, c'est d'abord que l'intuition d'un secret enfoui au cœur de la matière courait déjà dans l'imaginaire collectif depuis le début du siècle : Lew Kowarski, le bras droit de Joliot-Curie, racontait volontiers que sa vocation d'atomiste lui était venue à l'âge de dix ans en lisant le livre de science-fiction paru en 1914 : *Le Monde libéré : une histoire de l'espèce humaine,* de H.G. Wells, affabulant sur la radioactivité artificielle.

Il est plaisant de relire aujourd'hui le chapitre 12 du célèbre *Vingt mille lieues sous les mers,* carrément intitulé « Tout par l'électricité ». Qu'on en juge : *« Le capitaine Nemo garda le silence pendant quelques instants, puis il dit :*

— Il est un agent puissant, obéissant, rapide, facile, qui se plie à tous les usages et qui règne en maître à mon bord. Tout se fait par lui. Il m'éclaire, il me chauffe, il est l'âme de mes appareils mécaniques. Cet agent, c'est l'électricité.

— L'électricité ! m'écriai-je assez surpris.

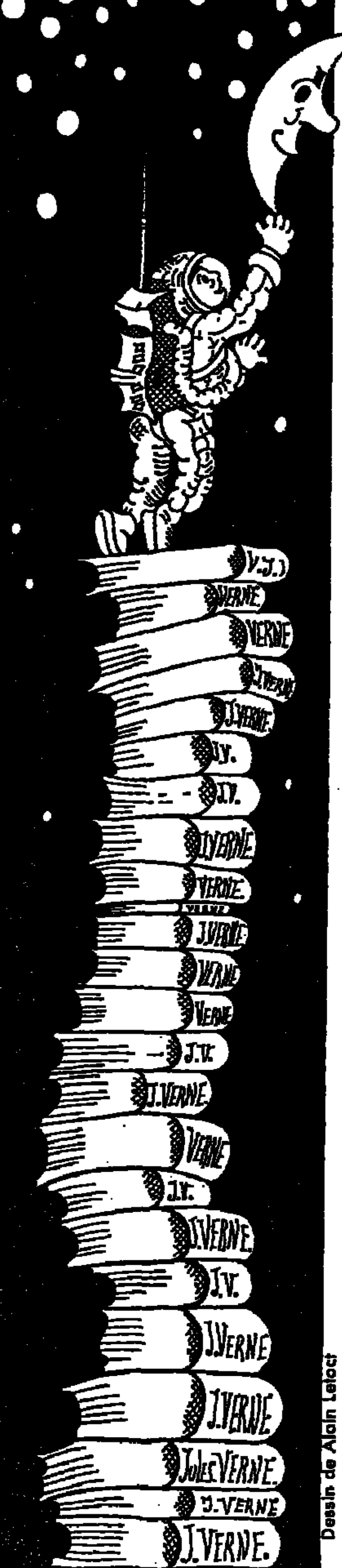
— Oui, monsieur.

— Cependant, capitaine, vous possédez une extrême rapidité de mouvements qui s'accorde mal avec le pouvoir de l'électricité. Jusqu'ici, sa puissance dynamique est restée très restreinte et n'a pu produire que de petites forces !

— Monsieur le professeur, répondit le capitaine Nemo, mon électricité n'est pas celle de tout le monde, et c'est là tout ce que vous me permettrez de vous en dire. »

C'est du sodium, on l'apprendra plus loin, que le capitaine Nemo tire la source de cette miraculeuse énergie : Jules Verne a probablement été fasciné par les propriétés fulgurantes de ce métal quand on le met au contact de l'air ou de l'eau — propriétés qui font aujourd'hui l'un des aspects délicats du surgénérateur (où le sodium intervient non pas comme combustible, mais comme fluide de refroidissement).

L'électricité émerge ainsi de l'imaginaire collectif avec les prestiges inquiétants de la magie : force invisible, mystérieuse, liée au magnétisme, c'est-à-dire aux forces occultes, elle est une sorte d'« esprit qui traîne parmi les choses ». Il a fallu longtemps pour qu'on lui reconnaisse le statut de phénomène matériel : *« Il y a juste deux siècles, tout effet électrique était jugé résulter d'une opération de frottement, donc artificiel. On n'imaginait pas qu'un état analogue se retrouverait parmi les états ordinaires des corps abandonnés à l'action de leurs lois propres. Le but des expériences de Benjamin Franklin (et une des raisons de leur grand retentissement) a été de prouver que la décharge de l'éclair était un phénomène électrique. Du même coup s'est trouvé démontré le caractère non artificiel de celui-ci. Les résistances à cet égard furent tenaces. Le préjugé était si fort que les noms d'"électricité naturelle" et d'"électricité artificielle" se sont maintenus pendant une partie du XIXe siècle »* (Serge Moscovici).



Dessin de Alain Letort

Jules Verne lui-même, au chapitre 23 de *Vingt mille lieues sous les mers,* fait une candide allusion au caractère surnaturel de la chose : *« Quand je songeais que ce merveilleux agent électrique, après avoir donné le mouvement, la chaleur, la lumière au "Nautilus", le protégeait encore contre les attaques extérieures, et le transformait en une arche sainte à laquelle nul profanateur ne touchait sans être foudroyé, mon admiration n'avait plus de bornes et, de l'appareil, elle remontait aussitôt à l'ingénieur qui l'avait créé. »*

Nul doute que cette sorte d'hydre de la modernité qu'est le capitaine Nemo à la barre de son *Nautilus* (hydre pareille à celle du cosmonaute de bande dessinée aux commandes de son vaisseau intersidéral) ne tire une grande part de sa séduction littéraire du fantasme de toute-puissance dont il se nourrit : *« ... De là une puissance que l'électricité seule pouvait me donner, se hâta de dire le capitaine Nemo. Je vous répète, monsieur, que le pouvoir de mes machines est à peu près infini »* (chapitre 13).

A l'intérieur du *Nautilus,* c'est une mini-société exclusivement masculine, célibataire, donc préservée des stupides attachements sentimentaux ou charnels. *« C'est le lycée sans les brimades, le monastère sans les matines »,* note Jean-Louis Curtis dans la préface de l'édition de poche.

Mais le plus étonnant est que l'habitation-mobile-toute-puissante-toute-électrique ait été à l'origine attribuée au génie d'un révolté (*« Cet Indien, monsieur le professeur, est un habitant du pays des opprimés, et, jusqu'à mon dernier souffle, je serai de ce pays-là ! »* 2e partie, chapitre 3) pour servir sa terrible vengeance contre l'espèce humaine tout entière — ah, la séparabilité du civil et du militaire ! —, et que Jules Verne ait cru pouvoir doter l'engin d'une autonomie absolue. Imaginez un vaisseau spatial déconnecté de la salle de contrôle de la Nasa à Houston...

Louis Puiseux

BIBLIOGRAPHIE

Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers,* Gallimard, collection Folio.

Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV-XVIIIe siècles,* Colin, tome 1, p. 13, 282, 293 et 357 à 363.

Serge Moscovici, *Essai sur l'histoire humaine de la nature,* Flammarion, 1977, p. 381.

Pierre-Philippe Druet, Peter Kemp et Georges Thill, *Technologies et Sociétés,* Galilée, 1980, p. 144 à 147.

RGIE DANS L'HISTOIRE

autilus » tout électrique

LETTRE MENSUELLE DE L'AFME • PAGE 3

LE FONDS DES GRANDS TRAVAUX ET L'INDUSTRIE

CONTRAT REMPLI

Près de 2 000 opérations, 720 millions de francs d'aides, 4,3 milliards de francs d'investissements. Plus d'un million de tep économisées ou substituées

L'industrie ne constitue pas le premier secteur de consommation d'énergie dans le bilan national. Comme dans la plupart des pays développés de la zone tempérée, c'est l'habitat et le secteur tertiaire qui occupent cette première place. Mais le « gisement » d'économies d'énergie exploitables dans l'industrie apparaît souvent plus accessible ; les investissements y sont plus immédiatement rentables et l'amélioration des comptes d'exploitation des entreprises qu'ils permettent accroît leur compétitivité.

Toutes ces considérations avaient conduit, lors du vote de la deuxième tranche du Fonds spécial des grands travaux, à l'automne 1983, à réserver une enveloppe de 450 MF à ce secteur, auxquels sont venus s'ajouter 270 MF au titre de la troisième tranche.

Aujourd'hui, ces fonds ont été attribués dans leur totalité et des projets d'investissements trop tardifs arrivent encore à l'AFME : les industriels ont su saisir l'opportunité qui leur était offerte. Les seuls résultats d'ensemble dont on puisse faire état *à l'heure actuelle sont les suivants* : ces 720 MF ont été attribués à 1 910 *projets d'investissements*, dont le montant s'élèvera à 4,3 milliards de *francs*. Ils permettront l'économie ou la susbstitution de 1,05 Mtep par an. En revanche, les 450 millions de la seconde tranche ont été affectés dans leur totalité au cours des six premiers mois de l'année ; ils permettront donc une analyse plus fine de leur utilisation.

Si l'on considère les secteurs bénéficiaires, on constate que les industries agro-alimentaires se sont taillé la part du lion : à elles seules, elles auront profité de 40,1 % de ces 450 MF. Vient ensuite la chimie (industrie pétrolière incluse) avec 22,3 %, puis, quasiment à égalité, l'ensemble des activités mécaniques et électriques avec 8,2 %, et le papier-carton avec 8,4 %.

A la place occupée par les industries agro-alimentaires correspondent d'importantes opérations de conversion de chaufferies au charbon, en particulier dans les sucreries où l'usage de ce combustible est en train de devenir la règle. 33 opéra*tions de substitution du charbon au* fioul auront lieu dans ces entrepri*ses, pour un investissement total* de 640 MF qui permet de déplacer quel*que 240 000 tep.*

Plus nombreuses, les opérations de conversion du fioul à l'électricité ont été de 130, permettant le déplacement de 40 400 tep, pour 186 MF d'investissements.

Aux 280 000 tep substituées, il convient d'ajouter 290 000 tep économisées. Au total, 900 dossiers auront été traités sur cette seconde tranche. 700 d'entre eux auront bénéficié de la procédure d'aide automatique, 200 d'une procédure d'aide négociée.

Les statistiques relatives à l'origine *des matériels sont plus difficiles à* fournir. Or la question est d'importance puisque l'on pouvait craindre que le secteur de l'industrie, plus consommateur de matériel que de travaux de gros œuvre (par rapport au bâtiment), soit contraint de recourir à des prestations étrangères. En fait, les chiffres dont on dispose font apparaître que près de 90 % des investissements concerneront des entreprises françaises : matériel, génie civil et ingénierie. Nous avons déjà eu à plusieurs reprises l'occasion de le souligner — et le *Salon Maîtrise de l'énergie dans* l'industrie était là pour convaincre *les plus sceptiques* —, *il existe en* France une industrie de la maîtrise de l'énergie capable de couvrir, dans une proportion satisfaisante, les besoins du marché.

Un marché qui reste large si l'on en croit les prévisions du Bureau d'information et de prévision économique (BIPE), qui estime que, d'ici à 1988, les investissements de maîtrise de l'énergie connaîtront une croissance annuelle deux fois plus élevée que la moyenne des investissements productifs (3 % contre 1,5 %). □


Dessin de Romain Slocombe

DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Des industriels face au choix des investissements

● L'avenir du Nord-Pas-de-Calais passe par le renouveau de ses entreprises. Le choix des investissements, dans un tel contexte, est déterminant. Nous avons demandé à quelques industriels quels rôles pouvaient jouer, dans cette difficile partie, des aides comme le FSGT, des structures comme l'AFME.

Les entreprises industrielles du Nord-Pas-de-Calais auront bénéficié, à la fin de cette année, de 104 millions de francs de subventions prélevées sur des enveloppes nationales de 450 MF pour la deuxième tranche du FSGT, auxquels se sont ajoutés 270 MF pour la troisième tranche. Les investissements concernés se montent à 489 MF. Ils entraîneront à terme une diminution de la consommation d'hydrocarbures de 113 000 tep par an : soit 29 000 tep économisées, 75 000 déplacées vers le charbon et 9 000 vers l'électricité.

Rapportés au bilan national, ces chiffres montrent tout d'abord combien les milieux industriels de la région ont été prompts à réagir à l'opportunité qui s'offrait à eux : 104 MF de subventions, cela revient à 14,4% des enveloppes nationales.

Une région en mutation profonde

L'économie de devises consécutive à ces investissements s'élèvera à 143,4 MF par an, soit 1,4 F pour 1 F de subventions. C'est mieux que la moyenne nationale, qui s'établit à peu près à 1 F d'économie de devises par an pour 1 F de subventions. L'importance des investissements de substitution du charbon au fioul et leur rentabilité expliquent bien cette différence.

Dans leur sécheresse, ces chiffres expriment bien d'autres choses.

D'abord la réalité d'une région qui, ayant vu naître la grande industrie française, liée à l'exploitation charbonnière, et l'ayant vue se développer, a fini par s'identifier à elle. Une région aujourd'hui confrontée au déclin des bassins miniers, à la nécessité de maintenir en partie les pôles d'activités traditionnelles (acier, en particulier) en leur faisant subir une mutation profonde, tout en renouvelant le tissu industriel par l'implantation et le développement de PMI produisant plus de valeur ajoutée que les secteurs traditionnels.

Une région, donc, confrontée à un problème fondamental : celui de l'investissement.

« *Pour un chef d'entreprise,* explique M. Kollar, responsable de la fonderie de zinc de l'usine Penarroya de Noyelles-Godault, *il y a deux catégories d'investissements : les obligatoires et les optionnels. Un investissement obligatoire, c'est un investissement destiné à préserver l'outil de travail ; un investissement optionnel, c'est celui qui en améliorera les performances. Les investissements de maîtrise de l'énergie font partie de cette seconde catégorie.*

> « Une subvention confère à la technique une sorte de label qui peut emporter la décision. »

Dans une période où les moyens financiers des entreprises ne sont pas considérables, où le crédit coûte cher, ils relèvent de la stratégie globale de l'entreprise, laquelle ne se limite évidemment pas à l'amélioration du compte d'exploitation. »

Voici posé le cadre dans lequel se prendra, ou ne se prendra pas, une décision d'investissement.

De la subvention coup de pouce...

Lorsque M. Debruyne, responsable d'une coopérative sucrière à Attin, constate que ses chaudières sont vétustes, deux voies s'offrent à lui : les remplacer « à l'identique », ou passer au charbon et diminuer la facture énergétique de 50 %. Un choix a priori évident ; mais le passage au charbon suppose un surinvestissement de 150 %... C'est finalement l'annonce d'une possible subvention de l'AFME qui fait prendre la décision.

Opinion unanime parmi les industriels que nous avons rencontrés : au-delà d'un temps de retour brut de deux ans, on n'a guère la possibilité d'investir. L'intérêt d'une politique d'aide à l'investissement consiste donc, notamment, à ramener vers cette limite les temps de retour jugés dissuasifs. Mais il ne se limite pas là : « *Prendre une décision d'investissement, c'est nécessairement confronter des hypothèses,* observe M. Lachenait, ingénieur au service de recherche d'Usinor, à Valenciennes. *Or l'existence d'une subvention confère à la technique à laquelle elle s'applique une sorte de label qui peut emporter la décision.* » Ainsi, à Usinor Dunkerque, on va détendre dans un turbo-alternateur le gaz du haut fourneau n° 2, ce qui permettra de produire le tiers de l'électricité nécessaire à l'envoi d'air chaud dans ce haut fourneau. Une économie de 8 000 tep d'électricité. « *Le temps de retour de cette opération (cinq ans) et les perspectives d'évolution du prix de l'électricité peuvent rendre le choix d'un tel investissement surprenant,* juge M. Lachenait. *Mais cette technique nouvelle intéressera sans aucun doute les pays producteurs d'acier, comme le Sud-Est asiatique ou le Japon, où l'électricité est très chère. Dans ce cas, les subventions du FSGT ont joué pour nous comme une prime à l'innovation, une aide à la mise au point de techniques exportables.* »

Dans beaucoup de PMI de la région, les industriels se plaisent à mettre en avant cet aspect : la compétitivité implique qu'on sache prendre des risques, et l'on attend que l'AFME joue à cet égard un rôle important.

... à la subvention prime de risque

« *Nous, on souhaite au moins autant les conseils de l'Agence, sa disponibilité que son aide financière,* déclare M. Valentin, directeur de l'usine des Malteries Chevalier-Martin de Valenciennes. *Il faut sans doute des critères pour attribuer des subventions, mais on ne veut surtout pas d'une "fonctionnarisation des aides" qui risquerait de ne pas prendre en compte les particularités des PMI.* » La perspective d'une subvention a joué un rôle dans la décision de M. Valentin d'installer une pompe à chaleur pour ramener de 50 % à 5 % le taux d'humidité de l'orge germé avant de le livrer aux brasseurs. Mais ce sont aussi les conseils de l'Agence qui l'ont convaincu d'entreprendre cette innovation qui sert aujourd'hui de référence. L'installation d'une chaudière à déchets de plastique, non chlorés, dans l'usine Ato-Emballage d'Arras, ou celle d'un échangeur à plaques pour réfrigérer de l'acide sulfurique à l'usine Tioxide de Calais procèdent d'une démarche semblable. L'industriel prend un risque, même s'il a l'assurance d'une amélioration du compte d'exploitation, par réduction des charges, et la perspective d'un développement de l'entreprise ; l'AFME, à travers ses procédures d'aides à l'investissement, apporte un élément qui contribue, souvent de façon déterminante, à la décision. « *A Tioxide,* fait observer M. Lecœur, chef de fabrication, *le risque n'est pas mince puisque, à l'heure actuelle, nous ne réutilisons (sous forme d'eau à 85°C) que le quart des 4 000 tep récupérées grâce à l'échangeur. Nous parions à la fois sur le développement de l'entreprise et sur l'urbanisation du site, qui nous permettrait de vendre de l'eau chaude à notre voisinage.* »

Une telle mise en situation de « rentabilité conditionnelle » implique de la part de notre industriel des exigences qui, là encore, font l'unanimité parmi tous ceux que nous avons rencontrés : « *Si une politique d'aide à l'investissement nous incite à prendre des risques, il nous faut en contrepartie l'assurance d'un engagement continu des pouvoirs publics. Attention au "stop and go" ! Il faut aussi une clarté, une cohérence dans les objectifs affichés qui n'ont pas toujours prévalu. Comment aller de l'avant quand on est dans le brouillard ?* » Dans le plat pays, on aime les horizons dégagés.

Michaël Gheerbrant

MATIÈRES PREMIÈRES

Les nouveaux chercheurs d'or

En Normandie, l'entreprise Valmet récupère les métaux précieux des composants électroniques. Une mine en expansion continue, dont l'exploitation rationnelle doit soulager la balance des paiements.

Avec un peu d'imagination, l'entrée de l'usine évoquerait un cimetière d'éléphants. Pressés les uns contre les autres, des ordinateurs périmés attendent qu'on les dépouille de leurs trésors cachés : il y a quatre grammes de métal jaune dans un ordinateur.

Nous sommes dans l'usine Valmet, une PMI décentralisée (d'Aubervilliers à Falaise, Calvados), sur 3 000 m². Depuis la date de sa création, en 1981, Valmet a pris 50 % du marché français *tout nouveau de la* récupération des déchets de l'électronique. Ici, entre de l'IBM, de l'ITT, du Thomson, du CIT-Alcatel... sortent des lingots d'or, de la grenaille d'argent, du platine et de l'étain.

M. Jehanne, ingénieur en génie chimique, dirigeait une usine de l'une des plus importantes sociétés françaises de métaux précieux. Il y a soumis à ses supérieurs des projets prenant en compte les créneaux ouverts par l'apparition des premiers déchets de l'informatique. Sans succès. M. Jehanne n'a pas démordu de son idée, et il est parti créer Valmet, spécialisée dans le traitement des déchets à basse teneur (moins de 5 % de métaux à récupérer).

Récupération des non-ferreux : 1/3 de nos besoins

L'AFME et l'ANRED ont donné un coup de pouce (10 et 8 % de l'investissement pour l'usine de Falaise). En effet, la récupération des métaux non ferreux permet d'économiser de l'énergie et des devises. Elle représente 30 % de nos approvisionnements en la matière. Tout récemment encore, faute d'un outil national spécialisé, la France exportait ses déchets à l'étranger, puis réimportait le métal que nos voisins avaient su récupérer. Aujoud'hui, c'est le contraire : nous achetons des déchets étrangers pour produire nous-mêmes le métal de seconde fusion, grâce à la mise au point de procédés d'affinage spécifiques aux métaux précieux.

*Ainsi, cette année, Valmet aura per*mis de diminuer de 50 millions de francs le montant de nos importations.

Vacarme dans cet atelier immense : quatre ouvriers s'attaquent à un ordinateur, d'abord au marteau et au burin pneumatique. Ils fignolent ensuite la dissection au tournevis : les déchets sont répartis, par familles de matériau, dans 24 boîtes. Cette étape est forcément manuelle : chaque jour arrivent ici de nouveaux types d'ordinateurs, où varie l'emplacement des circuits imprimés et des connexions, riches en métaux précieux. L'or se trouve notamment sur le cuivre des contacts des « puces ». 80 % des déchets qui rentrent à Valmet proviennent de matériels électroniques. Les 20 % restants sont constitués de lunetterie, de fermoirs de sacs plaqués or, de turbines d'avion soudées à l'argent, etc.

Une fois disséqués, les déchets sont triés puis broyés ; le métal est alors électrolysé ou précipité, puis fondu. Cette nouvelle génération de déchets, dont le métal est mélangé à une importante quantité de plastique et de cuivre, a forcé les récupérateurs professionnels à réinventer les technologies de séparation et d'affinage, en optimisant les procédés de démétalisation, d'électrolyse et de précipitation : c'est le rôle du laboratoire de recherche de Valmet, gardé comme un secret d'Etat. Cer*tains procédés d'électrolyse* ou de désétamage sont en effet strictement confidentiels... Elle vaut de l'or, la recette qui permettra de trouver un autre bain que le cyanure pour aller chercher de l'or au fond d'un transistor !

« *Si dans trois ans nous arrivons à récupérer du tantale, c'est à notre laboratoire que nous le devrons* », commente M. Jehanne. Pour viser aussi loin, Valmet s'est assuré le concours d'entreprises amies, et de la moitié des laboratoires universitaires français ! Cette aide ne sera pas superflue pour atteindre les 20 % du marché européen sur le secteur, objectif que s'est fixé l'entreprise. Les résultats sont encourageants : en 1984, Valmet a doublé sa production d'or par rapport à 1981 — passant de 196 à 400 kg — et triplé celle d'argent — passant de 1 022 à 3 000 kg. Cette compétitivité tient à la recherche de procédés d'affinage spécifiques, dont la durée n'est plus asservie au rythme lent de l'affinage du cuivre. Ces procédés sont plus coûteux, mais le rythme de transformation du déchet en lingot est six fois plus rapide. Le coût de la récupération est ainsi diminué de 20 %. Pendant le temps économisé, « *il s'en passe des choses, du côté des taux d'intérêt* », souligne M. Jehanne.

C'est, naturellement, la hausse des cours des métaux qui justifie qu'un beau jour on se donne les moyens de les récupérer, même en petite quantité. La récupération de l'or des ordinateurs ne se justifiait pas il y a douze ans, alors que le métal jaune coûtait 9 000 F le kilo. A 105 000 F, comme aujourd'hui, c'est devenu une opération rentable.

Chez Valmet, on est prêt à profiter de nouvelles hausses : les ateliers ne sont utilisés pour le moment qu'au tiers de leurs capacités.

Ordinateurs, cuisinières ... et pots d'échappement

Les ordinateurs ne sont pas la seule source de métaux précieux : « *Il commence à y avoir suffisamment d'électronique dans les cuisinières pour que je m'y intéresse* », indique M. Jehanne, qui est en pourparlers avec un fabricant belge d'électroménager. A quand les voitures ? Il y a 10 à 20 grammes d'argent derrière le tableau de bord de certaines voitures françaises. C'est encore très limité. Mais, chez Valmet, on pense déjà au platine des pots d'échappement catalytiques, qui devraient obligatoirement équiper les voitures allemandes construites à partir de 1986.

Electroménager, voitures... Quel tonnage de métaux précieux y a-t-il à récupérer dans ces objets qu'on abandonne pour le moment à la casse ou aux décharges ? Difficile aujourd'hui de l'évaluer avec précision. C'est pourquoi l'Agence nationale pour la récupération des déchets constitue en ce moment un « observatoire des déchets » qui permettra peut-être de connaître demain l'importance des trésors que nous côtoyons.

André Keller



Dessin de Sabadel

BREVES

UNE CENTRALE THERMIQUE AU BOIS EN GUYANE

Une centrale électrique alimentée par des déchets de scieries va être construite en Guyane française, aux termes d'un contrat de 9 millions de dollars canadiens intervenu entre Electricité de France et la société canadienne Biodev international.

DE L'ETHANOL DANS L'INDIANA

La plus importante unité mondiale de fabrication d'éthanol à partir de maïs est récemment entrée en activité aux Etats-Unis, dans la ville de South Bend (Indiana). Construite avec l'assistance du Department of Energy (DOE), au prix de 186 millions de dollars, elle devrait produire 20 millions d'hectolitres d'éthanol par an, avec 500 000 tonnes de maïs.

RECTIFICATIF

L'HOPITAL D'EVREUX... ET LES CHIFFRES

De nombreux lecteurs, accessoirement contribuables, ont frémi à la lecture de l'article titré « Automate et petit bois à l'hôpital d'Evreux » (notre dernier numéro).

Reconnaissons qu'il y avait de quoi : selon les chiffres publiés, il ne fallait pas moins de quarante-sept ans pour que l'installation d'une chaudière à bois dans cet établissement devienne rentable !

Rétablissons donc les chiffres réels : l'installation de cette chaudière, d'une puissance de 2 500 thermies — ou 2 900 kW —, consommant 3 300 tonnes de bois par an, a coûté 2,87 MF. Aux termes du contrat passé entre cet hôpital et la Cofreth, qui assure la gestion de la chaufferie, l'économie annuelle d'exploitation doit être de 626 000 F, compte tenu des prix respectifs de la thermie bois (15 centimes) et de la thermie fioul (28 centimes). Le temps du retour brut de cet investissement s'établit donc à 4,6 ans.

En outre, dans le cadre de la première tranche du Fonds spécial des grands travaux, *le maître d'ouvrage avait bénéficié* d'une subvention de 50 %. ☐

• **« Maîtrise de l'énergie » est réalisée chaque mois sous la responsabilité de l'AFME.**
Rédaction en chef : Roger-Pierre Bonneau, AFME, 27, rue Louis-Vicat — 75015 Paris.
• **Rédaction et communication :** Hugues Sibille et *Michaël Gheerbrant.* ***Maquette :*** Claudine Roy, TEN et Associés, 10 rue Mayet — 75006 Paris.
• **Composition, montage, photogravure :** Italiques, 14 rue Vauvenargues — 75018 Paris.

BOIS MORT ET PLANIFICATION

(suite)

Mais des collectivités territoriales autres que les Etats peuvent être les auteurs et les acteurs de politiques énergétiques locales. En France par exemple, depuis longtemps ce sont les communes qui concèdent la distribution par réseaux de l'électricité, du gaz ou de la chaleur, mais elles peuvent aussi assurer ces services par l'entremise de régies communales, intercommunales ou départementales. A cette mise en place de structures ne s'arrête pas cependant le rôle des collectivités locales. En effet, celles-ci sont aussi des consommateurs d'énergie au travers de l'ensemble des services publics : bâtiments administratifs, écoles, hôpitaux, stades, éclairage public, etc. Leurs choix ont — ou devraient avoir — un caractère exemplaire et, en influençant les autres consommateurs d'énergie, ils contribuent à construire les politiques énergétiques locales ou régionales.

Sur la scène du jeu énergétique national évoluent donc des groupes régionaux distincts de consommateurs-fournisseurs par procuration mus par une quête commune de l'énergie et guidés plus ou moins étroitement par un auteur-metteur en scène. Si la scène est vaste, les acteurs nombreux, le texte imposé et le guide unique, l'on ne voit que deux issues possibles : ou bien le spectacle se déroulera avec une extrême lenteur et dans un grand désordre, car lorsque le metteur en scène aura réglé le jeu du dernier acteur le premier aura déjà oublié son rôle, ou bien tous les acteurs soigneusement alignés sur plusieurs rangs devront réciter un même texte en faisant les mêmes gestes.

Des relais entre l'Etat et les régions

Aucune des deux solutions ne favorise l'efficacité ni l'adaptation aux contextes énergétiques régionaux. La raison en est manifestement une insuffisance des moyens de communication entre le guide et les acteurs, et notamment un manque de relais aux niveaux régionaux chargés d'aider à la préparation du plan énergétique national et d'en adapter les prescriptions à l'usage des différents groupes d'acteurs. Si de tels moyens sont mis en place, on opte pour une certaine décentralisation et il est alors bien évident que le plan national ne doit être ni trop détaillé ni trop contraignant.

Le rôle des responsables énergétiques régionaux a été très bien défini lors d'un colloque que nous avons organisé le 21 mars 1984 — auquel d'ailleurs participait Michel Rolant, le président de l'AFME —, par Maurice Janetti, président de l'Agence régionale de l'énergie de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur : « *Il s'agit d'abord, au titre de l'analyse de la demande, de cerner avec la meilleure précision possible les déterminants des besoins et consommations d'énergie actuels dans chaque secteur, et pour chaque usage ; les aspects prévisionnels, qui constituent le second thème de la démarche, ont pour but d'évaluer les marges de manœuvre disponibles sur les différents objectifs d'économie ou de substitution d'énergie et de valorisations des ressources locales.* » Il disait également : « *Demain collectivité locale de plein exercice, la région ne constitue qu'un des niveaux de l'action énergétique décentralisée [...], niveau privilégié parce que la région peut seule faire contrepoids à la tendance naturelle de l'Etat, qui est de susciter ou d'imposer des solutions uniformes par l'arsenal classique des mesures financières ou fiscales, législatives ou normatives.* » Il ajoutait : *[...] le niveau régional peut également, si l'on n'y prend pas garde, être un niveau d'incohérence ou un nouveau lieu de centralisation. La cohérence entre politique nationale et politiques régionales implique non seulement que les régions acceptent le cadre des orientations nationales, mais qu'elles ne prétendent pas les mettre en œuvre seules, au risque d'actions plus ou moins redondantes ou marginales.* »

Voici donc près de s'éteindre les feux de la rampe qui ont éclairé les acteurs-consommateurs d'énergie et les responsables politiques-meneurs de jeu. Mais qui était donc le public ? Les citoyens-consommateurs, bien sûr, assis dans la salle ; ils regardaient si la pièce que faisaient jouer les meneurs de jeu qu'ils avaient choisis était de leur goût.

Pierre Gaussens

Plus de 5 000 professionnels à MEI 84

Bilan très satisfaisant pour le Salon de la Maîtrise de l'énergie dans l'industrie

« Un franc succès » : telle était l'opinion quasi unanime que l'on pouvait recueillir au soir du 23 novembre, durant les dernières heures du Salon Maîtrise de l'énergie dans l'industrie 84. Clôturant cette manifestation, la première du genre, aussi bien le ministre de l'Energie que le président de l'Association technique pour les économies d'énergie — devenue à cette occasion Association technique pour l'efficacité énergétique —, que le président de l'AFME se sont félicités de cette réussite. Plus de 5 300 professionnels de la maîtrise de l'énergie dans l'industrie ont en effet visité les 150 stands, tandis que les journées techniques ont enregistré près de 1 200 participants qui ont entendu plus de 170 communications, dont une dizaine par des intervenants étrangers.

En lançant voici deux ans l'idée de ce Salon, l'AFME se donnait comme objectif d'offrir aux énergéticiens d'entreprise un lieu de rassemblement « horizontal », dans lequel puissent se renforcer des liens, s'échanger des informations, se traiter des affaires entre gens parlant le même langage. En un mot, créer une communauté de professionnels jusqu'alors dispersés. De ce point de vue, l'opération a réussi : tous les responsables de stand que nous avons interrogés s'accordaient à reconnaître le niveau économique et technique des visiteurs, leur motivation, et se sont félicités que nombre d'entre eux aient été des décideurs.

Les achats d'énergie : une lourde charge

Comme l'a fait observer Alain Fournier, président de l'ATEE, le décloisonnement interne aux entreprises, dont la poursuite est si nécessaire, ne peut que bénéficier de manifestations comme celle-ci. Constatant, dans son discours de clôture, que les derniers chiffres connus pour l'année 1983 laissaient apparaître une reprise des consommations venue annuler les effets des investissements engagés auparavant, le ministre de l'Energie, M. Martin Malvy, s'est attaché à rectifier quelques lieux communs qui peuvent expliquer ce relâchement des comportements : « *Il n'y a pas à l'heure actuelle trop d'énergie en France. Mais il faut aussi se garder du trop peu. L'Etat doit veiller [...] à ce que le développement de l'économie ne soit pas pénalisé faute d'énergie [...] Les achats d'énergie représentent toujours une lourde charge pour la France, 15 milliards par mois en moyenne. Le développement de la production d'électricité nationale contribuera à accroître notre taux d'indépendance énergétique mais, pour autant, celui-ci ne dépassera pas 50 % en 1990. Il ne faut donc pas gaspiller cette électricité d'origine nucléaire : il faut la réserver pour les usages réellement performants.* » Assurant à son auditoire que l'AFME serait dotée, en 1985, de moyens « *au titre du budget comme du Fonds des grands travaux* » qui lui permettraient de poursuivre son action, le ministre a incité les industriels à maintenir leur effort d'investissement et même « *à le majorer un peu* ».

Il a par ailleurs proposé que des manifestations soient organisées dans les régions et se terminent par un grand colloque à Paris. Cela pourrait se faire dans le cadre du prochain Salon MEI, cette fois à participation internationale, lui a proposé le président de l'AFME. Rendez-vous, donc, au prochain Salon. ■

Le Monde

culture

Rock around Jack Lang

M. Jack Lang a présenté, le 17 décembre au Gibus à Paris, la politique du ministère de la culture en faveur des nouveaux lieux musicaux, à l'occasion de la publication de *Maxi-Rock, Mini-Bruits*, un guide de deux cents pages réalisé par le Centre national d'action musicale (le CENAM).

Le ministre a fait un tabac dans le petit club de rock de la rue du Faubourg-du-Temple où se pressait le Tout-Paris qui « roll » et qui pétille. Entre Bernard Lavilliers, Yves Simon, Taxi Girl, Kent, Little Bob Story, Rita Mitsouko, Etienne Daho et quelques autres, pour les journalistes venus dans l'espoir de débattre de la chose rock, il a fallu en découdre avec les petits fours et les boissons à volonté. Sur la scène du Gibus, plus expéditif que la plupart des musiciens qui s'y produisent, M. Lang s'était déclaré plus enclin à discuter amicalement autour d'un verre. Embouteillages semi-mondains et files d'attente, les Rolling Stones n'auraient pas mieux fait.

Deux heures plus tard, dans le calme feutré des salons du ministère de la culture, improvisant un entretien, M. Jack Lang montrait pourtant que le rock ne lui est pas un simple outil de propagande pour attirer les jeunes. Il y croit et il y tient. Il en parle même avec une certaine connaissance des hommes et du terrain. N'est-il pas le premier ministre de la culture à s'y intéresser (comme il le fait pour le jazz, d'ailleurs), à entreprendre des actions pour son confort et son développement, à l'appréhender enfin, et c'est là le plus important, en brisant le clivage entre art majeur et art mineur ?

Ainsi le choix du Gibus, qui aurait pu passer pour de la démagogie, se justifiait par une action de la direction de la musique et de la danse : elle soutiendra en 1985, par un système de défraiements, les musiciens qui jusqu'à présent se produisaient sans être payés. « *Nous ne pouvons agir qu'en amont,* dit M. Jack Lang. *Il y a beaucoup à faire puisque rien n'a jamais été fait en ce domaine. Il y a deux ans, certains nous reprochaient de vouloir étatiser le rock. «* Laissez le rock tranquille », *disaient-ils. Les autres, au contraire, nous en voulaient de ne pas en faire assez. A Paris, au début de l'année, le président de la République a inauguré le Zénith, nous avons apporté notre soutien au Théâtre du forum des Halles, au New-Morning, au Dunois, des salles plus modestes. Mais Paris, ce n'est pas nous. La municipalité ne fait rien. Ce n'est pas notre rôle. Le Zénith fait des petits, les Zénithon, à Montpellier et à Lorient au début de 1985, bientôt Bordeaux, Lyon, Rouen. C'est une solution rapide, peut coûteuse, rationnelle.* »

Une douzaine de petites salles ont déjà été aidées à travers la France. En échange d'une subvention de fonctionnement (entre 10 % et 25 % du budget annuel global de l'établissement), elles assurent une programmation variée et prioritairement tournée vers les artistes jeunes ou peu connus, et respectent la législation, *notamment celle relative* aux charges sociales de l'artiste et au plafonnement des prix d'entrée.

Cette aide aux lieux de diffusion est complétée par une aide à des équipes d'animation qui œuvrent pour la promotion de *groupes régionaux (ainsi l'opéra*tion « Coup de talent dans l'Hexagone » qui rayonnera sur six régions du 18 février au 24 mars 1985) et par une aide aux lieux *de répétition. « C'est une priorité,* estime M. Jack Lang. *L'absence de locaux de répétition est dramatique puisque là se forment les talents. » Vingt-six actions soutenues par* le ministère ont été menées dans ce sens depuis 1982.

C'est ici qu'intervient le guide *Maxi-Rock, Mini-Bruits* : état des lieux établi par des spécialistes acousticiens, architectes, *juristes, gestionnaires, réunis par* le CENAM pour évaluer les besoins et dresser la liste des informations, conseils, mises en garde à l'usage des musiciens de *rock et des collectivités. Un* vidéo-clip avec le groupe Agence Tass, coproduit par la CENAM et FR 3, illustrera cet ouvrage et sera présenté au MIDEM fin janvier 1985 avant d'être diffusé sur l'ensemble du réseau FR 3. *« Je crois,* dit le ministre de la culture, *à l'effet boule de neige. La mise en valeur de ce qui existe est nécessaire. Les groupes existants peuvent être des modèles pour les autres. Si vous allez au Studio des variétés* (1) *vous serez surpris par l'attirance des élèves pour le rock. »*

On estime à 25 000 les groupes de rock en France, soit plus de 100 000 musiciens. Il était juste qu'en aval soient créés (institués par décret du 16 octobre 1984) des travaux d'utilité collective (TUC) pour le rock dans les secteurs suivants : aménagement, entretien, gestion des lieux de répétition et de diffusion, fonctionnement d'associations et de groupes. Les bénéficiaires auront de seize à vingt et un ans, la durée sera de trois à douze mois et la rémunération de 1 200 F par mois (couverture sociale également prise en *charge par l'Etat)* (2). *D'autre* part, la section variétés du fonds de soutien au théâtre privé devient autonome. Les différentes salles de spectacles paieront *la taxe parafiscale* (1,75 %) pour constituer le fonds de péréquation (aide à la production, mise en état des équipements...).

Enfin les crédits affectés aux jazz-chansons-rock-variétés passeront de 8,7 millions de francs en 1982 à 18 millions de francs en 1985. Rock around Jack Lang : *un tube qui risque fort de* grimper en tête des hit-parades made in France en 1985.

ALAIN WAIS.

★ *Maxi-Rock, Mini-Bruits* : 200 pages, 60 F, disponible au CENAM, 51, rue Vivienne, 75002-Paris. Tél. : (1) 233-38-24.

(1) Centre de formation supérieure des variétés (*le Monde* daté 2-3 décembre).

(2) Pour obtenir un TUC : le dossier est à retirer dans les sous-préfectures ou préfectures et à la direction départementale du travail et de l'emploi à Paris.

Les grands prix de la Ville de Paris

Les grands prix de la Ville de Paris ont été proclamés le 17 décembre par M. Jacques Chirac. Les jurys étaient présidés par Mme Françoise de Panafieu, maire adjointe, chargée de la culture.

● **GRAND PRIX DES ARTS : ASSADOUR**

Né en 1943 à Beyrouth, le graveur Assadour a étudié le métier en Italie et à l'Ecole des beaux-arts de Paris. Il vit et travaille à Paris depuis 1964. Sa maîtrise, sa précision d'horloger, s'appliquent à la description d'un univers mental traversé de signes, de chiffres, de constructions symboliques, de figures astrales, et où la présence humaine est comme happée dans la spirale du temps.

● **GRAND PRIX MUSICAL : MARIUS CONSTANT**

Compositeur et chef d'orchestre, Marius Constant est né en 1925. Il a été élève de Nadia Boulanger, Arthur Honegger et Olivier Messiaen. Directeur musical de L'Opéra de Paris entre 1973 et 1978, fondateur de l'Ensemble Ars Nova, il a écrit de nombreuses œuvres, telles que les *Vingt-Quatre Préludes, Turner, les Chants de Maldoror,* et des ballets (*Eloge de la folie, Paradis perdu,* etc.). C'est lui qui a écrit, d'après Bizet, la musique de *la Tragédie de Carmen,* montée par Peter Brook. Son talent multiforme a bénéficié de tout l'environnement sonore de son époque, s'exprimant en des partitions au langage subtil, mais très accessible. – J. L.

● **GRAND PRIX GÉRARD-PHILIPE : LAMBERT WILSON**

Après avoir étudié l'art dramatique à Londres, Lambert Wilson (fils de Georges Wilson) est devenu un « jeune premier » apprécié au théâtre, au cinéma et à la télévision. Citons, à la scène, *Léocadia,* d'Anouilh, qu'il joue actuellement aux côtés d'Edwige Feuillère, et à l'écran *la Femme publique,* d'Andrzej Zulawski.

● **ROMAN : ALAIN GERBER**

Enseignant, puis journaliste et producteur d'émissions radiophoniques sur le jazz, Alain Gerber a publié neuf livres chez Robert Laffont, en moins de dix ans. C'est son roman *le Faubourg des Coups-de-Trique* (1979), dans lequel il évoquait une adolescence ouvrière à Belfort, sa ville natale, qui l'a fait connaître du grand public. Ont suivi : *Une sorte de bleu* (1980), *le Jade et l'Obsidienne* et *le Lapin de lune* (1981), *les Jours de vin et de roses* (1984). Dans son dernier roman, *Une rumeur d'éléphant* (*le Monde* du 7 septembre), il ajoute le sens du burlesque à son talent de conteur qui s'épanouit aussi bien dans la peinture de la famille et des milieux populaires que dans l'évocation des Aztèques du XVIe siècle ou du Grand Nord.

● **PRIX SOLA-CABIATI : JOEL SCHMIDT**

Décerné pour l'ensemble d'une œuvre à un auteur de romans historiques ou d'études accessibles au grand public, le prix Sola-Cabiati récompense le critique littéraire Joël Schmidt. Après des études d'histoire et de géographie, il a exprimé sa passion pour l'Antiquité dans plusieurs ouvrages, en particulier : *Vie et mort des esclaves dans la Rome antique* (1973), *le Christ des profondeurs* (1970), *la Grèce* (1973), *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine* (1965), etc. Plus récemment, il s'est tourné vers le genre romanesque, donnant des textes envoûtants, imprégnés d'onirisme et de romantisme, comme *Casino des brumes* (1978, Albin Michel) ou *la Ténébreuse* (1980, Albin Michel).

● **CRITIQUE : MARIE-CLAIRE BANCQUART**

Professeur à l'université de Paris-Sorbonne, Marie-Claire Bancquart est essayiste, romancière et poète. C'est son activité de critique qui est distinguée aujourd'hui. Elle vient, en effet, de publier chez Calmann-Lévy *un Anatole France, un sceptique passionné,* dans lequel elle retrace la vie de l'écrivain (*le Monde* du 21 septembre) et qui lui a déjà valu le prix Sainte-Beuve. *Marie-Claire Bancquart assure* l'édition des œuvres d'Anatole France dans « la Pléiade ». Elle est aussi l'auteur d'éditions commentées de Maupassant et d'essais sur Paris et la littérature. Elle vient de publier un roman chez Belfond, *les Tarots d'Ulysse* (*le Monde* du 21 septembre), qui met en scène un Ulysse capable de traverser les siècles en s'incarnant et en changeant de psychologie à volonté tout en gardant la saveur du mythe immuable.

● **GRAND PRIX SCIENTIFIQUE : CLAUDE BENOIT**

M. Claude Benoît à la Guillaume, qui reçoit le grand prix scientifique pour ses travaux sur les propriétés optiques des semi- conducteurs, est né le 22 décembre 1929 à Septmoncel (Jura). Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, il est directeur de recherche au CNRS et l'un des pionniers des lasers à semi-conducteurs.

● **GRAND PRIX TECHNIQUE : JEAN-DAVID ICHBIAH**

M. Jean-David Ichbiah, récompensé pour ses travaux dans le domaine des logiciels, est né le 25 mars 1940 à Paris. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il est ingénieur des ponts et chaussées et a *suivi ses études d'informatique* au Massachusetts Institute of Technology. Spécialiste du logiciel, M. Ichbiah a gagné un concours international lancé par le département de la défense américain (DOD) en proposant un nouveau langage informatique, nommé ADA, qui a été retenu comme langage officiel par le DOD.

Le cinéma de Noël

(Suite de la première page.)

La beauté devrait être obligatoire quand on s'adresse aux enfants. C'est une importante question de *formation. Pourtant,* à l'âge où ils s'expriment mieux par le dessin que par l'écriture, ils aiment le trait simple, parfois grossier de certains dessins animés. Ils se délectent aux *Schtroumpf,* ces petits êtres bleus et difformes. Rien qu'à les voir on a l'impression d'avaler une bouteille d'encre. Mais c'est un fait, les enfants adorent. Ils ne se lassent pas non plus de Walt Disney. Pèlerinage obligé au Grand Rex. Attente pénible sur le trottoir étroit qui borde le *cinéma, longé par les cracheurs de* feu. Les enfants s'excitent, les parents s'énervent, la taloche au bout des doigts, la menace aux lèvres. Les enfants s'en fichent, ils *savent qu'on n'osera pas les priver.* Ce serait un sacrilège trop grave. Ce serait comme si les parents tuaient leur propre enfance, que la même *Blanche Neige,* les mêmes *Dalmatiens ont enchantés,* ou le même *Robin des Bois,* le Walt Disney de ce Noël.

On peut tout dire sur le produit Disney, que c'est un produit d'usine, *factice, nunuche, roublard, démagogique...* On ne peut pas nier une efficacité qui traverse les générations. On peut préférer *SOS fantômes.* Les adultes rient aux dialogues, les *enfants encouragent de la voix la* chasse aux ectoplasmes gloutons, jumeaux glauques des petits personnages rigolards dessinés sur les paquets de lessive, de pâtes ou de *céréales sucrées.*

On peut se risquer aux *Gremlins* (*le Monde* du 29 novembre), ne serait-ce que pour avoir son mot à dire dans la polémique : est-ce ou non pour les enfants ? Qui sont les enfants ? D'adorables mogwais que la lumière blesse, qui chantent dans la nuit et participent à la destruction de leurs doubles malfaisants, les Gremlins ? Sont-ils des Gremlins graveleux qui déboulent en hordes nocives, qui fument, bâfrent, boivent, s'abrutissent de disco, *jouent furtivement* les exhibitionnistes ? Sont-ils les frais adolescents à visage humain, au cœur pur, mais qui n'hésitent pas à faire exploser le cinéma où les *Gremlins* chahutent Blanche-Neige ?

Joe Dante et Spielberg se sont amusés à brouiller les cartes. Ils affichent la morale la plus conformiste, en même temps qu'ils en montrent les conséquences néfastes. Ils *dénoncent la bêtise* brutale des actions de masse mais la canalisent sur les fantasmes des loubards en bande, des punks sales, drogués, et sur les problèmes d'insécurité à *résoudre dans une optique de solu*tion finale qui fait froid dans le dos. Et en même temps, les images qui restent en mémoire sont celles de ces Gremlins sauvages, victimes de *gens dont la médiocrité est soigneu*sement soulignée... Un film limite, *les Gremlins,* un film formidable, drôle, hargneux, généreux. Moins violent que d'autres, que certains polars à la *française par exemple. En définitive* plus troublant, justement parce qu'il s'adresse aux enfants, à l'enfant dans toute son amoralité qui dort d'un œil à l'intérieur de chaque adulte.

COLETTE GODARD.

★ *J'ai rencontré le Père Noël. Nemo, Histoire sans fin, le Bébé Schtroumpf, SOS fantôme, les Gremlins,* voir films en exclusivité. *La Poule noire,* voir films nouveaux. *Robin des Bois,* voir les reprises.

Classe d'orgue... à Toulouse

Le conservatoire national supérieur de musique de Lyon ouvre un département d'orgue... à Toulouse, qui est confié à Xavier Darasse. Il comprendra l'étude de l'interprétation, de l'improvisation et de l'ensemble des connaissances nécessaires à la fonction d'organiste : animation, conservation du patrimoine, *organologie, d'histoire.*

L'implantation de ce département décentralisé s'est justement imposée, en raison de la présence à Toulouse (en partie grâce à Darasse) d'une collection d'orgues de styles divers : Cavaillé-Coll (cathédrale et église Saint-Sernin), orgues français du dix-huitième siècle (Saint-Pierre des Chartreux), italien (Sainte-Anne), allemand, pour Bach et Buxtehude (nouvel orgue Ahrend des Augustins), *sans compter les quel*que quatre cent cinquante orgue de toutes époques de la région Languedoc.

■ **UN GALA POUR LE BALLET DE L'OPÉRA. – L'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris organise le 20 décembre une soirée de gala au cours de laquelle sera présenté en avant-première *le Lac des cygnes,* dans sa version Noureev. Les bénéfices permettront de financer les tournées du ballet aux Etats-Unis. Renseignements : Opéra de Paris, 266-50-22, poste 353.**

■ **MORT DU TÉNOR JAN PEERCE. – Le ténor américain Jan Peerce *est mort le 15 décembre* à New-York. Il était âgé de quatre-vingts ans. Né le 3 juin 1904 à New-York, Jan Peerce (de son vrai nom Jacob Pincus Perlemuth), d'abord violoniste, fit ses débuts comme ténor à Baltimore (Maryland) avant d'entrer au Metropolitan Opera en 1941. Il devait y rester jusqu'en 1966, enregistrant de nombreux disques, notamment sous la direction de Toscanini.**

■ **MORT DE M. JEAN ALARY. – M. Jean Alary, qui dirigeait le Festival de Carcassonne depuis 1961 après en avoir assuré l'administration à partir de 1954, est mort dans la nuit du 16 au 17 décembre. Il était âgé de cinquante-sept ans.**

■ **RECTIFICATIF. – Un malencontreux raccourci nous a fait placer *les Salines d'Arc-et-Senans (Doubs)* à Salins-les-Bains (Jura), ville qui vient d'obtenir le Grand Prix du patrimoine (*le Monde* du 14 décembre). Dix-sept kilomètres séparent en fait les deux villes, *et la construction des Salines* d'Arc-et-Senans (1775-1779) intervenait alors que commençait précisément le déclin de celles de Salins.**

Scènes d'amour filial

Un père et sa fille, Michèle, vivent ensemble. La vie est belle *jusqu'au jour où* le papa (Roger Hanin) décide de se remarier. Michèle (Evelyne Bouix) n'en revient pas. Comment celui qu'elle adore peut-il envisager d'introduire *une autre femme* dans leur « home sweet home » ? Elle lui dit sa manière de penser, cajoleuse tout d'abord puis carrément odieuse. Un mélange détonant de petite fille capricieuse et de femme jalouse. Elle est à gifler, mais ce n'est pas le genre de son géniteur, qui supporte tout sans rien dire. Même l'amour n'excuse pas une telle passivité. On aimerait que le papa pousse quelques cris de mâle dominateur. Mais il se laisse mener comme un agneau et, pour convoler en justes noces, il annonce à sa fille qu'elle n'est pas sa fille ! Le mensonge, remède pratique à la lâcheté.

En revanche, Evelyne Bouix a du tonus pour deux. Une peste, une folle tyrannique, qui, pour exciter la jalousie de son père et le *récupérer,* invente, après *trois ans* d'absence, un enfant qu'elle n'a jamais eu.

Ecrite par Jeannine Worms, mise en scène par Yutaka Wada, *la Chasse aux dragons* tourne en rond. Si la situation existe, les personnages rabâchent et radotent, leurs chamailleries sont celles d'un vieux couple et leurs rapports hésitent trop entre le copinage amoureux et l'inceste *croustillant. Evelyne Bouix* déploie toute sa séduction sans parvenir à dérider Roger Hanin, qui, agrippé à un verre de whisky, traîne une mélancolie de futur croulant *dépassé par les événements.*

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre de l'Œuvre, 21 heures.

Fantômes et dérision

La mode est aux *envahisseurs. SOS fantômes* lâche sur New-York des zigotos ressuscités de la civilisation de Sumer, après que *Gremlins* a fait pulluler ses monstres. Dans *un cas comme* dans l'autre, l'Amérique arrive à les détruire, et si le spectateur a peur, c'est pour rire.

S'installant à leur compte sans plus de *formalités qu'une* entreprise de dératiseurs, les chasseurs de fantômes *(ghostbusters)* vont vite faire fortune. Leur première cliente (Sigourney Weaver) voit ses œufs se passer de poêle à frire, et son réfrigérateur s'ouvrir sur des profondeurs insoupçonnées. C'est une charmante célibataire qui les conduira, après une solide enquête, au sommet d'un gratte-ciel. A ce moment-là, le client sera le maire de New-York en personne.

La folle équipe est composée de trois comiques : Bill Murray, Dan Aykroyd (le partenaire de John Belushi dans *The Blues Brothers*) et Harold Ramis, ces deux derniers étant aussi les scénaristes du film réalisé par Ivan Reitman, producteur d'*American Collage.* *Les situations* fantastiques *et* à suspense sont continuellement détournées par des répliques et des scènes venues d'ailleurs, du burlesque tarte à la crème, de la *télévision* ou de la *vie quotidienne.*

Le spectacle est plaisant. Il est surtout inoffensif et ne dérangera personne.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Le bestiaire du rêve

Il y a des années que Frédéric Rossif recueille et organise, pour la télévision et le cinéma, des images d'animaux en liberté, qui deviennent des poèmes de la nature. Plus les années passent et plus ces images doivent être belles et surprenantes. Rossif et son équipe parcourent donc le monde. *Sauvage et beau* est le résultat d'un an et demi de tournage et de patients affûts.

On y trouve le combat des espèces, les rites amoureux des bêtes, de somptueux vols d'oiseaux, des courses de troupeaux filmées d'un hélicoptère, des *éléphants* de mer, des baleines ; tout un bestiaire auquel le ralenti donne des allures de rêve, rythmé par une curieuse musique de Vangelis. Mais le ralenti, figure de style qui, en 1975, fit de *la Fête sauvage* un *opéra du monde animal,* devient, ici, procédé systématique et lasse parfois l'attention.

Et puis, à part la beauté, on ne trouve pas d'idée directrice. Ni dans le montage ni, surtout, dans le commentaire, qui est ahurissant. Reste que, pour les enfants, le film est préférable à une visite au Jardin des Plantes ou au zoo de Vincennes.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Réouverture des salles des « Nymphéas » à l'Orangerie

Fermées au public depuis 1978, date à laquelle avaient commencé *des travaux urgents de réfection* du bâtiment, les salles des *Nymphéas* de Claude Monet, à l'Orangerie des Tuileries, sont à nouveau ouvertes depuis le *15 décembre. L'entrée* restera gratuite jusqu'au 7 janvier.

C'est Monet lui-même qui avait offert à l'Etat, en 1922, ces huit grandes toiles peintes entre 1912 et 1915, et inspirées par la contemplation de la pièce d'eau de *son jardin à Giverny.*

Rappelons que les salles supérieures de l'Orangerie sont à nouveau ouvertes depuis le mois de mai (*le Monde* du 30 mai). Après avoir accueilli, jusqu'en 1978, de grandes expositions nationales, *elles abritent désormais la collection* Walter-Guillaume, ensemble de qualité variable, quelquefois contesté et présenté de manière discutable.

DANSE

« CINÉ-FICTION », de Hideyuki Yano

La fugue des corps

Depuis plusieurs mois, le chorégraphe *Hideyuki* Yano participe aux activités du Centre de rencontres de Besançon, dont le caractère pluridisciplinaire convient parfaitement à ses recherches sur *le rituel* théâtral.

Ciné-Fiction, est l'avant-projet d'un spectacle plus vaste qui sera créé en 1985. Présenté le 5 décembre au Théâtre de la Planoise, dans la banlieue bisontine, il constituait un test *en vue* d'une future implantation. Yano, japonais de Paris, élément essentiel de la jeune danse contemporaine, n'est pas homme à jouer la facilité, même pour conquérir un public. *Les spectateurs* venus nombreux ont accueilli avec curiosité et plaisir un travail formellement très beau mais parfois difficile.

Comme beaucoup de dramaturges, Yano a été fasciné par le récit de la danse de Salomé qui entraîne la décollation de saint Jean. Il s'est imprégné du texte d'Oscar Wilde à la beauté mortifère. Il y a *projeté* son interrogation personnelle sur le suicide sur le suicide et la mort et il a tout mélangé dans un puzzle plein d'ombres et de fulgurances.

L'héroïne de *Ciné-Fiction,* Salomé, n'apparaît pas. Pourtant, *elle est sans cesse présente* ; elle s'incarne dans les fantasmes de trois hommes, danseurs et diseurs, Hideyuki Yano, Colin Harris et Claudio Puntoja. Ils sont trois mais ils ne sont qu'un et sont tous les personnages à la fois. Au gré d'une phrase, ils changent de peau, de rôle, de mode ; *ils se ploient au sol,* ils psalmodient, ils provoquent, ils désirent.

Ils est malaisé de s'y reconnaître dans cette fugue à plusieurs corps où la parole menteuse glisse d'une branche à l'autre, où la victime devient *bourreau,* où *le temps s'inverse.* Des digressions au début, un corps nu trop présent vers la fin, compliquent encore la lecture. Mais pas à pas le puzzle se met en place et c'est Yano lui-même *qui* assume la danse de Salomé avec des gestes de chrysalide qui se défroisse sur une musique grelottante de Michel Chion. Une danse qui n'a jamais été décrite, danse mimétique qui fait converger tous les désirs sur un même objet : la tête de saint Jean-Baptiste.

Ciné-Fiction est un spectacle sur le regard et le danger du regard, un spectacle sur le temps, organisé selon les éclats de mémoire et où le spectateur est libre d'apporter aussi sa part d'imaginaire.

MARCELLE MICHEL.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ILE DE TULIPATAN : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45.

KIDNAPPING : Poche (548-92-97), 21 h.

JE DEMANDE DU BONHEUR : Lucernaire (549-57-34), 20 h.

LE FEU FOLLET : Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : la Tosca.
CHAILLOT (727-81-15) ; Théâtre Gémier 20 h 30 : Une pièce d'amour.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.
PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), *20 h 30 : la Chauve-Souris.*
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : le Chevalier à la rose ; 18 h 30 : les Mummenschanz.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 24 h : Opus Anomique.
AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), 20 h 30 : Sliiip.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : Donogoo.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, 20 h 30 : l'Ouest, le vrai.
BASTILLE (357-42-14), 20 h et 23 h : l'Ile des morts.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.*
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 21 h : Repas de famille.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Hughie.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE (272-23-41), 21 h : De Lucifer à Satan.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpion's Palace.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Toril.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Prophète ; 20 h 15 : Ubu enchaîné ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 30 : *Bibli-Chocs* ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, nº 2 ; 20 h : Je demande du bonheur ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'Ecole des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.
MANUFACTURE (722-09-58), 20 h 30 : les Nuits difficiles.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Angel City.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.
MATHURINS (265-90-00), 20h45 : Meli-Meloman II. – Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dinera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h : la Carte du tendre.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : l'Ile de Tulipatan.
NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.
PALAIS ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans la valise.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : la Nouvelle Figurante d'opéra.
THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Jongleurs.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour ; 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

Mardi 18 décembre

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), à 18 h 30 : L'Encontre.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 : l'Arlésienne.
ÉPICERIE (273-23-41), 19 h 30 : The Choice of Hercules.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
PENICHE-OPERA (245-18-20), 21 h : Barca di Venetia per Padova.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Les concerts

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 20 h : Madrigal Le Paris et l'« orchestre », dir. : P. Vizard (Haydn, Mozart).
Salle Gaveau, 18 h 30 : J. K. Parker ; 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire.
Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : Ensemble Tetrapoly (Guillemin, Weber, Chan...).
Théâtre de l'Epicerie, 19 h 30 : Chœur Haendel, dir. : H. Niquet (Haendel).
Lucernaire, 20 h 30 : M. Lourie (chansons et mélodies slaves).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J. von Websky (Beethoven, Schubert).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, dir. : M. Aunay, orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Haendel).
ARC, Grand Auditorium, 20 h 30 : N. Frize.
Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Van den Hoek (Beethoven, Berg, Brahms...).
Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : E. Graubin, T. Paraskivesco (Schumann, Debussy, Prokofiev...).
Théâtre du Ranelagh, 21 h : C. Plantamura, B. Trannoy, M. Suehle-Laburda, R. Ward, J. Hubscher (Bloch).
Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre des universités de Paris-Jussieu (Mozart, Brahms, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 20 h 45 : Orchestre et chorales Arioso, Panthéon, Milhaud (Purcell, Schubert, Calmel).

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Margency, Chapelle du collège N-D de Burry (416-30-87), le 14 à 20 h 45, Dravel, Eglise Saint-Rémy (942-34-17) le *15 à 20 h 45, les Arts florissants (Monteverdi,* Cavalli, Grandi).

Festival d'automne

(296-12-27)

Théâtre de Chaillot, salle Gémier (727-81-15) 20 h 30, Une pièce d'amour.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30, Aïda.
Maison des Cultures du Monde (544-72-30), 17 h, 20 h, 22 h : Films P. P. Pasolini.
Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Soixante-dix ans d'Universal, 15 h : Deux nigauds cow-boys, de A. Lubin ; 19 h : Bagdad, de Ch. Lamont ; 21 h : Graine de faubourg, de M. Shane.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).
AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).
L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
L'ARBALETE (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
AVE MARIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE BAL (Fr.-It.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
BOY MEETS GIRL (F.) : 7e Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (325-21-21).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).
CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
EMMANUELLE IV (**) (V. ang., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46).
ET LA VIE ET LES LARMES ET L'AMOUR, (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).
GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) : Paramount Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36).
HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-50) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) : Miramar, 14e (320-89-52).
MATAGI LE VIEUX CHASSEUR D'OURS (Jap., v.f.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).
RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40).
LES RUES DE FEU (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
SPLASH (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04).
LA TÊTE DANS LE SAC (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
THE HIT (angl., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) UGC Opéra, 2e (574-93-50).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).
UN AMOUR INTERDIT (franco-ital.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LES FILMS NOUVEAUX

ATTENTION LES DÉGATS, film italien de E.-B. Clucher. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (339-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LE BÉBÉ SCHTROUMPF, dessin animé belge de Peyo : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
CINEMA MARIONNETTE UNE PREMIÈRE, film inédit : L'EXIL DES AMANTS, film japonais de Marty Gross. V.o. : Templiers, 3e (272-94-56), *voir festivals.*
LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES, film allemand de Werner Herzog. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
RÉVEILLON CHEZ BOB, film français de Denys Granier-Deferre : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).
SAUVAGE ET BEAU, film français de Frédéric Rossif : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SOS FANTOMES (Ghostbusters), *film américain d'Ivan Reitman.* V.o. ; Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Images, 18e (522-47-94).
UN ÉTÉ D'ENFER (*), film français de Mickaël Schock : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).
NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50).
PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).
QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Denfert, 14e (321-41-01).
LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).
ROCKING SILVER (dan., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
VIOL (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

COMMUNICATION

Mardi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'Odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cousteau.
Clipperton : île de la Solitude, petit atoll perdu au large d'Acapulco dans le Pacifique. L'équipe du commandant explore les eaux chargées de débris organiques en décomposition.

21 h 35 Contre-enquête.
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
Un Lotto peut rapporter gros : Je sais ; Enquête sur la vie du prince Raimondi di Sangro.

22 h 30 Documentaires : les couleurs de la musique.
Emission de Brigitte Massin.
Au sommaire : un reportage sur les carillons de Douai, les cadeaux de Noël ; les percussions de Strasbourg ; des extraits d'opéras et de concerts. La Vie parisienne, *mise en scène par Jean-Louis Barrault en 1967.*

23 h Journal.
23 h 20 Tennis : Coupe Davis (résumé).
23 h 40 C'est à lire.
23 h 45 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : le Parrain II.
Film américain de F. Ford Coppola (1974), avec Al Pacino, R. Duvall, D. Keaton, R. de Niro, L. Strasberg.
Après la mort de son père, Michael Corleone prend le contrôle de sa famille, tente une transaction avec le chef de la Mafia juive et se trouve, peu à peu, entouré d'ennemis. Le grand succès du Parrain *(1972), incita cette chronique de la deuxième génération, avec retours en arrière sur les débuts de la famille, et une intéressante dimension sociale et politique.*

23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 La dernière séance : soirée Errol Flynn.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités (1953) ; dessin animé ; à 22 h 15, Tex Avery ; réclames de l'époque ; attraction.

20 h 50 Premier film : le Vagabond des mers.
Film américain de W. Keighley (1953), avec E. Flynn, R. Livesy, A. Steel, B. Champbell, Y. Furneaux.
Au dix-huitième siècle, un gentilhomme écossais, proscrit après la défaite du prince Stuart, se fait flibustier. On le croit mort. Il revient pour se venger de son frère qu'il soupçonne de l'avoir trahi. Film d'aventures dans la tradition hollywoodienne, d'après le Maître de Ballantrae, *roman de R.L. Stevenson.*

22 h 40 Journal.

23 h Deuxième film : la Caravane héroïque.
Film américain de M. Curtiz (1940), avec E. Flynn, M. Hopkins, R. Scott, H. Bogart, F. McHugh, A. Hale (v.o. sous-titrée. N.).
Pendant la guerre de Sécession, un officier nordiste cherche à détourner un convoi d'or que les habitants d'une cité minière du Nevada destinent à la cause sudiste. Action mouvementée, mise en scène dynamique. Errol Flynn fait assaut d'héroïsme et d'esprit chevaleresque avec Randolph Scott, le sudiste. Le vrai méchant est Humphrey Bogart.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Téléfilm : Le rabat-joie ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, Les babas cools, film de F. Leterrier (comédie) ; **21 h 55, Next stop Greenwich village,** film de P. Mazursky (comédie dramatique) ; 23 h 40, Tous en scène ; 0 h 25, **Autopsie d'un meurtre,** film d'O. Preminger (suspense).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les revues de poésie.
21 h Les croquis d'Ipoustéguy.
21 h 30 Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson ; libre-parcours variétés.
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30 Concert (en direct du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles) : *Pelléas et Mélisande*, de Debussy par l'orchestre du Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, dir. S. Cambreling ; sol., J. Pruett, C. Barbaux, R. Gorr, J. Ban Dam, L. Sommen, X. Tamalet.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Petit Journal).

Mercredi 19 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Arnold et Willy.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
Les Trois Mousquetaires ; pourquoi, comment ; les petits creux de Loula ; Gigi ; Vitaboum ; Dessins animés...
16 h 25 Microludic.
Magazine de l'informatique.
16 h 50 C'est super.
17 h 10 Hip-hop.
Magazine des nouvelles danses avec Sidney.
17 h 25 Jack spot.
17 h 50 Journal.
18 h Des jouets par milliers.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 27 Tirage du Loto.
20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 Série : Dallas.
Sue Ellen, renversée par une voiture, transportée d'urgence à l'hopital, reçoit la visite du ténébreux J. R.
21 h 45 Documentaire : Portrait imaginaire de Gabriel Bories.
Emission de Claudine Bories.
A partir de lettres, de témoignages, de documents d'archives et de films, le portrait d'un père par sa fille : aucune fausse émotion, la petite musique du souvenir, la douleur d'un homme. Un destin poignant.
22 h 45 Branchés-musique : Fréquence vidéo.
Spécial Alain Delon, avec des extraits de ses films ; spécial cascades.
23 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.
23 h 50 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
Magazine de l'informatique.
0 h 15 Clignotant.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Dessins animés.
Wattoo-Wattoo ; X-Or.
14 h 15 Récré A 2.
Johan et Pirlouit ; Les quat'z'amis ; Vol du dragon ; Pac Man ; Latulu et Lireli ; Les petites canailles...
17 h Micro-Kid.
17 h 35 Les carnets de l'aventure.
« Off the edge » : deltaplane en Nouvelle-Zélande.
18 h Platine 45.
Survivor ; Les Désaxés ; Frank Alamo ; Lloyd Cole ; In Parallel ; Lio et Jacky ; Roger Hodgson.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Jacques le Fataliste.
D'après Diderot, réal. Cl. Santelli, avec P. Chesnais, G. Tréjean, F. Perier.
Le voyage de deux individus à travers le monde, deux bougres qui entretiendraient des rapports de pouvoir mais surtout d'amitié. L'adaptation, signée Santelli, est un peu longue, mais très honnête, parfois fastueuse, en tout cas sympathique comme les deux baladins qu'il met en scène. Un western dialectique, très bien joué.
22 h 45 El tango : Milva et Astor Piazzola.
Aux Bouffes du Nord, réal. D. Sanders.
Nuit tango avec la belle et sensuelle comédienne italienne Milva, accompagnée par l'un des maîtres incontestés du tango, Astor Piazzola.
23 h 35 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les petits papiers de Noël.
20 h 35 Ring-Parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Autour d'Eddy Mitchell, Dalida, Michèle Torr.
22 h Journal.
22 h 20 Cinéma : Un jour aux courses.
Film américain de S. Wood (1937), avec les Marx Brothers, M. O'Sullivan, A. Jones, M. Dumont, D. Dumbrill (v.o. sous-titrée. N.).
Un vétérinaire escroc se faisant passer pour médecin devient directeur d'une maison de santé dont des aigrefins veulent s'emparer. Il rétablit l'ordre à sa manière. Même contenus par le directeur de production Irving Thalberg et Sam Wood, réalisateur traditionnel, la folie et l'esprit de dérision du trio Marx se manifestera dans cette comédie burlesque, moins réussie, il est vrai, que la précédente, Une nuit à l'Opéra.
0 h 5 Une drôle d'école, c'est une école drôle.
La poésie sort de la bouche des enfants. Concours de poésie d'enfants proposé par FR 3 aux autres chaînes francophones.
0 h 15 Fat's Blues ou les confidences d'un dinosaure.
0 h 20 Prélude à la nuit.
Festival baroque à Monaco : Sonate en do majeur, *1er mouvement, de W. A. Mozart, interprétée par Marcelle Dedieu-Vidal, piano.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, *Cabou Cadin* (Les Minipouss ; Benji ; 9 h 45, Gil et Jo) ; 10 h 15, Sur la piste du bison blanc ; 11 h 5, France Gall ; 12 h 5, L'homme au Katana ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à *18 h 45*) ; 14 h, Cabou Cadin (Max Romana ; 14 h 20, Sherlock Holmes ; 14 h 45, Paul et les dyzigotes ; 15 h 5, Mister T ; 15 h 30, Les Quatre Filles du docteur March) ; 16 h, L'Australienne ; 17 h 15, Rock concert (et à 2 h 10) : Herbie Hancock ; 18 h 5, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Hill Street Blues ; 21 h 15, Soap ; 22 h, **Paradis pour tous,** film de A. Jessua (comédie fantastique) ; 23 h 50, Tous en scène ; 0 h 35, **Cauchemars à Daytona Beach,** film de R. Scavolini (horreur).

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; *8 h 30, Les chemins de la connaissance :* Malcolm Lowry et la Kabbale (et à 10 h 50 : les minorités au Proche-Orient) ; 9 h 5, Matinée : la science et les hommes. Informatique, les découvertes d'hier, les enjeux de demain ; *10 h 30, Musique :* miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec Susie Morgenstern au Salon du livre de Beauchamp ; 11 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « La nuit de Nestor », d'Irène Cabrolier, lue par Georges Descrières ; 12 h, Panorama ; 12 h 45, Avant-première : Jacques Mauclaire pour « Androclès et le Lion » ; 14 h, Un livre, des voix : « Les Sablières », de Denise-Marie Fournier ; 14 h 30, Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Gérard Mortier et Michel Vittoz (rediffusion de l'émission du 15 décembre) ; 15 h 30, Lettres ouvertes ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct de Franche-Comté ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : la génétique médicale ; 20 h, Musique, mode d'emploi : André Jolivet.
20 h 30 Ethnologie réciproque : Nassaër Diallo, Sénégalais, étudie les marabouts africains à Paris et leur clientèle française ; Mousse Saw, chercheur malien, étudie un village du Médoc et son guérisseur.
21 h 30 Musique : pulsations. Point d'ouïe : la musicalité.
22 h 30 Nuits magnétiques : *bruits du monde* (les Tamouls ; le Tchad).

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : les autres Amériques ; à 2 h 20 : concert Carlos Chavez ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Charles Ives ou la quête solitaire – la modernité en ; 12 h 5, Les Provinciales : Radio-*Côte* d'Azur *propose un récital Ileana Cotrubas (soprano)* ; 13 h 32, Les chants de la terre ; 14 h 2, Jeunes solistes ; 15 h, « Le Triton » : œuvres de Glinka, Bartok, Webern ; à 16 h, Stars and Sounds : œuvres de Beethoven, Barber, Chopin, Copland, Gershwin, par l'Orchestre symphonique de Los Angeles ; 18 h, L'imprévu ; 19 h 15, Le temps du jazz : feuilleton « Punch Miller, trompettiste à La Nouvelle-Orléans » ; intermède ; où jouent-ils ? ; 20 h, Musique contemporaine : Magazine.
20 h 30 Concert (Festival international d'Edimbourg) : *Octuor pour instruments à vent, Ragtime pour onze instruments,* de Stravinski ; *Requiem berlinois,* extrait de l'*Opéra de quat'sous*, de Weill, par le London Sinfonietta, dir. R. Chailly ; sol., N. Mackie, ténor, M. Rippon, baryton, D. Wilson-Johnson, baryton.
22 h Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5, l'Héritage de Fibich ; à 1 h, Poissons d'or.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

– *M. Yvon Gattaz*, président du CNPF, est l'invité du journal de 8 heures, sur Europe 1.

A VOIR

Gaby, au bout de la nuit

Gabriel Bories n'a rien à se reprocher. Gaby a fait ce qu'il a pu, mais il avait la poisse. Simple homme du peuple issu de la génération d'avant-guerre, Gaby, nous rapportent sa femme, sa demi-sœur et un ami, était un être silencieux, replié sur lui-même, mystérieux. Regard franc, corps musclé, il ne faisait aucune concession, il ressemblait comme deux gouttes d'eau à Gabin dans la Bandera. *Un pur aventurier, qui, toute son existence, voulut rester à l'écart des expériences médiocres.*

Sa vie : un long tunnel dans la nuit, des échecs professionnels, des deuils affectifs, quelques ivresses nocturnes avec quelques rares amis, et puis, à espace régulier, la brûlure de la guerre, cette fatalité toujours recommencée... Captif du malheur, c'était son chemin de vie. Il mourut il y a trois ans d'un cancer, luttant, toujours luttant. Gaby était animé par la profonde volonté de transformer le monde, il était anarcho-syndicaliste. Utopiste dans l'âme, et dans les veines, avec toutes les désillusions qui s'ensuivent.

Voilà le Portrait imaginaire *de Gabriel Bories, tracé par sa fille Claudine, à partir de lettres, de photos d'archives, d'extraits de films d'époque. Aucune fausse émotion, la petite musique du souvenir, la douleur de vivre, et puis la maladie. Une seule réserve : la surabondance de documents banalise parfois la force des témoignages.*

M. G.

★ *Portrait imaginaire de Gabriel Bories,* TF 1, mercredi 19 décembre, 21 h 45.

Le réseau des stations locales de Radio-France s'ouvre à la publicité collective

De notre envoyée spéciale

Grenoble. – De nombreux artistes se sont rendus le week-end dernier à Grenoble et à l'Alpe-d'Huez pour y fêter le premier anniversaire de Radio-Isère, la station locale publique du département. *Une fête au cours* **de laquelle se sont croisés M. Louis Mermaz (PS), président de l'Assemblée nationale et du conseil général de l'Isère, M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, et plusieurs personnalités de la région, et qui a permis au PDG de Radio-France, M. Jean-Noël Jeanneney, de présenter la station comme un élément du réseau des radios locales de Radio-France, *« seul réseau légal de la radiophonie »*, et qui va développer la publicité collective.**

Radio-Isère est morte. Vive *Radio-France-Isère ! Et fini la* confusion des noms entre radios locales privées et publiques. Désormais, chaque station du service public sera clairement identifiable pour les auditeurs grâce à la racine de son nom, rappel direct de la *maison mère.* Et Radio-Périgord de devenir Radio-France-Périgord, Radio-Bretagne-Ouest, Radio-France-Bretagne-Ouest, Radio-Berry-Sud, Radio-France-Berry-Sud. Symbolique ? Sans doute. Il s'agit de faire repérer la présence d'un service public décentralisé, éclaté sur l'ensemble du territoire, *alternative véritable* à l'ensemble des radios du secteur privé. Il s'agit aussi de renforcer l'image de Radio-France, maison de la création et pool d'informations, riche des correspondances multiples. Enfin, l'idée du réseau national se trouve confirmée, les stations publiques ayant l'autorisation de diffuser *trois fois par jour les bulletins* d'information de France-Inter. Une organisation enviée par le secteur privé et que plusieurs sociétés ou *grosses radios aimeraient constituer* à leur tour, notamment pour des raisons publicitaires.

Là n'est nullement l'objectif de *Radio-France, affirme-t-on à la* direction de la chaîne, où l'on dément fermement les rumeurs annonçant l'introduction d'une publicité de marque sur les antennes locales. En revanche, celles-ci vont s'ouvrir, dès le mois de janvier, à des messages de publicité collective d'intérêt général. Les seuls, en fait, *permis par le cahier des charges.* La décision a été prise en septembre, la Régie française de publicité (RFP) étant le maître d'œuvre de l'opération. A elle la charge d'établir un document publicitaire présentant aux annonceurs nationaux le réseau Radio-France, avec le maximum de renseignements sur chacune des stations (une quarantaine) *et notamment* leur audience et leur classement face aux radios privées (on parle d'environ 2 millions d'auditeurs). A elle aussi de trouver en région des partenaires qui puissent drainer une publicité collective d'intérêt plus régional. Sans doute la direction de Radio-France *n'attend-elle pas de cette ouverture* un énorme surcroît de ressources (quelques millions de francs seulement, espère-t-on pour 1985). Mais cette démarche s'inscrit dans une politique nouvelle de la société, visant à dynamiser la gestion du service public afin de mieux affronter la concurrence du privé.

Un esprit nouveau incarné par la direction à la commercialisation et la promotion créée le 12 juin et qui est dirigée par M. Daniel Saada, venu de *Radio-Monte-Carlo. Les* suppléments de recettes obtenus par différentes actions commerciales (introduction du parrainage sur France-Musique et France-Culture, exploitation de produits dérivés) serviront à la création, à l'enrichissement et à la promotion de l'antenne. L'efficacité avant tout, dit-on désormais à Radio-France, *en jouant* à fond la concurrence et la complémentarité avec le secteur privé, en ondes longues comme sur la FM.

A. Co.

Radio-France s'intéresse au câble

Lorsqu'on évoque les programmes du câble, on pense le plus souvent à la télévision. C'est oublier que les réseaux *pourront offrir* une écoute de la radio avec une qualité appréciable surtout dans les régions où la bande FM est quelque peu encombrée. Mais, en dehors de la simple retransmission de ses programmes, Radio-France songe à commercialiser d'autres services aux réseaux.

Par accord avec la mission TV Câble, le service public de radiodiffusion met ainsi à disposition des futures sociétés d'exploitation du câble un catalogue de deux cents heures de programme, tiré de ses archives récentes. On y trouve de grands moments de « Radioscopie », les séries scientifiques d'Alain Bombard, de Nicolas Skrotsky ou d'Haroun Tazieff, des concerts de l'Orchestre national de France et du Nouvel Orchestre philharmonique.

Ces émissions, classées par thème, peuvent être programmées par les réseaux ou organisées sous forme d'« audiothèque », consultable par Minitel par l'abonné. Radio-France s'apprête à tester ce type de distribution à la demande sur le réseau expérimental de Biarritz. Grâce aux avances consenties par la mission TV Câble, Radio-France commercialise ce premier catalogue au prix de 100 F la cassette d'une heure ou d'une heure et demie, les droits d'auteurs devant être acquittés par le diffuseur.

M. Jacques Rigaud reste PDG de RTL

M. Jacques Rigaud reste administrateur-délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et président-directeur général de RTL. *Réuni lundi* 17 décembre à Luxembourg, le conseil d'administration de la CLT n'a pas évoqué son remplacement, les représentants du holding Audiofina (dans lequel le groupe Havas et la banque Bruxelles-Lambert sont majoritaires) demandant que ce point soit rayé de l'ordre du jour. M. Marc Tessier (directeur général d'Havas et nouveau directeur de Canal Plus) s'est maintenu à son poste d'administrateur. Il aurait pu, en cas contraire, être remplacé par M. Jacques Pomonti, l'actuel PDG de l'Institut national de la communication audiovisuelle.

Le gouvernement français avait en effet envisagé de remplacer M. Jacques Rigaud par M. Pomonti (*le Monde* du 12 décembre). Les impertinences de la rédaction de RTL à l'égard du pouvoir agaçaient, tandis que la France aurait préféré avoir à la tête de la CLT, au côté de M. Gust Graas (administrateur-directeur général), un homme plus engagé dans la bataille qui se joue, via les satellites, pour *le nouvel* espace audiovisuel européen. La rédaction de RTL s'est mobilisée en faveur de son « patron », celui-ci annonçant qu'il n'avait *« pas l'intention »* de démissionner. *Les administrateurs* luxembourgeois, que le président du Conseil de gouvernement du Grand Duché, M. Jacques Santer, avait réunis auparavant, s'étaient prononcés en sa faveur.

Il n'y aura donc pas de changement à la tête de la *CLT d'ici* au printemps prochain. Le remplacement de M. Mathias Felten à la présidence, nous signale notre correspondante à Luxembourg, Danièle *Fonck, se passera aussi à cette date.* Mais, sous la pression de la banque Bruxelles-Lambert, qui est l'actionnaire principal de la Banque internationale de Luxembourg, M. Gaston *Thorn, président de la Commission* des Communautés européennes jusqu'à la fin du mois, devrait entrer au conseil d'administration. Et, à en croire les milieux bancaires, il serait nommé président de la banque, vendredi 21 décembre.

Reste que le gouvernement français a les moyens, par l'intermédiaire de Havas, de peser sur les choix futurs au sein de *la CLT. Le* dossier n'est sans doute pas clos.

UN NOUVEAU DIRECTEUR A FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE-CENTRE

Nouvelle mutation à la direction de FR 3 Paris-Ile-de-France-Centre. *M. Jean-Louis Balandraud, chef des* services à FR 3 Clermont-Ferrand, délégué à la régionalisation pour l'Auvergne, vient d'être nommé directeur régional de FR 3 Paris-Ile-de-France-Centre. Il remplacera M. Jean-Jacques Célérier à partir du 2 janvier prochain.

La rapidité de la « mission » de M. Célérier (celui-ci a été nommé à ce poste il y a tout juste un an et demi) peut surprendre. En l'absence d'explications sur les raisons de cette décision – prise par le président de FR 3, M. André Holleaux, – il faut peut-être s'interroger sur la difficulté de diriger une région aussi peuplée, vaste et complexe sans moyens supérieurs à ceux des autres régions. Il était de notoriété publique que *celle-ci « n'avait pas les moyens de sa politique »*. Une commission de réflexion avait été mise en place il y a quelques mois afin d'envisager des réformes et étudier l'avenir des programmes d'informations au sein de la région.

[Né en 1947, M. Jean-Louis Balandraud, diplômé d'études supérieures de droit public et ancien élève de l'Institut régional d'administration, a été chargé de mission au ministère de l'environnement avant de devenir responsable du service de presse de ce même ministère en juillet 1981. Il était chef des services de FR 3 à Clermont-Ferrand, délégué à la régionalisation pour l'Auvergne depuis juillet 1983.]



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Société leader dans le domaine de la communication et en plein développement, recherche son

secrétaire général

Membre du Comité de Direction et rattaché directement au P.D.G., il aura à superviser les services généraux, le service juridique, l'administration générale, la gestion du patrimoine immobilier et la gestion prévisionnelle du personnel, tant pour l'entreprise que pour les filiales.

De formation supérieure (HEC, ESSEC...) le candidat idéal aura une dizaine d'années d'expérience dans ces domaines.

En outre, ses qualités humaines et relationnelles ainsi que ses capacités de négocier et de convaincre seront déterminantes pour ce poste.

Lettre manuscrite, C.V. + photo, sous la référence CM à :

SCRIBE 4, avenue Hoche 75008 PARIS

Organisation et Publicité

Notre Société, filiale d'un Groupe International recherche son

Directeur financier

Il prendra en charge 6 personnes, disposera de moyens informatiques. Une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne est indispensable en même temps que la pratique courante de l'anglais. Ce poste s'adresse à un candidat d'environ 30 ans, de formation supérieure + DEC, ayant acquis une expérience au sein de groupes.

Adressez C.V. lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 12062 à PUBLIVAL, 27, route des Gardes, 92190 MEUDON qui transmettra.

RIYADH

Un des leaders européens spécialiste de la Maintenance développe son département Instrumentation Médicale.

- Coordonner les équipes de techniciens qui assureront le fonctionnement et la maintenance des installations médicales,
- Participer au recrutement des ingénieurs spécialistes (imagerie médicale, exploration fonctionnelle et monitoring, thérapie, suppléance fonctionnelle) et gérer l'ensemble du personnel sur les plans formation, suivi d'intégration, etc.
- Veiller au respect des contrats passés avec les sociétés, fournisseurs et sous-traitants (instrumentation, assurances...) et assurer une gestion rigoureuse du parc (renouvellement des équipements, S.A.V.),

est la mission que nous voulons confier au futur

Directeur maintenance équipements médicaux

Vous avez 35-40 ans, vous êtes ingénieur électronicien et possédez une expérience d'au moins 5 ans dans l'instrumentation médicale chez un constructeur ou en tant qu'utilisateur. Vous êtes parfaitement bilingue anglais et vous souhaitez donner à votre carrière une autre dimension.
C'est un réel challenge qui vous est proposé...
Une première expérience de la vie au Moyen-Orient est souhaitée.

Si vous pensez avoir ces qualités, merci de nous adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 007/F, à CANEVA, 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris.

CANEVA

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Le Ministère du Commerce de la République de Côte-d'Ivoire propose une offre internationale pour le recrutement d'

UN MEMBRE DU STAFF DE DIRECTION

POUR LE COMPTE DU

CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL D'ABIDJAN

DONT LE PROFIL EST LE SUIVANT :

- diplôme H.E.C. ou d'Études Supérieures Commerciales ;
- spécialiste en Commerce International ;
- grande expérience dans la Gestion des Entreprises avec expérience dans la gestion des immeubles à grande hauteur ;
- bonne connaissance de l'Afrique ;
- langues parlées et écrites : Français - Anglais.

Les candidatures sont reçues à la Délégation du **CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL D'ABIDJAN - 21, avenue de Saxe, 75007 PARIS, jusqu'au 15 janvier 1985 à minuit.**

Elles comporteront les dossiers ci-après :

- un curriculum vitae certifié sincère ;
- *les copies légalisées des diplômes ;*
- les attestations des références professionnelles ;
- une demande manuscrite avec les prétentions de rémunération.

Le candidat retenu résidera à ABIDJAN en République de Côte-d'Ivoire et devra être disponible pour compter du 1er FÉVRIER 1985 pour exercer ses nouvelles fonctions.

SOCIETE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

(Groupe «Caisse des Dépôts - Développement»)
recherche

SPECIALISTE INGENIERIE DE LA FORMATION

Disposant d'une expérience confirmée (minimum 5 ans) dans l'expertise et le conseil en formation.

Maîtrisant «conception - mise en place - suivi» de systèmes de formation professionnelle et technique.

Possédant une formation scientifique de type Grande Ecole ou équivalent et parlant couramment l'anglais.

Disponible pour effectuer missions à l'étranger.

Adresser lettre, photo, c.v. et prétentions à : SEDES - 15, rue Bleue - 75009 Paris.

GROUPE COMMERCIAL MULTINATIONAL
exerçant son activité en **AFRIQUE NOIRE** recherche pour **COTE D'IVOIRE (Abidjan)**

chef des services comptables

Ayant :
- formation expertise comptable,
- expérience approfondie en organisation et informatique,
- pratique confirmée de l'animation d'une équipe.

Ce poste comporte la totale responsabilité de la gestion comptable de la société.
- Expérience Afrique Noire très appréciée.
- Résidence Abidjan.
- Avantages liés à l'expatriation.
- Rémunération motivante.

Cabinet Leconte — Réf. 50164
4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS.
RECRUTER POUR L'AFRIQUE NOIRE...

Établissement bancaire camerounais recherche pour son siège à YAOUNDÉ

CADRE JURIDIQUE

Ce poste s'adresse à un candidat de nationalité camerounaise, âgé de 35 ans minimum, d'une formation de haut niveau (droit des affaires, droit notarial ou droit bancaire) et ayant un minimum de 3 à 5 ans d'expérience au contact de réalités bancaires et financières.
Il sera intégré à d'importants services comprenant une vingtaine de personnes et aura à animer des chargés d'études.

Merci d'adresser dossier complet sous référence 1812 à :

BAILLY CONSEIL 128, bd Haussmann 75008 PARIS

Emplois et Entreprises

SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE INDUSTRIEL recherche pour CASABLANCA

INSPECTEUR OU CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Adresser c.v. et lettre manuscrite, photocopies certificats diplômes, photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous nº T 069.481 M 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ACCOUNT EXECUTIVE

US $50.000 Earning Potential

We're a major USA microcomputer manufacturer seeking independent agent to help us establish a dealer network in your area. Will teach you everything you need to know at our expense. Will also provide you with a personal computer to run your own local office. It is backed by the resources of an 11-year old stock exchange corporation. Whether you're an executive assistant or an executive manager, call us today to receive a complete information packet. In the USA, call area code (803) 798-8100

emplois régionaux

INGENIEURS MECANICIENS (AM, ENSEM, ...) Débutants ou 1ère expérience

Important groupe industriel français (CA 1 milliard), nous connaissons une expansion constante, tant en France qu'à l'étranger, grâce à la très haute technologie de nos produits.
Nous recherchons pour notre principale unité de production située à 150 Km à l'ouest de Paris :

INGENIEUR METHODES USINAGE

Chargé de l'industrialisation de nouveaux produits, du suivi et de l'amélioration des produits existants. Rigoureux et compétent vous saurez utiliser votre autorité naturelle pour animer et encadrer une petite équipe de techniciens. Vos qualités de contact vous permettront d'entretenir les meilleures relations entre les Méthodes et l'Atelier. (réf. 4747 M).

INGENIEUR DEVELOPPEMENT et AUTOMATISATION

Au sein d'une unité de moulage de produits plastiques de haute technicité, vous développerez l'automatisation de la production, depuis la conception jusqu'au suivi de la réalisation et ce, en collaboration active avec la Recherche, les Méthodes, et l'Atelier. (réf. 4748 M)

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, souhaits de rémunération) en précisant bien la référence du poste choisi à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris.

DESSEIN

Professionnel Textile, Garantissez la Qualité de 500 Produits

Vous possédez une bonne expérience technique dans l'habillement, de préférence en bonneterie, et vous êtes persuadé(e) que la qualité est un objectif important.

"Responsable qualité" au sein d'une ligne de produits textiles, vous étudierez les besoins de la clientèle pour définir les standards de qualité Redoute. Vous défendrez et développerez la qualité auprès des commerciaux de l'Entreprise. En relation permanente avec les fournisseurs, vous discuterez également des améliorations à apporter à leurs articles : rectification de toiles, de patronages, de mensurations et sélection d'outils de fabrication.

Convaincre et vous battre pour garantir la qualité : un challenge qui vous plaît surtout dans une entreprise Leader.

Contactez-moi sous réf. 51 en précisant vos prétentions - Véronique SILVAIN - 57, rue de Blanchemaille, 59100 ROUBAIX.

La Redoute — POUR BIEN VIVRE SON METIER

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche

PROFESSEUR

expérience pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Ecrire avec c.v. détaillé sous nº T 069.251 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Association loi 1901 gestionnaire maison de quartier dans ZUP recherche

RESPONSABLE

Expérience : gestion et animation coordination d'équipe 11 salariés et animation globale de quartier. Convention collective SNAECSO, accord entreprise. Envoyer lettre manuscrite avec c.v. et motivation pour le 15-1-85 à Comité des associations socio-culturelles du pays rennais, 32, rue de la Marbaudais, 35000 RENNES.

RHÔNE-POULENC RECHERCHES

recrute pour l'un de ses centres de recherche de la région lyonnaise, un

INGÉNIEUR ou CHERCHEUR CONFIRMÉ

ayant une expérience dans le domaine.
- De la microscopie électronique.
- De la micro analyse par fluorescence X.
- De l'analyse d'images.

Les candidats à ce poste devront être familiarisés avec les techniques de manipulation de fichiers et de traitement statistique des données sur mini-informatique.

Adresser c.v. et prétentions à Havas région 15740 B.P. 1000, 69222 LYON CEDEX 02.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef de publicité futur Patron de notre agence de Toulouse

Nous sommes la filiale spécialisée *dans la communication de recrutement* de Publicis Conseil. Notre développement régional nous permet d'apporter à nos clients une aide significative en matière de conception, de mise en œuvre de leur communication de recrutement externe et interne. À Toulouse, le futur Patron de l'agence sera, soit déjà un professionnel de ce domaine, soit un diplômé de l'enseignement supérieur disposant d'une première expérience commerciale acquise de préférence en communication d'entreprise. Il pourra compter pour la *gestion et le développement de son centre de profits, sur l'appui* et les compétences de chacun d'entre nous. Ses qualités d'imagination et de rigueur, d'intuitivité et d'organisation, d'autorité et de chaleur humaine, seront d'excellents atouts pour bien démarrer et réussir.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 7157 (à mentionner sur l'enveloppe), à : Média-System, 104 rue Réaumur 75081 Paris Cédex 02, qui transmettra.

média-system

IBM IBM IBM IBM IBM

Recherche

DES JEUNES CADRES DE GESTION ADMINISTRATIVE

Souhaitant un développement de carrière *dans le domaine de la gestion administrative*:

- ayant le goût du management d'une équipe ou d'un projet,
- motivés par l'utilisation de systèmes informatisés de gestion.

Ils devront posséder 2 à 4 ans d'expérience professionnelle en entreprise commerciale, de préférence dans des activités de gestion administrative.

Les candidats doivent être diplômés d'une Ecole de Commerce ou de Gestion (HEC - ESSEC - ESCP - ESCAE - IEP PARIS) ou *titulaires d'un doctorat de 3e cycle de gestion.*

Nous *attendons* d'eux de bonnes connaissances en **anglais** et l'acceptation du principe de la mobilité géographique.

Nos postes sont à pourvoir à Paris et en province.

Adresser lettre de candidature et C.V. à IBM France - Département Recrutement 2, rue de Marengo - 75001 Paris, en mentionnant la référence DASO - 12/84

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Renix
LA NOUVELLE ROUTE ELECTRONIQUE

FILIALE DU GROUPE RENAULT ET DE BENDIX ALLIED U.S.A. *Société en* **EXPANSION RAPIDE** spécialisée en Electronique *Automobile / installée* depuis 1979 à **TOULOUSE** / recherche

un(e) DOCUMENTALISTE TECHNIQUE

chargé du **suivi** et de la **coordination des changes techniques des produits.**

Niveau **BAC + 2 électronique.** 1 à 3 ans d'expérience.

Le candidat s'intégrera au sein de la Documentation Technique.

Il devra, en fonction d'une demande de modifications techniques, assurer *l'instruction, la synthèse et la coordination des réunions de décision* de ces changes techniques dont il appliquera les conséquences dans la *Documentation Technique des produits, et assurera les informations* auprès des autres services.

La connaissance des hybrides, de la mécanique (boîtiers moulés, connecteurs) serait un plus.

Le sens de l'organisation, des capacités d'écoute, du dynamisme, lui permettront de réussir au mieux dans sa tâche.

Anglais lu et écrit.

Adresser C.V., photo récente et prétentions sous réf. 841218 à **RENIX ELECTRONIQUE** BP 1149 - 31036 TOULOUSE Cédex.

INDUSTRIE ET QUALITÉ • PRIX 1984

VALENS CONSEIL

Partenaires de Sirca en régions

Notre projet est de créer, d'ici fin 1985, plusieurs sociétés en province, sur des marchés porteurs, avec des partenaires régionaux entrant de manière significative dans le capital.

Ce projet s'adresse à un(e) professionnel confirmé du conseil en recrutement, capable de développer sa clientèle, dans sa région, de façon autonome.

Nous lui apporterons la notoriété de notre marque, la griffe de nos annonces, une pratique très professionnelle des méthodes de recrutement de cadres par annonces et par approche directe, plus particulièrement dans le middle management, dans le service aux PMI ; une clientèle fidèle et diversifiée ; l'expérience réussie de l'association de consultants seniors ; des moyens humains, financiers et une commune volonté d'entreprendre.

Si vous êtes un entrepreneur enthousiaste autant qu'un bon gestionnaire, si vous adhérez pleinement à notre déontologie, prenez contact avec Georges KOUCK, directeur général de SIRCA, qui, à partir du 1er Janvier 1985, en qualité d'administrateur, va se consacrer exclusivement à la réalisation de ces projets. Référence 252 477 M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

---

tradimar

TRANSPORTS ISOTHERMES ET FRIGORIFIQUES

- Leader dans le Transport des produits de la mer, nous assurons également le Transport et la Distribution d'autres denrées périssables, au niveau National et International.
- Notre Société, née il y a seulement 10 ans, a un taux de croissance supérieur à 20 % chaque année en moyenne.
- Nos 11 centres de profits et filiales regroupent à ce jour près de 400 collaborateurs.
- Notre volonté : décentraliser le maximum de responsabilités sur les Unités opérationnelles.

Dans le cadre de cette politique, nous cherchons à compléter l'équipe actuellement en place, en recrutant un jeune

CONTROLEUR DE GESTION

qui aura en charge :

- L'amélioration des procédures existantes ;
- La définition et le développement des outils d'analyses ;
- Le contrôle financier et l'animation des Unités.

De formation supérieure confortée par une première expérience en Gestion Financière, ses aptitudes à la communication et au travail en équipe en feront avant tout un « partenaire » pour nos responsables d'Unités.

Ce poste, basé à LORIENT, dans un environnement particulièrement agréable, implique quelques déplacements de courte durée.

Afin de mieux préparer l'entretien que nous aurons ensemble, nous vous remercions de nous adresser votre candidature (lettre manus. c.v. photo et prétent.) à :

TRADIMAR
B.P. N° 23
56106 LORIENT.

---

ingénieur d'études «terre»

étienne LACROIX tous artifices.s.a Cette Société spécialisée dans la Conception, la Fabrication, la Commercialisation de PRODUITS de *PYROTECHNIE CIVILE et MILITAIRE*, a un effectif de 370 personnes. Son Siège se trouve à *MURET* (31).

Le Directeur de la Division CONTRE *MESURES* désire renforcer son équipe d'INGENIEURS de PROJETS. Il crée un poste d'INGENIEUR D'ETUDES. Sous le Responsable des Projets «CONTRE MESURES TERRE» - Il conduit les études scientifiques, il rédige en fonction des besoins exprimés, les spécifications, *les documentations, les rapports... Il assure la gestion technique, le suivi des* coûts des produits ou de sous-ensembles. Il pilote une équipe de dessinateurs et *d'opérateurs techniciens* au niveau des PROTOTYPES et des ESSAIS.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Diplômé Grande Ecole ou Université, qui a déjà mené des projets complexes.

On appréciera qu'il ait une compétence dans le domaine de l'armement terrestre et en particulier dans celui de l'autoprotection de véhicules ou de points sensibles par moyens de leurrage.

Votre dossier sera traité avec *discrétion*, lorsque vous ferez parvenir un courrier *manuscrit* avec votre CV, photo et salaire actuel sous réf. M 4113 à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, * service *recrutement* * 35 rue des Couteliers 31000 TOULOUSE.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'Entreprise. Toulouse

JEUNE CADRE FINANCIER EXPORT

HEC-ESSEC-ESC-IECS

Un très important constructeur de matériel de filature de l'Est, réalisant un CA élevé à l'exportation recherche un jeune ingénieur commercial, parlant bien l'anglais + *l'allemand ou l'espagnol* pour prendre la responsabilité de dossiers tels que : financement d'exportations, polices Coface, suivi juridique et financier d'importants contrats, au sein d'une équipe spécialisée.

Il participera aux négociations des contrats en liaison avec les ingénieurs technico-commerciaux.

Brefs déplacements intermittents.

Deux à trois ans d'expérience (Exportations biens d'équipements, techniques financières export) souhaités.

Résidence ville de l'Est, agréable région touristique.

Adr. CV dét. ss réf. 1113 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX.

DIGITONE

AIX EN PROVENCE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants à 3 ans d'expérience.

Vous concevrez et réaliserez des systèmes électroniques multi-processeurs.

Vos connaissances en architecture de machines informatiques et réseaux seront appréciées.

Envoyer C.V. à
S.A. DIGITONE
13970 LA BARQUE

THOMSON-CSF

Les Laboratoires Électroniques de Rennes, spécialisés dans les études avancées en imagerie, recherchent pour leur service technique :

INGÉNIEUR

Grande École Télécom ou ESE de préférence.

1 à 3 ans d'expérience en réalisation matériel et conception de système.

Anglais courant indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à THOMSON-CSF/L.E.R. Mme JOULAUD, Service du Personnel, avenue de Belle-Fontaine, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ.

THOMSON

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOURIAU

Nous sommes un important groupe industriel français, 3500 personnes, 10 filiales France et étranger, en expansion constante qui développe son activité **ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE** et enrichit ses structures à la fois techniques et commerciales.

Notre gamme de produits assez diversifiée s'étend de la station de diagnostic automobile à des micro-terminaux et sous-ensembles destinés à la monétique et aux télécommunications.

Afin d'optimiser ces produits promis à de nombreuses applications industrielles, en développer de nouveaux et les commercialiser, nous recrutons des

INGENIEURS ELECTRONICIENS — ESME, INSA, ESIEE, etc...

Certains viendront renforcer l'équipe Bureau d'Etudes en occupant des postes d'ingénieurs Projets (numérique et micro-informatique) : d'autres auront des fonctions d'ingénieurs d'affaires et rejoindront nos forces de vente.

ACHETEUR ELECTRONICIEN — NIVEAU IV ou V

Chargé des achats de composants. Formation BTS/ DUT + 2 à 4 ans d'expérience.

TECHNICIENS ELECTRONICIENS — NIVEAU IV

Formation BTS/DUT.

Nous cherchons des candidats motivés et enthousiastes doués d'un bon esprit d'entreprise et prêts à rejoindre nos équipes jeunes et dynamiques.

Tous ces postes sont basés à **PARAY VIEILLE POSTE** (proximité Orly, ligne C du RER).

Adressez CV, photo et prétentions à SOURIAU, 11 rue Gallieni, 92100 BOULOGNE.

INTERRO III ou SINDIA
JOUEZ GAGNANT avec

steria
PROGICIELS

vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN

L'expérience, vous l'avez notamment au niveau des moyens et gros systèmes. Nous vous proposons de la parfaire et de la valoriser en devenant

INGENIEUR COMMERCIAL

Et en vendant les **PROGICIELS SYSTEME** de l'un des leaders européens des techniques informatiques

INTERRO III	ou,	SINDIA
logiciel infocentre		logiciel de développement
IBM - DOS / VSE - CICS		BULL - DPS 7
MVS / CICS - VM / CMS		BULL - DPS 8

STERIA c'est *aujourd'hui* 1 400 personnes et un CA de 500 MF, c'est également des équipes de vrais professionnels motivés par la réussite de leurs actions.

Prenez vite contact avec Daniel DUCASSE

steria — 26, avenue de l'Europe, 78140 VELIZY, *en joignant C.V. + photo*

DESSEIN

Conseil en Recrutements Partenaire

Demain, pour nous, c'est aujourd'hui.

Notre équipe, spécialisée dans la recherche de cadres, a besoin de vous...

Nous voulons avant tout une personnalité impliquée et accrocheuse...

Notre offre intéresse :

□ celui qui, de formation supérieure, a su prouver ses responsabilités techniques et commerciales pendant plusieurs années.

□ celui qui cherche à donner un autre sens à sa dernière tranche d'activité professionnelle.

□ celui qui, ayant créé son propre Cabinet, a besoin d'échanges, d'ouverture, de participation, de structures.

Celui que nous coopterons aura des possibilités indéniables de progression.

Merci de vous faire connaître afin que nous puissions nous rencontrer avec la confidentialité souhaitable. Ecrivez sous la référence 4062 M à :

AFFLUENTS
49, avenue Trudaine 75009 PARIS qui transmettra.

Rejoignez un groupe bancaire important !
Cadres confirmés

Nous recherchons pour notre département financier des **cadres confirmés** dans les domaines suivants :

ELABORATION DE PRODUITS D'EPARGNE

Vous devez posséder une expérience pratique dans la création et le suivi de produits d'épargne à caractère financier (SICAV, FCP, intéressement des salariés...). (Réf. EP/3294)

GESTION IMMOBILIERE

Vous vous verrez confier, au sein de l'équipe actuelle, la gestion d'immeubles de bureaux et, le cas échéant, la recherche d'investissements immobiliers.
Une expérience de gestion SCPI serait appréciée. (Réf. GI/3294)

PLACEMENTS OBLIGATAIRES

Vous possédez un bon sens commercial et êtes capable, grâce à votre expérience, de développer votre action en direction, notamment d'une clientèle institutionnelle (caisses de retraite, associations, etc.), tant à Paris qu'en province. (Réf. PO/3294)

AUDIT INTERNE

Vous avez plusieurs années d'expérience de l'audit interne et de l'organisation d'entreprise. (Réf. AI/3294)

* * *

Pour tous ces postes, nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une **formation supérieure** (HEC, Sciences Po, Droit...) renforcés par une **expérience de plusieurs années.** Votre dynamisme et votre capacité à prendre rapidement des responsabilités constituent des atouts fondamentaux.

Lieu de travail : **PARIS** (2e).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Chargé d'études Paris
Nous croyons à la reprise de l'immobilier

[illegible] de la région parisienne souhaite [illegible], pour faire face à son développement, un [illegible] chargé de rechercher, d'étudier, de négocier et de [illegible] des opérations de construction [illegible] d'immeubles d'habitations ou de bureaux. [illegible] seront suivies sur les plans financiers, [illegible] et juridiques et demanderont en conséquence une première expérience (même courte) de [illegible] et financière des opérations [illegible] une formation supérieure (Sciences [illegible]).

[illegible] rapide et un examen confidentiel [illegible] dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous la réf. 1279 ou [illegible] à C.V. PLUS en composant sur votre MINITEL le (1) 828.40.25.

Jean-Claude Maurice S.A.
387 ter, r. de Vaugirard
75015 PARIS

MEDIA PA AFCOREM

Responsable informatique exploitation développement

BROWNING

La Société BROWNING FRANCE, filiale française d'un groupe international, est une des grandes dans la distribution des articles de sports et de « loisirs actifs » (chasse, pêche).

Pour accroître notre efficacité, nous avons entrepris une réorganisation de notre fonction informatique. La définition d'un cahier des charges a été arrêté, il nous faut maintenant le mettre en œuvre.

Chargé des relations avec les fournisseurs et du contrôle de leurs interventions, il assurera le transfert de l'ancien au nouveau système en intervenant sur tous les éléments techniques, organisationnels et humains qui s'y rattachent. Il conduira également le développement bureautique et micro-informatique de l'entreprise.

Le candidat retenu, [illegible] ans environ, justifiera d'une bonne formation de base (MIAGE ou équivalent) et d'une expérience de développement de projet en SSCI ou en entreprise.

Lieu de travail : [illegible].

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil. Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous la référence 1314, ou transmettez-les à C.V. PLUS en composant le (1) 828.40.25 sur votre MINITEL.

Jean-Claude Maurice S.A.
387 ter, r. de Vaugirard
75015 PARIS

MEDIA PA AFCOREM

---

emplois régionaux

Important établissement industriel de l'Etat
région Ouest littoral
recherche

un INGÉNIEUR INFORMATICIEN

dégagé des obligations militaires pour assurer la fonction d'**ADJOINT A L'INGÉNIEUR SYSTÈME** et chargé du développement et du suivi du réseau de téléinformatique dans un environnement Bull/DPS7, SOLAR, MINI-6.

Expérience indispensable.

Ecr. avec c.v. dét. et photographie sous nº 8.748 *le Monde* Pub., serv. annonces classées, 5, r. des Italiens, Paris-9e.

Important établissement industriel de l'Etat
région Ouest littoral
recherche

un INGÉNIEUR INFORMATICIEN

dégagé des obligations militaires pour assurer la fonction de **CHEF DE PROJETS** dans les domaines de gestion de production et de gestion technique associée à la confection et à l'entretien des matériels.

Expérience appréciée.

Ecr. avec c.v. dét. et photographie sous nº 8.749 *le Monde* Pub., serv. annonces classées, 5, r. des Italiens, Paris-9e.

GROUPE DE TAILLE INTERNATIONALE
dans le domaine du transport et de la distribution, ayant des succursales et filiales en France et à l'Étranger, recherche un :

AUDITEUR INTERNE

Ce poste qui recouvre des missions d'Audit financier, comptable et opérationnel (assistance/organisation/ contrôle), permettra d'évoluer au sein d'un Groupe en expansion dont la Direction Générale est située à PARIS NORD.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une Grande École de Gestion, titulaire au minimum du DECS complet et d'une Licence ou d'une Maîtrise en Droit Privé, ayant une expérience de quelques années acquise en Cabinet d'Audit ou au sein d'un Groupe important.

Les dossiers de candidature détaillée doivent être adressés sous réf. 83149 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra

---

Importante Société spécialisée **en AUDIT et CONSEIL** représentée internationalement et située à Paris recrute

Auditeurs financiers
Experts Comptables Stagiaires

Formation : Diplôme enseignement supérieur - DECS apprécié.
Expérience : *souhaitée sans être nécessaire (entreprise industrielle ; cabinet d'audit de dimension internationale)*
Disponibilité souhaitée : 15 Janvier 1985
Bon niveau de rémunération.
Larges possibilités de développement de carrière.
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite C.V. et photo sous référence 2869 B à

IMPACT DEVELOPPEMENT
Monceau Commercial Building
38 rue de Lisbonne 75008 PARIS

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

publival

Le GROUPE CRI

Assurances - Produits Financiers - Loisirs - Formation
Conseils aux collectivités et entreprises

poursuivant un important développement recherche pour ses Sociétés Financières

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE HF
obligations

• de formation supérieure. • Capable de prendre dès son entrée une responsabilité opérationnelle.

Adresser votre CV, photo, lettre manuscrite sous la référence 693/M
CRI Direction du Personnel
5, avenue du Général de Gaulle – 92800 PUTEAUX

Numelec

Filiale de deux groupes industriels puissants et diversifiés, nous sommes une entreprise française de taille humaine qui étudie, fabrique et commercialise une gamme de systèmes autonomes de traitement et d'analyse d'images numériques, des systèmes graphiques, des appareils d'instrumentation d'électronique nucléaire *et des systèmes à base de microprocesseurs réalisés sur cahier des charges.* Notre performance est dûe autant à la qualité des hommes qui composent notre structure qu'aux moyens sophistiqués dont nous nous sommes dotés. Dans le cadre *de notre expansion* (plus de 30 % par an) tant en France *qu'à l'étranger (50 % de notre CA) nous recherchons :*

Ingénieur physicien-électronicien

Vous êtes ingénieur diplômé (ESPCI par exemple) ou universitaire et vous avez acquis, si possible, une première expérience d'études de détecteurs nucléaires à circulation de gaz ou chambre à fils ou semi-conducteurs. Vous êtes de plus familiarisé avec la partie électronique analogique (acquisition des données) liée à ces appareils. Vous avez ainsi une vue d'ensemble «produit-systèmes». En liaison avec nos équipes techniques, vous aurez pour mission de participer au développement et à la création de nouveaux produits dans les domaines qui sont les nôtres : mesure d'activité, spectrométrie nucléaire, localisation de particules...

Référence 498M

Ingénieurs d'applications

Ingénieurs diplômés d'une grande école (ESE, ENST, ENSI, ISEP...), vous êtes débutants ou vous avez acquis une première expérience du logiciel de systèmes scientifiques. Vous intégrerez notre équipe logiciel où vous participerez au développement des applications en cours et à l'étude des applications spécifiques demandées par nos clients, tant pour nos produits imagerie qu'instrumentation. Vous aurez également un rôle de support technique avant-vente ou après-vente auprès de notre Direction Commerciale. Vous possédez une bonne connaissance de génie logiciel et au moins la maîtrise du Fortran ou du Pascal ou du langage C. La pratique du PLM86 serait un atout supplémentaire.

Référence 499M

Ingénieur électronicien

Ingénieur diplômé d'une grande école (ESE, ISEP, ISEN...) vous avez acquis au moins un an d'expérience de développement sur un 8086. Vous possédez de bonnes connaissances d'électronique rapide et des méthodes de synthèse des circuits et composants. Nous vous proposons d'intégrer notre laboratoire électronique où vous aurez pour mission de travailler à l'extension des systèmes existants et plus particulièrement de développer une carte mémoire haute résolution sur un système de traitement d'image. Une première approche du 80186 ou 80286 serait un atout supplémentaire.

Référence 500M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes (femme ou homme) que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier *de candidature en précisant la référence choisie à :*

j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. : 563.03.10

SOURCES

Trésorerie Filiales Etrangères

Plus de 68% de notre chiffre d'affaires réalisés à l'étranger, une quarantaine de filiales dans près de 30 pays, classées parmi les toutes premières sociétés nationales, voilà notre situation dans *le monde*.

Nous souhaitons intégrer dans le Département Trésorerie de notre Direction Financière, un cadre plus particulièrement chargé de nos filiales à l'étranger. Vous suivez les prévisions de trésorerie, les comptes clients, l'endettement, les frais financiers, les engagements du groupe, les conditions de règlement, retards, opérations de trésorerie de nos filiales et vous mettez en place tous types de financement internationaux.

Diplômé HEC ou école d'ingénieur (+ INSEAD ou ISA), votre expérience financière en milieu bancaire est d'environ 3 années; si elle a été acquise à l'étranger, c'est un atout supplémentaire. Votre anglais est courant, vous parlez si possible l'espagnol. Votre profil ? Financier bien sûr, mais aussi homme de marketing se caractérisant par sa forte capacité à communiquer, son caractère opérationnel, son esprit d'initiatives et sa disponibilité (déplacements à l'étranger).

Merci d'adresser votre candidature (lettre - C.V. - rémunération actuelle) sous référence 020M à Jacqueline JOIN-DIETERLE - Service de Gestion des Cadres - 35, Boulevard des Invalides - 75007 PARIS -

ROUSSEL UCLAF

Curriculum

IBM IBM IBM IBM IBM

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SITUÉ À LA GAUDE PRÈS DE NICE
RECHERCHE

DES INGÉNIEURS TÉLÉCOM EXPÉRIMENTÉS H-F

• (X, E.C.P., MINES, ENST, ESE, ENSIMAG), ayant une expérience d'Electronicien ou d'Informaticien.

• Ces postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ils impliquent des stages ou missions de longue durée en France ou à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

Les personnalités de valeur pourront accéder à des responsabilités techniques et humaines à haut niveau au sein de la Compagnie IBM.

Envoyez candidature détaillée et C.V. à :
Louis SAHUC - Service du Personnel - IBM FRANCE - 06610 LA GAUDE en mentionnant la référence GM.12.1

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Editeur
français langue étrangère

Vous avez enseigné le français à des étrangers en France, ou mieux, à l'étranger, et vous avez utilisé différentes méthodes d'enseignement. Vous en avez apprécié les qualités et les limites... Le français comme langue vivante, c'est aujourd'hui votre centre d'intérêt majeur.

Vous avez une certaine connaissance de l'édition et vous maniez parfaitement la *langue française*.

Vous connaissez les collections que nous publions : «La France en direct, Le Français et la vie, La Méthode orange, Cartes sur table»... Grâce à elles, nous sommes les premiers sur ce marché et, pour le rester, nous voulons renforcer notre équipe.

Vous êtes peut-être l'EDITEUR-ASSISTANT(e) que nous cherchons. Nous vous confierons la réalisation d'ouvrages et de méthodes pédagogiques en français langue étrangère : relations avec les auteurs, sélection de manuscrits, choix de *maquettes, mise en pages, etc...* Vous développerez vos compétences également dans les domaines audio-vidéo ou de logiciels d'apprentissage.

Ecrivez-nous (lettre manuscrite + CV) à Service Gestion des Cadres
12 rue François 1er, 75008 Paris,
sous référence 419.

HACHETTE

Lancer de nouveaux produits en mini informatique industrielle et scientifique

Important constructeur, notre compétence en informatique industrielle et scientifique n'est plus à prouver. Nous renforçons notre compétitivité en lançant une nouvelle ligne de produits et cherchons des INGENIEURS pour le

marketing produit

MISSIONS : Assurer le lancement et le développement des ventes par ligne de produit : définir une stratégie de vente, établir le pricing, assigner des objectifs au réseau commercial, créer des outils promotionnels et mettre en place des actions de promotion directe ou en support réseau commercial, suivre l'activité de celui-ci.

Ces différentes missions impliquent d'importantes actions de coordination avec le réseau commercial, la direction technique, la production et le marketing groupe.

PROFIL : Ingénieurs grandes écoles ou équivalent, *ils ont au moins 5 ans d'expérience informatique réussie dans l'une des activités suivantes :* commerciale, technico-commerciale, promotion des ventes, marketing produit. L'anglais lu et écrit couramment est impératif.

Nous leur offrons de s'intégrer dans des équipes jeunes, motivées, possédant un haut niveau de technicité. La structure à dimension humaine bénéficie du support d'un grand groupe. Ils pourront y développer leur créativité et leur talent dans un domaine de pointe qui valorisera leur carrière.

Merci d'adresser sous référence AM 8416M :
C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à notre Conseil,

128 Boulevard Haussmann - 75008 Paris.

STANDARDATA

SOURCES

BANQUE PRIVÉE A RÉSEAU NATIONAL
RECHERCHE POUR
Lyon et Paris

2 RESPONSABLES DE CLIENTÈLE ENTREPRISE-PME

– **VOUS** avez déjà une expérience bancaire de deux à trois ans;
– **VOUS** êtes diplômés d'Études supérieures;
– **VOUS** souhaitez un poste dynamique et chargé de responsabilités;
– **VOUS** voulez être partie prenante de la vie d'une entreprise à taille humaine et développer votre carrière au rythme de son expansion.

Adressez curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à
RÉGIE PRESSE sous nº T069483 M,
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Responsable administratif et comptable d'une compagnie d'assurances

Compagnie d'Assurances créée en 1980, le volume de nos activités se développe très fortement depuis 4 ans et nous diversifions en même temps les produits et les services que nous proposons à notre clientèle. Notre développement s'appuie notamment sur les accords que nous avons conclus avec des Groupes Bancaires.

Cette croissance nécessite une organisation et un suivi administratif, comptable et financier et conduit notre Président à rechercher un collaborateur en charge de ces questions.

Sa mission : assurer l'ensemble des travaux comptables, définir et mettre en place des tableaux de bord de gestion, développer les systèmes d'information, établir et contrôler les procédures, assurer les relations avec les organismes extérieurs et participer à la gestion de la trésorerie.

Pour cela, il anime une petite équipe de collaborateurs.

Agé(e) de 30 ans, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur avec une spécialisation comptable (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion, DECS). Votre expérience professionnelle depuis 4 ou 5 ans vous a permis de connaître le secteur de l'assurance et d'utiliser la langue anglaise.

Aujourd'hui vous souhaitez exercer des responsabilités plus larges que seule une petite équipe pourra vous offrir.

COFROR, notre conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de *l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 317/33M (en* indiquant votre rémunération actuelle).

COFROR
Tour Fiat - Cedex 16 92084 Paris la Défense

SOURCES

chef de produit

MICRO INFORMATIQUE GRAND-PUBLIC

SONY prépare la commercialisation sur le marché français d'une ligne de micro ordinateurs Grand-Public (standard MSX). Au sein de SONY FRANCE, le directeur de ce nouveau département met en place sa structure et recherche en particulier un chef de produit. Ce collaborateur participe à la définition de la politique commerciale, prend en charge tout ce qui concerne la vie du produit : adaptation du matériel au marché français, création de logiciels, gestion d'un budget de communication, merchandising, prévisions de ventes. Ce poste convient à un jeune ESC ayant une expérience de marketing et/ou de ventes, acquise dans le secteur de la micro informatique (matériel ou logiciel) ou de l'électronique Grand-Public : jeux, jouets, calculatrices, produits bruns. La pratique de l'Anglais est indispensable.
Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 404.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

AFFAIRES SOCIALES

Un enjeu d'importance pour un homme d'action

**Le contexte : un grand groupe français.
Un défi industriel et humain d'importance.
Une opportunité exceptionnelle pour une "personnalité".**

Notre équipe Affaires Sociales souhaite coopter un jeune Cadre de Ressources Humaines possédant une première expérience du terrain, pour lui offrir des opportunités très ouvertes.

La sélection sera rigoureuse car les enjeux sont importants. Le choix se portera sur un candidat de formation supérieure prêt à s'impliquer fortement dans l'action.

Nous saurons lui proposer des responsabilités opérationnelles évolutives.

Assuré d'une absolue discrétion, votre dossier de candidature est à adresser, sous réf. 81318 M à notre Conseil, MILO M.R.H. - 43 bis, boulevard Victor-Hugo, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

MILO M.R.H

HAVAS CONTACT

LM INFORMATIQUE

renforce ses équipes sur
HB 66 - DPS 7/8 - IDS II - TDS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2 ans d'expérience dans la fonction.
LIBRE TRES RAPIDEMENT

Téléphonez au 522.65.93 pour R.V. ou envoyez C.V. 45, rue de Liège 75008 PARIS

P.R.

GROUPE SL

LA GESTION ET LA MAITRISE DU SECRETARIAT EN PLUS...

CORTRANS, filiale du Groupe SLIGOS importante SSII (+ de 1800 personnes) recherche une

ASSISTANTE DE GESTION

Elle aura une double mission au sein d'une petite équipe en pleine expansion.
- gestion, facturation et suivi de la production, élaboration de comptes d'exploitation mensuels, analyse et suivi des chantiers,
- secrétariat, organisation d'un secrétariat courant pour lequel elle sera assistée de 2 personnes.

Organisée, habituée à des contacts de tous niveaux (*internes et externes*), elle maîtrise parfaitement l'anglais.
La connaissance du traitement de texte serait appréciée.

Salaire motivant - Nombreux avantages sociaux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 268.
Nicole CONTE GROUPE SLIGOS -
26, rue des Pavillons - 92800 PUTEAUX.

CORTRANS

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE PROCHE BANLIEUE PARISIENNE REGION SUD recherche

2 JEUNES INGENIEURS

GRANDES ECOLES (X. Sup. Aéro)

Pour études d'ensemble de nouveaux Systèmes Aéronautiques. Compétence en aéronautique et électronique. Connaissance de bases en informatique. Anglais courant souhaité.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prét. à PIERRE LICHAU S.A., sous réf. 11786 - BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE TÉLÉMATIQUE

recherche sur RÉGION PARISIENNE

CORRESPONDANT TÉLÉMATIQUE

(Statut mandataire éventuellement en annexe à autres activités) connaissant l'un des secteurs suivants :

Mécanique, chimie, automobile, aéronautique, bois, agro-alimentaire, imprimerie.

Pour y commercialiser services télématiques professionnels

Envoyer C.V. + photo à INDUSTEL
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
75755 PARIS CEDEX 15.

responsable marketing direct

GROUPE IFG

L'INSTITUT FRANÇAIS de GESTION est leader sur le marché de la Formation des Dirigeants et Cadres.
Le Directeur du SERVICE MARKETING du GROUPE crée au Siège à PARIS, le poste de RESPONSABLE MARKETING DIRECT.
Sollicité par les Directions opérationnelles des différentes plateformes, il les aide à résoudre leurs projets de conception de brochures, de mise au point de documentations, de lancement d'actions publicitaires en synergie avec des consultants extérieurs ou internes.
Il prend en charge et propose des opérations commerciales au niveau du GROUPE. Il assure la gestion et la mise à jour du fichier central Clients sous-traité sur informatique.
Ces fonctions s'adressent à un candidat diplômé d'une Ecole Commerciale ou équivalent, qui a déjà une bonne expérience du MARKETING DIRECT. Intégré dans la cellule Marketing (5 personnes), il faut avoir l'autonomie, le sens relationnel, la souplesse, mais aussi la rigueur dans l'organisation d'un prestataire de service.
Votre dossier sera traité confidentiellement, lorsque vous ferez parvenir un courrier manuscrit avec CV détaillé, photo et salaire souhaité, sous réf. M 4121, à Marie-Françoise LAUTREC LEPY, " Service Recrutement ", 35 rue des Couteliers 31000 TOULOUSE, qui rencontrera ***les Candidats à PARIS pour les entretiens.***

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'entreprise Toulouse

média system

UNIVERSITÉ DE COMPIÈGNE
Equipe associée C.N.R.S.

recherche

CANDIDATS
pour poste de

CHERCHEUR C.N.R.S.

Thèmes d'activité : Intelligence artificielle, Image, Analyse et Diagnostic de systèmes. Matériel disponible : SM 90, VAX 11/750, PDP 11/44, Système Grinell.

S'adresser : U.T.C., Resp. UA 817, Dépt G.I., B.P. 233, 60206 COMPIÈGNE CEDEX.

Jeunes DUT gestion

Banque Paris-2e

Importante banque recherche pour son département financier **jeunes gens DUT de gestion**. (Le poste est à dominante administrative, comptable et financière.)

Les candidats retenus devront avoir la volonté de réussir et être aptes aux contacts extérieurs.

Poste situé au cœur de Paris : 2e arrondissement.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3296/LM à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

csee

Compagnie de signaux et d'entreprises électriques

Nous recrutons au sein de notre Direction Administrative et Financière, le

RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE

Sa formation supérieure et son expérience comptable en milieu industriel lui permettront avec une équipe de 6 personnes *non seulement de gérer le quotidien* (26.000 mouvements/mois, 6.000 affaires en cours), mais de poursuivre l'évolution du service vers la simplification et l'informatisation.

Adresser CV et prétentions s/réf. CM 426 - CSEE, Direction des Relations Humaines, 17, Place Etienne Pernet, 75015 PARIS.

Base spatiale de KOUROU

2 cadres *HF*

Bonne connaissance de la Guyane

Le Centre National d'Etudes Spatiales *recherche pour* le département contrats de sa base de lancement 2 cadres ayant renforcé leur formation initiale par une première expérience professionnelle.

Maîtrise de droit

Votre mission : Négocier, rédiger et suivre les marchés conclus par le Centre Spatial Guyanais.

Maîtrise AES ou Sciences Eco

Votre mission : Mener les études relatives à la politique contractuelle et industrielle menée par le Centre.

Merci d'adresser lettre manus, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3291 à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

cnes CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

MEDIA PA

CiSi PETROLE services

(anciennement : FRANLAB INFORMATIQUE)
SPECIALISTE INTERNATIONAL
DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE
recherche :
pour son Département

GEOPHYSIQUE

Ingénieurs Grande Ecole
ou équivalent
4 à 6 ans d'expérience en

TRAITEMENT SISMIQUE

Adresser les candidatures avec photo et prétentions
au Service du Personnel de CISI PETROLE SERVICES
53, avenue Gabriel Péri - 92500 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE

RECHERCHE POUR S'INTÉGRER A
l'équipe de direction à Paris

Chargée de mettre en place l'organisation découlant de l'installation d'un nouveau système informatique.

UN (E) CANDIDAT (E) JEUNE ET DYNAMIQUE

Sachant lier le travail de réflexion à celui de réalisation.
- Etudes supérieures.
- Une expérience de un ou deux ans dans l'organisation ou l'exploitation bancaire.

Adresser curriculum vitae, lettre manuscrite, photo et prétentions à
RÉGIE PRESSE sous n° T 069.482 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ADMINISTRATION DE BIENS

recherche

CADRE H.F.

- 30-35 ans environ ;
- Formation droit privé ;
- Expérience approfondie gestion immobilier industriel et commercial ;
- Dynamisme et rigueur indispensables.

Envoyer curriculum vitae manuscrit à : RÉGIE PRESSE sous n° T69444M, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDITAGRICOLE

recherche
pour son développement international

un(e) Assistant(e) de Zone

Europe Centre (R.F.A., Suisse, Bénélux)

Les candidats devront justifier :
- d'un niveau d'études supérieures
- d'une bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais
- d'une bonne connaissance des techniques bancaires et de l'analyse financière
- d'une première expérience bancaire de 2 à 3 ans
- d'un bon sens du contact.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **SD 121** à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS

La filiale informatique d'un important établissement financier souhaite intégrer un

INGENIEUR GRANDE ECOLE DEBUTANT

(Télécom, Centrale, Mines...) *dans son équipe chargée des* **ETUDES PROSPECTIVES**

Il recevra pour cela une formation approfondie aux plus récentes techniques de l'informatique (Réseau, Bases de Données, liaisons micro-BDD et micro-ordinateur central, Télécom) *Son évolution s'inscrira ensuite dans le droit fil des moyens investis dans ces domaines.*

Merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo sous réf. 437.

UNILOG Ethnos

9 rue Alfred de Vigny 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE

DESSEIN

GROUPE INFORMATIQUE INTERNATIONAL recherche pour son activité informatique scientifique *en forte expansion* (aérospatial, défense, pétrole, télécom.)

CHEFS DE PROJETS IAD

(Ingénierie assistée par ordinateur)

Ing./dr. ou équivalent, 5 années d'expérience minimum pour définition et mise en œuvre de grandes bases de données relationnelles dans un contexte international.

Postes d'avenir pour candidats de haut niveau.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à :
ENGINEERING SYSTEM INTERNATIONAL
94578 RUNGIS Cedex

Société de Caution Mutuelle des

CRÉDITS IMMOBILIERS

recherche

JEUNE CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

intéressé(e) ou expérimenté(e) dans le secteur du LOGEMENT pour la réalisation d'analyses marketing.
- Expérience souhaitée 3 à 5 ans.
- Formation Ecole Supérieure de Commerce, Sciences Économiques ou Géo-Economie.

Adresser lettre manuscrite et prétentions à :
S.C.M. - 120, rue Cardinet, 75017 PARIS.

Petite P.M.E. Paris en pleine expansion secteur Distribution Hi-Fi, cherche

EXPERT COMPTABLE BRANCHE

Ecrire sous le n° T 069.479 M RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

VENDEUR-VOYAGEUR avec appointements fixes et *commissions pour la vente de* machines à coudre.
OMIC - 29, rue Pajol, Paris-18e.
Tél. : 202-95-22.

J.-M. BRUNEAU S.A.

V.P.C. matériel de bureau recherche pour son studio publicité

DESSINATEUR-TRICE D'EXÉCUTION

CONFIRMÉ(E), connaissant si possible le clavier *de photocomposeuse.*
Ecr. avec C.V., G. BEAUMONT, J.-M. BRUNEAU
91127 Palaiseau, Cedex.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS-VIIIe recherche pour missions *de RÉVISION*

UN ASSISTANT

Formation supérieure DECS complet.
Adresser lettre manuscrite, C.V. *et prétentions à Cabinet Henri* L. CHARRIER et ASSOCIÉS, 29, avenue Hoche, 75008 PARIS.

Grande Agence de publicité recherche

Chargé d'études media

formation statistiques parlant anglais.
Envoyer lettre manuscrite CV et prétentions sous n° 8770 LE MONDE-PUB
5, rue des Italiens
75009 PARIS

ILLICO

STÉ DE SERVICE CONSEIL ET ASSISTANCE EN INFORMATIQUE

recrute dans le cadre de ses activités et pour répondre aux besoins de ses clients

INGÉNIEURS ANALYSTES et ANALYSTES PROGRAMMEURS

Justifiant de 2 ans d'expér. *min. de les domaines suivants :*
- IBM-OS/MVS-CICS ou IMS DB DC
- HP 1000 ou 3000-MINI 6-PDP.

Adress. C.V. + prétentions à :
ILLICO
CENTRE D'AFF. INTEGRAL
82, RUE DE PARIS
93804 EPINAY/SEINE CEDEX.

GRANDE ENTREPRISE

recherche

INGÉNIEUR

Diplômé grande école de préfé*rence, spécialiste électro-*technique pour participer à des études liées au fonctionnement d'un système de production-transport d'électricité.
Envoyer candidature + C.V. à RÉGIE PRESSE sous n° 29.920 M.
7, rue de Monttessuy,
7507 Paris.

Très importante association (loi 1901)
Objet : sanitaire et social (6 établissements)
recherche pour son siège à Paris :

UN CADRE JEUNE de formation supérieure

pour remplir les fonctions de

directeur-adjoint

chargé de seconder le directeur, ce cadre pourra être appelé *occasionnellement pour* assurer l'intérim de la direction d'un des établissements.
Ce poste nécessite, outre des connaissances juridiques et *administratives, une expérience* minimum de 3 à 5 ans notamment dans la direction d'un établissement sanitaire et social, un esprit d'initiative, d'innova*tion et de sens social nécessaire* au développement de l'association.
Adr. cand. avec c.v. détaillé.
Ecrire s/n° 8.764 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

UNIVERSITAIRES QUI PARLEZ L'ARABE

Vendre un produit performant, unique sur son marché, être formé à des techniques com*merciales efficaces, évoluer ra*pidement dans un environne*ment jeune et ambitieux, parler* l'arabe comme une langue maternelle, être bien implanté *dans son environnement social,* percevoir des gains importants. Tel est le challenge proposé à des débutants ou à de jeunes professionnels de la vente qui *souhaitent se réaliser dans une* activité vivante et de qualité.

Env. C.V. + photo, réf. 3501 à Média-System, 104, rue Réau*mur, 75081 Paris Cedex 02,* qui transmettra.

CENTRE DE DOCUMENTATION du CNRS cherche *pour emploi plein temps*

TITULAIRE LICENCE ou MAITRISE DE CHIMIE

pour travail d'analyse et *indexation en photochimie* organique. Anglais courant. Allemand ou russe souhaité.

Adr. C.V. au Bureau III *COST/CNRS - 26, rue Boyer,* 75020 Paris.

SOCIÉTÉ DE PRESSE recherche

JOURNALISTES

pigistes intérêt pour le Maghreb. Envoyer C.V. et presse book, Label M 108, bd Magenta, 75010 Paris.

PARIS (17e)

ORGANISME FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL recherche

COLLABORATEUR

(HOMME ou FEMME)
Ce poste conviendrait à candidat(e) âgé(e) de 30 a. minimum, de formation supérieure économique et gestion, ayant expérience confirmée dans activité similaire.

Il devra posséder des capacités *de rédaction d'études, d'éta*blissement, d'analyse et d'interprétation de données chiffrées et le sens de la gestion financière.
RIGUEUR et CRÉATIVITÉ sont indispensables.

Conventions collectives des établissements financiers.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. détaillé indiquant derniers *émoluments sous réf. 8310 à*

B.E.O.

34, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

Bimensuel grande distribution et commerce détail cherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

MISSIONS :
Seconder la Secr. Générale de la rédact., rewriting vérif. et *prépar. des textes, titres, cha*peaux, liaison avec correspond. pour complément d'informat., relecture. Conviendrait à début. ou 1 à 2 ans exp. presse.
Formation Eco appréciée.

Env. lettre manusc. avec C.V., photo et prét. à Leblanc, 14, r. Chaptal, 92309 LEVALLOIS.

Offre logt + charges à ménage retraité contre gardiennage propriété. Femme employée vacances *et w.-e. T. 16-4 404-22-64.*

Le Monde – Emplois Cadres

L'HEBDOMADAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL DES OFFRES D'EMPLOI

CHAQUE MERCREDI PRIX 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthèse indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

Nom ______ Prénom ______

Adresse ______

Code postal ______ Ville ______

Nombre d'exemplaires ______ × 7 F (frais de port inclus) ______

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro
5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

---

secrétaires

Groupement Professionnel 1er plan tourné vers le marché International recherche pour *son Secrétariat Général une*

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO TRILINGUE ALLEMAND ANGLAIS

Expérience 5-8 ans Service *étranger d'une entreprise ou* import-export.

Ad. lettre manus., C.V. et photo à
A.P.E.S.A.
4, R. CHORON, 75009 PARIS.

propositions diverses

CHEF D'ENTREPRISE
Vous avez un problème de secrétariat
Retard dans frappe de vos factures, rapports, dossiers d'appels d'offres.
Sté DISYP - 745-53-97.
Travaux effectués sur IBM Vi*siotexte. Personnel bilingue.*

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre *revue spécialisée* FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402
09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses *et variées. Demandez une do*cumentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM).
B.P. 291 - 09 PARIS.

travail à domicile

*J'effectue travaux dactylogra*phie, traitement texte, rédaction, correction, rewriting.
Tél. : 258-49-47.

Rédaction, *rewriting,* dactylo par J.F. licenciée anglais. Travail soigné. Tél. : 881-39-22.

Animatrice de formation graphologue. JF actuelle. *Rét., ch.* région Nord ou Paris emploi s/3 jours. T. (20) 92-61-44.

capitaux propositions commerciales

Radio loc. autorisée Avignon ch. partenaires pour se dével. *ARS - B.P. 822, 84003* Avignon.

formation professionnelle

NOUVELLE FORMATION : ACSI

Dès le 1er trimestre 1985, l'AFPA organise 4 sessions de formation d'analyste-concepteur en systèmes d'information (ACSI). Elles sont destinées aux ingénieurs ou cadres non informaticiens ou aux informaticiens d'études. La durée du stage est de 46 semaines (dont 17 en entreprise).

Elle débouche s/les métiers de :
- Chef de projet
- Organisateur
- Ingénieur analyste-concepteur
- *Ingénieur technico-commercial*

Ces stages sont rémunérés selon la législation en vigueur et sont ouverts aux deman*deurs d'emploi.* Les conditions d'admission et les dates de sélection peuvent être demandées aux centres psychotechniques ci-dessous :

NANCY	:	(8) 327-02-31
BORDEAUX	:	(56) 48-10-88
CRÉTEIL	:	(1) 899-07-61
LILLE	:	(20) 57-75-75

Assistance et Conseil International en Logiciel

ACILOG

Formation professionnelle jour et soir

d'ANALYSTE PROGRAMMEUR

Opportunités de placement.

Tél. : 723-55-18 - 38, rue de Bassano, 75008 PARIS
Métro : Etoile - George V.

---

30 heures de micro-*informatique conception de* programme Basic. Prix stage 990 F. Tél. : 824-21-25.

automobiles

divers

BMW SÉRIE 3, 5, 7

84 et 85 peu roulé garantie. Auto Paris XV, 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

DEMANDES D'EMPLOIS

CONSULTANT

DESS PSYCHO *Travail*
diplôme GRAPHO SFDG
J.H. 25 ans, 2 ans expérience ch. poste RECRUTEMENT Cabinet ou Entreprise. Ecrire Prigent *B.P. 53, 92152 SURESNES.*

Secrétaire sténodactylo audiotypiste, notions comptabilité, connaissances publicité *médicale, recherche poste à* responsabilités. Mme Renée Soler, 139, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. 355-67-57.

J.H. 25 *ans, diplômé* Sup. de Co., angl., esp., portug., disponible, sérieux, dynamique, ch. *poste commercial.* Ecrire A. Pereira, 43, r. de Clignancourt, 75018 Paris. T. : 223-82-75.

Etudiante 22 ans cherche emploi de *dame de compagnie +* aide ménagère auprès de pers. âgées, Tél. 010-11-24 Carole.

J.H. 23 ans, ingénieur INSCIR *génie chimique, notions infor*matique et automatisme, anglais courant, dégagé O.M. Tél. : 16 (49) 58-39-77.

Suisse alémanique,
21 ans, cherche place
AU PAIR
pour fin janvier 85
avec possibilité de fréquenter *bonne école française,*
au moins 3 h par jour.
Ecrire à Jürg ANDEREGG, 19, rue de Bâle, CH 1201 Genève, Tél. 1941 22/31-86-51.

PMI-PME, qui travaillez ou envisagez de travailler avec les pays du Proche-Orient, je suis l'assistante qu'il vous faut, ayant déjà vécu et travaillé essentiellement pour des banques de ces pays, parlant couramment les langues arabe et anglaise, titulaire d'une maîtrise en droit et préparant un DESS de droit international. Je souhaite mettre mes compétences et connaiss. au service d'une Sté désirant créer ou étendre des relations commerciales avec les pays du Proche-Orient. *Ecr. s/n° 6.704 le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'EXPORT, J'ASSISTE !
et j'assume 2 ans d'expérience dont 1 an à Londres. Trilingue angl., allem., maîtrise en poche, j'ai 25 ans et je tape. Téléphonez-moi 236-49-70.

J.H. 26 a., CAP JOAILLIER + formation dessinateur joaillerie *(dossier à l'appui)* depuis 7 ans chez *grand fabricant* cherche pour MONTRÉAL (juin 85) soit
- place OJ4 fabrication.
- Dessinat. (créat. modèles.

Ecrire J.-J. Cricoveanu, 60, av. Georges-Clemenceau, 94700 Maisons-Alfort.

Jeune Fille 24 a., Ecole Sup. de commerce, option contrôle finance, stage 6 mois en Cabinet d'audit, bonne pratique de l'al*lemand*, cherche emploi stable. Gestion et informatique.
Ecrire Odile DUCREUX
4, rue Mathis, 75019 PARIS.
Tél. : 245-50-48.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES *(presse écrite et parlée)*

H. 35 ans, fonction personnel, DES droit privé, allemand, anglais, 7 ans expérience, suivi, conseils en législation sociale, utilisation de l'informatique, orga*nisateur, homme de dialogue et de communication.* Conseil à la hiérarchie, relation avec les partenaires sociaux (lois AUROUX) information interne/Formation.

RECHERCHE : poste de responsable auprès de toute *entreprise de 150 à 1.500* personnes désirant développer la fonction personnel. Disponible immédiatement Paris. R.P., province (section BCO/GR 598).

Jeune premier emploi, J.F. 25 ans, DESS gestion commercial, maîtrise de biologie (option biologie végétale). Bon niveau anglais, notions allemand, première expérience commerciale. Stage 3 mois dans secteur pharmaceutique.

RECHERCHE : poste d'acheteur auprès d'entreprise agro-alimentaire, pharmaceutique, chimique désirant faire confiance au dynamisme et à l'enthousiasme d'une débutante, disponible immédiatement, Paris, *R.P. (section BCO/GR 599).*

ASSISTANTE CHEF DE PRODUIT, *prêt-à-porter, 23 ans, institut supérieur de gestion, anglais cou*rant, 2 ans d'expérience dans l'habillement : élaboration collection, études de marché, relations clientèle, dynamique, organisée.

RECHERCHE : poste de collaboratrice polyvalente *dans une maison de confection.* Disponible immédiatement. R.P., Paris (section BCO/GR 600).

DIRECTEUR COMMERCIAL, 47 ans, BAC math élém., anglais, notions allemand, suédois, 15 ans gérant de PME import-export, législation internationale, négociation dans marchés, marketing, gestion, administration, comptabilité et habitude direction force de *vente, grande capacité en terme de prospection* et d'assistance auprès des points de vente.

RECHERCHE : *poste de rapport avec qualification* dans firme tournée vers l'import export de tous produits. Libre rapidement, Paris, tous déplacements acceptés (section BCO/BG 601).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS-BEAUBOURG
Dble récept. + chbres, plafond 3,80 m, beau volume. 1.375.000 F. T. : 322-61-35.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS

R.-DE-CH. SUR SEINE PLEIN SOLEIL, SUPERBE PIED-A-TERRE *avec entrée particulière* QUAI D'ORLÉANS
Living double, cheminée, chbre à coucher, bns japonais. HORS DU COMMUN. 2.500.000 F. SERGE KAYSER, 329-60-60.

5e arrdt

SAINT-MARCEL

2 pièces cuis., cft, 2e ét., sud, balcon. TÉL. : 331-89-46.

MAUBERT 5e, clair, calme, 2 p., cuis. à rénov., cft possib. 350.000 F. Tél. : 329-08-07.

CENSIER Récent gd studio, cft, 33 m² + balc. s/jard. occ. 2.350 F/ mens. 350.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

VANEAU, rez-de-ch. clair, studio cft, beau volume refait neuf, petite cour privative. Prix : *340.000 F. Tél. : 329-08-07.*

CHERCHE MIDI 150 M2 dble réception + 3 chbres, imm. gd conft, 5e étage, parking. *GARBI - 557-22-88.*

VANEAU

45 m² occupé Loi de 48. 315.000 F. Tél. : 562-17-17.

7e arrdt

COGNACQ-JAY 218 m²

2e ét. élevé, BELLE RÉCEPT. + 4 CHBRES, 2 bains, park. + studio de service.

EMBASSY SERVICE

Tél. : 562-16-40.

12e arrdt

PLACE FÉLIX-ÉBOUÉ

PPTAIRE VD DS IMM. RÉNOVÉ studio caract. mezzanine, poutres, 2/3 p. cuis., bns, terrasse ref. nf, TT CFT, 634-13-18.

BD REUILLY COQUET 2 P., tt cft refait nf, 5e ét., asc. S/rue. 290.000 F. Tél. : 526-99-04.

13e arrdt

GOBELINS

PPTAIRE vd plusieurs BEAUX 2 P. tt cft, ref. nf, UN APPT *DE 4 P. tt cft. Imm. pierre de* taille ravalé à part. 360.000 F. Tél. : 526-99-04.

14e arrdt

MONTPARNASSE

2 p. tt cft en duplex. Noyé verdure. 540.000. 526-99-04.

15e arrdt

RUE OLIER-VAUGIRARD
3 P. 55 m², 3e ét., ascens. *TT CONFORT. T. : 624-93-33.*

17e arrdt

Ternes divisible 703-32-44

200 m² SUR JARDIN.

18e arrdt

RUE CAULAINCOURT
Très beau 5 p., 150 m² plein *soleil, agencement exception*nel. 2.100.000 F. 254-71-93.

77 Seine-et-Marne

LAGNY
Particulier vend dans résidence calme et boisée

APPARTEMENT F 3

*rez-de-chaussée 69 m² habita*ble, jardin privatif (19 m²).350.000 F dont possibilité reprise prêts PIC 100.000 F. Tél. le soir après 18 h et w.-e. au **007-38-47.**

92 Hauts-de-Seine

PUTEAUX pont de Neuilly dans imm. neuf GD STANDING. Dble séjour, 4 chambres, balcon, 2 parkings, 1.250.000 F. *MATIMO 272-33-25.*

Province

Urgent cadre chômeur, fin de droits, vend Tz 65 m² 200.000 F. situé à Mérignac (33) Tél. : (56) 47-49-86.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, 873-20-67 même le soir.

POUR ACHETEURS

FRANÇAIS et ÉTRANGERS

SERGE KAYSER

Conseil immobilier RECHERCHE *Appartements et Maisons bien situés dans Paris.*

329-60-60

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ UNE LOCATION ? Pensez HESTIA le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers. 91, rue de Richelieu, 75002 PARIS. Tél. : 296-58-46.

R. CINO DEL DUCA (17e) Imm. moderne, 5e ét., asc., dble liv. 1 chbre, cuis., s. de bns, placard. 5.300 F + ch. Tél. : *matin SEGECO 522-69-92.*

Région parisienne

ÉGLISE-DE-PANTIN, 3 pièces standing, 75 m², parkg. s/sol 3.600 C.C. T. (3) 460-49-36.

locations non meublées demandes

Paris

Pour dirigeants et employés importante société française pétroles mutés recherche appts 2 à 8 pièces, studios et villas Paris et environs, 503-37-00.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. *Tél. 889-89-66, 283-57-02.*

locations meublées offres

Paris

5 Ar. loc. temp. 6 mois janv./juill. 85, pet. appt cft *40 m². Fourn. meubl. linge,* vaiss., calme, coquet, 2.900 F. RÉF. CONTROLAB. EXIGÉES. T. 29/225/44-49-70 ap. 20 h.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus, 285-11-08.

maisons de campagne

SAINT-REMY-DE-PROVENCE
Dans 8 ha piscine et tennis vend mas mitoyen restauré 200 m²-valeur 1.100.000 F Prix sacrifié 850.000 F. avec *200.000 F cpt + prêt 13 %.* Tél. : (91) 37-05-21.

maisons individuelles

YVELINES. Clairière de Ver*neuil, 30 mn gare St-Lazare,* part. vend maison individuelle 6 pièces, jdin 600 m², 160 m² habitables, mezzanine 4 velux, 2 s. de bns + douche, garage, cheminée brique *Vaugirard.* Prix 880.000 F. 071-82-79.

villas

SCEAUX CENTRE

Belle ppté s/1.410 m² parc donnant *S/PARC DE* SCEAUX. Séj. 50 m² + 6 ch. + terr. Prix : 2.800.000 F. Tél. : 661-33-47.

propriétés

NOGENT-SUR-MARNE

EXCELLENTE MAISON BOURGEOISE s/650 m² ter*rain, quart. MAIRIE ET GARE* TRÈS BELLE AFFAIRE

DEMICHELI

873-50-22 et 47-71.

Entre Draguignan et Saint-Raphaël, *site vallonné, massif* boisé, 330 ha, seul tenant, anciens bâtiments à restaurer. *Agence UFFI*
(93) 87-19-07 NICE

viagers

Libre 9e Blanche studio 6e sans asc., 43.000 + 1.150. Cruz, 8, r. La Boétie, 266-19-00.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale

OU SIÈGE SOCIAL

Loc. bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION SOCIÉTÉS

CRÉAT. DE TOUTES ENTREPR.

ASPAC S.A. 293-60-50 +

Siège social rue Saint-Honoré. *Constitution de Stés, tous ser*vicesParis/Ile de France Initiatives. 260-91-63.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

TÉL. : 355-17-50.

boutiques

Ventes

PLACE FÉLIX-ÉBOUÉ

EXCELLENT PLACEMENT
*Pptaire vend murs boutique, li*bre. Loc. assurée, 634-13-18.

Le Monde

économie

LE RÈGLEMENT DE L'AFFAIRE BOUSSAC

• Un délai d'un an pour établir une nouvelle structure juridique
• Les frères Willot retirent leur plainte

Le gouvernement a donné le feu vert au groupe Ferret-Savinel (Ferinel) pour mettre en œuvre *le plan* de reprise des activités de Boussac. Ferinel avait soumis aux pouvoirs publics ses propositions en novembre dernier (*le Monde* du 21 novembre). Les banques Louis Dreyfus, Lazard Frères, mais aussi Worms, apportent leur concours financier à Ferinel. Au total, 400 millions de francs seront injectés dans la Compagnie Boussac Saint-Frères (CBSF), dont le capital sera augmenté de cette somme d'ici un an environ, le temps nécessaire pour reconstituer les organes sociaux de la Société foncière et financière *Agache-Willot (SFFAW), clé de voûte de tout* l'empire Boussac, présenter un concordat et obtenir son homologation.

Comme prévu, le groupe Dollfus-Mieg (DMC) *accordera son assistance technique à M. Bernard* Arnault, président de Ferinel, qui prendra, dès le 1er janvier, la direction générale de la CBSF. Mais cette assistance est limitée aux activités textiles. DMC, en outre, n'engage pas de capitaux dans l'affaire. M. René Mayer, actuel président de la CBSF, *sera nommé président du conseil de surveil*lance. Bien qu'encore assez réticents, les syndicats sont revenus sur leur opposition au projet Ferinel. Leur principal grief est tombé : si les assurances données par M. Arnault sont respectées, les frères Willot, qui ont retiré la plainte qu'ils avaient déposée *contre les accords de 1983, ne devraient pas pouvoir*, en principe, revenir indirectement aux affaires par prête-noms interposés.

Moins d'une semaine après avoir scellé le sort de Creusot-Loire, les pouvoirs publics viennent de mettre un terme à une longue crise industrielle, qui, en remontant aux premières difficultés rencontrées par Marcel Boussac, le « roi du coton », défraie maintenant la chronique depuis *plus de dix ans.*

Cependant, avant de refermer définitivement ce dossier, ils devront avoir au préalable défini les moyens de financement qui seront accordés à Ferinel et à ses alliés pour faire face aux échéances du concordat. Tout n'a pas encore été mis noir sur blanc, et, au ministère du redéploiement industriel, on se refuse à donner pour le moment de plus amples précisions. Mais il n'est pas question de nationaliser les pertes et de privatiser les profits. Tout ce qui est prêts, – passés ou à venir – sera remboursé. S'agissant des avances consenties, elles seront prélevées sur les bénéfices futurs. Une clause dite de *« meilleure fortune »* a été introduite et acceptée par les parties. *« Exemplaire »*, dit-on, elle permettra à l'État d'être associé aux résultats, autrement dit de récupérer progressivement sa mise. D'autre part, l'administration *ne considérera son* rôle terminé que lorsque les banques lui auront soumis la liste des investisseurs désireux d'entrer dans l'affaire. Et cette liste ne sera pas dévoilée avant l'automne 1985.

Le gouvernement veut pouvoir, jusqu'au dernier moment, déjouer une tentative des frères Willot de reprendre les commandes en sous-main.

En attendant que tous les détails du montage *financier et industriel* soient réglés, on peut se demander pourquoi le choix s'est porté sur Ferinel et non sur M. Biderman, dont le plan était tout aussi cohérent. *« Il est mieux adapté »*, assure-t-on au ministère *de l'industrie*.

De fait, si des deux projets de reprise restés en lice celui de Ferinel apparaît, financièrement, le moins intéressant – M. Biderman, allié à la banque Worms et à l'UAP proposait d'injecter *plus de 600 millions* de francs dans l'affaire, – il offre en revanche des avantages indéniables auxquels, semble-t-il, on a été sensible en haut lieu. D'abord et surtout (sauf rebondissement), les obstacles *juridiques ne sont plus* à redouter. La dernière action juridique intentée par les frères Willot en dénonciation des accords signés en juillet 1983 avec la CBSF est éteinte. D'un commun accord, toutes les parties se sont désistées. Réuni dans l'après-midi du 17 décembre, le tribunal de commerce de Lille a en effet rayé l'affaire des rôles.

La situation est donc clarifiée, ce qui n'eût pas été le cas si le projet Biderman avait été retenu. *« Il y aurait eu*, dit-on Rue de Grenelle, *dix-huit mois d'aléas juridiques. »* Les chances des frères Willot de trouver de nouvelles voies pour faire traîner les choses sont donc réduites à néant.

D'autre part, d'un point de vue social, le plan Ferinel semble moins douloureux. Il prévoit, sans licenciement, la réduction des effectifs de 15 000 à 12 000 personnes environ d'ici à 1987, quand M. Biderman voulait les abaisser aux alentours de 11 000 en laissant la porte ouverte à d'éventuels licenciements. Enfin, et ce n'est pas le moindre de ses atouts : ce plan donne à l'industrie française du textile l'occasion inespérée *de trouver un nouveau souffle* pour se réorganiser dans les trois directions qui sont les activités de Boussac : l'habillement, le décor et le linge de maison. Moins évidentes avec la solution Biderman, les *« synergies » entre DMC* et Boussac sont importantes.

Dans l'habillement, de nombreuses complémentarités existent, notamment avec le « sportswear », le velours et les tissus de coton *(fabriqués par Boussac)*. DMC a la taille (2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) que Boussac n'avait pas dans cette activité (747 millions), mais n'était pas beaucoup plus heureux à l'exportation que son rival face à la concur*rence très vive des allemands et des* Japonais. Ensemble, leurs possibilités de développement à l'étranger augmenteront.

Dans le décor de la maison, orienté sur les produits de haut de gamme (marque Romanex, France-Tapis, notamment), Boussac apporte un sérieux « plus » à DMC, confiné sur les fabrications de gammes moyennes. Là encore, l'effet de taille peut jouer.

Mais c'est surtout dans le linge de maison que l'opération industrielle a des chances de donner les meilleurs résultats. Il s'agit de la branche d'activité la plus malade du textile. Elle est même en plein dépérissement à cause du combat fratricide que se livrent DMC et Boussac, principalement sur le marché du tissu éponge (Descamps contre Jalla). Conséquence de cette guerre : la firme belge Santens domine le marché national du tissu éponge qu'elle a envahi grâce à la « complicité » des sociétés de vente par correspondance. La lutte est également âpre dans la literie, un secteur où la société Hacot-Colombier, avec une position de « leader », dicte sa loi.

Bref, en rassemblant leurs forces dans le linge de maison au lieu de les disperser (1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires au total), DMC et Boussac vont retrouver une sérieuse chance de remonter la pente. Naturellement, en matière industrielle les miracles n'existent pas. Il y a des doubles emplois qu'il faudra supprimer et des activités seront arrêtées. Les spécialites de DMC vont maintenant devoir mettre en place un plan pour rendre l'ensemble industriel cohérent et compétitif, avec pour objectif de rééquilibrer les comptes de Boussac d'ici trois à quatre ans. Mais DMC, pas plus qu'il ne sera mandataire social, ne sera compétent pour décider des cessions d'actifs à réaliser. La tâche en reviendra à Ferinel. S'agissant des filiales *« in bonis »* (Dior, Bon Marché, Conforama), une au moins – la première, la plus prestigieuse – est assurée de rester dans le giron de Boussac au moins cinq ans. Ferinel et ses alliés en ont pris l'engagement ferme. En revanche, aucune clause ne les oblige à conserver les deux autres. *S'en sépareront-ils pour se* procurer l'argent nécessaire au renflouement de Boussac ? Les pouvoirs publics n'excluent pas cette éventualité, car il ne saurait être question de se débarrasser de la division « hygiène » (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires), très rentable au sein du groupe Boussac.

La parole est désormais aux nouveaux maîtres de Boussac. Les derniers, le couple Mayer Belorgey (1), n'avaient aucune connaissance de l'industrie textile. Malgré tout, ils ont réalisé un assez bon travail. M. B. Arnault est lui aussi inexpérimenté. M. Julien Charlier, président directeur général de DMC, l'était en entrant chez DMC. Il sortait de Cockerill Sambre. En redressant ce groupe textile en perdition, il s'est forgé une solide réputation de gestionnaire et va devoir faire la preuve de son talent.

ANDRÉ DESSOT.

(1) M. Belorgey a démissionné de son poste de directeur général de la CBSF après un conflit avec M. Mayer

MALGRÉ LA DEMANDE DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE

Plusieurs pays européens continuent de s'opposer à la prorogation des aides à la sidérurgie

Bruxelles (Communautés européennes). – La France pourra-t-elle accorder des aides à sa sidérurgie au-delà de ce qui était prévu ? Elle le demande, ainsi que l'Italie, la Belgique et le Luxembourg. La Commission européenne a fait des propositions dans ce sens. Mais les autres Etats membres, la RFA en tête, s'opposent aux aménagements ainsi envisagés du *« code des aides »* de 1981. La réunion des ministres de l'industrie des Dix, qui s'est tenue le 17 décembre à Bruxelles, n'a pas permis de dégager un accord.

Un texte a été approuvé par le conseil, que Mme Edith Cresson a trouvé satisfaisant. Cependant, il ne règle rien. Son seul avantage est de ne fermer encore aucune porte, et de prévoir une nouvelle réunion ministérielle en janvier ou en février.

Le *« code des aides »*, approuvé par les ministres de l'industrie des Dix, en juin 1981, distingue les aides de fonctionnement, c'est-à-dire celles accordées par les pouvoirs publics pour éponger les pertes, qui devraient cesser au 31 décembre 1984, et les aides à la modernisation qui, quant à elles, ne pourront plus être consenties au-delà du 31 décembre 1985. A cette date, la restructuration de la sidérurgie européenne sera supposée achevée ou presque. Les réductions de capacité de production (de produits laminés à chaud) atteindront alors, comme souhaité, environ trente millions de tonnes, et les installations, moins nombreuses, seront redevenues efficaces et rentables.

Dans plusieurs pays membres, dont la France, la restructuration a pris du retard. Afin d'atteindre l'objectif principal, à savoir le retour à la viabilité des entreprises en 1986, la Commission propose de doubler l'assouplissement des dispositions de 1981 : les aides de fonctionnement seraient autorisées pour une durée supplémentaire d'un an, c'est-à-dire jusqu'à la fin 1985 ; les *« enveloppes »* affectées par les pouvoirs publics à la modernisation pourraient être revues à la hausse. La rallonge souhaitée par la France est de dix milliards de francs qui viendraient s'ajouter aux quarante milliards déjà accordés.

Le texte approuvé lundi par les Dix indique que *« des progrès ont été réalisés au cours de la discussion en ce qui concerne la modification des délais pour l'octroi d'aides au fonctionnement autorisées par la Commission »*. Cela veut dire, en clair, que des aides de trésorerie pourront continuer à être versées au début 1985, au moins jusqu'au prochain conseil, sans que la Commis*sion déclenche une procédure* d'infraction.

De notre correspondant

Mais les Allemands, les Néerlandais, les Britanniques et les Danois n'ont rien voulu savoir à propos de l'augmentation des enveloppes (mince consolation, le texte note que la Commission maintient ses propositions). Les Allemands et leurs amis libéraux veulent subordonner une augmentation des aides à des réductions supplémentaires des capacités.

« En vérité, ce que veulent les Allemands, c'est profiter de l'occasion pour nous prendre des parts de marchés », répliquent les Français. Aux termes des programmes transmis à Bruxelles, ceux-ci devront réduire leur capacité de production de 5,311 millions de tonnes par rapport à 1980 (fin 1984, les fermetures réalisées atteindront déjà 3,631 millions de tonnes). Ils se trouvent le dos au mur, autrement dit, il leur est socialement et politiquement impossible d'aller au-delà. Les Allemands, qui connaissent parfaitement cette situation, y regarderont peut-être à deux fois avant de risquer de faire éclater le dispositif et de mettre ainsi en péril la politique anticrise menée patiemment depuis plusieurs années au niveau européen.

Les ministres ont pris acte lundi de l'échec de la tentative du conseil du GATT visant à susciter un *modus vivendi* à propos des importations de tubes d'acier en provenance de la Communauté aux Etats-Unis. Washington considère que l'échange de lettres de 1982, par lequel les deux parties s'engageaient à se consulter dans le cas où les importations originaires de la CEE dépasseraient 5,9 % des besoins du marché américain, vaut accord d'auto-*limitation. C'est une interprétation* que la Communauté récuse totalement. Du coup, les Européens ont essayé de hâter la procédure contentieuse prévue par le GATT. En vain. En effet, les Américains, au contraire, font tout pour faire traîner les choses.

PHILIPPE LEMAITRE.

Selon la Banque de France

LES INDUSTRIELS S'ATTENDENT A UNE STAGNATION DE LEUR PRODUCTION

Après avoir sensiblement progressé depuis l'été, l'activité industrielle s'est stabilisée en novembre. Elle devrait se maintenir au niveau actuel dans les prochains mois. C'est ce qui ressort de l'enquête mensuelle *effectuée par les services de la Ban*que de France en novembre.

On assiste à *« un repli relatif »* des ordres de commandes en provenance de la CEE, ce qui a pour effet de stopper le lent redressement de la demande globale observé depuis le début de l'année.

La production a marqué, en novembre, un fléchissement dans les biens d'équipement professionnels, les bien intermédiaires et les industries agro-alimentaires. Elle est en légère augmentation dans les branches de l'automobile, du matériel de transports et des biens de consommation.

PECHINEY SE RETIRE, CARBUROS METALICOS ARRIVE

Coopération franco-espagnole dans la chimie du Sud-Ouest

De notre correspondant

Toulouse. – L'institut régional de développement industriel de Midi-Pyrénées (IRDI) et la société espagnole Carburos Metalicos (CM) vont se répartir la participation de 35,6 % que le groupe Pechiney possède dans le capital de Duffour et Igon, entreprise du Sud-Ouest dont l'activité s'exerce dans les gaz industriels (80 % du marché régional). L'IRDI reprend 20 % des actions et CM 15,6 %. L'opération, d'un montant global de 18,8 millions de francs, s'est faite par application en Bourse lundi 17 décembre au prix unitaire de 453 F.

Devant la volonté manifestée par Pechiney de se désengager complètement de la chimie, plusieurs entreprises étrangères (Union Carbide, Air Products, British Oxygen) avaient déposé leur candidature en vue de racheter ses intérêts dans cette société (350 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé) à caractère très familial (la famille des fondateurs est encore actionnaire à 29,4 %). Mais, craignant que *l'un ou l'autre de ces candidats ne* soit tenté ultérieurement de prendre le contrôle de l'entreprise, les pouvoirs publics avaient jusqu'ici refusé de donner leur autorisation. C'est alors que l'IRDI est entrée en scène, *offrant de conclure le marché* avec un partenaire de son choix, en l'occurrence la société espagnole Carburos Metalicos, de taille réduite (500 millions de francs de chiffre d'affaires).

L'occasion était belle de donner à cet organisme les moyens d'affirmer sa vocation dans le soutien des entreprises régionales – pas si nombreuses en Midi-Pyrénées – tout en jetant les bases d'une coopération transpyrénéenne.

Créé il y a trois ans, l'IRDI est né de la volonté de M. Alain Savary, alors président (PS) du conseil régional de Midi-Pyrénées. Son capital, qui atteint maintenant 83 millions de francs, a déjà été deux fois augmenté depuis l'origine et partagé entre deux cent cinquante actionnaires, auxquels il faut ajouter maintenant le conseil régional de Midi-Pyrénées (4,5 %) et Elf-Aquitaine (10 % environ).

Cet institut a pour mission de maintenir et de transformer le potentiel économique de la région, ce qui lui impose au moins une double contrainte : assurer une rémunération du capital investi (5 % au moins) et voler au secours du tissu industriel de Midi-Pyrénées.

En trois ans d'existence, l'IRDI est intervenu dans dix-huit secteurs d'activité différent, – de l'aéronautique à l'agro-alimentaire – et quarante-trois entreprises au total. Il devrait procéder bientôt à une nouvelle augmentation de capital, afin de répondre aux objectifs précis qu'il s'est lui-même fixés : développer l'agro-alimentaire, permettre un meilleur transfert de technologies, entre le complexe scientifique toulousain et les entreprises de la région, faciliter enfin la modernisation dans les secteurs traditionnels.

GÉRARD VALLÈS.

ÉNERGIE

La Grande-Bretagne pourrait renoncer à acheter le gaz norvégien du gisement de Steipner

De notre envoyée spéciale

Londres. – Les négociations entamées depuis plus d'un an entre la Grande-Bretagne et la Norvège sur la vente du gaz du gisement norvégien de Steipner se durcissent. La Norvège a, en effet, adressé un ultimatum aux autorités britanniques, fixant à la fin de l'année la date limite pour la signature du contrat.

Les compagnies British Gas – équivalent britannique de Gaz de France – et Statoïl, compagnie d'Etat norvégienne, opérateur du gisement, ont conclu un accord de principe prévoyant la livraison du gaz naturel norvégien (le gisement de Steipner contient 200 milliards de mètre cubes de réserves) à la Grande-Bretagne, mais le gouverneur britannique a jusqu'ici refusé d'approuver l'opération.

Si les autorités britanniques persistent dans leur refus, justifié par le souci de donner la priorité aux gisements de gaz situés sur la partie britannique de la mer du Nord et, surtout, par l'évolution d'un prix du gaz libellé en dollars pour un contrat qui porte sur 30 milliards de dollars, la Norvège tentera de négocier avec les autres clients européens. Elle cherchera avec la RFA et la France notamment à lier l'exploitation du gisement de Steipner, qui représente le dernier important gisement de gaz européen exploitable à bas coût, au développement, ultérieur, du gisement géant de Troll. Ce dernier est l'un des plus importants champs de gaz naturel connus dans le monde, avec des réserves pouvant, à elles seules, assurer 5 % à 6 % de la consommation européenne, mais il est situé à des profondeurs d'eau telles que les coûts d'exploitation, aux conditions fiscales et techniques actuelles, rendent son prix de vente prohibitif.

L'idée de lier les négociations sur la vente du gaz des deux champs permettrait éventuellement d'abaisser le prix de vente du gaz de Troll au moyen d'une péréquation.

La société British Gas tente d'obtenir l'accord du gouvernement britannique. Compte tenu de l'incertitude régnant sur les découvertes de gaz en mer du Nord britannique, la société estime le gaz de Steipner nécessaire pour faire face aux besoins britanniques après 1990. Ainsi, M. Brierly, directeur général de British Gas, a jugé, récemment, que l'accord sur le gisement de Steipner *« constitue une partie essentielle de la stratégie de la compagnie »*. M. Brierly s'est également prononcé pour la connexion du réseau de gaz britannique aux autres réseaux européens et pour une coordination accrue des différents opérateurs gaziers en Europe (British Gas, Gaz de France, Ruhrgaz, etc.), notamment sur le plan des achats.

VÉRONIQUE MAURUS.

La création de l'allocation parentale d'éducation

« Une véritable révolution »

nous déclare M. Calot, directeur de l'INED

Au cours de la troisième conférence annuelle des familles qui a eu lieu à Paris le 17 décembre, le président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), M. Roger Burnel, a souligné son inquiétude devant la diminution de la natalité. *« Une politique très hardie de l'accueil de l'enfant s'impose »*, a déclaré M. Burnel. *« Nous souhaitons que cette politique soit imaginative. »* Le président de l'UNAF a rappelé que sa fédération avait toujours souhaité *« qu'en concertation »* avec elle *« s'élabore un projet de loi-cadre famille qui constituerait un engagement effectif de la nation »*.

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, qui clôturait les débats, s'est dit, lui aussi, préoccupé par *« le problème angoissant du renouvellement des générations »*, craignant qu'une *« France de l'enfant rare et non désiré ne devienne une France sans créativité et sans générosité »*. Il a rappelé les récentes mesures prises par le gouvernement en faveur des familles (augmentation et simplification des prestations), M. Fabius a déclaré que la France devait *« être de plus en plus consciente du rôle des familles »* et que *« la protection sociale devait être de plus en plus efficace »*. Comme Mme Dufoix, il a insisté sur la *« nécessité de préserver dans des temps difficiles le système français de protection sociale, un des meilleurs du monde »*.

M. Calot, président de l'Institut national d'études démographiques (INED), nous a, sur ce sujet, accordé un entretien.

« Le congé rémunéré, *affirme M. Calot*, m'apparaît comme une véritable révolution dans notre législation sociale, parce que c'est la voie ouverte vers une adaptation de nos lois à l'une des évolutions les plus marquantes de notre société depuis quarante ans : le développement de l'activité féminine, et notamment de l'activité salariée, c'est-à-dire hors du domicile familial.

» Que les taux d'activité féminins continuent à augmenter malgré la crise actuelle, alors qu'ils avaient régressé après celle de 1929 montre à quel point la tendance est irréversible.

» Cette mutation a été déterminante dans l'élévation du niveau de vie des ménages. Mais la conciliation entre responsabilités professionnelles et responsabilités familiales est d'autant plus difficile que le nombre d'enfants est plus grand. Résultat : la fécondité a chuté, au point que le remplacement des générations n'est plus assuré depuis maintenant dix ans.

» Cette chute se marque essentiellement à partir du troisième enfant. 40 % des femmes nées en 1930 ont eu au moins trois enfants, contre 25 % pour celles nées en 1950 – alors que les proportions n'ont quasiment pas changé pour les enfants de rang 1 et 2. Il n'y a pas en France de refus de l'enfant, mais seulement un refus de la famille de plus de deux enfants : la proportion de femmes sans enfant est au contraire, paradoxalement, une des plus basses de notre histoire.

» Or il faut une moyenne de 2,1 enfants par femme pour assurer le remplacement des générations. Cette « base » ne peut être atteinte que si les familles de trois enfants sont en nombre suffisant.

● *Une mesure aussi limitée que l'allocation parentale d'éducation peut-elle être efficace ? On parle de 34 000 familles par an...*

– Nous avons un exemple, celui de l'Allemagne démocratique où les taux d'activité féminine sont certes plus élevés qu'en France. La RDA a institué en 1975 un congé rémunéré d'un an à partir du deuxième enfant. Alors que la fécondité était jusque-là à peu près au même niveau qu'en République fédérale – aux environs de 1,5 enfant par femme en 1975, – elle est remontée à 1,8-1,9 en RDA, tandis qu'en RFA elle est tombée à 1,3.

● *1000 F par mois peuvent-ils suffire à convaincre des couples qui aujourd'hui ne veulent pas d'un troisième enfant ?*

– Aujourd'hui, déjà un quart des couples décident d'avoir un troisième enfant. Mais d'autres sont au bord de la décision, hésitent. C'est ceux-là que la mesure vise. Une allocation de 1 000 F par mois peut conduire certains à prendre une décision positive.

» Il faudra que cette allocation soit progressivement augmentée de façon à atteindre un ordre de grandeur comparable au SMIC, et qu'elle soit versée jusqu'au moment où l'enfant entre à l'école primaire, ou du moins à la maternelle. Mais 1 000 F par mois, non imposables, sur une durée de deux ans, c'est un pas décisif dans la direction où se situe, à mes yeux, le seul espoir d'infléchir durablement les courbes de notre démographie.

● *N'est-ce pas un combat d'arrière-garde qui tend à ramener la femme au foyer ?*

– Au contraire, l'intérêt de la mesure, c'est que le contrat de travail n'est pas rompu. Combien, parmi les femmes nées vers 1930, ont dû démissionner de leur emploi, accepter des sacrifices considérables en termes de niveau de vie, et se présenter vers quarante ans comme des débutantes sur le marché du travail ?

● *Ce congé rémunéré ne risque-t-il pas de se retourner contre l'emploi des femmes ?*

– A court terme, on ne peut évidemment l'exclure complètement. Mais c'est affaire de temps et de maturation des esprits. *Je suis* convaincu que dans dix ans, on ne comprendra plus les réticences qui s'expriment aujourd'hui. Regardez ce qui s'est passé pour le travail à temps partiel. Il s'est heurté, il n'y a pas si longtemps, à une véritable coalition du patronat et des syndicats. Aujourd'hui, il n'est plus combattu, même si on doit regretter qu'il ne soit pas encore aussi développé en France que chez nombre de nos voisins.

» Il faut cesser de penser en termes de tout ou rien : on travaille ou on ne travaille pas. La véritable liberté réside précisément dans la diversité des choix.

● *27 % des femmes n'ont qu'un seul enfant. Ne faut-il pas plutôt les encourager à en avoir un deuxième ?*

– 65 % des femmes ont au moins deux enfants. C'est déjà considérable. Réussir à aller au-delà me semble improbable. Et le coût serait très élevé.

» Dans notre situation démographique, c'est sur celui-là que doit se concentrer la sollicitude des pouvoirs publics. Il n'est pas besoin d'être héroïque pour faire une place à un premier enfant dans sa vie et dans son travail. Avec le deuxième, cela devient plus compliqué et avec le troisième bien davantage encore. Si au surplus, la naissance doit amener la mère à arrêter son activité, le coût psychologique et financier devient difficilement surmontable.

» L'esprit de notre politique familiale remonte à 1945, à une époque où la référence implicite était la femme au foyer. Tenir compte du changement intervenu depuis quarante ans, c'est apporter la réponse la plus moderne à l'interpellation que nous lancent les courbes de fécondité. »

Propos recueillis par
GUY HERZLICH.

FONCTION PUBLIQUE : « L'ENTENTE NE POURRA SE FAIRE QUE SUR LA RIGUEUR »

M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, a donné, le 17 décembre, le coup d'envoi aux négociations salariales 1985 dans la fonction publique. D'emblée, il a invité les fédérations à savoir, *« en dépit d'une conjoncture économique difficile, trouver un terrain d'entente dans la rigueur nécessaire à la poursuite de la lutte contre l'inflation et la modernisation de notre appareil productif »*. *« L'entente*, a-t-il poursuivi, *ne pourra se faire que sur le terrain de la rigueur (...). Tout doit pouvoir être débattu, je l'espère calmement et sereinement, mais, n'en doutez pas, fermement. »*

Rappelant l'objectif de maintien du pouvoir d'achat moyen en masse, M. Le Garrec a ajouté : *« Des marges de négociation existent donc, qui doivent nous permettre d'aboutir à un calendrier des hausses générales facilement compréhensible tant en masse qu'en niveau, sur la base d'un glissement prévu des prix de 4,5 % en 1985. »* Il s'est montré favorable à *« une clause de sauvegarde en masse »* dans des conditions à définir.

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a fait une déclaration très sévère, reprochant au gouvernement, à propos du chapitre sur les rémunérations dans le rapport annuel adressé au comité supérieur de la fonction publique, de *« falsification des faits »* et de provocation. La FEN accepte de discuter en masse, mais à condition qu'au préalable *celle-ci soit précisément* définie. Elle refuse énergiquement, comme les six autres fédérations, que le glissement vieillesse technicité (GVT) soit intégré dans le calcul de la masse et en fait un véritable *casus belli*. La CGT a affirmé, faisant un parallèle avec les négociations syndicats-CNPF sur la flexibilité de l'emploi, qu'elle *« n'acceptait pas la répartition de la pénurie »*. *« Si le pouvoir politique*, a affirmé FO, *a l'intention d'inscrire les négociations dans le cadre de sa politique de rigueur, Force ouvrière n'apposera pas sa signature. »*

L'AÉROSPATIALE PROPOSE DES DÉPARTS VOLONTAIRES A SES SALARIÉS DE CINQUANTE-CINQ ANS

La direction de la société nationale Aérospatiale veut inciter au départ volontaire mille six cent six de ses employés, sur un effectif total de trente cinq mille quatre cent cinquante-sept, par le biais d'une convention FNE (fond national de l'emploi) qui s'adresserait au personnel âgé de cinquante-six ans et deux mois. D'autres mesures d'accompagnement au départ volontaire concerneraient des salariés à partir de cinquante-cinq ans. Ces mesures incitatives, qui touchent tous les établissements industriels de l'Aérospatiale, sont destinées à éviter une généralisation du chômage partiel et une réduction uniforme du temps de travail au-dessous de trente-sept heures par semaine.

A la direction générale de la société, on convient que le bilan des commandes, pour les neuf premiers mois de l'année, est loin d'atteindre les objectifs retenus et qu'il existe aujourd'hui un excédent de potentiel industriel et, donc, une sous-activité dans les usines. C'est ainsi que la division « avions » de l'Aérospatiale devra enregistrer une diminution de la cadence de production de l'Airbus. La division « engins tactiques » connaît, elle aussi, un déficit à l'exportation, tandis que la division « hélicoptères » ne peut maintenir une activité normale en raison de la mévente des hélicoptères Dauphin et Ecureuil, même si les ventes du Super-Puma ont bien commencé.

Flexibilité de l'emploi : la CGC signe

Signera, signera pas ? Hormis la CGT, pour qui la question était tranchée d'avance, chacune des organisations syndicales participant à la négociation sur la « flexibilité de l'emploi » s'interroge, depuis le 16 décembre, sur les avantages et inconvénients du texte établi avec le CNPF et la CGPME.

Première à franchir le pas, la CGC *a fait savoir, dans l'après-midi* du 17 décembre, qu'elle avait décidé de signer le protocole d'accord. Dans un communiqué, elle soulignait que le document *« préserve les acquis essentiels des droits et garanties des salariés, tout en mettant en place un dispositif contractuel préparant efficacement les mutations technologiques et le passage régulé d'une société industrielle à une autre »*.

Plus prudente, la CFDT avait réuni son bureau national, élargi, dès le dimanche après-midi, et émis un *« avis positif »* qui devra toutefois être soumis à l'appréciation des unions régionales et des fédérations, le bureau national devant prendre sa décision le 26 décembre. Lors d'une conférence de presse, le 17 décembre, M. Edmond Maire devait affirmer que, au-delà des éléments positifs ou négatifs du protocole, l'objectif de la CFDT était que *« les forces sociales soient au centre du changement et du règlement* [contractuel] *des modifications sociales »*.

Egalement réuni le 17 décembre, *le bureau confédéral de FO s'est* accordé un délai de réflexion pour peser le pour et le contre. Il semblerait que sa position, non exprimée, ne soit pas éloignée de celle de la CFDT. Quant à la CFTC, qui tiendra son conseil confédéral le 20 décembre, elle paraît toujours très *« irritée »*, à propos de la durée annuelle du travail et de la négociation dans les entreprises dont elle redoute les conséquences.

Parallèlement, la polémique entre le « quatre » et la CGT connaît ses premiers éclats alors que la centrale de M. Krasucki tente de mobiliser. *« La CGT peut gérer parfaitement son déclin comme elle le souhaite*, déclarait M. Maire pour risposter à ceux *qui nous font subir l'insulte et les invectives dans les entreprises. »* *« La CGT (...) est prête à dire n'importe quoi (...) pour essayer de provoquer des phénomènes de déstabilisation partout »*, répliquait, de son côté, M. Paul Marchelli, le président de la CGC.

ÉTRANGER

FAIM ET DÉVELOPPEMENT ET NORD-SUD

Deux instruments financiers originaux au service du tiers-monde

Faire acte de générosité et escompter en tirer un profit, voilà bien deux principes qui sont en général antinomiques en terme d'orthodoxie financière telle qu'on la pratique dans les milieux occidentaux. Surtout quand il s'agit du tiers-monde, souvent synonyme de dette colossale et de mauvais payeur. L'exemple de Faim et développement, le premier du genre dans ce domaine, tend à prouver qu'il est parfois possible de recueillir de l'épargne publique par des moyens tout à fait « banalisés » (en l'occurrence un fonds commun de placement du même type que les quelque 2 000 FCP qui existent actuellement sur le marché français, et d'en affecter le produit à des projets de développement dans plusieurs pays du tiers-monde, sous réserve qu'ils soient jugés économiquement viables – et justifiés – tout en assurant aux souscripteurs la juste rémunération de leur placement.

Pari tenu et gagné si l'on en juge par les réultats financiers de Faim et développement, ce fonds créé en septembre 1983 par une organisation non gouvernementale, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), avec l'appui du Crédit coopératif.

Son mécanisme est très simple : les sommes recueillies (près de 40 millions de francs) auprès des souscripteurs (environ 800 personnes physiques et morales) ont été investies en obligations françaises (et notamment en emprunts d'Etat), un placement assuré de garanties de remboursement et d'une rentabilité très satisfaisante compte tenu de la vogue du marché obligataire.

Grâce à la différence constatée entre le rendement de ces valeurs mobilières et l'inflation, la plus-value ainsi dégagée (2,5 millions de francs) a été affectée comme convenu au CCFD, charge à lui de prendre des participations dans des entreprises économiques d'initiative locale *via* une société créée à cet effet, la SIDI (Société d'investissement et de développement international).

Cette dernière a notamment investi :

– Au Maroc, dans une coopérative de fabrication de meubles, dont l'initiative revient à douze travailleurs immigrés marocains, déjà spécialistes du bois et actuellement en fin de formation dans une coopérative ouvrière de Montreuil, en région parisienne. A côté de leur apport, la moitié du capital requis, la SIDI fournit le reste pour que la production puisse démarrer fin mars 1985 avec pour objectif d'employer une trentaine de personnes au bout de trois ans.

– Au Népal, où la SIDI participe ainsi à la mise en route d'une fabrique de médicaments « ayurvédiques » *correspondant à la tradition* religieuse des Vedas. Cette médication, liée aux connaissances scientifiques ancestrales de cette région, a reçu l'agrément de l'Organisation *mondiale de la santé (OMS)*.

La SIDI est intervenue au Sénégal et au Cap-Vert.

La principale caractéristique de cette opération est qu'à la différence des dons classiques (autre activité du CCFD, qui a permis 600 projets de développement dans 87 pays) les parts du fonds Faim et développement ont assuré à leurs souscripteurs un revenu tout à fait honorable : 17,45 % par an en moyenne puisque la part de 1000 F a progressé de 14,33 % entre le 1er décembre 1983 et le 30 septembre dernier, soit, en dix mois, une rémunération hors inflation de 8,53 %).

Destinée aux associations confessionnelles ou autres qui bénéficient de conditions fiscales particulières mais aussi aux personnes physiques intéressées par le prélèvement libératoire, voire à certaines entreprises, cette forme de placement d'« utilité sociale » a également inspiré la Caisse des dépôts et consignations qui a lancé le 18 décembre une SICAV (société d'investissement à capital variable) baptisée Nord-Sud Développement (*le Monde* du 7 décembre 1984).

Dotée d'un capital initial de 200 millions de francs, cette SICAV est constituée de parts de 1 000 F nominal assorties d'un droit d'entrée de 0,2 % de la valeur liquidative, mais sans droit de sortie. Afin d'assurer des conditions maximales de sécurité, son actif – constitué de valeurs françaises pour au moins 50 % – sera essentiellement composé d'obligations garanties par les pouvoirs publics et émises par des institutions spécialisées dans le financement du développement.

De plus, Nord-Sud Développement pourra investir directement dans des obligations émises par des organisations internationales pour le financement de projets spécifiques. Sans remettre en cause une performance globale reposant sur *« une épargne rémunérée à un taux proche de celui du marché des capitaux »*, et dans le cadre de la réglementation des SICAV, a tenu à *préciser M. René Lenoir, conseiller* du directeur général de la Caisse des dépôts, et appelé à présider le conseil d'administration de « ce *« produit financier original »* qui peut constituer *« une solution nouvelle au problème du financement des pays du Sud »*.

SERGE MARTI.

LES ÉTATS-UNIS SE RETIRENT DES ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LES PRODUITS LAITIERS

Washington. – Le secrétaire américain à l'agriculture, M. John Block, a officiellement annoncé, le 17 décembre, que les Etats-Unis allaient se retirer des accords internationaux sur les produits laitiers.

Au cours d'une conférence de presse consacrée à sa rencontre, la semaine dernière à Bruxelles, avec des représentants de la Commission européenne, M. Block a précisé que cette décision n'avait pas pour but de déclencher une « guerre commerciale » contre les autres pays producteurs, mais, conformément à la philosophie économique du gouvernement Reagan, de revenir au principe de la liberté du marché, *« plus efficace*,a-t-il dit, *qu'une politique d'encadrement des prix »*.

Bien que critiquant la Communauté économique européenne – qu'il a accusée d'avoir jadis encouragé *la surproduction et subventionné* les exportations, par exemple, de beurre vers l'URSS, – M. Block s'est félicité du changement d'attitude intervenu au sein de la CEE depuis deux ou trois ans, notamment en matière de réduction de la production.

Les Etats-Unis se réservent le droit d'effectuer des ventes de produits laitiers en prélevant des quantités sur les stocks stratégiques gouvernementaux très abondants, a-t-il dit. Déjà cette année les Etats-Unis ont procédé à des ventes prélevées sur les stocks, à destination de l'Egypte notamment (beurre, fromage). Ils envisagent d'autres ventes à l'Irak. – *(AFP, Reuter.)*

LA BALANCE COMMERCIALE DU JAPON A DÉGAGÉ UN EXCÉDENT DE 35 MILLIARDS DE DOLLARS EN DIX MOIS

Le commerce extérieur du Japon a été excédentaire de 4,5 milliards de dollars en octobre selon les données brutes. Les exportations se sont élevées à 14,8 milliards de dollars (+ 2 % en un mois, + 15,7% en un an) et les importations à 10,3 milliards de dollars (+ 10,9 % en un mois, + 6,2 % en un an). Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en dix mois, l'excédent commercial atteint 35,4 milliards de dollars au lieu de 25,3 milliards pendant la même période de 1983 (+ 40 %).

La balance des paiements courants a été excédentaire de 3,89 milliards de dollars en octobre après + 4,3 milliards de dollars en septembre (+ 2,3 milliards de dollars en octobre 1983). Cette balance dégage un excédent de 27,5 milliards de dollars sur les dix premiers mois de l'année au lieu de 16,8 milliards de dollars pendant la période correspondante de 1983 (+ 63,7 %).

De leur côté, les prix de détail ont baissé de 0,6 % en novembre selon l'indice calculé pour la seule ville de Tokyo. En un an, cet indice a augmenté de 2,6 % (novembre 1983 à novembre 1984). L'*indice national* qui sera connu dans quelques jours avait augmenté de 0,8 % en octobre et de 2,1 % en un an.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **M. Jean-Paul Parayre devient directeur général chez Dumez.** – L'ancien président de Peugeot SA, remplacé en septembre 1984 à la tête de groupe automobile par M. Jacques Calvet vient d'entrer au directoire de Dumez SA l'un des principaux groupes français du bâtiment et de Travaux publics (11,8 milliards de francs de chiffres d'affaires. M. Parayre y sera notamment chargé du développement et de la diversification. M. Parayre qui est le gendre de M. Chaufour, président de Dumez, reste administrateur de Peugeot SA.

Conjoncture

● **La consommation des ménages en novembre.** – La consommation des ménages en produits industriels en France s'est légèrement redressée au mois de novembre, après un net recul en octobre, indique l'INSEE. Seule l'automobile a connu *« une baisse de faible amplitude »*.

Étranger

ETATS-UNIS

● **Déficit record des paiements courants au troisième trimestre.** – Le déficit de la balance des paiements courants américaine s'est accentué au troisième trimestre, atteignant le montant record de 32,9 milliards de dollars, contre 24,7 milliards au trimestre précédent. *Pour les neuf premiers mois de* 1984, ce déficit a atteint 77,3 milliards de dollars (41,6 milliards de l'ensemble de 1983). Le déficit commercial (33,2 milliards de dollars de juillet à septembre) n'est plus, comme cela avait été le cas jusqu'en 1981, compensé par l'excédent des échanges de services (3,1 milliards de dollars). Enfin, le déficit des transferts financiers publics a représenté 2,8 milliards de dollars, du fait de l'accroissements des garanties sur prêts aux pays en développement *(AFP.)*.

● **Diminution des bénéfices nets des entreprises au troisième trimestre.** – Les bénéfices après impôt des entreprises manufacturières américaines ont diminué de *13,5 %* au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent. Ils ont représenté en moyenne 4,5 % du chiffre d'affaires, qui, globalement, s'élève à *576,4 milliards* au troisième trimestre, indique le département du commerce, d'après une enquête menée auprès de 8 800 sociétés. – *(AFP.)*

● **Légère progression du taux d'utilisation des capacités industrielles.** – Le taux d'utilisation des capacités de production américaines a très légèrement progressé en novembre, pour la première fois après trois mois de baisse, atteignant 81,5 %. Ce taux avait atteint 82,7 % en juillet avant de baisser à 82,5 % en août, 81,9 % en septembre et 81,4 % en octobre. Le résultat de novembre est dû essentiellement à une forte augmentation de l'activité dans l'industrie automobile, qui a atteint 88,8 %, soit le plus haut niveau depuis mai 1979, contre 83 % en octobre. Dans l'industrie manufacturière, le taux d'utilisation s'est situé *à 81,9 %* contre 81,7 % en octobre. *Il* a progressé également dans l'industrie minière, à 74,8 % contre 74,2 %. – *(AFP.)*

ITALIE

AGGRAVATION DU DÉFICIT EXTÉRIEUR ITALIEN. – Le déficit commercial de l'Italie en octobre a été de 1 300 milliards de lires (6,5 milliards de francs). Il résulte surtout d'une très forte augmentation des importations *(matières premières, textiles et métaux)*. Pour les dix premiers mois de l'année, la balance commerciale accuse un déficit de 14 271 milliards de lires (71 milliards de francs) contre 10 237 milliards de lires (50 milliards de francs) pendant la même période de 1983 (+ 39 %).

POLOGNE

● **Report de discussions sur la dette polonaise.** – La Pologne et les pays occidentaux créanciers ont reporté, à la demande des autorités de Varsovie, les contacts informels qu'ils devaient avoir à Paris en milieu de semaine (*le Monde* du 5 décembre).

Aucun nouveau rendez-vous n'a encore été fixé, alors que cette rencontre était attendue comme décisive par plusieurs des dix-sept délégations de pays créanciers. Le rééchelonnement de la dette garantie – *quelque 15 milliards de dollars* sur un total de 28 milliards à la fin de 1984 – a fait l'objet, depuis novembre 1983, d'une série de contacts non officiels, hors du cadre formel du Club de Paris.

SUISSE

● **Le gouvernement suisse condamne le blocage routier.** – Le gouvernement suisse a condamné, le 17 décembre, le blocage de la frontière *franco-suisse par les transporteurs* des deux pays. Ceux-ci ont levé leurs barrages en fin d'après-midi. Ils protestaient contre la création d'une taxe routière en Suisse à partir du 1er *janvier 1985*.

Le porte-parole des autorités de Berne a déclaré que cette manifestation constituait une mesure de pression inadmissible. D'autre part, les *pourparlers entre les autorités* françaises et suisses devraient bientôt commencer au sujet de cette taxe routière, si controversée.

Social

● **Augmentation de 3,8 % du *nombre de chômeurs indemnisés* en novembre.** – Selon les statistiques publiées le lundi 17 décembre par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 3,8 % en novembre, passant de 1 884 054 à 1 956 174. En tenant compte des dossiers déposés, qui feront l'objet d'une décision positive à titre rétroactif, ce chiffre serait même de 2 310 944. La hausse, qui *« revêt un caractère purement saisonnier »*, correspond à l'indemnisation de 1 602 543 demandeurs d'emploi, de 684 074 *préretraités et de* 24 327 stagiaires en formation.

● **Manifestations agricoles pour *protester contre les quotas laitiers*.** – Plusieurs villes ont été, le lundi 17 décembre, le théâtre de manifestations paysannes organisées par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) et leurs organisations départementales. Les manifestants protestaient contre la politique des quotas laitiers. Des incidents entre paysans et forces de l'ordre ont eu lieu à Saint-Brieuc, Quimper et Alençon.

Transports

● **Grève des contrôleurs aériens.** – A l'appel du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), les « aiguilleurs du ciel » ont perturbé le trafic, ce mardi 18 décembre, en retardant les décollages sur plusieurs aérodromes. Ils entendaient protester ainsi contre l'examen en dernière lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi instituant un service minimum en cas de grève des contrôleurs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 décembre

Nouveau et sensible repli

Déjà pas très vaillante en début de semaine, la Bourse de Paris s'est assez franchement alourdie mardi. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant toute la séance et à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un recul de 1,1 %. En l'espace de quarante-huit heures, sa perte atteint maintenant 1,6 %, si bien que d'un mois à l'autre, les divers indices sont revenus légèrement en dessous de leurs niveaux de fin novembre.

Cette séance était la dernière du mois boursier et, partant, de l'année sur le marché RM. La liquidation générale avait, en effet, lieu ce jour et, avec les ajustements de position effectués en cette période de l'année, le repli des cours lui est très largement imputable. Au reste, les baisses n'ont pas revêtu une très grande ampleur. Une quinzaine de valeurs seulement ont baissé de 2 % à 4,5 % (SCREG). C'est surtout leur nombre qui a été déterminant, celui des hausses étant, d'autre part, réduit à sa plus simple expression. Quoi qu'il en soit, cet alourdissement est la traduction d'un certain malaise favorisé par le climat d'incertitude. Des professionnels l'assuraient. D'autres, au contraire, ne voyaient rien à redire, évoquant seulement le facteur technique dont les effets, à leurs yeux, sont salutaires.

La devise-titre s'est tassée pour s'échanger entre 9,80 F et 9,87 F (contre 9,83 F-9,94 F).

L'événement de la journée a été le plongeon de l'or. A Londres, l'once de métal jaune est tombée à 308,25 dollars l'once (– 6,75 dollars), son niveau le plus bas depuis juillet 1982.

A Paris, le lingot a chuté de 2,6 % pour revenir à 94 300 F (– 2 600 F). Le napoléon a suivi le même chemin mais à quelque distance : 592 F (– 3 F). Le volume des transactions a augmenté : 17,62 millions de francs contre 12,14 millions de francs.

NEW-YORK

Très légère hausse

Irrégulier pendant la majeure partie de la séance de lundi, le marché new-yorkais a, toutefois, repris un peu de vigueur lorsque a été annoncée la réduction du taux de base bancaire pratiquée par l'une des principales banques américaines, la Manufacturers Hanover Trust.

Celle-ci a, en effet, décidé de ramener de 11,25 % à 10,75 % son *prime rate*, appliquant ainsi dans les faits la timide décélération constatée, en fin de semaine précédente, sur le loyer de l'argent. Le taux de base américain se situe ainsi à son plus bas niveau depuis mars 1983.

Résultat de cette information : l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui perdait à un moment jusqu'à sept points, a progressivement regagné du terrain jusqu'à s'adjuger 0,88 point en clôture, à 1 176,79. Dans le même temps, le volume des échanges était réduit à 89,49 millions d'actions, contre 95,06 millions le vendredi précédent, avec des montants dépassant le million de titres sur quelques valeurs : Pantry Pride, Union Carbide (en baisse de 2 1/4 points, à 34 1/8), Stanley Works et Phillips Petroleum, cette dernière demeurant soumise à la convoitise de Mesa Petroleum par le biais d'une OPA.

Les analystes new-yorkais ont attribué la faiblesse initiale du marché à une correction technique après les gains enregistrés la semaine précédente et à l'attente de l'issue des réunions du comité directeur de la Réserve fédérale.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 17 déc.
Alcoa	35 1/4	35
A.T.T.	18 1/4	18 1/2
Boeing	53 7/8	54 1/8
Chase Manhattan Bank	45 3/4	46 1/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 3/4
Eastman Kodak	68 5/8	68 3/4
Exxon	43 3/8	43 3/4
Ford	42 1/2	44 3/4
General Electric	56	56
General Foods	56 1/4	56 1/4
General Motors	75 1/8	75 5/8
Goodyear	25 1/8	25 1/8
I.B.M.	118 3/8	118 3/4
I.T.T.	29 3/4	29 3/4
Mobil Oil	26 3/8	28 1/4
Pfizer	40	40
Schlumberger	37 1/4	36 3/4
Texaco	33 3/8	33 7/8
U.A.L. Inc.	44 1/4	44 5/8
Union Carbide	36 3/8	34 1/8
U.S. Steel	24 1/8	24
Westinghouse	25 1/4	26
Xerox Corp.	38 3/4	38 1/2

M. XAVIER DUPONT EST RÉÉLU SYNDIC DE LA COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Par 87 voix contre 14, M. Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change depuis le 19 décembre dernier, a été réélu à ce poste, pour l'année 1985, à l'issue de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 17 décembre 1984, avec, pour premier adjoint, M. Alain Ferri, également reconduit dans ses fonctions.

MM. Jean-Denis Massonaud et François Bacot n'étant pas rééligibles et M. Nicolas Meunier ne souhaitant pas se représenter, la liste des adjoints est composée dorénavant de MM. Marc Auboyneau, Gilles Dupont, Pierre Lacarrière, Roger Michaux, Régis Rousselle et Michel Oudart, lesquels composeront, avec M. Émile Véron (le patron de Majorette), représentant les sociétés cotées, et M. Philippe Roger, représentant le personnel de la Compagnie, la Chambre syndicale pour l'année 1984.

BANQUE TRANSATLANTIQUE. – Cet établissement a reçu le feu vert de la Commission des opérations de Bourse (COB) pour le lancement d'un fonds commun de placement, Neptune institutions communautaires et internationales, dont le portefeuille comprendra principalement des obligations émises par les institutions communautaires et internationales libellées en ECU. Ou dans l'une des devises entrant *dans la composition de cette monnaie* européenne, conformément aux possibilités offertes par la circulaire du 13 novembre 1984 (et non pas pour émettre « *des emprunts libellés surtout en ECU* », comme indiqué par erreur dans notre édition datée 16-17 décembre).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	14 déc.	17 déc.
Valeurs françaises	119,4	119,1
Valeurs étrangères	83,2	83,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 déc.	17 déc.
Indice général	180,7	180,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 décembre ..... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 déc.	18 déc.
1 dollar (en yens)	247,65	247,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 DECEMBRE

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 17/12

● : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 497	9 487	9 200	9 700
ECU	6 842	6 833	....	....
Allemagne (100 DM)	306 680	306 570	294	314
Belgique (100 F)	15 274	15 286	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 830	271 600	260	280
Danemark (100 krd)	85 750	85 690	80	88
Norvège (100 k)	106 120	105 960	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 314	11 225	10 900	11 800
Grèce (100 drachmes)	7 474	7 475	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 979	4 977	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	372 050	371 750	368	379
Suède (100 krs)	107 460	107 230	103	110
Autriche (100 sch)	43 690	43 680	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 551	5 542	5 250	5 800
Portugal (100 esc.)	5 710	5 690	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 195	7 186	7	7 360
Japon (100 yens)	3 837	3 836	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/12
Or fin (kilo en barre)	96750	93900
Or fin (en lingot)	96900	94300
Pièce française (20 fr)	595	592
Pièce française (10 fr)	494	.....
Pièce suisse (20 fr)	566	565
Pièce latine (20 fr)	554	550
Souverain	710	700
Pièce de 20 dollars	4140	4060
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	3690	3640
Pièce de 10 florins	588	580

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mardi 18, 19 h 25
(appels possibles dès 19 h)

Patronat et syndicats face à la flexibilité de l'emploi

MICHEL NOBLECOURT et ALAIN LEBAUBE
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
(débat animé par François Koch)

La télévision du matin sur Antenne 2 commencera le lundi 7 janvier

Le lundi 7 janvier 1985 démarrera le premier programme de « télévision du matin » promis et préparé par Antenne 2 depuis plusieurs mois. Un programme nouveau diffusé entre 6 h 45 et 8 h 45 les cinq premiers jours de la semaine (TF 1 s'occupe du week-end) et mêlant informations, divertissements et fiction ; un ton annoncé comme *« souriant et optimiste »* et une équipe *« jeune et tonique »* : c'est, en tout cas, ce qu'ont promis Pierre Wiehn, directeur de la programmation de la chaîne, et Albert Du Roy, directeur de la rédaction, en dévoilant, mardi 18 décembre, devant la presse, leur projet commun.

C'était, depuis plus d'un an, « le » grand dossier d'Antenne 2. Un projet ambitieux, concocté dans le sérail de la chaîne. Un pari et un défi, le succès de plusieurs formules de télévision matinale à l'étranger ne garantissant nullement la réussite d'un tel programme en France. Journalistes et gens de programmes se sont donc lancés à fond dans l'affaire.

Une enquête menée par BVA au début de l'année sur l'ensemble de la France a permis de cerner un public potentiel important – celui de *radios nationales – qui s'apprête*, entre 6 h 45 et 8 h 45, à entamer une journée de travail. Un public qui brasse tous les âges et toutes les catégories de population, qui évolue au fil des départs et se renouvelle par tranches de trente minutes, ce qui permettrait d'éviter trop de répétitions. Sait-on par exemple qu'à 7 h 30 les téléspectateurs seraient en majorité des personnes actives (56 %), âgées de moins de cinquante ans (56 %), tandis qu'à 8 h les inactifs deviendraient majoritaires avec un âge supérieur à cinquante ans (54 %), l'heure moyenne de départ du domicile étant située entre 8 h 05 et 8 h 10. Ces observations laissent espérer à la chaîne, *pour le mois de juin, 5 % à 6 %* d'audience matinale quotidienne, et cela même si le taux de « multipossession » de téléviseurs en France est l'un des plus faibles parmi les pays industrialisés (5 % des foyers possèdent plus d'un téléviseur) et si les habitudes alimentaires des Français les conduisent, contrairement à nos voisins anglo-saxons, à négliger ou à bâcler leur petit déjeuner.

La réussite du programme tiendra, en fait, moins à ses innovations qu'à son rythme, son ton et son adaptation aux usages du public. Aussi Pierre Wiehn souligne-t-il le rôle important de M. Leymergie, véritable hôte de cette tranche matinale, chargé d'animer et de faire le lien entre les différentes rubriques. Trois journaux, dirigés notamment par Paul Nahon avec des images fraîches venues de province ou de l'étranger, répondront aux désirs importants d'information révélés par les études sur les besoins du public (l'Agence France-Presse s'apprête elle-même à réorganiser certains services pour satisfaire également cette nouvelle demande d'information).

Beaucoup de flashes de météo, d'informations et de conseils pratiques (notamment la santé) se succéderont, entrecoupés de musique (tous les quarts d'heure), le dessin animé de 7 h 50 étant la récompense des enfants sages et le feuilleton de 8 h 30 celle des mamans soulagées...

ANNICK COJEAN.

LA GRILLE

- **6 h 45 – Ouverture de l'antenne ;**
- **6 h 55 – Annonce du programme de la tranche matinale suivie de trois minutes de météo et d'informations agricoles, par Michel le jardinier ;**
- **7 h – Premier journal d'information, animé par Patrick Lecoq ;**
- **7 h 15 – Animation de Michel Leymergie et succession de rubriques : météo, chansons, cinéma (France Roche), sport et loisirs (Vincent Gerhards) ;**
- **7 h 30 – Deuxième journal, présenté par Christian-Marie Monnot ;**
- **7 h 40 – Chanson suivie d'un magazine « Vous » fait d'informations et de conseils sur la vie quotidienne. Pronostics du quarté, le jeudi (Pierrette Brès) ;**
- **7 h 50 – Dessin animé, puis météo ;**
- **8 h – Dernier journal présenté par Patrick Lecoq ;**
- **8 h 10 – Chanson ; « Votre santé » (Martine Allain-Regnault) et à nouveau « Vous » consacré à la consommation (Eve Metais) ;**
- **8 h 30 – Feuilleton ;**
- **8 h 45 – Rappel des grands titres de l'actualité, météo et chansons.**

L'assemblée générale du CNPF

M. YVON GATTAZ PLAIDE POUR UNE « RÉHABILITATION TOTALE DE L'ENTREPRISE AUPRÈS DE TOUS LES FRANÇAIS »

Cinq cent soixante-cinq chefs d'entreprise se sont réunis le 18 décembre à Paris pour participer à l'assemblée générale annuelle du CNPF présidée par M. Yvon Gattaz.

Cette assemblée devait non seulement définir les grandes axes de l'action des entreprise en 1985 mais aussi désigner, comme tous les trois ans, un nouveau conseil exécutif (35 membres) qui est l'organe de décision du CNPF.

Le CNPF devait décider de créer en son sein une nouvelle commission. Il en existe actuellement trois : commission sociale (présidée par M. Yvon Chotard, premier vice-président du CNPF) ; économique (M. Guy Brana, vice-président) ; action territoriale (M. Michel Maury-Laribière, vice-président). La quatrième – une commission créée en accord avec les fédérations – sera consacrée à l'entreprise et sera animée par M. Pierre Bellon (vice-président du CNPF, président du comité de liaison des organisations professionnelles des services). De la sorte, le CNPF entend mettre l'accent sur l'importance du secteur tertiaire dans l'économie.

Dans son allocution, M. Yvon Gattaz a indiqué que les deux priorités du CNPF pour 1985 seraient la compétitivité et l'emploi, deux secteurs où *« les chiffres sont alarmants »*. *« Le chômage dégrade la compétitivité des entreprises »*, a dit le président du CNPF.

Le CNPF demande aussi une redéfinition des rapports entre les entreprises et l'Etat, une véritable libération des prix, la simplification des procédures, et notamment *« la transformation d'une partie des aides publiques existantes, dispensées selon une centaine de procédures par des dizaines d'administrations, en une incitation fiscale à l'investissement, générale, automatique, contrôlée* a posteriori *et inspirée de ce qui existe déjà à l'étranger »*.

A l'égard des syndicats, M. Gattaz a déclaré qu'il faudrait rouvrir deux dossiers en 1985 : *« Celui des régimes de retraites complémentaires menacés par les difficultés de la mise en œuvre de la retraite à soixante ans ; celui de l'assurance-chômage comme cela était prévu pour le second semestre 1985 par l'accord de janvier 1984. »*

Enfin, les entreprises doivent faire de 1985 *« l'année de l'exportation »*.

En conclusion, M. Gattaz a déclaré : *« Nous sommes parvenus à convaincre progressivement l'opinion du rôle moteur de l'entreprise dans la transformation et le progrès de notre société. Lorsque cette réhabilitation de l'entreprise sera totale auprès de tous les Français, nous aurons enfin l'assurance qu'aucun gouvernement ne pourra plus prendre de mesures néfastes aux entreprises. Ce sera alors une vraie victoire pour notre pays. »*

REMY MARTIN RENFORCE SON CONTROLE SUR LES VINS NICOLAS

La société La Gestion mobilière qui détient 49 % du capital des établissements de distribution de vins Nicolas a racheté à Primistère SA sa part de 34,6 %.

La Gestion mobilière est une holding détenue elle-même à plus de 50 % par Remy Martin, le reste appartenant à la famille Nicolas.

« Le Monde » a quarante ans

Le 18 décembre 1944 un journal du soir daté du lendemain, *le Monde* fait son apparition dans les kiosques. Comme tous les autres, il est imprimé sur une seule feuille recto verso. Il sort des presses du *Temps*, rue des Italiens, et en a conservé l'ample format et les lettres gothiques du titre. Son tirage est de 147 190 exemplaires. *Le Temps*, avant guerre, tirait aux *alentours de 60 000* ; ce dernier, pour avoir paru dans l'ex-zone libre après une date fixée rétrospectivement à la Libération, est placé sous séquestre.

Le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, a estimé nécessaire la création d'un organe de référence, crédible à l'étranger. Des membres de son cabinet et M. Pierre-Henri Teitgen, ministre de l'information, proposent et font accepter pour le diriger un triumvirat qui doit représenter trois « sensibilités », démocrate-chrétienne, protestante libérale et gaulliste : Hubert Beuve-Méry, qui se situe d'ailleurs en marge de la première, René Courtin et Christian Funck-Brentano.

Hubert Beuve-Méry est le gérant-directeur de la publication. *Martial Bonis-Charancle* exercera les mêmes fonctions qu'au *Temps* : secrétaire général de l'administration. Le secrétaire général de la rédaction du *Temps*, André Chênebenoit, devient rédacteur en chef du *Monde*. La rédaction, à une exception près, vient elle aussi du *Temps*, épurée bien entendu des quelques journalistes compromis dans la collaboration. Ils seront rapidement rejoints par des jeunes rédacteurs libérés de camps de prisonniers ou issus de *la Résistance* et *de la France* libre.

Le Monde est une société à responsabilité limitée. Aux trois fondateurs, qui possèdent chacun 40 parts, se joindront à titre d'associés Jean Schloesing, Gérard de Broissia, André Catrice, Suzanne Fodor, Pierre Fromont et Jean Vignal, entre lesquels seront réparties les 80 autres parts. L'administration des domaines, qui gère les biens des journaux saisis à la Libération, a cédé à bail l'imprimerie et les locaux du *Temps*. Comme trésorerie de départ, un million de francs (1944) : le tiers de ce *que le gouvernement alloue* à tous les journaux pour leur lancement. La somme sera intégralement remboursée en avril 1945. De même, imprimerie et locaux seront rachetés à l'amiable à la société du *Temps* : 35 millions (1955) pour le matériel et le mobilier 100 millions pour l'immobilier (le règlement sera achevé par anticipation le 2 février 1959).

En décembre 1944, on n'en est pas là : Martial Bonis-Charancle doit, pour payer le personnel, *demander aux* Messageries le produit de la vente de la première quinzaine.

Le Monde a dès le départ pris ses distances à l'égard du pouvoir. Son succès suscite de vives réactions dans la presse et à l'Assemblée nationale. Elles se manifesteront notamment lorsque, le papier étant sévèrement contingenté, Hubert Beuve-Méry décidera, en janvier 1945, tout en réduisant le tirage de moitié, d'offrir au lecteur quatre pages en demi-format, ce demi-format *qui a été conservé depuis lors*. Certains voudront voir en lui le « journal des trusts », d'autres, un peu plus tard, s'étonneront qu'il ne soit en rien un journal officieux.

Tels furent les débuts, dans une austérité acceptée, d'un journal dont la survie fut considérée longtemps comme hypothétique. L'appui constant de ses lecteurs en décida autrement.

J.P.

NOUVELLES BRÈVES

● *Nouveaux départs du Parti communiste espagnol.* – Cinq membres du comité central du PCE, dont M. Vicente Balleisteros, ancien vice-secrétaire général, et une centaine de responsables de différents niveaux ont annoncé, lundi 17 décembre, leur décision de quitter ce parti et d'adhérer au Parti communiste prosoviétique, fondé en janvier dernier par M. Gallego, l'un des dirigeants « historiques » du PCE. Dans un communiqué, M. Balleisteros et ses amis ont critiqué *« l'abandon des principes »* par la direction actuelle du PCE, qui *« ne croit plus à la possibilité d'un changement révolutionnaire en Espagne »*. – *(AFP.)*

● *Neuf policiers tués à Sri-Lanka.* – Neuf policiers srilankais ont été tués, mardi 18 décembre lorsque leur Jeep a sauté sur une mine posée par des séparatistes tamouls, a-t-on appris de source officielle. Ils poursuivaient un véhicule qui avait brûlé un feu, dans le district de Batticaloa, à l'est du pays.

● *Hausse de la production industrielle en octobre.* – L'indice de la production industrielle en France a progressé de 1,5 % au mois d'octobre, après avoir enregistré une chute de 3,7 % en septembre. L'indice s'établissait à 133 en octobre (sur la base 100 en 1980), au lieu de 131 le mois précédent, et marquait une hausse de 4,7 % par rapport à octobre 1983.

● *Interventions des CRS à Lannion (Côtes-du-Nord).* – Les CRS sont intervenus, le 18 décembre à l'aube, pour déloger, sans incidents, la vingtaine de militants cégétistes de l'usine Thomson-CSF, de la tour hertzienne de Lannion qu'ils occupaient depuis la veille. Le 17 décembre en fin de journée, les CRS avaient évacué une quarantaine de salariés de Thomson-CSF qui, à l'appel de la CGT, occupaient la sous-préfecture de Lannion pour protester contre les suppressions d'emplois prévues dans les télécommunications.

Le numéro du « Monde » daté 18 décembre 1984 a été tiré à 528 643 exemplaires

Le Monde
Loisirs

RENÉ BURRI/MAGNUM

Terres de Chine, page III

A Vienne, au bal de l'impératrice, page II

Les Deux-Alpes : une station et ses ambitions, page XIV

Les programmes commentés de radio et de télévision, pages VII à XI

Supplément au n° 12434. Ne peut être vendu séparément. Samedi 19 janvier 1985.

Nostalgie, capitale Vienne

Au bal de l'impératrice.

LA Hofburg illuminée brille de tous ses feux. Au pied du grand escalier, un escadron de hussards rend les honneurs. Les invités se pressent. On attend l'impératrice Marie-Thérèse. Marquises poudrées et gentilshommes en perruque devisent gaiement. Les trompettes sonnent, le silence se fait. En haut de l'escalier, l'impératrice apparaît, accompagnée de son époux, entourée de ses dames d'honneur. Rien ne manque, pas même le négrillon qui l'amuse et la sert. Les uns après les autres, les invités vont gravir l'escalier, s'incliner devant la souveraine et rejoindre leur table dans la grande salle d'apparat, illuminée *a giorno.* Le grand bal à la cour de Vienne peut commencer.

Vienne, comme toujours, joue à être Vienne et offre à ses visiteurs une reconstitution historique où le spectateur est également acteur. Quel touriste, se promenant à Versailles ou à Sans-Souci, n'a rêvé, l'espace d'un moment, de remonter le temps et de se retrouver courtisan de Louis XIV ou aide de camp de Frédéric ? Si, pour participer au bal de l'impératrice, le smoking et la robe du soir sont obligatoires, personne ne songerait à s'y présenter en si terne parure. L'habit Grand Siècle est la règle, et chacun apparaît, l'espace d'une nuit, sous les traits d'un uhlan botté, le sabre au côté ; d'une petite marquise précieuse et fardée, d'un hobereau visitant la cour en manches de dentelles, d'une duègne sévère à l'air compassé ou d'un grand écuyer à l'imposant tricorne.

L'orchestre joue... du Mozart, bien entendu, et, sans souci de la chronologie (mais n'est-elle pas un peu bousculée ?), l'impératrice accueille un charmant bambin présenté par son violoniste de papa. Avant qu'il n'ait rejoint le clavecin pour y exécuter la *Marche turque*, chacun a reconnu le petit Wolfgang, mince, propre et lisse comme un chromo.

Le ballet des valets à la française est réglé à la perfection. Dans la coulisse, un maître d'hôtel aux allures d'adjudant attend les serviteurs, à la sortie de la cuisine, et les ordonne par rang croissant de taille, déplaçant l'un, faisant reculer l'autre, s'éloignant de trois pas pour juger de l'effet, avant de donner le signal d'entrée dans la grande salle en frappant dans ses mains comme une religieuse faisant pénétrer ses pensionnaires à la chapelle.

Après le dîner, l'impératrice ouvre le bal. Un menuet d'abord, auquel participe l'ensemble de la cour, puis une valse. Après tout, nous sommes à Vienne ! Et même un piètre danseur se sent soudain des ailes, quand, sanglé dans un uniforme impeccable, il invite une marquise à la taille bien prise dans une robe corsetée à crinoline.

MORATH/MAGNUM

La salle, ravie, applaudit l'orchestre, applaudit les comédiens chargés de faire revivre l'impératrice, le prince consort et les seigneurs de la cour, applaudit le service, s'applaudit elle-même. Pour la nuit, le retraité d'Argenteuil et le banquier de Munich, la secrétaire de Bologne et l'avocat de Liverpool revivent les fastes de l'Empire. Pour eux, l'illusion est parfaite, et qu'importe si se mêlent, à cette occasion, crinolines du XIXe siècle et toilettes du XVIIIe, uniformes napoléoniens et perruques à la Marie-Antoinette. Et qui songerait à faire grief à l'orchestre d'alterner Mozart et Strauss, voire, après minuit, d'oser slow ou tango.

Ainsi va la fête viennoise : musicale et impériale, mêlant les genres et les époques pour faire revivre celle où l'Autriche était vraiment l'Autriche, et l'offrir dans un écrin à ceux qui ne peuvent se résoudre à vivre seulement dans leur temps. Oui, la nostalgie a Vienne pour capitale.

RAYMOND CHABAUD.

● De la mi-janvier à la fin de février, Vienne vit au rythme du Fasching, le carnaval. Des centaines de bals sont organisés, depuis le très huppé bal de l'Opéra (cette année, le 19 février) jusqu'aux bals des quartiers populaires. Les plus originaux restent les bals de corporations où se retrouvent les membres d'une profession ; ainsi le bal des Cafetiers aura lieu le 13 février, le bal des Médecins, le 26 janvier. Une liste exhaustive des bals peut être obtenue auprès de l'Office national du tourisme autrichien, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 742-78-57.

Le prix d'entrée varie, selon les bals, de 400 schillings environ pour un bal de corporation (environ 200 FF), jusqu'à 5 000 schillings pour le bal de l'Opéra (environ 2 500 FF).

● Seuls deux bals font l'objet de voyages organisés où tout est pris en charge par le tour-opérateur : le bal de l'Impératrice, le 2 février (Austro-Pauli, 3, rue du Roule, 75001 Paris. Tél. : 261-43-83 – 3 915 F voyage en autocar, cinq nuits sur place en hôtel 4 étoiles) et le bal de l'Opéra, le 14 février (Fugue, 32, rue de Washington, 75008 Paris. Tél. : 359-10-14 – 11 700 F voyage en avion, trois nuits sur place en hôtel luxe), avec une représentation de *la Tosca* et un ballet.

Pour les autres bals, l'Office de tourisme autrichien fournira les adresses des organisateurs. Rappelons que Air France et Austrian Airlines ont un tarif « visite » pour Vienne à 2 085 F (Air France, 119, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 299-23-64 – Austrian Airlines, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 742-55-05).

Partir

Neige canadienne

Au Canada, l'hiver est, par excellence, la saison des sports de neige. D'est en ouest, de nombreuses stations possèdent l'infrastructure nécessaire. Citons, par exemple, le mont Ste-Anne (près de la ville de Québec), le parc de la Gatineau (près d'Ottawa), qui offre 200 km de pistes de ski de randonnée, Blue Mountains (le rendez-vous des Torontois), le Manitoba (un paradis pour le ski de fond), les grandes stations des montagnes Rocheuses, dans l'Alberta (parcs nationaux de Banff et de Jasper) et en Colombie britannique (ski nocturne, héliski et deltaplane) et les territoires du Yukon et du Nord-Ouest, particulièrement propices au ski de randonnée.

● Renseignements auprès de la division du tourisme de l'ambassade du Canada (37, avenue *Montaigne*, 75008 Paris, tél. : (1) 723-01-01), qui a édité une brochure décrivant toutes les possibilités de sports d'hiver, ainsi qu'auprès des voyagistes qui programment le Canada dans leur brochure : Nouvelles Frontières (tél. : (1) 273-25-25), Voyages Puthet (Lyon, tél. : (7) ou (74) 824-23-23), Jet'Am (tél. : (1) 260-33-36), Nature et Montagne (tél. : (79) 31-36-80), Canadien National (1) 742-76-50) et Bonjour Voyages (1) 555-64-57).

La Suisse à tire-d'aile

Depuis le 1er janvier et jusqu'au 31 mars, Air France et Swissair proposent, sur leurs vols du samedi et du dimanche (à deux exceptions près) entre Paris et Zurich, un nouveau tarif « Vacances » à 990 francs l'aller-retour. Pour être applicable, il faudra que le retour soit effectué au cours du même week-end ou de l'un des deux week-ends suivant la date du vol aller.

Les deux compagnies, qui avaient déjà lancé un tarif « Vacances » de fin de semaine sur Paris-Genève (650 francs l'aller-retour, validité maximale huit jours), proposent également un tarif « Vacances » à 1 135 francs *(aller-retour) sur les vols* Toulouse-Genève et Bordeaux-Genève, du lundi au jeudi et à certaines conditions. Rappelons que pour les tarifs « Vacances », la réservation, l'émission et le règlement doivent être effectués en même temps.

Vins et gastronomie

« Découvrez la France des vins et de la gastronomie » : tel est le nom de la brochure conçue conjointement par la chaîne hôtelière Mapotel, International Wine Tours et les Wagons-Lits. Quatre circuits ont été mis au point par des spécialistes de l'hôtellerie et de la restauration française. Les vignobles et régions concernés sont l'Alsace (3 jours à partir de 894 F), la Loire (3 jours à partir de 1 694 F), la Bourgogne-Beaujolais (4 jours à partir de 2 100 F), Cognac-Bordeaux-Dordogne-Armagnac (4 jours à partir de 1 875 F).

● Mapotel, (1) 266-41-74. Wagons-Lits (Bordeaux) (56) 52-92-70.

Deux nouveaux « Michelin »

Les publications du pneu Michelin offrent, pour la nouvelle année, l'édition 85 des « guides rouges » consacrés à la République fédérale d'Allemagne (Deutschland 85) et à l'Italie (Italia 85).

Le premier présente 3 207 localités et plus de 10 000 établissements (8 235 hôtels et 1 953 restaurants) dont 641 ne *figuraient pas dans la précédente* édition ; à noter que 482 maisons ont été retirées du guide. Si le club des « 3 étoiles » reste limité au *Goldener Pflug*, à Cologne, au *Tantris* et à *l'Aubergine*, tous les deux situés à Munich, celui des « 2 étoiles » (9 établissements) enregistre l'arrivée du *Restaurant Bareiss*, à Baiersbronn, et *Nosse*, à Sylt. Vingt et une nouvelles tables reçoivent « 1 étoile », distinction que méritent, au total, 165 restaurants. On peut aussi manger à des prix très raisonnables puisque le guide signale près de 1 500 restaurants proposant un repas à moins de 15 deutschemarks.

A noter, également, des informations sur la bière et les vins, un extrait du calendrier des foires et autres manifestations ainsi qu'une liste des localités ayant au moins un hôtel avec tennis, golf, équitation ou des chambres accessibles aux handicapés physiques.

Quant au guide Italia 85, il présente 2 634 localités et 7 387 établissements dont 431 ajoutés dans la nouvelle édition qui voit disparaître 412 noms précédemment cités. Aucune table « ne valant le voyage » mais 12, excellentes, « méritant un détour » (2 étoiles) et 184 « très bonnes tables » (1 étoile) dont 21 font leur entrée dans le guide. A noter 237 établissements qui, proposant un repas soigné pour un rapport qualité-prix très favorable, sont signalés par les lettres « Pas » inscrites en rouge.

Parmi les nouveautés, un symbole « cure thermale » pour les *hôtels ayant des thermes privés.* Rappelons enfin que Michelin édite également sur ce pays un Guide vert touristique, une carte d'Italie et un Guide vert consacré à Rome.

● Guides Michelin, « Deutschland 85 » et « Italia 85 ». 78 F.

Promenade mandchoue

Dans la Chine du nord-est.

UNE cour de ferme quelque part en Chine. Aux murs sont accrochés des épis de maïs. Un jeune garçon, l'air furieux, prononce quelques mots en chinois : « *Si on garde l'enfant avec soi, on ne peut pas chasser les loups.* » Autrement dit, nous explique-t-on, il faut savoir faire preuve d'audace. Deux jeunes filles se précipitent : « *Tu vas devenir un martyr révolutionnaire* », lui dit, en riant, l'une d'elles. Cette scène a lieu dans les studios de cinéma de Changchun. Elle est tirée d'un film en cours de tournage, qui s'intitule, nous dit-on, *Beau-père et belle-fille têtus*.

Changchun est la capitale de la province de Jilin, l'une des trois provinces qui forment ce qu'on appelait jadis la Mandchourie, au nord-est de la Chine, non loin de la frontière soviétique. Créés par les Japonais en 1939, ces studios, nous affirme M. Qian Zhongxuan, chef adjoint du département de la production, sont « *le berceau du cinéma chinois* ». Fermés pendant la révolution culturelle, ils ont produit vingt et un films en 1984, soit quatre de plus que le plan. Conclusion de notre interlocuteur : « *Ça tourne bien.* »

Les studios de Changchun – devant lesquels nous accueille une statue géante de Mao – sont une des attractions de la ville. Mais les autorités voient plus loin. Pour faire venir les touristes, comme les y invite le gouvernement, elles projettent de construire une cité du cinéma – à la fois lieu de tournage, pour économiser les décors, et lieu de visite, pour l'édification de la population. Ouverture dans deux ans. On n'exclut pas l'apport de capitaux étrangers. Et on attend de pied ferme la cohorte des Japonais et des Chinois de Hongkong qui ne manqueront pas de venir fouler le pavé de l'avenue Staline, sorte de Sunset Boulevard de ce futur Hollywood-sur-Yitanghe.

Changchun fut, de 1933 à 1945, la capitale du Mandchoukouo, cet Etat mandchou sous tutelle japonaise que dirigeait l'empereur Pu Yi, dernier souverain de la dynastie des Qing. On visite aujourd'hui le palais impérial, où subsistent quelques souvenirs de l'époque. Des aménagements vont être apportés afin de mieux reconstituer la vie de la cour, et la quatrième femme de Pu Yi (mort en 1967) sera le directeur adjoint du musée. Etrange réhabilitation ! Imagine-t-on un musée de la collaboration à Vichy ? Mais, puisque la priorité est donnée au tourisme, rien ne doit être négligé qui puisse, si peu que ce soit, intéresser le visiteur étranger.

La province de Jilin est fière de ses trois trésors : la plante de ginseng, l'andouiller de cerf et la fourrure de zibeline. On les trouve réunis dans une vaste ferme d'élevage, où le touriste fera une halte obligatoire.

Cependant, la principale ressource de la région est dans ses paysages. Malheureusement, les monts Changbai, qui présentent, dit-on, des sites pittoresques, ne semblent guère accessibles. Au moins servent-ils de base à une station de sports d'hiver située à une trentaine de kilomètres de la ville de Jilin. Elle n'était utilisée, jusqu'à l'année dernière, que pour l'entraînement et la compétition des skieurs chinois, mais commence à s'ouvrir aux amateurs de sports d'hiver, auxquels elle offre deux pistes et un télésiège de 1 500 mètres. Une autre station est à l'étude, avec le concours du groupe français des Arcs.

∴

Capitale du Heilongjiang, la plus septentrionale des trois provinces de Mandchourie, Harbin a pour spécialité la sculpture sur glace. Dans le parc Tsao Ling – qui porte le nom d'un général tué par le Kouomintang après avoir combattu contre les Japonais dans les années 30, vous pouvez admirer, pour la modique somme de 20 fens (environ 80 centimes), des constructions multicolores, érigées à partir de blocs de glace sortis du fleuve Soungari et illuminées de lampes vertes, jaunes ou rouges.

Pavillons, pagodes, tours et colonnes clignotent dans la nuit. A l'entrée, une gigantesque coupe ornée de poissons, d'épis, d'oiseaux, symbolise l'opulence. Plus loin, une double rangée de paons représente la beauté. Plusieurs tableaux sont des vitrines publicitaires pour telle pâte dentifrice, tel alcool, tel téléviseur. Des miniatures sont serties de fleurs ou de fruits. La foule se presse, on se fait photographier devant des arbres givrés, on glisse sur d'immenses toboggans, on mange des brochettes, des patates douces ou de la barbe à papa, bref, c'est Lunapark par – 20 ou – 30 degrés. Les artistes sont des professionnels, mais une compétition est ouverte aux amateurs.


BARBEY/MAGNUM

La fête existe depuis 1955. Interrompue pendant la révolution culturelle, elle a repris en 1981. En 1984, elle a accueilli près de deux millions de visiteurs. Cette année, modernisation oblige, elle avait pour thèmes la réforme et l'ouverture, mais apparemment les exécutants ne se sont pas trop souciés des directives officielles...

La troisième province mandchoue, celle du Liaoning, a pour capitale Shenyang, qui s'appelait jadis Mukden quand elle était la cité de la dynastie Qing, avant que celle-ci ne s'installât à Pékin, au dix-septième siècle. On y visite les tombeaux où sont ensevelis les deux premiers souverains de la dynastie, et le palais impérial, qui abrite une belle collection de peintures, vases et autres objets précieux.

Une autre curiosité peut attirer les touristes : le musée de locomotives à vapeur installé au sud de la ville depuis quelques mois et dont le joyau est la Pacific SL-751 japonaise, récemment restaurée. Les connaisseurs apprécieront !

Rien ne permet au visiteur étranger de repérer dans chacune des trois provinces l'existence de la minorité nationale mandchoue, évaluée, selon le dernier recensement, à plus de quatre millions de personnes. La langue n'est plus parlée, et si, comme on le dit, une certaine renaissance de la culture mandchoue se manifeste en ce moment, nos interlocuteurs ne nous en diront rien.

THOMAS FERENCZI.

● **Les Amitiés franco-chinoises organisent un voyage en Mandchourie pour la Fête des glaces de Harbin, du 2 au 9 février et proposent, en été, plusieurs circuits incluant également la Mandchourie. (36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. : 236-37-70).**

Du Sichuan au Yunnan : terres de Chine

Jours paisibles au rythme des saisons et des travaux des champs.



MARC RIBOUD/MAGNUM

ON débarque avec, dans la tête, des fantasmes de péril jaune et des frissons de révolution culturelle, inconsciemment sur ses gardes, habité par la sourde appréhension de ce qu'il adviendra le jour où « elle » se réveillera. Pour découvrir, très vite, dans les rues de Pékin, d'abord qu'ils ne dorment pas mais vont et viennent dans un ballet sans fin ; ensuite que cette foule-là n'est, bien sûr, nullement menaçante ni même oppressante, mais qu'elle glisse en silence. Marée jaune ? Oui, si on veut évoquer ainsi la fluidité, le rythme régulier et harmonieux d'une foule des mille et un gris (y dominent surtout les gris-bleu, le noir ou le vert) qui coule lentement, juchée sur d'élégantes mais robustes bicyclettes noires. Un flot ininterrompu parcourt des avenues fleuves et des places océans. Miracle du deux roues : on rêve d'un Paris à cette image, on savoure le silence, ce doux chuintement ponctué de coups de sonnette guillerets.

C'est beau et c'est bien huilé comme une horlogerie suisse. Doux comme une mélodie de boîte à musique. Doux et triste. Surtout à Pékin, dont les banlieues aux allures de chantiers permanents suintent souvent le maussade, voire le lugubre. Reconnaissons toutefois à cette capitale un mérite majeur : celui de « recadrer » d'emblée une réalité chinoise souvent si mal perçue de l'étranger. Pékin, en effet, fêle vos partis pris, ébranle vos certitudes et vos apriorismes, rafraîchit votre mémoire. Une salutaire remise à plat. Après quoi, il trace sur votre carte blanche une esquisse, une silhouette, une atmosphère. Il imprime un rythme à votre visite. Il vous échauffe, vous donne juste une tendance, une impression, quelques pistes. Suffisamment, cependant, pour corriger, ou dessiner, votre grille de lecture.

Révélateur, par exemple, le face-à-face de la place Tian'anmen et du palais impérial : d'un côté, l'esplanade des fastes révolutionnaires, le lieu où fut proclamée la République populaire ; de l'autre, l'incarnation du pouvoir des Fils du ciel, le centre, pendant plus de deux millénaires, de l'empire du Milieu. Face à face, aussi, le mausolée du président Mao (où une foule disciplinée défile en vagues silencieuses) et la porte de la Paix céleste... ornée d'un portrait de Mao. Mao face à Mao, la Chine face à la Chine. Mao empereur à sa façon, mais aussi poète, habité du *« désir de toucher les nuages »*, en accord avec une Chine qui vous invite à parcourir ses palais en passant de l'« Harmonie suprême » à la « Pureté céleste », de la « Tranquillité terrestre » au « Bonheur complet », des « Elégances accumulées » aux « Sons agréables » ; « Triomphe de l'intellectualisme » le plus pur et, dans cette cité interdite qui vous fait écarquiller les yeux, de l'esthétisme le plus limpide, le plus dépouillé, le plus élégant. Quel ravissement que les lignes gracieuses de ces toits de tuiles que le regard ne se lasse pas de caresser !

S'impose alors à vous une Chine toute de poésie et de douceur, de délicatesses, de raffinements, de finesses et de subtilités. Décidément, il y a, dans cette partie du monde, de la poésie dans l'air. Ainsi, à Chengdu, notre guide s'appellera Wang Qing Shan, c'est-à-dire « roi de la montagne verte » ; quant à l'ange gardien qui veillera sur nous tout au long de notre périple, il se nomme Wang Jun, soit « roi des chevaux sauvages ».

La Chine, nous allions la découvrir dans la seconde moitié de novembre, c'est-à-dire dans la quinzaine du « commencement de l'hiver » qui précède celle de la « petite neige ». Un peu tard pour visiter la Chine du Nord du fleuve Bleu, plus clémente, paraît-il, de la quinzaine de la « pure lumière » (avril) à celle où « les épis ont des barbes » (juin), ou de la quinzaine de la « rosée blanche » (septembre) à celle de la « gelée blanche » (octobre). Ainsi, à Badaling, ne verrons-nous d'une Grande Muraille enveloppée d'un brouillard à couper au couteau que quelques mètres de pierres grises et verglacées ; et de l'*« extraordinaire décor de montagnes »* décrit dans les guides que quelques arbres aux branches recouvertes de givre. Incommensurable déception, quelque peu atténuée, cependant, par l'atmosphère irréelle, féerique, fantasmagorique, des lieux. Privés d'enthousiasme, on se réfugiera dans le pathétique avec l'aide du poète évoquant *« les souffrances et les angoisses de ceux qui furent réquisitionnés pour dresser ce barrage de titan contre les Barbares »* (1) : *« Ma mie, êtes-vous seule à ne pas voir, au pied de la Grande Muraille, les corps des trépassés ? Leurs os enchevêtrés se dressent tout debout ! »* Badaling ou Elseneur ? *That is the question.* Une Chine shakespearienne ? Pourquoi pas. Mais attention aux qualificatifs et aux clichés, car ce pays vous réserve encore bien des surprises.

Déçu par les tombeaux des Ming (on pourrait presque s'en épargner la visite s'il n'y avait, y conduisant, une étonnante route bordée de statues d'animaux en marbre), touché par la mélancolie romantique du Palais d'été et la pureté du Temple du ciel, fasciné et envoûté par la Cité interdite, on quittera cependant sans grand regret un Pékin triste et froid, distant et secret, capitale fière et hautaine dont le cœur ne bat un peu plus fort que dans les ruelles grouillantes de Dashalan.

Cap à l'ouest pour gagner, d'un saut d'avion, Chengdu, capitale de la province du Sichuan. A 2 000 kilomètres de Pékin, c'est la plongée dans la province la plus peuplée du pays.

On verse une larme sur l'ancienne cité impériale (détruite par une révolution culturelle dévoreuse de patrimoine), une autre sur les maisons de bois sculpté, en voie de disparition. Puis on s'en va flâner dans les vieux quartiers aux ruelles envahies par les paysans descendus à la ville pour y vendre leurs produits. Le Moyen Age moins la crasse. Une ruche paisible et ordonnée, pleine de petits métiers et de gestes familiers, mille fois répétés, toujours aussi appliqués et méticuleux. Les choses de la vie, la petite musique du quotidien. On pèse, on soupèse, on jauge, on choisit. Festin à ciel ouvert, légumes à la pelle, poissons luisants, abats dégoulinants. Un marché les tripes à l'air : lapins écorchés et serpents dépecés. Le cru et le cuit, le froid et le fumant, la sève et le sang.

Douceur de la foule, regards curieux et étonnés, sérieux des visages soudain éclairés d'un sourire. Noblesse et dignité. Parfois, aussi, esquive et fuite face à l'objectif inquisiteur de l'étranger. Envol d'adolescentes effarouchées. Paradis des enfants sur lesquels ne cesse de buter l'œil du visiteur aux aguets. Martiaux et joufflus, casquettes militaires posées sur leurs bouilles rondes, ils trônent. A l'avant d'une bicyclette, assis sur le cadre, accrochés au guidon ou arrimés au conducteur, debout sur un petit tabouret posé sur le porte-bagages. Ou encore, tenus par la main, promenés, guidés, surveillés, bichonnés par une aïeule ridée ou une jeune fille en fleur. Enfants souvent uniques (2) et, de ce fait, objets de fierté d'autant plus choyés et dorlotés. Difficile d'échapper à l'enfant-roi ; difficile de n'être pas touché, attendri, par l'affection dont il est entouré. Douceur contagieuse qui imprègne l'atmosphère, flotte dans l'air et contribue à la sérénité ambiante.

Célébré comme le pays céleste, le bassin de terre rouge de Chengdu, d'une fertilité légendaire, est un concentré, un résumé presque parfait de cette Chine profonde, de cette Chine éternelle qui coule des jours paisibles au rythme des saisons et des travaux des champs. Parcourir les routes (bordées d'une, de deux, voire de trois rangées d'arbres comme presque partout en Chine) de cette campagne-jardin, tirée au cordeau, peignée, léchée et plantée de chaumières blotties dans d'élégants bosquets de bambous flottant sur une mer de rizières, c'est se délecter d'une Chine de cocagne, se ravir l'œil d'une succession de petites scènes et épingler, dans sa mémoire, une série d'images et de tableaux : vélos croulant sous des paniers débordant de légumes, cochons vivants ligotés en travers du porte-bagages, guirlandes de canards suspendus, pattes en l'air, au guidon. Sans oublier une procession funéraire à travers champs, bannières au vent, musique en tête, sortie de la nuit des temps ou d'un tableau de Bruegel. Confronté à ces scènes de mœurs paysannes, immergé dans cette Chine bucolique, juteuse et savoureuse, truculente et sensuelle, on pense à la vision épicurienne et virgilienne du grand peintre flamand. A l'alliance de l'homme et de la terre, une alliance scellée par le travail, le repos, la fête et la mort. Regard sur l'humaine condition. Harmonie du yin – la terre – et du yang – le ciel. Accord du familier et de l'éternel, du mouvement et de la mesure, de la multitude et de l'individu. Avec la force de ce qui a été, est et sera encore demain, cette Chine-là vous enracine et vous apaise. A se retrouver ainsi au cœur de l'empire du Milieu, du juste milieu, l'esprit se délecte d'une sensation plutôt rare : celle d'une plénitude quasi absolue.

Un sentiment que l'on éprouvera de nouveau à Kunming, à un millier de kilomètres plus au sud, en parcourant les ruelles bordées de maisons de bois, pavées de galets, de cette « ville de l'éternel printemps ». Capitale de la province du Yunnan, le pays *« au sud des nuages »*, la cité a un délicieux parfum provincial, un côté suranné qu'explique peut-être la présence de représentants des vingt-deux minorités nationales (3) qui cohabitent dans la province et dont les costumes traditionnels respectifs égaient la foule uniforme. Mais elle recèle surtout un marché magique : dans la douceur de la nuit, on flâne au milieu des étals où sont présentés une multitude de mets. Somptueuses palettes à partir desquelles on composera un repas qui sera immédiatement cuisiné sous vos yeux et vous sera servi sur les tables de bois disposées alentour. Dans une atmosphère enfumée et pleine d'odeurs, à la lueur des braseros et des petites ampoules suspendues à des fils tendus entre des perches de bambou. Dans un décor de façades de bois vertes aux vérandas à petits carreaux derrière lesquels se déplacent, dans une lumière vacillante, des silhouettes mystérieuses. Ombres chinoises, parfums d'exotisme et, finalement, un sentiment d'étrangeté, cet *« élément inattendu »* dans lequel Baudelaire voyait *« le condiment indispensable de toute beauté »*.

(1) Chine, Guide bleu (Hachette). Etabli par R. Boulanger, un guide certes encombrant mais presque indispensable. A associer à l'album consacré à la Chine dans la collection « Des pays et des hommes », chez Larousse.

(2) Confrontée à une immense population, la Chine postmaoïste a instauré une limitation draconienne des naissances reposant sur la contraception, la stérilisation, l'avortement et la dissuasion. Vive l'enfant unique et malheur au couple qui a plus d'un enfant ! Il sera lourdement pénalisé.

(3) Il y a en Chine cinquante-six minorités nationales (soixante millions, soit 6 % environ de la population) réparties surtout dans les zones frontalières, dans la Chine des montagnes, des steppes et des déserts (60 % du territoire). Elles ont conservé des traditions et des organisations sociales qui leur sont tout à fait particulières. Une vingtaine de ces minorités sont représentées au Yunnan. Depuis 1980, l'heure est à l'exaltation de la différence et de l'autonomie de ces minorités.

Circuits

● Nouvelle marque au sein de la société Transports et voyages (groupe Wagons-Lits), AKIOU entend relancer *« l'idée du grand voyage, l'art du beau voyage »*, ainsi qu'en témoigne un catalogue luxueux signé par trois spécialistes *« passionnés des cultures et des civilisations de pays qu'ils connaissent parfaitement »* : Mireille Rosenberger (Inde et Asie du Sud-Est), Maryse Makarevitch (URSS) et Michel Magloff (Chine, Tibet, Mongolie). Ce dernier a vécu en Chine pendant cinq ans (il était lecteur à l'université de Shanghai) et bourlingué depuis dix ans à travers ce pays dont il parle la langue.

C'est en sa compagnie que nous avons découvert une partie d'un des itinéraires destinés à approcher *« la Chine insolite et culturelle »*, celui de la *« Chine des minorités nationales »*. Paris-Hongkong-Kunming-Dali-Guiyang-Chengdu-Pékin-Paris. Vingt-trois jours dans le Yunnan, le Guizhou et le Sichuan. Départs les 3 mars, 7 avril et 4 août. Prix : 22 800 F par personne. Un circuit original dans des régions récemment ouvertes au tourisme comme celle de Dali, sur la route qui relie la Chine à la Birmanie et conduit au Tibet. Un voyage au bout du monde chinois, chez les minorités nationales Yi (tibéto-birmanes), dont font notamment partie les Bai.

A signaler également parmi les autres circuits proposés par AKIOU :

– Les sites bouddhiques du Wutaishan et de l'Amdo (26 800 F) ;

– La route d'Asie centrale de Kashi à Maijishan et le Sichuan (30 800 F) ;

– La vallée du fleuve Jaune en autocar (25 800 F) ;

– Le Grand Ouest chinois (30 000 F) ;

– Le Grand Tibet et les six monastères du Toit du monde (35 950 F) ;

– Les monts sacrés de la Chine (26 800 F).

A noter que tous ces voyages ont été sélectionnés dans la brochure *Espaces 85*, de la Lufthansa.

Renseignements : AKIOU, 2 rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. (1) 261-58-04. Lufthansa : 21/23 rue Royale, 75008 Paris. Tél. (1) 265-37-35.

Et dans les agences de voyages.


RENÉ BURRI/MAGNUM

Guide-carnets

A CEUX, et ils sont nombreux, sur lesquels l'Empire du Milieu exerce une irrésistible attraction, la deuxième édition des *Carnets de voyage « Chine-Hongkong »*, de Michel Bagot, offre, cette année, une richesse d'informations à en faire tourner la tête... de plaisir. Délaissant les présentations traditionnelles des guides classiques (ordre alphabétique, itinéraires obligatoires), ces « carnets », dont la formule se veut proche des notes des voyageurs d'autrefois, découpent la Chine par grandes régions géographiques. Dans ce cadre, un grand choix de visites, de découvertes, est proposé au visiteur curieux et désireux d'entrer en contact direct avec la réalité, non seulement touristique, mais historique et humaine, qu'il aborde.

L'ouverture au tourisme étranger du pays des Hans se confirmant chaque année, l'un des intérêts de la présente édition est de fournir une introduction aux sites, tels le Wutaishan (le mont Wutai, dans le Shanxi) ou les monastères tibétains du Gansu et du Qinghai, désormais visibles des *« diables étrangers »*. Des provinces, jusque-là complètement fermées ou juste entrouvertes, comme le Yunnan *ou le Guizhou, dans le Sud, ou* un territoire comme l'île de Hainan, face au Vietnam, sont maintenant autorisés aux regards extérieurs, offrant un aperçu de la Chine profonde beaucoup plus authentique que les chemins battus où se pressent en cohortes les visiteurs.

De nombreux plans et cartes, des dessins, des graphiques simples et informatifs font de ces fascicules, d'un maniement fort aisé, un très précieux compagnon de voyage.

M. L.

● *Les Carnets de voyage et le mémento touristique « Chine-Hongkong »*, de Michel Bagot, Ed. Média Presse, 29, rue Cambronne, 75015 Paris, tél. : (1) 306-87-07. En vente dans les librairies spécialisées : 60 F.

Etrangeté d'une ruelle grouillante et chaleureuse ; plénitude d'une campagne fourmillante et paisible ; quiétude de la petite place située au cœur du village de Chou-Zheng, près de Dali, à près de 400 kilomètres à l'ouest de Kunming, sur la route de la Birmanie, où de vénérables vieillards aux visages parcheminés se chauffent au soleil en tirant de petites bouffées de pipe et de vie, au milieu du va-et-vient incessant de paysannes aux robes colorées, jolies poupées virevoltantes qui s'en vont d'un pas léger laver leur linge dans le torrent voisin.

Partout cette sève qui court dans les champs et dans les veines. Partout, aussi, cette pudeur et cette réserve propres aux sociétés paysannes. Caractères que l'on retrouvera associés, un soir à Chengdu, sur le marbre gris du palais de l'Assemblée populaire, à l'heure où la jeunesse locale « s'éclate » dans les valses lentes, sous le regard de Marx, d'Engels, de Lénine et de Staline ! Spectacle fellinien que cette immense salle à colonnes, décorées de quelques guirlandes blafardes, où des couples mixtes mais aussi féminins et masculins glissent comme des patineurs exécutant avec une application d'écoliers un programme de figures imposées. On se tient à distance respectable, concentré et studieux, comme dans un film au ralenti. Les filles sont minces comme des lianes et, sous le corset des conventions, on pressent des poulains prêts à ruer dans les brancards. Mais il y a Marx et Lénine et, autour de la piste, bien d'autres regards. Alors, à 10 h 30 précises, on pliera sagement bagage et on rejoindra son vélo. Une vraie sortie d'usine ! Et la scène se reproduira ainsi chaque soir car, chaque soir, ou presque, la Chine danse (*le Monde* des 23-24 décembre). Comme à Chengdu, dans un palais officiel, ou dans une guinguette au bord de l'eau, à la lueur des lampions et des néons.

Images d'un pays paisible, visions d'un peuple qui s'ébroue. Images et visions qui masquent cependant une réalité moins idyllique. Derrière l'horlogerie suisse, il y a une organisation sociale, un embrigadement, une surveillance *collective, clefs du fonctionnement* apparemment harmonieux d'une telle multitude. Ainsi, le moindre incident, le moindre attroupement intempestif, provoqueront-ils, presque immédiatement, l'intervention d'une « autorité » jaillie de la foule. Hôte choyé et encadré, visiteur souvent pressé, le touriste sera, bien entendu, plus sensible à la majesté du fleuve qu'aux digues qui en influent le cours.

De la Chine, il gardera surtout le souvenir d'un pays nimbé de poésie, d'harmonie et de plénitude. D'une Chine douce et câline. D'une Chine puisant sagesse et pragmatisme dans ses racines terriennes. Mais aussi la perception d'une puissante poussée de sève, certes canalisée, mais dont on voit mal comment elle pourrait, à la longue, s'accommoder de carcans trop rigides. La Chine de l'ouverture, de la concurrence et des primes ; la Chine de Guizot, celle du *« enrichissez-vous ! »* lancé à tout un peuple. La Chine du ver dans le fruit ? Quant aux touristes, ils arrivent, mais encore, de la vieille Europe, en petits bataillons. De quoi préserver quelques années cette « étrangeté » qui fait toute la saveur d'un voyage en Chine.

PATRICK FRANCÈS.

Philatélie n° 1879

La Saint-Valentin...

...de Peynet. La fête des amoureux se déroule annuellement le 14 février. Les PTT ont voulu souligner cette fête des garçons et des jeunes filles par un timbre illustré avec une œuvre de Peynet. — Vente générale le 15 février (4*/85).



2,10 F, polychrome.

Format, pour la première fois, 36×26 mm. F 25. Maquette par Jacques Combet, d'après Peynet. Tirage : 6 000 000. Hélio, Périgueux.

Mise en vente anticipée le :

- — 14 février, de 9 à 18 heures, par les bureaux temporaires de :
- ● Saint-Amour (Jura), salle de la Chevalerie ;
- ● Saint-Valentin (Indre), mairie.
- — 14 février, bureaux postaux, à :
- ● Saint-Amour, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures ;
- ● Issoudin, de 8 à 12 heures et de 13 à 18 heures ; avec boîte aux lettres spéciale pour obl. « P. J. ».

● Depuis le 11 décembre, un nouveau « Point de philatélie » est ouvert au bureau de Narbonne Principal (Aude).

L'exposition philatélique...

...internationale « Ausipex 84 », qui s'est tenue à Melbourne a été soulignée par de nombreuses émissions. Voici quelques exemples par des pays membres du Commonwealth :

Bélize : 15, 30, 50, 75 cents, 2 $; bloc-feuillet avec 1 et 5 shillings ;

Christmas : bloc-feuillet avec 30, 55, 85 cents, attenant à une vignette ;

Fidji : 8, 25, 40 cents, 1 $;

Micronésie : 20, 28, 35, 40 cents ;

Norfolk : 30, 45, 75 cents ;

Pitcairn : bloc-feuillet avec 50 c., 2 $ et 4 vignettes ;

Samoa : bloc-feuillet, 2, 50 $;

Solomon : 12, 18, 35 cents, 1 $.

● BELIZE : l'art maya, du Ve au XVe siècle, 25,75 cents, 1,2 $.



● HONGKONG : centenaire du Royal Jockey Club de Hongkong, 40 cents, 1, 1,30, 5 $.

● KENYA : année de l'exportation (1984), sujets divers, 70 cents, 3,50,-5, 10 sh. ; 4e conférence mondiale de la religion et de la paix, 70 c., 2,50, 3,50, 6,50 sh. ; costumes, 70 c., 2, 3,50, 5, 10 shillings.

● LESOTHO : série « trains » 6, 15, 30, 60 s., 1 M. ; bloc-f. de 2 malotis.

● MALAISIE : ouverture du bureau Kuala-Lumpur, 15, 20 rents, 1 $.

● MAURICE (île) : centenaire de l'Alliance française, quatre valeurs, sujets divers, 25 cents, 1,25, 5, 10 roupies.

● NIGERIA : 20e anniversaire de la Banque du développement africain, 10, 25, 30, 45 kobo.

● NORFOLK (îles) : révérend G. Hunn Nobbsn 30, 45, 75, 85 cents.

● PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE : des objets de cérémonies, sujets divers, 10, 20, 30, 50 tocas ; série « centenaire », 2 × 10 et 2 × 45 tocas, se tenant.

● A la gare Saint-Lazare, Galerie marchande, du 31 janvier au 2 février, de 9 h à 18 h, 42e exposition des Cheminots philatélistes. Bureau temporaire les 31 janvier et 1er février. Souvenirs : 3 sortes à 9 F l'unité et un encart à 23 F, sur place. Par correspondance : + frais à l'ordre des Cheminots philatélistes, CCP 33668 10 S La Source ; écrire à M. Ménard R., 45, bd Gallieni, 95100 Argenteuil.

ADALBERT VITALYOS.

Classique

Le « Te Deum » de Lully, par Jean-Claude Malgoire

C'est entendu. Dans l'affaire Lully-Marc-Antoine Charpentier, tous les torts sont du côté de l'insidieux Florentin. Jaloux, ambitieux, avide, celui-ci ne sort pas grandi de la confrontation avec l'auteur de *Médée*, tant il est clair que, conscient de la supériorité de son cadet, il n'a dû qu'à l'intrigue de conserver la direction de la musique à la cour de Louis XIV.

Faut-il pour autant lui refuser ce qui lui revient de droit dans le concert de l'école française ? L'invention du récitatif, par exemple, qui aura rendu possible l'avènement de la tragédie lyrique. Ou dans la musique spirituelle, cette intuition qui lui permit de mouler dans un cadre quasi parfait le grand motet versaillais...

Ce qui est d'ailleurs évident, hors de toute polémique, c'est que Lully n'a pas toujours eu la tâche facile comme compositeur officiel d'un roi surtout épris de puissance et de faste. Tant il est vrai qu'il vaut mieux se trouver parfois éloigné du pouvoir pour laisser parler son imagination en toute liberté.

Pourtant, dans le registre assez interchangeable des musiques de circonstances, le grand *Te Deum* sait éviter toute monotonie à l'auditeur. Certes, le décorum y compte plus que la touche poétique, la grâce de l'instant ou l'intensité du sentiment religieux. Mais nul formalisme ne vient freiner ici l'élan du cérémonial louis-quatorzième, Lully faisant valoir, pour chanter la gloire de son souverain, un métier supérieur et un sens de la couleur sonore (l'éclat des trompettes et timbales) dont Purcell saura se souvenir, parmi d'autres.

Il faut dire à présent combien l'interprétation de la Grande Ecurie et des Chœurs de la cathédrale de Worcester allège et dynamise l'ouvrage, et, en même temps, le valorise au maximum sous la direction frémissante de ferveur de Jean-Claude Malgoire. Celui-ci baroquise allègrement le décor et, en vrai dramaturge, marque les rythmes et les accents et, sous la noblesse du ton, fait passer de bout en bout le souffle de la vie. Tandis que, côté solistes, le quintette de chantres anglais (où se remarquent, une fois de plus, les irremplaçables Paul Esswood et John Elwes) se garde bien d'oublier, tout en se pliant parfaitement au style d'église de notre dix-septième siècle, que chez Lully, Italien d'origine, la prière n'est jamais très éloignée du théâtre.

ROGER TELLART.

★ CBS, 39212.


ROGER-VIOLLET

Lully.

« Yvan le Terrible », de Prokofiev

Le film *Ivan le Terrible* d'Eisenstein n'eut pas en URSS le même sort qu'*Alexandre Nevski*, de quelques années antérieur, et il en alla de même des partitions de Prokofiev composées pour chacun des deux. *Alexandre Nevski* fut diffusé partout, y compris à l'étranger, et la Cantate op. 78 de Prokofiev (1939) très tôt enregistrée.

La première partie du film *Ivan le Terrible* sortit en 1945 et reçut un prix Staline, la deuxième en 1946, mais dut attendre 1958 pour sa diffusion en URSS et 1959-1960 pour sa diffusion à l'étranger. La troisième partie ne fut jamais réalisée. Quant à Prokofiev, il ne devait tirer de sa partition, composée entre 1943 et 1945, ni suite d'orchestre ni cantate. Il mourut, on le sait, en 1953, le même jour que Staline. Plus tard, le chef d'orchestre Abraham Stassevitch, chargé d'enregistrer la bande sonore du film, et qui se trouvait en possession des manuscrits du compositeur, réalisa un vaste oratorio pour récitant, mezzo-soprano, baryton, chœur mixte et orchestre, en vingt-cinq parties et d'une durée d'environ soixante-quinze minutes. Cet oratorio fut créé et enregistré en 1962. Une nouvelle et magnifique version nous en arrive aujourd'hui, interprétée par Boris Morgounov (récitant), Irina Arkhipova (mezzo), Anatole Mokrenko (baryton), l'Ambrosian Chorus et l'Orchestre Philharmonia, dirigés par Riccardo Muti (qui vient de donner l'ouvrage avec grand succès en concert à Paris).

L'*Ivan le Terrible* de Prokofiev est beaucoup plus varié que son *Alexandre Nevski* et, malgré ses plus grandes dimensions, témoigne d'une architecture globale plus intéressante. L'œuvre n'est pas une simple succession de morceaux, de numéros, mais se divise en deux vastes parties dont chacune, par-delà ses subdivisions, apparaît d'un seul bloc, avec apothéose terminale. Chœurs et solistes s'opposent, les changements d'éclairage sont constants, et le discours mêle avec habileté « modernismes » d'une part, chœurs traditionnels (profanes ou religieux) d'autre part. Belle et importante révélation que cet *Ivan le Terrible* op. 116 !

Sur la quatrième face, une œuvre mineure mais agréable à entendre, sorte de *Symphonie classique* avant la lettre : la *Sinfonietta en la majeur* op. 5 (1909), révisée en 1929 comme op. 48, et elle aussi absente jusqu'à présent des catalogues.

MARC VIGNAL.

● Deux disques EMI, 157-02 966/67.

Récital Anna Tomowa-Sintow

Anna Tomowa-Sintow est sans nul doute l'une des artistes lyriques les plus complètes d'aujourd'hui. A des qualités vocales de premier ordre (dont un timbre riche en couleurs et un aigu facile et suave), elle joint un chant superbe, flexible, capable d'une luminosité extasiée comme des grandes violences, appuyé sur une ligne magiquement conduite (un *legato* souverain) et habité d'une éminente sensibilité.

La profusion de ces dons naturels et de ses qualités d'interprète lui permettent un répertoire fort vaste où alternent les héroïnes romantiques, les dramatiques et les mythologiques.

Une profonde humanité, un irrésistible rayonnement intérieur, inspirent chacun de ces rôles, dont une science raffinée rend tous les aspects proprement musicaux. Un art du chant à saluer bien bas. (Airs de Mozart, Weber, Wagner, R. Strauss, Puccini, Cilea, Giordano, Verdi. Orchestre de la radio de Munich, dir. Peter Sommer.)

ALAIN ARNAUD.

● Orfeo, S 106 841.

Nous avons aussi remarqué :

● BARTOK : *Intégrale des six Quatuors à cordes*, par le Quatuor Takacs. — Le tout jeune Quatuor hongrois, qui fit sensation au concours d'Evian en 1977, côtoie d'emblée, au plus haut d'une discographie très riche, les Quatuors de Tokyo, Vegh, Juilliard et Tatraï : rare splendeur sonore, familiarité d'intuition ethnique et, par-dessus tout, une sensibilité délicieuse et chatoyante qui fait ressortir l'humanité et la poésie de Bartok (trois disques Hungaroton, SLPD 12.502/04).

● MARTINU : *Double concerto pour deux orchestres à cordes, piano et timbales ; Fresques de Piero della Francesca*, par l'Orchestre radio-symphonique de Prague, direction Charles Mackerras. — Très belles interprétations de deux très grandes œuvres : le *Concerto*, écrit en Suisse en 1938 au bord de la dernière guerre qui l'empourpre de lueurs tragiques, angoissantes, combattues par une force et un dynamisme indéracinables ; les *Fresques*, où se déploient tout l'idéalisme et la grandeur hymnique de Martinu dans la sublime lumière de Piero della Francesca (Supraphon, 1110.3393 G).

● MOZART : *Concertos pour piano n° 8 en ut*, K. 246, *et 27 en si bémol*, K. 595, par Rudolph Serkin et le London Symphony Orchestra, direction Claudio Abbado. — Un sommet au milieu d'une abondance de versions, réunissant l'élan et la maturité de Mozart, dans deux œuvres distantes de vingt-cinq ans, et dans le jeu de Serkin, alliant spontanéité de tempérament et sagesse profonde de la vieillesse (DG, 410.035 ; en microsillon, cassette et compact).

● POULENC : *Sept répons des ténèbres ; Sécheresses*, par les Petits Chanteurs de Chaillot, la Maîtrise de la Sainte-Chapelle, les chœurs et l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, direction Georges Prêtre. — Une « Passion en miniature », sur des textes de la semaine sainte, dernière œuvre majeure du compositeur, très dramatique et dépouillée, presque ascétique, avec tant de tendresse intérieure pourtant ; et une cantate de 1937 d'un ton très âpre sur des poèmes d'Edward James. Un Poulenc fort, d'une inspiration impérieuse, encore très mal connu, sous la direction de son chef préféré (EMI, 173.195).

● LAURÉATS DU CONCOURS THIBAUD. — Les trois premiers nommés du concours de violon Marguerite — Long — Jacques Thibaud pendant les superbes épreuves finales (*le Monde* du 4 décembre) : Christophe Boulier dans les *Palpiti* de Paganini-Kreisler et la *Sonate* de Ravel ; Seiji Kageyama dans la nostalgique *Elégie II* de Mihalovici et le *Poème* de Chausson ; Laurent Korcia dans la *6e Sonate* d'Ysaye. On jugera sur pièces si le jury ne pouvait vraiment pas décerner de premier prix, surtout à Christophe Boulier (disque REM, 4, rue Sainte-Marie-des-Terreaux, 69001 Lyon).

JACQUES LONCHAMPT.

Rock

« World Destruction », de Time Zone

Il est partout, Bambaataa, prêt à tout pour sa croissance d'unification des peuples, des genres, des goûts et des couleurs. Pape du hip-pop et médaille d'or Adidas, il enregistrait il y a peu avec le Parrain de la soul, Mister James « Dynamite » Brown. Cette fois, le duettiste a nom John Lydon, leader de Public Image Limited, anciennement surnommé Johnny Le Pourri, inventeur, s'il en est, de la chose punk avec son groupe les Sex Pistols. Rencontre contre nature ? Certains le penseront ; punk, avec son slogan nihiliste « No Future », étant au négativisme ce que hip-hop est au positivisme avec ses messages d'espoir. Mais les pôles opposés s'attirant, le Noir Bambaataa et le Blanc Lydon ont en commun d'avoir piétiné quelques règles immuables et de s'être imposés à force de pieds de nez envers et contre le système en place, le premier avec son scratch fou et ses productions dingos, le second avec tout ce que l'on sait et ce que l'histoire voudra bien retenir.

Certes, Afrika Bambaataa n'aura jamais l'influence définitive — et à propos, où est-il ce phénomène dont les médias ont fait campagne et qui devait assainir la planète d'un smurf universel ? — de John Lydon mais, somme toute, tous deux, chacun dans sa catégorie, sont les rois de la danse de Saint-Guy : le premier en tête en bas (breaking et ses dérivés), le second de haut en bas (pogo). Ceci nous amenant au disque : celui-ci est un maxi-45 tours qui préfigure un album en cours. Réunis dans une formule de groupe (Time Zone) sous la férule de Bill Laswell, l'homme de Material, un autre mysterioso illuminé et manipulateur de sons, avec la participation de Bernie Worrell (Parliament-Funkadelic et Talking Heads) aux claviers, Nicky Skopelites à la guitare et Aiyb Dieng aux percussions, c'est évidemment la performance vocale qui prime. Voix noire, colossale et musculaire, voix blanche, éraillée et grinçante, l'attouchement — par ailleurs toujours recherché de part et d'autre — se fait en un juste milieu, trouvé entre les pulsations électrofunk de l'un et les dérivés électroacoustiques de l'autre. Pas sûr qu'on fasse un tube mais le cœur y est et les idées avec.

ALAIN WAIS.

● Celluloid, distr. Virgin 80185.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	HOMMAGE A G. THILL Coffret (EMI)	SMETANA *1er-2e Quatuors à cordes* Quatuor Talich (CALLIOPE)	MICHEL PETRUCCIANI *Note 'M Notes* (OMD)	ARCHIE SHEPP *Down Home N. York* (HARMONIA MUNDI)	JULIEN CLERC *Aime-moi* (VIRGIN)	GÉRARD MANSET *Lumières* (PATHE MARCONI)	SADE *Diamond Life* (CBS)	EURYTMICS *1984* (VIRGIN)
2	MOZART *Requiem* Ch. Hogwood (OISEAU LYRE)	HAENDEL *Scipion* Haendel Opera Society Dir. : Ch. Farncombe (FNAC)	GÉRARD MARAIS *BBG* (OMD)	Six séquences pour Alfred Hitchcock (NATO)	SERGE GAINSBOURG *Love on the Beat* (PHONOGRAM)	H.F. THIEFAINE *Alambic SS* (MUSICISC)	FRANKIE GOES TO HOLLYWOOD *Welcome to Pleasure Dome* (PHONOGRAM)	FRANK ZAPPA *Thingfish* (PATHÉ MARCONI)
3	PURCELL *King Arthur* J.E. Gardiner (ERATO)	MOZART *Concertos pour piano* English Chamber Orchestra M. Perahia (CBS)	ORNICAR *Mais où est donc...* (OMD)	M. PETRUCCIANI *Note 'M Notes* (OMD)	JEAN-JACQUES GOLDMAN *Envole-moi* (CBS)	CATHERINE LARA *Flamenrock* (ARIOLA)	FOREIGNER *Agent provocateur* (WEA)	LLOYD COLE & COMMOTIONS *Rattlesnakes* (POLYDOR)
4	VERDI *Le Trouvère* C.M. Giulini (DGG)	HAYDN *Symphonies* P. Solomon (CBS)	Six séquences pour Alfred Hitchcock (NATO)	DUKE ELLINGTON *1, 2, 3* (CBS)	JEAN-MICHEL JARRE *Zoolook* (CBS)	ISABELLE MAYEREAU *Les Mouches* (WEA)	PAT BENATAR *Tropico* (ARABELLA)	LINDA RONDSTADT *Lush Life* (WEA)
5	HAENDEL *Scipion* Haendel Opera Society Dir. : Ch. Farncombe (FNAC)	DEBUSSY *Etudes* G. Pludermacher (SYRINX)	AL JARREAU *High Crime* (WEA)	ORNICAR *Mais où est donc...* (OMD)	BERNARD LAVILLIERS *Olympia* (BARCLAY)	ETIENNE DAHO *La Notte, la Notte* (VIRGIN)	DURAN DURAN *Arena* (PATHÉ-MARCONI)	ELVIS PRESLEY *50th Anniversary* (RCA)
6	SATIE *Pièces pour piano* P. Rogé (DECCA)	GOUNOD *Messe Sainte-Cécile* Georges Prêtre (EMI)	DUKE ELLINGTON *56/52* (CBS)	JACKIE MAC LEAN *New and Old Gospel* (BLUE NOTE)	DANIEL BALAVOINE *Palais des Sports* (BARCLAY)	DANIEL BALAVOINE *Palais des Sports* (BARCLAY)	U2 *Unforgettable Fire* (PHONOGRAM)	JACK STARR *Out of the Darkness* (IMPORT)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	BEETHOVEN *9e Symphonie* H.V. Karajan (DGG)	G.F. HAENDEL *Concerti grossi op. 3* T. Pinnock (ARCHIV)	PINK FLOYD *The Wall* (EMI-PATHÉ)	A. BASHUNG *Play Blessure* (PHONOGRAM)
2	MOZART *Requiem* Ch. Hogwood (OISEAU LYRE)	G. MAHLER *Symphonie n° 4* B. Haitink (PHILIPS)	SADE *Diamond Life* (CBS)	DAVID SANDBORN *Straight to the Heart* (WEA)

Un polar informatique

Une femme flic dans les mailles du terrorisme international.

« *JE ne sais pas si on peut classer Clémence Aletti dans la catégorie « politique-fiction », « enquête policière » ou « bande dessinée réaliste ». Il me semble que c'est ce mélange réalité-fiction qui détermine la mieux ce film* », déclare son excellent réalisateur, Peter Kassovitz, en précisant : « *Ceci se retrouve, bien entendu, dans le sujet, qui, tout en étant inventé, s'inspire d'événements que nous pouvons lire tous les jours dans les journaux.* »

Qu'importe le genre, en effet, à partir du moment où le scénario écrit par Jacques Kisner offre tous les ingrédients nécessaires à un feuilleton à suspense, découpé en cinq tranches de cinquante-cinq minutes, destiné à agrémenter nos soirées dominicales d'hiver. Personnage central de l'histoire : une jeune femme à la forte personnalité exerçant une profession peu banale, commissaire de police. Jacques Kirsner ne fait pas mystère du choix de la comédienne – Dominique Labourier – pour qui il a écrit ce rôle : « *Dominique fut mon héroïne dans* la Passante du « Sans-Souci », *film de cinéma mis en scène par Jacques Rouffio. J'avais envie depuis d'écrire pour elle un rôle de femme-flic mais en démystifiant ce côté femme-flic.* » Pour son premier grand rôle, Dominique Labourier s'affirme comme l'excellente actrice qu'on devinait.

Il y a une dizaine d'années, Claude Santelli avait donné à Dominique Labourier sa première chance à la télévision avec « Sarn », la bouleversante histoire d'une jeune fille défigurée. Un rôle qui exigeait une grande sensibilité, une abnégation totale devant la caméra, contrastant avec la présence, l'autorité, qu'exige ce personnage de femme commissaire de police, de surcroît partisane de méthodes répressives plutôt que de mesures de clémence. Clin d'œil du scénariste : il a baptisé son héroïne Clémence Aletti. Son frère (Jacques Denis dans le film), magistrat à Toulon, est un de ces jeunes juges d'instruction qu'on a coutume de qualifier de « rouges » et auxquels le blanc – symbole de pureté et d'intégrité – serait mieux adapté.

Parce qu'il en savait trop sur les pratiques de certains milieux toulonnais, Charles Aletti est abattu sur le port par deux motards qui réussissent à prendre la fuite. Mais, prudent, il avait confié à son père des documents officiels sur une certaine filière, ainsi qu'un curieux schéma énigmatique comme on en use pour les jeux de piste. A la faveur des obsèques de Charles, Clémence en prend connaissance, bien décidée à être chargée de l'enquête sur le meurtre. Elle y parviendra, non sans peine, grâce à l'intervention du contrôleur général Bourselier (Jean-Marc Thibault), responsable de la lutte antiterroriste. Celui-ci la flanque d'un jeune inspecteur, François Gireau – rôle tenu par l'excellent Bernard Le Coq – avec qui Clémence va nouer des liens de complicité d'une grande justesse de ton. Mais n'est-elle pas manipulée par lui ?

D'attentats terroristes apparemment aveugles en indices de trafic de drogue, le jeune couple policier sera amené à poursuivre sa filature en Italie dans le milieu « mafio » avant de découvrir que l'homme d'affaires, censément respectable, mentionné par la lettre S dans le schéma laissé par Charles Aletti, le juge assassiné, est aussi un membre de la loge D 7, une société secrète (ça ne vous rappelle rien ?) qui fournit des armes à des groupes activistes. De péripéties en rebondissements, l'enquête les conduira à Livia Dalmati, sœur d'un terroriste recherché par Interpol, réfugié au Canada. Posons-nous donc avec Clémence et Livia, au début du quatrième épisode, sur l'aéroport de Montréal, mais laissons à chacun le plaisir de la découverte du cerveau de l'organisation. Un dénouement à la mesure du monde informatisé dans lequel nous entrons de plain-pied...

Point particulier : en tant que journaliste, on se sent concerné par le rôle que tient un certain Lafleur (Robert Rivard) dans le scénario imaginé par Jacques Kirsner. Eminemment sympathique, ce confrère canadien, qui collabore au quotidien *la Flèche*, n'en collabore également pas moins avec... la police, en la personne de Clémence Aletti, à qui il confie sa propre documentation, c'est-à-dire le fruit de son enquête sur la firme multinationale soupçonnée de tirer les ficelles du complot. Même si la cause est noble, ce mélange des genres – qui n'est pas, hélas ! pure fiction – ne contribuera pas à lever, dans l'esprit du public, l'ambiguïté qui continue de planer sur deux professions, aussi honorables l'une que l'autre, mais qu'on ne saurait confondre. Cette ombre légère ne saurait remettre en cause les qualités d'un téléfilm dont la préparation a été laborieuse : « *Le montage financier de ce feuilleton a nécessité de longues négociations,* déclare M. Jacques Trébouta, responsable de l'unité de programmes d'Antenne 2 qui a patronné le projet. *Se partager le coût d'un tournage de cinq mois et demi entre de nombreux partenaires* (1) *n'est pas chose aisée.* »

L'impératif financier devant lequel se retrouvent les sociétés de télévision dès qu'il s'agit d'un projet ambitieux et qui les pousse, de plus en plus, vers la coproduction n'est pas un des moindres aspects de la création au petit écran, autre impératif du moment. Coproduction dont le résultat n'est pas toujours garanti. Ce qui n'est pas le cas pour « Clémence Aletti ».

CLAUDE DURIEUX.

● *Chaque dimanche du 20 janvier au 17 février, A 2, 19 heures.*

(1) Antenne 2, la RAI (Italie), la RTBF (Belgique francophone) et les productions Roger Heroux, avec la collaboration d'Astrad Film Limited, Société Radio-Canada et Téléfilm Canada.

Vu pour Vous

L'ensoleillade

● **Lire c'est vivre, mardi 22 janvier, A2, 23 heures (55 minutes).**

Ciel bleu cru, douce lumière partout répandue pour un numéro de « Lire, c'est vivre » consacré à celui que l'on surnommait « le Gionno du Roussillon », écrivain malheureusement oublié de nos contemporains. Son nom : Ludovic Massé. Il fut l'ami de Cendrars, Dufy et Dubuffet. Il naquit à Evol dans les Pyrénées-Orientales et mourut, quatre-vingt-deux années plus tard à quelques kilomètres de là. Mort, certes, mais nullement enterré, grâce aux Editions POL qui rééditaient l'un de ses romans en 1984, *le Vin pur,* que Pierre Dumayet et Robert Bober s'empressaient de mettre en scène, grandeur nature.

L'affaire est simple : d'un côté, le texte brut avec ses personnages – l'un *tout en acier,* l'autre *tout en saindoux,* – de l'autre leurs reproductions en vrai : des instituteurs, des vignerons, confrontés au roman, tentant de soupeser la vraisemblance du récit. Au milieu, un Pierre Dumayet, secrètement effacé, laissant parler la langue buissonnière écrite des mains noueuses d'un artisan accroché à la terre. Et quelle langue ? Celle « *qui dorlote les vignobles* », qui chante haut et fort « *les sardanes, les corridas, les éclats de la joie, les poussières des foules* » mais aussi la misère des hommes. Chaque mot, ici, sonne comme un tocsin ensoleillé dans la bouche de costauds, brûle d'un feu sacré dans les gosiers.

MARC GIANNÉSINI.

Scènes de ménage... à trois

● **Téléfilm : *L'une cuisine, l'autre pas,* mercredi 23 janvier, A 2, 20 h 35 (90 minutes).**

Va-t-on bientôt crouler sous les *téléfilms américains* ? Voici maintenant programmés, à une heure de grande écoute, ceux *qu'aiment les téléspectateurs* outre-Atlantique. Le patron d'une agence immobilière en difficulté est débordé entre sa toute jeune femme et son ex-épouse, qui est venue s'installer chez lui parce qu'elle ne peut plus payer ses notes de loyer. Bien évidemment, elles se disputent, d'autant que la dernière épousée ne sait pas trop faire la cuisine et que la première... sait ! Malgré les aléas, on baigne dans le luxe et l'aisance.

CATHERINE HUMBLOT.

Les chasseurs de diable

● **Profession : exorciste, *mercredi* 23 *janvier,* A2, 22 h 10 (60 minutes).**

Satan est-il polyglotte ? Le père Mathieu, quatre-vingt-quatre ans, exorciste officiel de l'Eglise catholique romaine affirme que le Prince des Ténèbres ne comprend que *le latin. Il lui parle donc dans* cette langue. Le Père Elie, la soixantaine, membre de l'Eglise *gallicane,* lui aussi combattant du diable, se contente d'invectiver le démon en français. Trêve de plaisanteries. *Profession : exorciste,* le reportage que propose A2 dans sa série *Mœurs en direct,* suscite d'autres interrogations, à commencer par celle de savoir comment, à la fin du vingtième siècle, en pleine ère technologique, des individus croient encore avec tant de conviction que l'homme peut être possédé du diable.

A travers les portraits de ces *deux exorcistes, de leur combat* contre Lucifer, on plonge une dizaine de siècles en arrière, dans une atmosphère moyenâgeuse empreinte de frayeurs, de fanatisme, de crédulité. Produit par la télévision suisse *romande, ce document coup de* poing a été réalisé par Jean-Louis Roy et José Roy. Ceux *que passionnent les croyances* sataniques pourront suivre une discussion spécialement organisée à ce sujet le vendredi 25 janvier, pendant l'émission de l'après-midi *Aujourd'hui la vie.*

Images saisissantes que celles de ces deux exorcismes auxquels on assiste : hurlements, contorsions, bouche baveuse de ces malheureux dont on veut extirper du corps le Prince des Ténèbres.

Mais qui sont-ils ? Les réalisateurs ont eu l'honnêteté de ne pas l'occulter : ce sont des êtres *influençables, crédules,* fragiles psychologiquement qui apparaissent dans ce *document.* Des êtres qui souffrent d'angoisses, de craintes irraisonnées comme tant d'autres et dont la route a croisé celle d'exorcistes ou de leurs adeptes.

ANITA RIND.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 20 JANVIER

La Mort aux trousses ■ ■

Film américain d'Alfred Hitchcock (1959), avec C. Grant, E. Marie Saint.
TF 1, 20 h 35 (135 mn).

Pris, par erreur, pour un espion et un assassin, un homme fuit de New-York au Dakota du Sud, en passant par Chicago. Le thème de l'innocent injustement accusé et traqué n'est pas nouveau chez Hitchcock, mais il le porte, ici, par la mise en scène, au sommet de son art du suspense dramatique et moral. Cary Grant traverse un monde de cauchemar et, dans une séquence extraordinaire, est mitraillé par un avion au carrefour plat de routes désertes, près d'un champ de maïs. Eva Marie Saint est une femme aux apparences trompeuses, et James Mason possède la séduction ambiguë du mal.

The Crimson Kimono ■

Film américain de Samuel Fuller (1959), avec G. Corbett, J. Shigeta (v. o. sous-titrée. N).
FR 3, 22 h 30 (80 mn).

Deux inspecteurs de la brigade criminelle, un Blanc et un Jaune, enquêtent dans le quartier japonais de Los Angeles, sur l'assassinat d'une strip-teaseuse. L'intrigue policière se double d'une rivalité amoureuse pour une fille en danger entre ces flics amis. Les rapports se tendent jusqu'au mépris racial. La mise en scène suit un rythme saccadé, les événements se heurtent. C'est du Fuller typique, et le film est inédit en France.

LUNDI 21 JANVIER

Adieu poulet ■

Film français de Pierre Granier-Deferre (1975), avec P. Dewaere, L. Ventura.
TF 1, 20 h 35 (90 mn).

Un commissaire de police de Rouen se heurte à un homme politique responsable de deux morts. Seul avec un jeune adjoint, il tente de le démasquer. Un scénario solide, une réalisation qui ne l'est pas moins, l'effervescence d'une campagne électorale et d'un milieu provincial, et un fameux tandem : Ventura-Dewaere.

Le Voyage fantastique ■

Film américain de Richard Fleischer (1966), avec S. Boyd, Ed. O'Brien.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).

Cinq personnes d'une équipe médicale sont miniaturisées et introduites, ainsi qu'un sous-marin atomique, dans le corps d'un savant grièvement blessé, pour opérer son cerveau « de l'intérieur ». Le scénario part d'une affaire d'espionnage pour devenir une stupéfiante histoire de science-fiction. Mais on est surtout séduit par les décors des vaisseaux capillaires, des poumons, des organes, les couleurs et les trucages.

MARDI 22 JANVIER

L'Armée des ombres ■

Film français de Jean-Pierre Melville (1969), avec L. Ventura, P. Meurisse.
A 2, 20 h 40 (137 mn).

D'après un livre de Joseph Kessel, les activités des membres d'un réseau de résistance, en France, en 1942-1943. Loin des mythes héroïques, Melville, s'inspirant également de ses propres souvenirs, a choisi la chronique des dangers, des sacrifices, des opérations difficiles de la clandestinité. Des comédiens célèbres font revivre avec vérité ces combattants de l'ombre affrontant la police de Vichy et la Gestapo.

Si elle dit oui... je ne dis pas non

Film français de Claude Vital (1982), avec M. Darc, P. Mondy.
FR 3, 20 h 35 (91 mn).

Rencontre d'une journaliste déçue par sa liaison avec un homme d'affaires américain et d'un cadre déprimé, qui veut se suicider. Mireille Darc est responsable, avec Catherine Bouguereau, d'un scénario de vaudeville qui ne brille pas par l'originalité. Et l'apport de Vital est nul.

JEUDI 24 JANVIER

Un nommé La Rocca ■

Film français de Jean Becker (1961), avec J.-P. Belmondo, P. Veneck (N).
TF 1, 23 h 10 (90 mn).

Un truand s'introduit dans la pègre marseillaise et va en prison pour délivrer un ami – qui lui sauva la vie pendant la guerre – condamné à la suite d'un coup monté. Pour ses débuts dans la réalisation, Jean Becker avait choisi d'adapter un roman de José Giovanni. Le récit, construit sur l'histoire d'une amitié et ses malchances, est complexe dans les rapports de Belmondo et Veneck, tous deux étonnants. En 1972, José Giovanni a refait lui-même le film sous le titre la Scoumoune, *avec, de nouveau, Belmondo.*

Juste avant la nuit ■

Film français de Claude Chabrol (1970), avec S. Audran, M. Bouquet.
FR 3, 22 h 05 (105 mn).

Un homme a tué la femme de son meilleur ami, dont il avait fait sa maîtresse. Il est rongé par le besoin d'avouer son crime. Transposition dans un milieu bourgeois français d'un roman d'Edward Atiyah, situé en Angleterre. Chabrol s'en prend violemment à ceux qui refusent l'aveu rédempteur, pour conserver leur ordre social. Hargne un peu excessive mais, Michel Bouquet en tête, les interprètes sont fameux.

VENDREDI 25 JANVIER

L'Extravagant M. Ruggles ■

Film américain de Leo McCarey (1934), avec C. Laughton, M. Boland (v.o. sous-titrée. N).
A 2, 23 heures (86 mn).

Un parfait maître d'hôtel britannique a été gagné au poker par un couple de nouveaux riches américains. Il va faire sensation dans une bourgade du Texas. Si l'action, située en 1908, oppose les bonnes manières victoriennes aux mœurs frustes des descendants de pionniers aux Etats-Unis, l'esprit de cette comédie bouffonne est « rooseveltien ». McCarey sacrifie au même idéalisme que Frank Capra, lorsque Ruggles récite le manifeste de Lincoln à Gettysburg, rappelant ainsi les principes de la démocratie. L'acteur anglais Charles Laughton joue merveilleusement.



Vie d'un commissariat américain

Le seul feuilleton américain supportable. Parmi le flot de sous-produits qu'on nous inflige — soi-disant géniaux parce qu'américains, — *Hill Street Blues* fait figure de trésor. Soit dit en passant, on ferait mieux d'imiter ce genre de séries intelligentes et bourrées d'humour que *Soap* ou *Dallas*. Bref ! *Hill Street Blues*, cinquante-deux épisodes écrits et réalisés par des « noms » différents, *raconte la vie quotidienne* dans un de ces quartiers chauds comme il y en a dans les grandes villes des Etats-Unis où toutes les immigrations sont représentées.

Vols, viols, attaques de banques, les flics sont débordés, ils font ce qu'ils peuvent. Ils sont aussi ce qu'ils sont, ni mieux ni pire qu'à l'extérieur. A l'intérieur, on se dispute, on drague, on magouille, c'est agité. Toute la mythologie de la police américaine revisitée avec un humour qui n'est jamais vulgaire. C'est plein de notations justes, le montage est rapide, les dialogues, savoureux. Cette série policière, diffusée depuis quatre ans aux Etats-Unis, a été vendue un peu partout dans le monde. Elle collectionne les prix. Avec raison.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Hill Street Blues* : 8ᵉ épisode, le 19 à 15 h 10, le 21 à 16 h 40. 9ᵉ épisode, le 23 à 20 h 30, le 25 à 11 h 45 et 5 h 35.

Sélection

VARIÉTÉS

Spécial Elvis Presley, le 19 à 7 h 25.

Girls of Paris (tournée dans les cabarets parisiens, l'Alcazar, le Paradis latin, le Crazy Horse, etc. Le Tout-Paris de *la nuit par André Halimi), le 19 à 21 h 20, le 21 à 14 heures, le* 23 à 11 h 5.

Sky-whales (un petit film d'animation paraît-il extraordinaire, dix minutes, réalisé par Phil Austin et Derek Hages), le 25 à 17 h 40.

FEUILLETONS, SÉRIES

Soap (il y en aurait qui aiment), 8ᵉ épisode, le 19 à 8 h 20, le 20 à 15 h 5. 9ᵉ épisode, le 25 à 12 h 30.

Rue Carnot (qui aime ?) chaque jour à 13 h 30 (redif. le lendemain à 18 h 45).

Ellis Island (l'épopée de l'immigration américaine, vue à l'américaine, mélange d'eau de rose, d'effets faciles), 2ᵉ épisode, le 22 à 9 heures, le 23 à 16 heures. 3ᵉ épisode, le 25 à 20 h 30.

DOCUMENTAIRES

Les Ateliers du rêve (les grands studios de cinéma dans *le monde, une série présentée par Jeanne Moreau*), la Chine, le 19 à 14 h 20, l'URSS, le 20 à 16 h 50, le 22 à 9 h 45, le 24 à 2 h 10.

La Fièvre de l'or (le chantier géant au Brésil où des dizaines de milliers d'hommes creusent le sol dans la promiscuité, la violence), le 19 à 18 h 16, le 21 à 15 h 50, le 25 à 10 h 45.

Les Nouveaux Aventuriers (Jean Verame, un fou génial qui peint les montagnes. Un reportage un peu complaisant, mais quelles images !), le 20 à 7 h 42.

Les films

EMMANUELLE 4. — Film français de F. Leroi et I. Letans (1984), avec S. Kristel, M. Nygren. Diff. le 19 à 23 h ; *le 21 à 1 h 05 ; le 25 à* 4 h 10.

Une journaliste, pour échapper à un amant possessif, se métamorphose en « Emmanuelle » grâce à la chirurgie esthétique. Un voyage érotico-*touristique*, avec les scènes sexuelles auxquelles on peut s'attendre. Pas fameux.

LE DERNIER NABAB ■ ■. — Film américain d'E. Kazan (1976), avec R. de Niro, R. Mitchum. Diff. le 20 à *20 h 30* ; le 24 à 22 h 05 ; le 25 à 1 h 15.

L'ascension, la puissance et la chute d'un producteur américain des années 30. Excellente adaptation, par Harold Pinter, d'un roman inachevé *de F. Scott Fitzgerald. La mise* en scène de Kazan, feutrée et subtile, retrouve l'univers de l'écrivain et celui, mythique, de Hollywood. Grande interprétation.

ITINERAIRE BIS ■. — Film *français de C. Drillaud* (1982), avec G. Wilson, A. Marcon. Diff. le 21 à 20 h 30 ; le 22 à 10 h 40 ; le 24 à 0 h 50.

Un jeune homme veut s'acheter un camion pour vendre des frites. Les rêves, les *rencontres, l'amitié, de divers* personnages marginalisés. Cette comédie poétique, dont la distribution en salles fut brève, a besoin d'une nouvelle chance.

LE GRAND PARDON ■. — Film français d'A. Arcady (1981), avec R. Hanin, B. Giraudeau. Diff. le 22 à 20 h 30 ; le 24 à 8 h 50.

Un juif pied-noir, chef d'une famille respectable est aussi, à Paris, le chef d'un clan de truands. Les mœurs d'un nouveau « milieu », une action dramatique et violente, une forte composition de Roger Hanin.

JE SAIS QUE TU SAIS ■. — Film italien d'A. Sordi (1982), avec A. Sordi, M. Vitti. Diff. le 24 à 20 h 30.

La déroute d'un bourgeois italien qui, à la suite d'un malentendu, croit voir s'écrouler son existence égoïste. Sordi réalisateur a rarement été aussi bien inspiré que dans *cette étude de caractères*. Acteur, il joue sobrement.

LES HORIZONS PERDUS ■ ■. — Film américain de F. Capra (1937), avec R. Colman, E. Everet Horton (N.). Diff. le 25 à 21 h 50.

Pendant la guerre civile chinoise, les passagers d'un avion naufragé au Tibet sont conduits, au cœur des montagnes, dans la ville secrète du Grand Lama, où l'on ne vieillit pas. Tiré d'un roman de James Hilton, un très curieux film d'aventures dont Capra a fait une méditation sur le bonheur. Belle œuvre méconnue.

Reprises.

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans le supplément du *Monde* du 5 janvier.

Meurtre par décret. — Film anglais de Bob Clark (1979), diff. le 19 à 9 h, le 21 à 10 h 45.

***Meurtre d'un bookmaker* chinois.** — Film américain de John Cassavetes (1978), diff. le 19 à 10 h 50, le 24 à 15 h 45.

La Truite. — Film français de Joseph Losey (1982), diff. *le 19 à 0 h 25.*

Survivance. — Film américain de Jeff Lieberman (1981), diff. le 19 à 2 h 10, le 23 à 0 h 05, le 25 à 23 h 45.

Girls, girls, girls. — Film américain de Norman Taurog (1962), diff. *le 19 à 3 h 40*, le 22 à 1 h 20, le 25 à 16 h 05.

La Banquière. — Film français de Francis Girod (1980), diff. le 20 à 10 h 55, le 25 à 14 h.

Clara et les chics types. — Film français de Jacques Monnet (1980), diff. le 20 à 22 h 35, le 21 à 9 h.

La Justice des hommes. — Film américain de George Stevens (1942), diff. le 22 à *14 h, le 24 à 11 h.*

L'Ombre rouge. — Film français de Jean-Louis Comolli (1981), diff. le 22 à 22 h 45, le 24 à 14 h, le 25 à 9 h.

Samedi 19 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Reprise : les jeudis de l'information (diffusé le 17 janvier).
10.15 Challenge 85. Emission présentée par Y. Mourousi. *Les battants de l'année.*
10.45 Cinq jours en Bourse.
11.00 Concert : *« les Biches » de Francis Poulenc, « Concerto pour harpe » de Boieldieu, par l'Orchestre national de Lyon, dir. S. Baudo.*
11.45 Couleur de la musique. *Cette émission désormais hebdomadaire est un prolongement du concert. Ici, la femme et la harpe.*
12.55 Pic et poke et Colegram.
12.10 Accroche-cœur.
12.30 Bonjour, bon appétit : Blanquette de morue.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.05 Dessin animé.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Dessin animé : le Merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval et tiercé.
16.15 Temps X.
17.05 Feuilleton : Merci Sylvestre.
18.05 Trente millions d'amis. Belgique : une SPA modèle ; l'Andalou : le cheval des rois.
18.35 Magazine auto-moto.
19.00 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 *Cocoricocoboy.*
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : le Noir te va si bien. De J. Marsan, d'après O'Hara avec J. Le Poulain, M. Pacôme. *Drôle de manière de gagner sa vie : John épouse des dames riches, les tue et hérite de leurs fortunes. Sa compagne Lucie pratique une méthode parallèle : elle épouse des hommes richissimes et les envoie dans l'autre monde. Une comédie typiquement « british ».*
22.50 **Droit de réponse ou l'esprit de contradiction : Des livres et moi.** Emission de Michel Polac. Avec P. Rambaud, J. Folly, R. Sorin, G. Vaugeois, R. P. Droit, M. Sportes, E. Hanska, F. Weyergans, C. Parnet, R. Jaufay.
0.20 Journal.
0.40 Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente... « Sombre issue ». Extérieur nuit : Vitry-sur-électricité.

ANTENNE 2

9.50 Journal des sourds et des malentendants.
10.10 Vidéomaton.
10.25 Platine 45. *Michel Jonaz, The Fixe, Johnny Hallyday...*
10.55 Sports : ski alpin. *Coupe du monde, à Chamonix (descente dames).*
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.15 Top 50. de P. Blanc-Francard. *Le Hit-parade des ventes de 45 tours*
14.55 Les jeux du stade. Tournoi des cinq nations : France-Pays de Galles ; à 16 h 30 : Numéro 10 et la coupe du monde de ski (descente hommes à Wengen).
17.55 Le magazine. Magazine d'information de la rédaction. *Samba et politique : un reportage surle festival de Rio qui se déroule cette année en même temps que l'élection présidentielle ; les villages isolés en France.*
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Variétés : Champs-Elysées. De Michel Drucker. *Autour de Sheila, Georges Moustaki, Céline Dion, Isabelle Aubret, Snowy White...*
22.05 Magazine : Les enfants du rock. *Spécial Bruce Springsteen ; Rockline avec P. Young, Violent Femmes, Duran Duran...*
23.20 Journal.
23.45 Rugby : Tournoi des Cinq nations. En différé de Dublin : Angleterre-Irlande.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Festival international du film fantastique d'Avoriaz. *De 9 h à 12 h 30, l'équipe de FR 3 Rhône-Alpes organise une « émission spéciale », à l'occasion du festival, diffusée en direct de Lyon et Avoriaz sur la chaîne nationale. Palmarès, clips, interviews, coulisses du festival, etc.*
12.30 Les pieds sur terre. Magazine de la mutualité agricole.
13.15 Repères, émission du ministère du travail. Le CHSCT (comité hygiène, sécurité, condition de travail).
14.00 Entrée libre. Emission du centre de documentation pédagogique. *Invité : Gilles Perrault, auteur de « l'Orchestre rouge », d'« Un homme à part ».*
16.15 Liberté 3. Emission des associations.
17.30 Télévision régionale. *Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 Dessins animés.
20.05 Les jeux.
20.35 Benny Hill. Emission humoristique de Thames Television.
21.35 Journal.
22.00 Feuilleton : Dynastie. *Un médium essaie de retrouver Steven. Blake n'admet pas la mort de son fils. Fallon et Krystle se réconcilient.*
22.45 La vie de château. *Jean-Claude Brialy reçoit trois invités : Roger Hanin, Darry Cowl et Zizi Jeanmaire.*
23.15 Prélude à la nuit. *« Concerto pour orgue en sol mineur op. 4 nº 1 » de Haendel interprété par Léopold Hager, soliste et chef d'orchestre.*

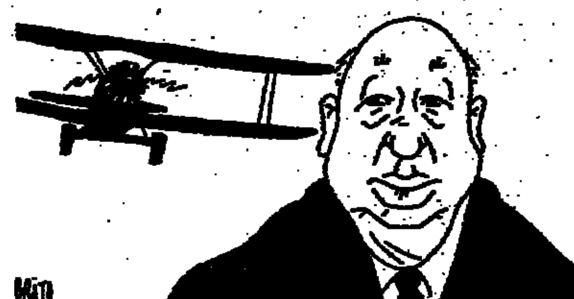
PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, A vous de choisir : *Suicidez-moi, docteur !*, de Burt Reynolds, ou *Assassinat en tous genres*, de Basile Dearden ; 21 h 50, Feuilleton : Châteauvallon ; 22 h 35, Ciné-Club : *Guerre et amour*, film de Woody Allen.
● TMC, 20 h, Jeu : le grand raid ; 20 h 55, la photo-mystère ; 21 h, *les Quatre Plumes blanches*, de Don Sharp ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, Clip n'roll.
● RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *Zeppelin*, film d'Etienne Périer ; 22 h 25, Planète des hommes : Muria ; 23 h 15, Journal.
● RTB-TÉLÉ 2, 20 h 35, Athlétisme.
● TSR, 20 h 5, Série : Starsky et Hutch ; 20 h 55, Jardins divers ; 22 h 05, Journal ; 22 h 20, Sports ; 23 h 20, *Chino*, film de John Sturges et D. Coletti.

Dimanche 20 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le Jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse de Vertheuil (Gironde), préd. Mgr Maziers.
12.02 Midi presse, de P.-L. Séguillon. *Invité : Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT.*
12.30 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.25 Sports dimanche.
16.30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel. *Avec G. Bécaud, F. Perrin, Y. Saint-Martin, J.-J. Goldman...*
17.30 Les animaux du monde. *La ballade des Highlands (Ecosse).*
18.05 Série : Le vent d'Australie.
19.00 **Sept sur sept.** Le magazine de la rédaction présenté par Jean Lanzi. Avec M. Jack Lang, ministre délégué à la culture.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Mort aux trousses** Film d'Alfred Hitchcock.
22.50 Sports dimanche soir. *L'actualité sportive du week-end.*
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.



ANTENNE 2

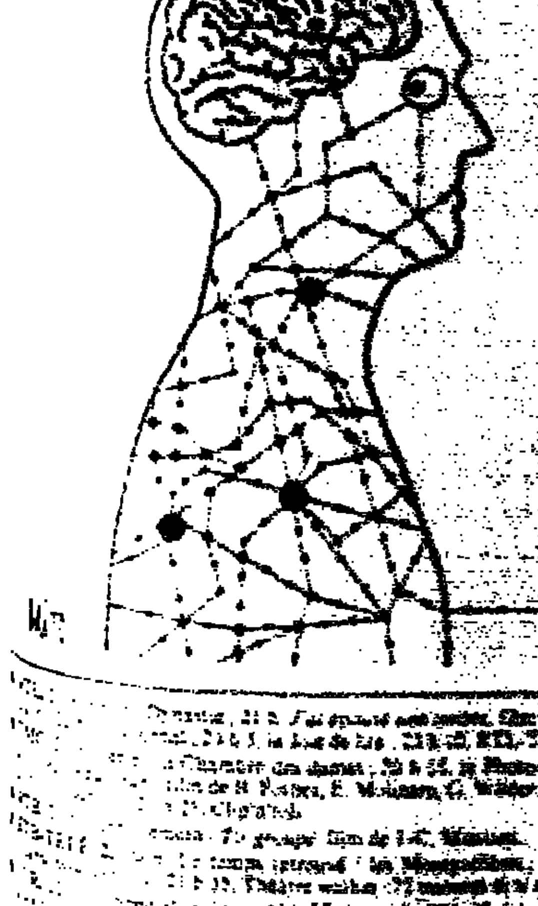
9.35 Journal et météo.
9.40 Récré A 2.
10.10 Les chevaux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
17.00 Série : les Brigades du Tigre.
18.00 Stade 2 (et à 20 h 20).
19.00 **Feuilleton : Clémence Aletti.** Réal. Peter Kassovitz, avec D. Labourier, Jacques Denis, Jean-Marc Thibault. *(Lire notre article.)*
20.00 Journal.
20.35 Jeu : Le grand raid.
21.35 Sports : athlétisme. *Championnat du monde, à Bercy.*
22.30 Désir des arts. Magazine proposé par Pierre Daix. *S'indigne-t-on encore ? L'art fait-il encore scandale, provoque-t-il encore l'« insurrection », comme au XIXᵉ siècle quand furent présentées les œuvres de Manet et de Cézanne ? Pierre Restany, théoricien du Nouveau Réalisme, Marie-Claude Beaud, directrice de la Fondation Cartier, Eduardo Arroyo, Gérard Garouste et des peintres engagent le débat.*
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

10.00 Mosaïque. Emission de l'ADRI.
13.00 Magazine 85. Garantie mutuelle des fonctionnaires.
15.00 Musique pour un dimanche (et à 17.40).
15.15 **Théâtre : le Marchand de Venise.** (Cycle Shakespeare, v.o. sous-titrée.) Avec W. Mitchell, G. Jones. Bassanio, noble Vénitien, a gaspillé sa fortune et demande à son ami, le riche marchand Antonio, 3 000 ducats pour mener à bien la cour qu'il fait à Portia, une riche héritière. Mais par disposition du testament paternel, Portia devra épouser le prétendant qui lui aura offert trois coffrets, un en or, un en argent et un dernier qui contient son portrait. Une pièce comique où l'auteur d'*Hamlet* célèbre la victoire de la charité sur la justice.
18.00 Fraggle Rock.
18.25 Dessin animé : Lucky Luke.
18.50 Les aventures de l'ours Colargol ; Chic et Poc.
19.00 Au nom de l'amour. Emission de Pierre Bellemare. *Un nouveau rendez-vous pour cette émission qui jusqu'alors était diffusée le samedi à 20 h 35. Rien de changé pour le reste.*
20.00 RFO Hebdo.
20.35 Architecture et géographie sacrée. Série de P. Barba-Negra. *Notre-Dame de Paris, rosace du monde. Les symboles de l'architecture de Notre-Dame de Paris, témoignage de la transition entre l'art roman et l'art ogival. Une série grandiose, des images prophétiques, un commentaire parfois inspiré.*
21.30 Aspects du court métrage français. *« Un village inspiré : Saint-Paul-de-Vence », de Dominique Rimbault ; « la Rose de Pablo », de Philippe Brach.*
22.00 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : The Crimson Kimono.** (Cycle curiosités.) Film de Samuel Fuller.
23.50 Prélude à la nuit. *Festival de La Chaise-Dieu : « La Dove gli occhi i Ogiro », de G.-F. Haendel, interprété par N. Anfuso, soprano.*

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, *la Formules*, film de J. Gavildson ; 22 h, Soap ; 22 h 30, Journal et extraits du *« Grand Jury RTL-le Monde »* ; 22 h 40, Solidarités.
● TMC, 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé ; 21 h, *Frou-frou*, film d'Augusto Genina ; 23 h, Clip n'roll.
● RTB, 20 h 15, Variétés : la Bonne étoile ; 21 h 25, *Téléfilm* : le Cheval-vapeur, de Maurice Fallevic.
● TSR, 20 h, Jeu : Le grand raid ; 20 h 55, Tickets de premières ; 21 h 50, Regards ; 22 h 20, Journal.



Dimanche

20 janvier

Sept sur sept.

Cinéma : la Mort aux trousses



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 21 janvier

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
Invitée de la semaine : Dalida.
13.00 Journal.
14.00 A pleine vie.
Série : Sloane, agent spécial : 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 15, Les choses du lundi : Dessous et dentelles ; 16 h 30, Reprise : 7 sur 7 (diff. le 20 janvier) ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Adieu poulet.**
Film de Pierre Granier-Deferre.
22.05 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand et M. Jouando.
Ciné rétro Satanas ; le diable vu de Loudun avec des extraits des « Diables » de Ken Russel et de Mère Jeanne des Anges » de K. Awalerowicz ; ciné Dieu (extraits de films de C-B. de Mille, Rossellini, Bresson).
23.00 Journal.
23.20 C'est à lire.

Mardi 22 janvier

11.15 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14.45, La maison de TF 1 ; 15.20, Santé sans nuages ; 16.15, Portes ouvertes, le magazine des handicapés ; 16.30, l'Aventure spéléologique : exploration à Hawaï (diff. le 16 janvier) ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.10 Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Jeu : Enigmes du bout du monde.
Proposé par J. Antoine et C. Savarit.
Enigmes en vingt-six épisodes. Un jeu remake de « La course autour du monde », de « La chasse au trésor » ou du « Grand Raid ».
21.35 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
La tragédie des saumons rouges.
Autour de la tragique migration des saumons rouges. En Alaska, l'équipe du commandant et la Calypso *plongent.*
22.35 Tintam'art : Jean-Sébastien Bach aurait trois cents ans...
Magazine culturel d'Antoine Gallien.
Le trois centième anniversaire de Bach. Avec l'un des plus grands biographes du musicien, Alberto Basso, Gustav Leonhardt, clavecinistes, Bonna Brown, soprano. La vie de l'auteur des « Cantates ». Et les actualités de la semaine.
23.35 Journal.
23.55 C'est à lire.

Mercredi 23 janvier

11.15 ANTIOPE.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine. Dessins animés, feuilletons, variétés...
16.20 Info jeunes (et à 18 h 25).
16.40 Série : Star Trek.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Série : Dallas.
Filouteries : Charlie, contrariée par la rupture avec sa mère, rend visite à Bobby... Des informations importantes de JR.
21.25 Série documentaire : L'aventure spéléologique.
Des rivières sous la jungle. Réal. : G. Favre.
Sous la jungle de Papouasie - Nouvelle-Guinée se dissimulent les plus grands abîmes de la planète. Des étendues aquatiques, des cratères, des rivières souterraines. Un spectacle naturel.
22.25 Branchés musique.
Spécial Prince, extrait des films « Purple Rain » et « Darling Nikki », séquences sur les fans.
23.10 Journal.
23.30 C'est à lire.
23.40 Tify s'il te plaît, raconte-moi une puce.

ANTENNE 2

Lundi 21 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
9.55 Ski : Coupe du monde à Saint-Gervais.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Chansons témoins, chansons miroirs.
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Apostrophes (dif. le 18 janvier).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; Les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier : Serge Lama.
De Jacques Chancel.
Portrait d'un chanteur battant, combattant. Avec Bernard Hinault, Bernard Tapie, Patrick Dupond, danseur. Serge Lama interprète vingt et un refrains, accompagné par l'Orchestre national de France dirigé par Lorin Maazel.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Mardi 22 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
9.25 Ski nordique : championnat du monde.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Le mariage, une affaire d'Etat ?
14.50 Série : Magnum.
15.40 Reprise : Le grand raid.
Diffusé le 20 janvier.
16.35 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
Edition 1898 : Zola accuse ; les frères Lumière réalisent leur premier film publicitaire.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Les quat'z'amis ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 **Cinéma : l'Armée des ombres.**
Film de Jean-Pierre Melville.
23.00 Magazine : Lire c'est vivre.
De Pierre Dumayet, réalisation R. Bober « le Vin pur », de Ludovic Massé.
(Lire notre article.)
23.50 Journal.
0.10 Bonsoir les clips.

Mercredi 23 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : les Amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo ; X-or.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Les quat'z'amis ; Pac Man ; Les devinettes d'Epinal ; Latulu et Lireli ; Les petites canailles.
16.50 Micro-Kid.
17.25 Platine 45.
17.55 Les carnets de l'aventure.
Oztotl, l'écriture des eaux.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : L'une cuisine, l'autre pas,
de R. Michaels. Avec J. Bologna, S. Pleshette, R. Arquette...
(Lire notre article.)
22.10 **Mœurs en direct : profession exorciste.**
Réal. J.L. Roy et J. Roy.
(Lire notre article.)
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 21 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les Jeux.
20.35 **Cinéma : le Voyage fantastique.**
(cycle « le grand frisson ». Film de Richard Fleischer.
22.15 Journal.
22.45 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
La transat des alizés.
23.35 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Contes et légendes d'un grand marginal.
23.40 Prélude à la nuit.
Valse-Scherzo de Tchaikovski, interprétée par Annick Roussin, violon, et Nathalie Bera-Tagrine, piano.

Mardi 22 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Si elle dit oui... je ne dis pas non.
Film de Claude Vital.
22.15 Journal.
22.45 **Document : Falachas.**
Emission d'E. Lenchener. Réalisation F. Margolin.
Autour de l'opération Moïse, une équipe est allée quasi-clandestinement voir les juifs noirs d'Ethiopie, dans la région où ils vivent près du lac Tana dans les montagnes du Siémen.
23.30 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Buk, écrivain américain, en gros plan.
23.35 Prélude à la nuit.
« Duo nº 1 pour violon et alto K 423 en sol majeur », de W.A. Mozart, interprété par I. Perlman, violon, et P. Zukerman, alto.

Mercredi 23 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Ring-parade : Cadence 3.
Emission de Guy Lux.
Invité d'honneur : Enrico Macias.
22.00 Journal.
22.20 Documentaire : De la Basse Alsace à la Haute-Judée.
Réal. : B. Kurt.
Le portrait d'une région par Maud Vigée, poète, auteur d'essais et de journaux intimes : autour de trois axes. L'Alsace natale, l'Amérique en exil, et enfin l'Alsace. Jérusalem, lieu de rayonnement spirituel, place forte du judaïsme.
23.05 Bleu outre-mer.
Recto Carnaval 1984 ; les perles noires de Gambiers.
0.00 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
Les aventures du grand Buk.
0.05 Prélude à la nuit.
« L'invitation au voyage » (poème de Baudelaire), J.-M. Duparc, interprété par U. Reinemann, baryton, D. Selig, piano.

MITO

PÉRIPHÉRIE

Lundi 21 janvier

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *J'ai épousé une ombre*, film de Robin Davis ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, la Joie de lire ; 23 h 10, RTL-Théâtre.
- TMC, 20 h, Série : la Chambre des dames ; 20 h 55, la Photo-mystère ; 21 h, *les Séducteurs*, film de B. Forbes, E. Molinaro, G. Wilder, D. Risi ; 23 h 10, Journal ; 23 h 25, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Tir groupé*, film de J.-C. Missiaen.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le temps retrouvé : les Montgolfières ; 20 h 30, Chansons-souvenirs ; 21 h 35, Théâtre wallon : 72 manires di S'Akemer.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, l'Antenne est à vous.

Mardi 22 janvier

- RTL, 20 h, Série : Chips ; 21 h, *Hair*, film de Milos Forman ; 23 h 5, *Journal ; 23 h 15, La joie de lire.*
- TMC, 20 h, Grands cirques ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, *les Prairies de l'honneur*, film d'A.V. MacLaglen ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, *Clip'n'roll.*
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : Le joyau de la couronne ; 21 h, grand écran : *Vincent, François, Paul et les autres*, film de Claude Sautet ; 23 h 10, Tribune économique et sociale.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Magazine : Regards.
- TSR, 20 h 10, Feuilleton : Châteauvallon ; 21 h 20, Danseur étoile ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, Hockey sur glace.

Mercredi 23 janvier

- RTL, 20 h, Les lions ailés de RTL sur son 30 et 1 ; 21 h, Film surprise ; 23 h, Journal ; *23 h 10, La joie de lire.*
- TMC, 20 h, Série : Cosmos 1999 ; 20 h 55, la photo-surprise ; 21 h, *Evita Peron*, film de Marvin Chomsky (1re partie) ; 22 h 40, Journal ; *22 h 55, Sports*
- RTB, 20 h, Jeu : Cap 60 ; 21 h 5, Série : Les rues de San-Francisco ; 21 h 55, Propos et confidences : Romain Gary ; 22 h 45, Un autre regard.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Agora : Vivre ou mourir ; 22 h 45, Journal.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 24 janvier

11.15 Antiope 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14.45, La maison de TF 1 : 15.25, Quarté à Vincennes ; 15.55, Images d'histoire : 16.30, Documentaire : Tirtam'art (*J.-S. Bach aurait trois cents ans...*) (*dif. le 22*). 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.35 Feuilleton : Maria Chapdelaine
D'après L. Hémon, réal. G. Carle. Avec C. Laure, N. Mancuso, C. Rich...
Troisième épisode : C'est l'automne à Peribonka, la sécheresse s'abat sur le village. Maria avoue enfin son amour pour François. Un conte boréal un peu lent mais bien joué.

21.30 Les jeudis de l'information : Ethiopie, l'état d'urgence.
Magazine d'information de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Une émission exceptionnelle consacrée à un seul sujet : l'ampleur de la famine en Ethiopie et ses conséquences dramatiques. Des reportages sur place, au Soudan, au Burkina (ex Haute-Volta), ainsi qu'un débat, permettront d'aller plus loin dans l'analyse de ce cataclysme. Une œuvre musicale panafricaine, spécialement réalisée pour l'occasion, ouvrira ce magazine.

22.45 Journal.
23.05 Etoiles à la une.
Emission de F. Mitterrand.

23.10 Cinéma : Un nommé la Rocca
Film de Jean Becker.

Vendredi 25 janvier

11.15 Antiope 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Buffalo Bill.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Sloane agent spécial ; 14.45, la maison de TF 1 : 15.20, Temps libre... la forme (et à 16.50 : le temps de lire) ; 16.00, Série : Aventures dans les îles ; 17.30, La chance aux chansons.
18.00 Dessin animé : Aglaé et Sidonie.
18.05 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Le jeu de la vérité.
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Michel Sardou, chanteur de charme...
21.50 Feuilleton : Ballerine.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh. Avec C. Anger, N. Kunz...
Suite des mésaventures d'une danseuse autour du monde. Ses prouesses chorégraphiques, amoureuses etc.
22.50 Histoires naturelles : Les Hommes-poissons.
Hugues Dessault passe sa vie avec les poissons sous l'eau, sans bouteille ni machine. Il chasse là comme d'autres chassent sur terre.
23.20 Journal.
23.40 C'est à lire.

Le prochain week-end

Samedi 26 janvier

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information (dif. le 24 janv.) ; 10.15 Challenge 85; 10.45 Sept jours en Bourse ; 11.00 Concert ; 11.55 Pic et Poke ; 12.10 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé ; 15.40 Casaques et bottes de cuir et tiercé ; 16.15 Temps X : 17.05 Série : Merci Sylvestre ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 Série noire : Meurtre pour mémoire.
d'après le roman de D. Daeninckx, réal. C. Veillot et L. Heynemann, avec C. Boisson, G. Marchal, R. Party...
22.15 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Émission de Michel Polac : Chères études.
Avec Mᵉ Chardon, ancien président du Conseil supérieur du notariat, Mᵉ Y. Sanseau, président de la Caisse de garantie des notaires, un représentant de la Chancellerie, des notaires, des clients...
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
A. Hitchcock présente... ; Extérieurs nuit : Performances l'auberge espagnole.

Dimanche 27 janvier

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.15 Présence protestante ; 10.45 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.02 Midi presse ; 12.30 Télé-foot ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Les animaux du monde; 15.00 Sports dimanche ; 17.05 Variétés : La belle vie ; 18.00 Série : le vent d'Australie ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Cent dollars pour un shérif.
Film d'Henry Hathaway.
22.45 Sports dimanche soir.
23.25 Journal.
23.45 C'est à lire.

ANTENNE 2

Jeudi 24 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
9.50 Ski nordique : championnat du monde.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Téléfilm : Meurtre au 43ᵉ étage.
Coups de téléphone anonymes : un voyeur observe une femme avec un puissant téléscope. Commence un long cauchemar.
16.25 Magazine : Un temps pour tout. De M. Cara et A. Valentini.
Les fous du train.
17.45 Récré A2.
Poochie : les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox. et K. Connot. Avec S. Powers, L. Remick. S. Keach...
Quatrième épisode : Seule et sans argent à New-York pendant la crise de 1929, Maggy trouve un emploi de mannequin chez un couturier. La saga des années folles est lancée. Une caverne d'Ali-Baba, des décors baroques, un péplum bien mis en scène, des personnages stéréotypés.
21.40 Carte de presse.
Magazine de la rédaction d'Antenne 2, proposé par H. Chabalier et M. Honorin. « Quand le soleil se lève à l'ouest ».
Huit ans après la mort de Mao, la Chine tourne-t-elle le dos aux rigueurs de l'idéologie marxiste-léniniste ? Deux équipes de reporters sur les traces des contrebandiers, autour du trafic d'importation illégal d'objets de consommation : hifi, électroménager. Les nouveaux comportements des Chinois.
22.50 Histoires courtes.
Barres, de Luc Moullet.
L'évolution de la fraude et de sa répression dans le métro parisien.
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

Vendredi 25 janvier

6.45 Télévision du matin.
8.30 Feuilleton : Escalier B, porte 4.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Après la diffusion, le 23 janvier, du reportage sur l'exorcisme, débat avec un psychiatre, un représentant de l'Episcopat et le père Elie (exorciste dans le film).
14.50 Série : Magnum.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.00 Reprise : Moi... je (diff. le 16 janv.).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Sahel, les sources de la vie.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Anim'A 2 ; Latulu et Lireli, etc.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Feuilleton : Châteauvallon
D'après J.-P. Petrolacci ; réal. P. Planchon et S. Friedman. Avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal...
Antonin Berg, le patriarche, est gravement malade et refuse de se soigner. Florence est très inquiète. Georges Quentin, qui vient de quitter le gouvernement, doit faire face, à la mairie de Châteauvallon, aux révélations de *la Dépêche* sur l'affaire des Sablons...

21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : De nouveaux comportements des Français ? Avec Mᵐᵉ Christiane Collange (Moi, ta mère), *MM. Louis Beriot* (le Bazar de la solidarité), *Pierre Daninos* (la France dans tous ses états), *Alain Duhamel* (le Complexe d'Astérix), *Olivier Duhamel, co-directeur de la SOFRES-Opinion publique, Martin Veron* (l'Amour propre).
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : L'Extravagant Mr. Ruggles. Film de Leo Mac Carey.

Le prochain week-end

Samedi 26 janvier

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure : Solo, Sea flight, Tempête sur le cap Horn ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.55 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 27 janvier

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.10 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les brigades du Tigre ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Clémence Aletti ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : Le grand raid.
21.45 Pour le meilleur ou pour le pire.
De quelle façon les relations entre les hommes et les femmes sont-elles influencées par la société qui les voit naître ?
22.40 Opus 85.
Emission d'Eve Ruggieri.
Un grand pianiste : Jorge Bolet, un grand compositeur, Gustav Mahler, un grand chef : sir Georg Solti et actualité du livre et du disque.
23.10 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 24 janvier

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.

20.35 Le polar du soir : la Stratégie du serpent
D'après la nouvelle de W. Irish, réal. Y. Boisset, B. Revon. Avec J. Carmet, E. Darlan, A. Ferreol... (Rediffusion).
L'art et la manière de tuer son voisin. Sans que personne ne soupçonne qu'il y a eu crime. Se servir d'un serpent pour supprimer Georges, mari de Pauline, auquel cette dernière voue une haine impitoyable.

21.35 Journal.

22.05 Cinéma : Juste avant la nuit
Film de Claude Chabrol.

23.45 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
23.50 Prélude à la nuit.
« A tes pieds » d'Edward Grie, interprété par Laurent Petitgirard, au piano.

Vendredi 25 janvier

9.00 Douzième Festival de la BD à Angoulême.
A l'occasion du Festival, l'équipe de FR 3 Limousin-Poitou-Charentes diffuse une émission spéciale deux matinées de suite, en direct d'Angoulême. Reportages, débats, extraits de film, etc.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Vendredi : West side blues.
Magazine d'information d'André Campana.
Un document, tourné par un groupe de jeunes à mi-chemin entre la délinquance et le chômage, originaires du ghetto noir et portoricain de Chicago. Sa diffusion est suivie d'un débat sur le thème : « Comment s'en sortir ? »

21.30 Laissez passer la chanson : spécial Gloria Lasso.
Emission de P. Sevran.
Avec le grand orchestre de J.-D. Mercier, Georges Jouvin, Olivier de Murcia... Le portrait en chansons d'une grande star mexicaine absente de France depuis quinze ans.
22.25 Journal.
22.50 Folies ordinaires : Charles Bukowski.
Série de Barbet Schroeder.
La « folie ordinaire » d'un grand écrivain américain.
22.55 Prélude à la nuit.
« Introduction et allegro », de Maurice Ravel, interprétés par l'Atelier musiaue de Ville-d'Avray.

Le prochain week-end

Samedi 26 janvier

9.30 Festival de la BD en direct d'Angoulême (et à 23.30) ; 12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Repères ; 13.30 Action ; 14.00 Entrée libre ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Télévision régionale ; 20.04 Disney Channel, pour les tout-petits.
20.35 Disney Channel pour les jeunes et les moins jeunes.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
23.00 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes selon l'actualité culturelle.
23.45 Prélude à la nuit.
Concerto pour violon et orchestre, d'A. Berg, interprété par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. C. Davis, avec G. Kremer, soliste.

Dimanche 27 janvier

9.00 Inspecteur gadget ; 10.00 Mosaïque ; 12.00 D'un soleil à l'autre ; 13.00 Magazine 85 ; 15.00 Musique pour un dimanche (et à 16.40) ; 15.15 Théâtre : « le Bavard imprudent », de C. Goldini ; 17.00 Boîtes aux lettres : spécial « René Char » ; 18.00 Fraggle rock ; 18.30 Dessin animé : Lucky Luke ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO hebdo.
20.35 Architecture et géographie sacrée.
Teotihuacan, capitale mythique du Mexique ancien.
21.30 Aspects du court métrage français.
L'Homme aux chats, d'H. Glaeser ; le Grand-Père de Suzanne, d'Alexandre Gazai.
22.00 Journal
22.30 Cinéma de minuit :

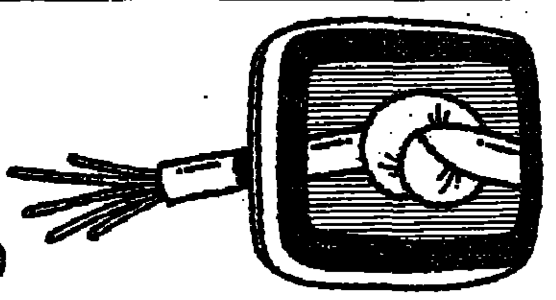
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 24 janvier

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Jeremiah Johnson*, film de Sydney Pollak ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, La joie de lire ; 23 h 10, Essais automobiles.
- TMC, 20 h, série : Le souffle de la guerre ; 20 h 55, La photo-surprise ; 21 h, *Valse brillante*, film de Jean Boyer ; 22 h 45, Journal ; 23 h, Clip'n'roll.
- RTB, 20 h, Autant savoir : la copropriété ; 20 h 35,
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Téléménoires ; 21 h 15, Concert : symphonie nº 4 de Bruckner.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Série : Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, Ski nordique ; 22 h 40, *Cette nuit ou jamais*, film de D. Schmid.

Vendredi 25 janvier

- RTL, 20 h, Série : Chronique des années 30 ; 21 h, Hôtel (souvenirs) ; 22 h, Numéro 10, magazine du football ; 22 h 40, Journal ; 22 h 45, *le Prix du danger*, film d'Yves Boisset.
- TMC, 20 h, Variétés : C'est assez chaud ; 20 h 55, La photo-mystère ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, *Le flic se rebiffe*, film de Roland Kibble et Burt Lancaster.
- RTB, 20 h, Téléchérie : histoires belges.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 5, Billet de faveur : *Lucienne et le boucher*, film de Pierre Tchernia.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 40, *la Cage*, film de P. Granier-Defferre ; 22 h 15, les maîtres de la photographie : Alfred Eisenstaedt ; 22 h 50, Journal, 23 h 5, Bob Lockwood.



Le prochain week-end

Samedi 26 janvier

Dimanche 27 janvier

Samedi 26 janvier

Dimanche 27 janvier

Samedi 26 janvier

Dimanche 27 janvier

A Ecouter

La couche du corps

Pourquoi a-t-on « mal au cœur », se fait-on « de la bile », ou tient-on à quelque chose comme à la « prunelle de ses yeux ». Des expressions familières utilisées dans le langage courant ! L'histoire de notre corps — dit-on — s'en tient une « couche ». Gratter cette « couche », l'analyser, tel est le but de cette série d'émissions proposée par Bernard Pagès, consacrée aux légendes, croyances, mythes que suscite l'anatomie du corps humain. Au sommaire : la pupille, la dent, le foie (en deux volets) et enfin le nombril, organe essentiel, comme l'on sait, à travers lequel il est possible de se regarder tout entier.

● **Les chemins de la connaissance.** France-Culture, du 21 au 25 janvier, à 10 h 50.

Art brut

Une découverte : un écrivain pluridisciplinaire, romancier, essayiste, professeur d'architecture, Michel Ragon représente un des grands moments de la critique d'art contemporaine. Dans les années 1950-1960, il nous a révélé les œuvres « brutes » de peintres comme Gaston Chaissac, Pierre Soulages, Atlan, Poliakoff, Hartung, Martin Barré. Cet écrivain, longtemps lié d'amitié avec Henri Poulaille et les écrivains prolétariens, après la mort de sa mère et douze ans d'absence littéraire, se met à rédiger un cycle littéraire consacré à la Vendée.

« Le bon plaisir de... », proposé par le poète Jean Daive, trace le portrait de Michel Ragon en autodidacte militant qui cherchait à projeter son identité internationaliste dans les problématiques d'avant-garde et qui a retrouvé les racines de son terroir...

● **Le Bon plaisir de...,** France-Culture, samedi 19 janvier, 15 h 30.

Rions !

Rire gros ou rire gras. Europe 1, en collaboration avec le magazine *Télé 7 jours*, lance un nouveau jeu qui, si l'on s'en tient à ses règles, a toutes les chances d'être hilarant. En effet, plusieurs fois par jour, un personnage célèbre s'esclaffe à l'antenne, qu'il faudra identifier. *En appelant le 322-15-15*, les auditeurs peuvent proposer une solution. Pas n'importe laquelle, une seule. Pour chaque éclat, la prime de départ est de 1 000 F, et à chaque jeu la cagnotte est augmentée de 100 F.

● **Le jeu du rire.** Europe 1, du lundi au vendredi.

Radio Bleue : sept jours sur sept

« Radio Bleue », la station de Radio-France, conçue pour les *« plus de cinquante ans »*, ne fait guère de bruit. C'est une radio un peu effacée, calme, bien élevée, à l'image de ses auditeurs. *Une radio à laquelle on reste fidèle*, et qui, avec une douce *obstination, conquiert non seulement* un public de plus en plus vaste, mais aussi, d'année en année, des tranches d'antennes. Lancée le 22 décembre 1980 sur ondes courtes et ondes moyennes avec un programme matinal de quatre heures, les cinq premiers jours de la *semaine, elle s'est vu* attribuer, en juin 1982, le *samedi matin*, et s'apprête — victoire ultime — à émettre enfin sept jours sur sept, dès le 20 janvier prochain. Succès oblige. A noter, dans ces « changements 1985 », l'entrée probable de la publicité collective sur l'antenne.

Un sondage réalisé par l'IFOP en 1984 confirme sa progression et dresse le profil de ses *auditeurs*. Ainsi, *1 million* de personnes déclarent l'écouter, mais de façon irrégulière, 600 000 l'écoutent au moins une fois par semaine et 400 000 régulièrement. L'auditoire se révèle plutôt féminin (59 % de femmes, un peu *plus* que dans la population du *même âge*), *plutôt âgé* (60 % ont plus de cinquante ans) et plutôt inactif (58 %).

Un public qui apprécie sans aucun doute ses programmes réguliers, simples, ronronnants et qui définit la radio comme étant avant tout *« une présence amicale et chaleureuse »* (94 %), *« une radio divertissante »* (91 %), *« une radio de la chanson française »* (87 %) et *« une radio de services et de conseils »* (85 %). Des indices qui plaident pour une extension rapide de son programme. Pourquoi pas l'après-midi ? — C. Ur.

Après la « grille » de RTL la semaine passée, voici celle de Radio Bleue :

Du lundi au vendredi : 8 heures, Les sagesses de *Michel Lis ; 8 h 15*, Gymnastique ; 8 h 30, Journal ; 8 h 50, *Les quatre vérités ; 9 heures*, Page service (lundi : société ; mardi : juridique ; mercredi : micro en plus, amicalement vôtre ; jeudi : santé ; vendredi : enquêtes) ; 9 h 30 : Loisirama (lundi : divers ; mardi : tourisme ; mercredi : jardinage ; jeudi : bricolage ; vendredi : carnet *bleu) ; 10 heures, lundi : Les* fous du rire, puis Le temps de la *TSF ; mardi : opérette ; mercredi* : vies à vies ; jeudi : Le temps de la TSF ; vendredi : Histoire illustrée de la chanson française ; 11 heures : A tout cœur ; 11 h 30 : Histoire de jouer. *Samedi*, 8 heures : Facile à dire ; 8 h 30 ; Journal ; 8 h 45 : Vu et approuvé ; 9 heures : Les séries du samedi ; 9 h 30 : Les mots dans *la chanson ; 10 heures : Journal* ; 10 h 15 : Il était une voix ; 10 h 30 : Les grands événements de l'histoire ; 11 heures : Petites sorties et grands spectacles. *Dimanche*, 8 heures : En compagnie d'Anne Lefébure ; 9 heures : Le temps de la TSF ; 10 heures : Bleu classique ; *10 h 30 : Les humeurs de* Zoom ; 11 heures : La malle des Indes.

Radio France internationale

Informations toutes les demi-heures de 4 heures à 9 heures et à 11 h 30, 13 heures, 20 h 45, 22 h 15, 23 heures, 23 h 30, 0 heures, 0 h 30, 2 h 30.

Parmi les magazines :

● *Carrefour* (magazine de l'actualité politique et culturelle), *consacré* le lundi 21 à 14 h 15 au centième anniversaire des syndicats ; le mercredi 23, (à la même heure) à la vision de l'Occident par l'Islam avec le professeur Maxime Rodinson.

● **Espace Océan** (magazine *de la mer*), le lundi 21 à 21 h 45, présente une émission *réalisée* depuis le Salon nautique de Paris.

● **Hexagone**, le lundi 21 à 13 h 45, avec la présence de Miro, chanteur d'origine tchèque.

● **Priorité santé**, le jeudi 24 à 10 heures, consacré aux onzièmes journées médicales de Dakar : la lèpre, son dépistage, son traitement (avec un reportage sur le terrain).

● ***Tour de passion***, le jeudi 24 à 20 h 45 : la passion *de Jean-Paul Roussillon pour la* clarinette et la direction d'orchestre (il dirige depuis plus de deux ans l'ensemble de chambre du théâtre La Bruyère).

● **Arc-en-ciel**, le vendredi 25 à 20 h 45, avec un reportage sur les dernières années de la Hongkong britannique.

France-Culture

SAMEDI 19 JANVIER

7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : « les Secrets de la mer Rouge », d'Henry de Monfreid.
8.30 Voix du silence : la Palestine.
9.05 Matinée du monde contemporain : Crise de légitimité dans la V[e] République ? L'exercice du pouvoir.
10.30 Musique : la mémoire en chantant.
11.00 Grand angle : vivre juif en URSS.
12.00 Panorama.
14.00 *Le Palio de Sienne. Identité* : porc-épic.
15.30 Le bon plaisir de... Michel Ragon.
19.15 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Philbert de Parseval.
20.00 *Musique : maintenance (du côté des jeunes compositeurs : Daniel Tosi).*
20.30 Nouveau répertoire dramatique : Images de Mussolini en hiver, d'Armando Llamas. Avec J. Belly, C. Cotta, G.-P. Couleau, P. Deplanche, I. Guiard, D. Peron.
22.10 Démarches, avec Emmanuel Hocquard.
22.30 Musique : libre parcours variétés, la chanson dans les petits lieux.

DIMANCHE 20 JANVIER

7.03 Chasseurs de son : diaporamas.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 *Littérature pour tous : avec Michel del Castillo.*
7.45 Dits et récits : le Prince aux cheveux noirs.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la grande loge de France.
10.00 Messe à Saint-Denis-du-Saint-Sacrement au Marais.
11.00 Histoires du futur.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : exposition Flandrin, musée du Luxembourg.
14.00 *Le temps de se parler.*
14.30 En direct de la Comédie-Française : la Cruche, de G. Courteline.
15.52 La tasse de thé. Rencontre avec Delphine Seyrig ; histoire-actualité (les scandales en République fédérale allemande).
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Musique : collection de timbres.
20.30 Atelier de création radiophonique : Gilles Aillaud, portrait de l'artiste en ours blanc puis en chameau jaune Vermeer.
22.30 Musique : l'Inde et le jazz (concert donné le 19 octobre 1984 salle Benoît-XII à Avignon).

LUNDI 21 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : lorsque le Moyen Age mit son Dieu au tombeau ; et à 10 h 50 : le corps tel qu'on le pense.
9.05 Les lundis de l'histoire : Michel Foucault, historien.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
11.10 Passeport pour l'avenir : aménagement du temps scolaire, le sport à l'école.
11.30 Feuilleton : « Han-d'Islande ».
12.00 Panorama, entretien avec Marcel Landowski.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 *Un livre, des voix* : Jean-Marc Roberts « Méchant »
14.30 Grands documents : l'Opéra.
15.30 Les arts et les gens. Mises au point : les grandes œuvres depuis 1945 et les jeunes artistes d'aujourd'hui ; 16 h 00, Périscope ; 16 h 20, Enquête : l'histoire de l'art.
17.10 Ile-de-France, du pétrole en Seine-et-Marne.
18.00 Subjectif : Agora : la jeunesse est lente à mourir ; 18 h 35, Tire ta langue ; 19.15 Rétro ; 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 *Perspectives scientifiques : la naissance des étoiles.*
20.00 Musique, mode d'emploi : Heinrich Strobel homme-orchestre.
20.30 Vue sur la cour, de P. Léaud.
21.40 Musique : latitudes, musiques traditionnelles.
22.30 *Nuits magnétiques* : ça suit son cours.

MARDI 22 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : lorsque le Moyen Age mit son Dieu au tombeau (et à 10.50 le corps tel qu'on le pense).
9.05 La matinée des autres : l'art et l'âme du Kilim.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
11.10 *L'école des parents et des éducateurs* : le droit au père, avec le docteur Aldo Naouri, pédiatre.
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande ».
12.00 Panorama. Entretien Marcel Landowski.
13.40 Instantané : musiques traditionnelles.
14.00 Un livre, des voix : « le grand Empereur et ses automates », de Jean Levi.
14.30 « Maman tu mens ».
15.30 Les mardis du théâtre : mégaphonie, mémoires du monde.
17.10 Le pays d'ici.
18.00 Subjectif. Agora : gens du sable ; 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
18.30 Perspectives scientifiques : Greimas, aventures d'un linguiste.
20.00 Musique, mode d'emploi : Heinrich Strobel homme orchestre.
20.30 Pour ainsi dire : les poètes du monde.
21.08 Entretiens : avec Tapiès.
21.30 Musique, diagonales ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22.30 Nuits magnétiques : séance tenante.

MERCREDI 23 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 *Les chemins de la connaissance :* Lorsque le Moyen Age mit son dieu au tombeau (et à 10 h 50 : Le corps tel qu'on le pense).
9.05 Matinée : La science et les *hommes, le cantique des quantiques.*
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 heures).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : « Contes du septième jour », de J.-O. Heron.
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande ».
12.00 Panorama.
14.00 Un livre, des voix : « Les vrais durs ne dansent pas », de Norman Mailer.
14.30 Passage du témoin, avec Ph. de Parseval (dif. le 19-1-85).
15.30 Lettres ouvertes.
17.10 Le pays d'ici, en direct de la Creuse.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ! ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : La génétique aujourd'hui.
20.00 Musique, mode d'emploi : Heinrich Strobel, homme orchestre.
20.30 Antipodes : La littérature orale tunisienne.
21.30 Musique : Pulsations. Forum des percussions avec Steve Reich et le groupe canadien Nexus.
22.30 Nuits magnétiques : Bruits du monde.

JEUDI 24 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Lorsque le Moyen Age mit son dieu *au tombeau (et à 10 h 50 : Le corps* tel qu'on le pense).
9.05 Matinée : une vie, une œuvre : La Boétie.
10.30 Musique : Miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : Le latin se porte bien.
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande ».
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Maurice Breschand.
14.00 Un livre, des voix : « Une éducation *française* », d'Odile Marcel.
14.30 La RTBF (radio-télévision belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions ». Avec Michel Jouvet.
15.00 *Dérives : Les stratégies de l'amour.*
15.30 Musique : Musicomania.
17.10 Le pays d'ici, en direct de la Creuse.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue... ; à 19 h 15, *Rétro* : 1948 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : La traumatologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Heinrich Strobel, homme orchestre.
20.30 Kidonkefou ou les incontinences *de la raison, d'après « les Fous littéraires »*, d'André Blavier.
21.30 Musique : Vocalyse-Opéra 85, « le Convive de Pierre », d'A. Dargomyjski.
22.30 *Nuits magnétiques* : « Faut-il avoir peur des gros bras ? »

VENDREDI 25 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Lorsque le Moyen Age mit son dieu *au tombeau (et à 10 h 50 : Le corps* tel qu'on le pense).
9.05 Matinée du temps qui change : Les voies de communications.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : Des cours à l'hôpital.
11.30 *Feuilleton : « Han d'Islande ».*
12.00 Panorama.
13.40 *« Un drôle de cadeau », de* Jean Bouchaud ; « les Fantômes du boucher », de Victor Haïm.
14.00 Un livre, des voix : « la Vie et l'Instant », de Serge Doubrovsky.
14.30 Sélection prix Italia : « la Grande Peur ».
15.30 *L'échappée belle : Un cheval pour* le bout du monde ; à 16 h 35, Monsieur Rimbaud, négociant à Aden.
17.10 Le pays d'ici : En direct de la Creuse.
18.00 Subjectif : Agora.
19.30 Les grandes avenues de la *science moderne : Les nouvelles de* l'espace.
20.00 Musique, mode d'emploi : Heinrich Strobel, homme orchestre.
20.30 Le grand débat : La France et sa mémoire.
21.30 Black and blue : L'année du rock.
22.30 Nuits magnétiques : Redécouverte de Boris Souvarine.

France-Musique

SAMEDI 19 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : musique de divertissement.
7.03 Avis de recherche.
9.05 Carnet de notes.
11.00 Manifestes médiévaux : « le Roman de Fauvel », de du Bus.
12.05 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
13.00 Opéra : « Mathis le peintre », d'Hindemith par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France.
16.00 Désaccord parfait : autour de *« Jephté » de Haendel* ; à 18 h, concert : airs de Haendel par Z. Gal, soprano, D. Selzer, clavecin, B. Charbonnier, violon, C. Giardelli, violoncelle.
19.05 Les cinglés du music-hall : femmes et sports.
20.04 Concert (en direct de Munich) : « Ouverture de Tannhaüser », de Wagner ; « Quatre derniers lieder », de R. Strauss ; « Symphonie n° 6 en la majeur », de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. B. Haitink, sol. L. Popp, soprano.
23.00 *Les soirées de France-Musique :* le club des archives : Dinu Lipatti ; œuvres de Bach, Mozart, Enesco, Ravel, Chopin ; à 1 h, l'arbre à chansons.

DIMANCHE 20 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère : œuvres de Boieldieu, Zelweker, J. Strauss, E. Strauss, Wieniawsky, Ketelbey, Offenbach, Rossini...
9.05 Cantate BWV 13 : de J.-S. Bach.
10.00 Gustav Mahler à Vienne : la saison 1902-1903.
12.05 *Magazine international.*
14.04 Programme musical en disques compacts : œuvres de Haydn, Chopin, Mendelssohn, Beethoven, Bach, Dvorak.
17.00 *Comment l'entendez-vous ?* avec Jean Lacouture ; la musique et la révolte ; œuvres de Mozart, Auber, Schumann, Verdi, Chopin, Rossini...
19.05 Jazz vivant : le quartette de Jean-Louis Chautemps.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Festival des Flandres) : « Siegfried-Idyll », de Wagner ; « Symphonie n° 8 en ut mineur », de Chostakovitch, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. B. Haitink.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex-libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 21 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Carl Philipp *Emanuel Bach — l'enfance de* l'art à Weimar.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis ».
12.30 Concert : œuvres de Dvorak, Reger, *par les Chœurs et l'Orchestre de la* philharmonie de Dresde, dir. M. Flaemig, chef des chœurs, M. Geissler, et les Chœurs de la radio de Berlin, dir. D. Knothe, sol. H. Termer, *soprano, W. Hellmich, baryton.*
14.02 Repères contemporains : le Trio instrumental TM+.
15.00 Les après-midi de France-Musique : Luigi Cherubini.
18.02 Equivalences : œuvres de Vierne, Litaize.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
19.15 Le temple de la gloire.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : (perspectives du XX[e] siècle) : Quatuor à cordes de Bartock, « Soleil vert » de Finzi, « Regards » de Fischer, Quatuor à cordes de Beethoven par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. P. Burwick et le Quatuor Lindsay.
23.00 Les soirées de France-Musique : la guerre des pianos.

MARDI 22 JANVIER

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Carl Philipp *Emanuel Bach - Sans souci.*
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis ».
12.30 Concert : œuvres de Mozart, Schumann, Zimmermann par G. Pludermacher, J.-F. Heisser, *pianos*, C. Henkel, R. Pidoux, violoncelles, G. Cass, cor.
14.02 Repères contemporains ; le trio instrumental TM+.
14.30 Les enfants d'Orphée : mélodies en sous-sol.
15.00 Les après-midi de France-Musique : la tempête de Shakespeare ; œuvres de Sibelius, Locke, Martin, Fibich, Beethoven.
18.02 Cycle acousmathèque : œuvres de Lejeune, Philippot.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 Premières loges : Xenia Belmas, soprano russe chante Meyerbeer, Leoncavallo, Mascagni, Tchaïkovski, Moussorgski.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concerto : « Ouverture tragique », Concerto pour violon et orchestre en ré majeur de Brahms, « Orphée » de Liszt, « le Mandarin merveilleux » de Bartok par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Badea, *sol. V. Tretiakov, violon.*
23.00 Les soirées de France-Musique.

MERCREDI 23 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 Le matin des musiciens : Carl Philipp Emanuel Bach - Sans souci.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis ».
12.30 *Concert : Les Japonais* ; œuvres de Takemitsu, Tamba, Taira, Makino par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Prin, sol. T. Prevost, flûte, J. Vandeville, hautbois, J. Bernard, harpe, K. Fuji, piano.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Saint-Saëns, par A. Lamasse, violoncelle, et C. de Vogué, piano.
15.00 Les après-midi de France-Musique : esthétique de la mélancolie.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 *Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?*
19.15 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Avant-concert : « Hungaria » de Liszt.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Danses de Galanta de Kodaly, Concert pour violon et orchestre en ré majeur de Stravinsky, Concerto pour orchestre *de Bartok par l'Orchestre national* de France, dir. I. Fischer, sol. A. Dumay, violon.
23.00 Les soirées de France-Musique : 19[e], le Scherzo dans tous ses *états : œuvres de Schubert, Beethoven*, Chopin, Mendelssohn, Schumann.

JEUDI 24 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 *L'imprévu : magazine d'actualité* musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Carl Philipp Emanuel Bach - Loin de la Cour, Hambourg.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « la Chanson de Louis ».
12.30 Concert : œuvres de Haydn, Krommer, *Lekeu, Ravel par le Nouvel* Orchestre philharmonique, dir. Armin Jordan, sol. J. Vandeville, hautbois.
14.02 Repères contemporains : musique *subaquatique (Michel Redolfi).*
15.00 Les après-midi de France-Musique : esthétique de la mélancolie.
16.02 Côté jardin : magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 *Rosaces : magazine de la guitare.*
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : Quatuor à cordes en ré mineur, « les Sept Dernières *Paroles du Christ » de Haydn*, par le Quatuor Guarnieri.
22.30 Les soirées de France-Musique : Georges Onslow ; œuvres de Cramer, Mehul, Reicha, Onslow.

VENDREDI 25 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité *musicale.*
9.08 Le matin des musiciens : Carl Philipp Emanuel Bach - Loin de la Cour, Hambourg.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « la *Chanson de Louis* ».
12.30 Concert : œuvres de Milhaud, Enesco, Messiaen, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Lucas Pfaff, *sol. P. Reach, piano.*
14.02 Repères contemporains : Joanna Bruzdowicz.
14.30 Les enfants d'Orphée : aux rayons du son.
15.00 *Verveine-scotch : les invités prestigieux* de Verveine-Scotch ; mon son n'a fait qu'un tour ; l'art de la fougue.
17.00 Histoire de la musique.
18.02 *Les chants de la terre.*
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue.
20.04 Avant-concert : Trio pour piano, violon et violoncelle de Ravel.
20.30 Concert (en direct de Stuttgart) : Symphonie *n° 53 en ré majeur* « l'Impériale » de Haydn, « Cinq lieder pour orchestre » de Berg, « Symphonie n° 3 en fa majeur » de Brahms par l'Orchestre symphonique *de la radio de Stuttgart, dir. G.* Bertini, sol. P. Bryn-Julson, soprano.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle d'Egypte.

échecs

N° 1108

Dangers de la symétrie

(Hongkong, 1984)
Blancs : IVANOV
Noirs : AARON
Gambit D
Défense slave

1. d4	d5	13. d5! (l)	Cç5
2. ç4	ç6	14. d×ç6	b×ç6 (m)
3. Cf3	Cf6	15. F×ç6+	Ré7 (n)
4. ç×d5 (a)	ç×d5	16. 0-0-0!! (o)	C×a4
5. Cç3	Cç6 (b)	17. Td7+	Ré8 (p)
6. Ff4	Ff5 (c)	18. F×a4 (q)	Fb4
7. é3	é6 (d)	19. T×a7+	Rf8
8. Fb5 (é)	Cd7 (f)	20. T×a8+	Ré7
9. Da4 (g)	Db6	21. T×h8 (r)	F×ç3
10. Ch4 (h)	Fg6 (i)	22. b×ç3	D×f2
11. C×g6	h×g6	23. Fg5+	f6
12. é4! (j)	d×é4 (k)	24. Td1! abandon. (s)	

NOTES

a) L'expérience montre qu'il ne faut pas considérer la « variante d'échange » de la « défense slave » comme une simplification inoffensive d'une position symétrique. En effet, la symétrie pose souvent aux Noirs quelques problèmes pour cette seule raison que les Blancs, ayant l'avantage du trait, ont un temps d'avance.

b) Les Noirs doivent poursuivre la symétrie *puisque 5..., Ff5 serait* contrecarré par 6. Db3! : si 6..., b6? : 7. é4!, d×é4 (ou 7 C×é4 ; 8. C×é4, d×é4 ; 9. Cé5, Fé6 ; 10. Fb5+, Cd7 ; 11. d5, Ff5 ; 12. g4) ; 8. Cé5, é6 ; 9. Fb5+, Cf-d7 ; 10. g4, Fg6 ; 11. h4.

c) Une autre idée est 6..., é6 ; 7. é3, *Fé7 ou 7...,* Fd6 ou 7..., Ch5. Après 6..., Db6 ; 7. Ca4, Da5+ ; 8. Fd2, Db8 ; 9. é3, é6 ; 10. Fd3 ou 10. Fb5 les Blancs sont mieux. Par exemple, 10. Fd3, Cé4 ; 11. 0-0, f5 ; 12. Tb1, Fd6 ; 13. b4, a6 ; 14. Cç5, 0-0 ; 16. a4! (Seirawan-Torre, Indonésie, 1983).

d) Si 7..., Db6 ; 8. a3 et si 7..., a6 ; 8. Cé5!

é) 8. Db8 facilite la tâche des Noirs : 8..., Fb4! ; 9. Fb5, 0-0 ; 10. 0-0, F×ç3 ; 11. D×ç3, Tç8 ; 12. Tf-ç1, Tç8 ou 11. F×ç6, F×b2!

f) Il faut arrêter ici la symétrie car, après 8..., Fb4 ; 9. Cé5! les Blancs peuvent devenir dangereux : 9..., Da5 ; 10. F×ç6+, b×ç6 ; 11. 0-0 ou 9..., 0-0 ; 10. F×ç6, b×ç6 ; 11. 0-0 et les Blancs ont un clair avantage.

g) Après 9. 0-0, Fé7 ; 10. Tç1, 0-0 ; 11. h3, Tç8 les jeux sont égaux (Spassky-Larsen, match de 1968).

h) Après 10. 0-0, Fé7 ; 11. Ta-ç1, 0-0 ; 12. a3, Tf-ç8 les Noirs ont un bon jeu (Tomovic-Trifunovic, Zagreb, 1946).

i) 10..., Fé4 était peut-être meilleur ; 11. Tç1, Fé7 ; 12. C×é4, d×é4 ; 13. d5 avec un jeu compliqué.

j) Et voici, à l'issue d'une ouverture symétrique, simple et calme, une posi*tion qui s'anime soudainement.* 12. 0-0 laissait toujours aux Blancs un temps de plus : 12... Fé7 ; 13. é4, Cf6 ; 14. é×d5, é×d5 ; 15. Tf-é1.

k) 12..., Cf6 ou 12..., Fb4 semblent meilleurs.

l) Ce second sacrifice de pion bouscule dangereusement les Noirs qui ne peuvent répondre 13..., é×d5 à cause de 14. C×d5!

m) Naturellement si 14..., C×a4 ; 15. ç×b7+ et les Blancs gagnent.

n) Les Noirs avaient imaginé cette position en jouant 13..., Cç5. Les Blancs doivent défendre leur D : si 16. Db5, Cd3+.

o) Mais précisément les Blancs entendent exploiter leur temps de plus.

p) Si 17..., Rf6 : 18. C×é4+, Rf5 ; 19. T×f7+, Rg4 ; 20. f3+ et le mat est proche.

q) Avec une menace de déclouage imparable.

r) Un sacrifice de D payant : deux T et deux C.

s) Si 24..., f×g5 ; 25. Té8+, Rf6 ; 26. Tf8+ et 27. T×f2 ; si 24..., D×a2 ; 25. Td7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1107
V. Bron, 1946

(Blancs : Rg8, Dé2, Fg4, Pg3. Noirs : Rg5, Dh6, Ch5, Pé6, é4.)

1. Dé3+, Rg6 ; 2. D×é4+, Rg5 ; 3. Dé3+, Rg6 ; 4. F×h5+!, D×h5 ; 5. D×é6+, Rg5 ; 6. Rg7! ou bien 4..., R×h5 ; 5. g4+, Rg6 ; 6. D×é6+, Rg5 ; 7. Dé3+, Rg6 ; 8. Dé7! et le mat est imparable. On retrouve le même motif dans l'étude de Rinck (« Chess », 1944) : Blancs (Rh2, Db8, Tg2, Pg4) : *Noirs (Rg5, Dh6, Ff6, Pg6, h5). Solu*tion : 1. Db5+, Rh4 ; 2. g5, F×g5 ; 3. T×g5!, D×g5 ; 4. Db4+, Dg4 ; 5. Dé7+, Dg5 ; 6. Dé4+, Dg4 ; 7. Dé3!

ÉTUDE

G. ZAKHODIAKIN (1940)

8 7 6 5 4 3 2 1
a b c d e f g h

BLANCS (4) : Rg2, Dé7, Ff7, Ph7.

NOIRS (6) : Rh6, Dg7, Fa8, Ph6, é4, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1106

Un bluff imparable

Cette donne, qui a opposé deux des meilleurs joueurs du monde, le déclarant Barry Crane et le célèbre Benito Garozzo, illustre un coup que l'Autrichien Schneider avait brillamment réussi autrefois.

♠ R 10 9 7 6 5
♡ 10
♢ V 10 4 3
♣ D 6

♠ V 4
♡ V 9 8 6 4
♢ R 8
♣ 8 5 3 2

N / O E / S

♠ 3
♡ D 7 5 2
♢ A 7 6 5 2
♣ V 10 9

♠ A D 8 2
♡ A R 3
♢ D 9
♣ A R 7 4

Ann. : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
L. Dupont	Sanders	Garozzo	Crane
—	—	Passe	2 SA
passe	3 ♡	passe	4 ♣
passe	4 SA	passe	5 ♠
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Cœur pour le 10 et la Dame, le déclarant a pris avec l'As et il a tiré le Roi de Pique. *Comment Crane, en Sud, a-t-il joué* pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE qui était théoriquement infaisable ?

Réponse :

A la vue du mort, il est clair qu'il faut un gros honneur sec à Carreau pour que le chelem puisse être gagné contre toute défense. Si, dans la donne réelle, on intervertit par exemple le 8 de Carreau et le 9 de Trèfle, le chelem peut être réalisé contre toute défense grâce à un jeu d'élimination et un placement de main à Carreau.

Barry Crane cependant a pensé que l'on pouvait gagner même sans trouver un honneur sec à Carreau grâce à un squeeze à Carreau-Trèfle ; mais pour le réussir, il fallait « rectifier le compte » *en jouant froidement Carreau du mort*, car, si l'adversaire qui prend joue Trèfle ou Cœur, il suffira que la main adverse (qui aura le gros honneur à Carreau restant) ait quatre Trèfles pour qu'elle soit squeezée.

On notera que, si l'adversaire qui a pris à Carreau a d'autres Carreaux, il n'imaginera jamais que son partenaire peut détenir l'autre gros Carreau, et il ne lui viendra pas à l'idée de continuer Carreau. Effectivement, quand Crane a joué le 3 de Carreau à la troisième levée, Garozzo a mis l'As de Carreau et *a contre-attaqué Trèfle!* Alors, après la Dame de Trèfle, la Dame de Pique, le Roi de Cœur et quatre tours de Pique, *Ouest a été squeezé* dans cette position :

♢ R ♣ 8 5 3 — ♠ 10 ♢ V 10 ♣ 6 / ♡ 3 ♣ A R 7

Sur le 10 de Pique (et le 3 de Cœur) la défausse d'Ouest libère le Valet de Carreau ou le 7 de Trèfle. Quant à ceux qui seraient encore sceptiques, précisons que, *à l'autre table*, le chelem a également été déclaré et réussi de la même façon!

Une petite négligence

Si on distribue cette donne dans un tournoi, il est probable que de nombreux déclarants chuteront pour avoir négligé une petite précaution.

♠ A 6 3
♡ A D 6
♢ D 5 2
♣ V 10 8 4

♠ R D V
♡ 9 3
♢ 10 9 6
♣ R D 7 6 2

N / O E / S

♠ 10 9 7 5 4 2
♡ 10 8 5 4 2
♢ V
♣ 3

♠ 8
♡ R V 7
♢ A R 8 7 4 3
♣ A 9 5

Ann. : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♢	passe	2 SA	passe
4 ♢	passe	6 ♢	passe...

Ouest entame le Roi de Pique, *comment le déclarant doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense, sachant qu'il n'y a pas de chicane à l'atout ?

Note sur les enchères :

La main est un peu trop belle dans le système français pour faire la *réponse* de « 2 SA » qui n'est pas forcing, et la *réponse* la plus normale est « 2 Trèfles » ; ensuite, sur la redemande de « 3 Carreaux », Nord pourra déclarer « 6 Carreaux » après avoir *vérifié*, grâce au BW, qu'il n'y a pas deux As dehors.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 207

Un double coup de Jarnac

Bien que les lampions de la nouvelle année soient maintenant éteints, nous vous offrons un jeu de construction tout neuf : le désescalettre. Vous devez, en partant d'un mot-base de trois lettres, construire un mot de neuf lettres par rajouts successifs d'une lettre. Parvenu à la cime, vous pouvez, soit redescendre par un autre chemin jusqu'à un autre mot-base de trois lettres, soit, si vous préférez, partir de ce deuxième mot-base pour atteindre le même sommet, en ajoutant les lettres au lieu de les retrancher. Nous signalons le nombre d'anagrammes s'il y en a. Solution en fin d'article. *Les amateurs d'escalettres peuvent jouer à un jeu commercialisé très voisin, le Jarnac*.*

* Fédération française de Jarnac, 27, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris.

M U S
1 A (2)
2 T
3 N
4 E
5 O (2)
6 G
7 O
8 A
9 G
10 S
11 M
N E T U (2)

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	CEIJKRU			
2	CIU+EIMN	JERK	H 7	40
3	I+AALNTU	MUCINE (a)	11 C	39
4	A+AEIOQX	LUTINA	12 B	27
5	AIOQ+EUW	AXE	10 A	36
6	EOQU+EML	KAWI	10 H	42
7	EEL+BPSU	MOQUA	A 6	39
8	EEHINOR	PUBLIEES	K 6	74
9	DEISSST	HEROINE	I 1	72
10	AAEENTY	DESISTES	2 H	72
11	A+EEIMNZ	SEYANTE (b)	O 2	78
12	INOOSU?	EMANIEZ	N 7	74
13	OO?+CFR?	NUIS	L 7	37
14	ABHLORT	FORC(L)OR(E) (c)	3 C	76
15	LORT+ADG	BAH	4 B	31
16	GORT+DFV	LADY	4 L	28
17	DGOTV+TV	FEMUR	C 9	26
18	DOTV+ALR	VINGT	F 10	19
19	ALO+EORU	VERDET (d)	12 J	22
20	ALOOR+AE	SUEZ	13 K	34
21	AOO+ILPS	REAL	5 C	20
22	LO+EGT	POSAI	15 D	40
23	GLOT	AXEE	10 A	16
24	GLO	MOQUAT	A 6	14
		OS(E)	J 1	7
				963

(a) constituant du mucus. (b) ou SAYNETE. (c) COR(R)O(S)IF, 5 C, 72. (d) acétate de cuivre vert.

1. C. Del et M. Lahmi, 945 ; 3. J.-J. Vaneuken, 943.

Résultats finals : 1. Del. 2. Vaneuken. 3. Pouyanne.

● *Solution du désescalettre :* 1. MUSA. MUAS. 2. MUSAT. MUTAS. 3. MUSANT. 4. AMUSENT. 5. AUTOMNES. AMEUTONS. 6. MANGOUSTE. 7. AUGMENTS. 8. GNETUMS. 9. MUSENT. 10. MUENT. 11. TUNE. TENU.

● *Tournois homologables de février :* le 3, Avignon, tél. : (91) 47-19-91 ; le 10, Valenciennes, tél. : (20) 58-72-43 ; le 24, Chalon-sur-Saône, tél. : (85) 46-10-62.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96 bd. Pereire, 75017 Paris.*

Montpellier-Scrabble, 9 décembre 1984, 2e manche.
Tournois au collège de la Croix-d'Argent, lundi à 20 h 30, mercredi et samedi à 14 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

N° 337

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I II III IV V VI VII VIII IX X XI

Horizontalement

I. Ce devrait être tout un chacun, mais le sens commun est plus restreint. – II. La sœur du précédent. – III. Fait un vrai gâchis. Dans un sens, il va à la mer. – IV. Pronom. Il fait une tonnelle. – V. On leur a redonné vie. Mettre à bout. – VI. Continent. Bien montées. – VII. Fait par Poincaré, à son grand dam. Méridionale. – VIII. Elles restent très privées, à l'est comme à l'ouest. Grattés de droite à gauche. – IX. Vivent. Le coût est ici peu apparent. Assez peu drôle. – X. Poussé. Une belle somme, qui fait un paquet de fric. – XI. Elles sont de moins en moins nombreuses... à cause du téléphone.

Verticalement

1. Devrait être la doctrine du I mais tel n'est pas toujours le cas. – 2. Elles ont bonne odeur. On peut l'apprécier s'il est bon et pas du tout s'il est sale. – 3. Dans la famille. Il n'est pas grand, mais il y a beaucoup plus petit. – 4. Gênées aux entournures. – 5. Mettre aux voix. Pronom. Entend un peu. – 6. N'offrent que de menus morceaux. Un moment de gloire. – 7. Elles font bien dans le paysage. En bordure. – 8. Maréchal. Gardai la place. – 9. Pronom. Elle sait se défendre. – 10. Pour moitié, il est du VI. Pour être informé. – 11. A beaucoup servi. Quand elle veut bien venir, c'est le bonheur. – 12. Très chics et parfois commodes.

SOLUTION DU N° 336

Horizontalement

I. Thatchérisme. – II. Rugueux. Nain. – III. Ame. Peccants. – IV. Vante. Lougre. – V. Aïda. Rund. Am. – VI. Inaccessible. – VII. Le. Havit. Aen. – VIII. Dérivant. – IX. Emotivité. Le. – X. Urne. Et. Voie. – XI. Recensements.

Verticalement

1. Travailleur. – 2. Humaine. Mre. – 3. Agenda. Donc. – 4. Tu. Tachetée. – 5. Cèpe. Cari. – 6. Hue. Revives. – 7. Exclusivité. – 8. Constat. – 9. Inaudi. – Névé. – 10. Sang. Bât. On. – 11. Mitrale. Lit. – 12. Ensemencées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 337

18/19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31/32
1/2 3 4 5 6 7 8 9 10 11/12 13 14 15/16 17

Horizontalement

1. EFGISTU. – 2. AABDRSV. – 3. AINOORS. – 4. DEEERRRSS (+ 1). – 5. DEERSSU (+ 1). – 6. AIMNSTU (+ 2). – 7. AEEOSTU (+ 1). – 8. AAGGNNNN. – 9. FIIINNOT. – 10. EELOSSST. – 11. ACLLOOSS. – 12. AOPPST. – 13. AAEHNS. – 14. AEORRSU (+ 1). – 15. EILNRSTU (+ 1). – 16. EEIMNR. – 17. AEEIMNST (+ 5).

Verticalement

18. FGINOOT. – 19. AABCCEL. – 20. EILNRSUU. – 21. AAGILNOS. – 22. ACEINRTT (+ 2). – 23. EEGORSS. – 24. AEISSS (1). – 25. ADEENTT (+ 2). – 26. EEEILNSST (+ 1). – 27. BEOSSU (+ 1). – 28. EIINRSST (+ 2). – 29. ABEILMR (+ 1). – 30. AALMNP. – 31. ADEINRSS. – 32. AEINSS (+ 4).

SOLUTION DU N° 336

Horizontalement

1. EOLITHE. – 2. AUTOCAR. – 3. STARISA (RATISSA). – 4. TOXICOSE. – 5. APEURAI. – 6. CITRINE (INCITER, CINETIR). – 7. CULIÈRE, sangle arrière (RECUEIL). – 8. EDENIQUE. – 9. PYELITE, inflammation rénale. – 10. EPISODE (OEDIPES). – 11. RIESLING. – 12. ENGOUE. – 13. ADIPEUX. – 14. COTIDAL, où la marée est à la même heure. – 15. RAMENE (AMENER, EMANER, MARNEE, MENERA).

Verticalement

16. ENTRACTE (ECARTENT, ECRETANT). – 17. PORTAL. – 18. MYRIADE. – 19. LUXMETRE. – 20. URODELES (DEROULES, LOURDEES). – 21. TECTRICE, plume qui recouvre les rémiges. – 22. NITRIQUE (INTRIQUE). – 23. ESSAIE (AISEES). – 24. NOCEUSE. – 25. UTRICULE. – 26. PRENOM. – 27. PIANOTE (EPOINTA). – 28. ORFRAIE (FOIRERA, FORERAI). – 29. PROCORDE, vertébré inférieur. – 30. ASSOURDI. – 31. CRENELLE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Maison

Aspirateurs compacts

La nouvelle ligne Moulinex.

D.R.

L'ASPIRATEUR fait partie, avec le *réfrigérateur et* l'appareil de cuisson, du trio d'équipement de base. Avec une nette préférence pour les modèles « traîneaux » (70 % *du marché), les aspirateurs* - balais ne convenant qu'aux petites surfaces à entretenir.

Les « compacts » sont une nouvelle race d'aspirateurs-traîneaux. *Plus légers et moins* encombrants, leurs accessoires sont à portée de main, logés sous le capot. Très maniables, ces « compacts » ont deux roues à l'arrière plus une roulette à l'avant, pivotant à 360 degrés, comme le flexible supportant le suceur. Ils ont tous un câble électrique à enroulement *automatique (plus* de fil qui traîne) et un sac à poussière de bonne contenance, avec indicateur de remplissage.

Les moteurs sont moins bruyants qu'avant, mais attention à la surenchère au silence faite par les constructeurs car les mesures des décibels émis sont loin d'être normalisées. Nouveau et pratique, le réglage électronique, par un curseur ou des touches, de la puissance d'aspiration permettant de l'adapter à la nature du sol : parquet, tapis ras ou épais.

D'une puissance de 900 watts, le Kart'air 430 E de Tornado est doté de trois accessoires (995 F). *Bonnes performances* pour le 1000 Electronic de Moulinex, avec variateur de 400 à 1 000 watts et très grand sac à poussière (1 100 F). *Même puissance pour le* Compact Electronic Hoover, à diffuseur de parfum (pas indispensable) et prise pour électro-brosse. Celle-ci est très *utile pour ôter les poils d'animaux* et les fils sur un tapis (1 165 F ou 1600 F avec la brosse).

Cette prise pour brancher *une électro-brosse se* trouve aussi sur deux appareils de 1 200 watts, l'un à réglage à partir de 300 watts pour tissus et voilages (Super 095, Progress), *l'autre avec double sac à* poussière — en tissu et en papier — et quatre accessoires, 1 100 F (AT 2002, Chromex). Prise pour brosse, variateur à touches et quatre accessoires sur le modèle RB 21,5 de la gamme Synthèse de Rowenta, (1 295 F). Son suceur est doté d'une aspiration latérale complémentaire, pour nettoyer au ras des plinthes.

JANY AUJAME.

● **Les prix sont donnés à titre indicatif ; ils peuvent varier sensiblement suivant les points de vente.**

Gastronomie

Russes à l'honneur

IL se décerne, on le sait, chaque année au meilleur restaurant de cuisine étrangère à Paris (sur un thème *donné* à l'avance), ainsi qu'à un ouvrage artistique et gourmand.

Le thème, cette année, était la cuisine russe. Las! depuis longtemps celle-ci n'est plus dans l'esprit du consommateur qu'une image falsifiée : caviar et tziganes. Comme telle, elle se réfugie dans les cabarets. C'est pourquoi il fut proposé au jury de décerner une mention spéciale à un cabaret russe. Unanimement ce fut *l'Etoile de Moscou* (6, rue Arsène-Houssaye, tél. 563-63-12) qui fut désigné et cela est justice : la cuisine – russe – de ce cabaret animé par un prince des nuits parisiennes, Jacques Paoli, également propriétaire de la *Villa d'Este*, est «en situation» avec les sanglots noctambules arrosant *les Yeux noirs* et *le Temps du muguet*.

Restait le restaurant pur. Ils sont peu. Le gagnant fut *l'Auberge d'Armaillé* (42, rue Guynemer à Issy-les-Moulineaux, tél. 554-70-69), autrefois illustrissime dans la rue du même nom, exilée en cette banlieue sans âme et n'ouvrant, en cuisine russe, que le soir.

Personnellement j'avais voté pour *la Maison du caviar* – le Club de Paris (3, avenue Matignon, tél. 225-87-83). C'est le «franchising», comme on dit aujourd'hui, de la *Maison du caviar* de la rue Quentin-Bauchart, mais en mieux. En bien mieux, même avec les «bavures» de la nouveauté et de la mise au point. Mais le cadre est cossu, l'ambiance aimable, et les prix honorables (si l'on ne compte pas le caviar, restant au prix du caviar !).

Le prix «littéraire» a été, à l'unanimité, à un remarquable ouvrage de bibliothèque *le Vin à travers la peinture* (ACR édition), avec une préface intelligente de José Artur. Un très beau livre, je me répète, à feuilleter et refeuilleter... Champagne en bouche !

Puis-je ajouter que le jury et la presse furent ensuite réunis (avec les lauréats des années précédentes, Wally le Saharien, Cléa de Oliveire (*Chez Guy*), M. Kassam (*Raajmahal*) et, dernier en date, le gentil Sergio Machado (*Saudade*), au *Fouquet's*, pour un repas parfaitement en accord avec la neige, un pot-au-feu royal en trois services : consommé et son toast à la moelle, jarret de veau, poule, saucisson de veau, gite et macreuse aux légumes du pot...

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Le Miraville

Brave Arthur Keller, qui, à l'ombre de la Tour d'argent, poursuit son petit bonhomme de chemin avec, notamment, un menu (aux *déjeuners*) à 125 *francs, fromage et* dessert, particulièrement chaleureux. Avec une demi-côte de bourg (30 francs) et des prix nets, calculez !

Carte solide, du vol-au-vent d'escargots au foie gras maison (*remarquable*), de la queue de bœuf au bourgogne au filet de lièvre, pistaches et pruneaux frits (original), avec de bons desserts, un accueil timide-empressé de l'hôtesse, une *carte des vins riches en belles bouteilles*.

Et, nouveauté 1985, le Miravile est ouvert désormais le samedi.

★ **25, quai de la Tournelle (5e), tél. : 634-07-78, fermé dimanche.**

Le Bellecour

C'est le côté lyonnais de la carte qui m'enchante ici, du saladier lyonnais, des clapotons (pieds de mouton), *du sabodet, des quenelles de* brochet, du tablier de sapeur et de la volaille au vinaigre. Entrées environ 40 francs, plats de 50 francs à 65 francs.

Mais l'autre partie de la carte mérite l'attention des habitués, et *j'ai goûté les joues de lotte* à la graine de moutarde et le canard sauvage aux navets. Jean-Louis vous guidera avec affabilité et vous conseillera les vins ardéchois ou le beaujolais, ici bien choisis. Décor et accueil tout de gentillesse.

★ **22, rue Surcouf (7e), tél. : 551-46-93, fermé samedi midi et dimanche.**

L'Ecrevisse

Petite maison confortable avec, justifiant l'enseigne, des « pattes rouges » en soupe, en fricassée et en mousseline en saison. Les *huîtres chaudes au sancerre, le tartare* de poissons, la fricassée de ris de veau à la moutarde, l'escalope de saumon aux orties sauvages ou le civet de cuisses de canard sont aussi à l'affiche (entre 70 francs et 80 francs quand même !). A noter un vin à 68 francs, le saint-jean-de-bébian d'Alain Roux millésimé 1982 et un autre bourgogne grand ordinaire, 79 francs à 88 francs.

★ ***282 bis*, boulevard Pereire, tél. : 572-17-60, fermé samedi et dimanche.**

La Boutarde

On se bouscule un peu, mais dans la gentillesse, et parce que les prix sont plus qu'honnêtes et la patronne avenante. Un hors-d'œuvre (entre 18 francs et 28 francs), un plat (entre 45 francs l'andouillette honorable et 65 francs le filet grillé béarnaise), des desserts de bonne maman. Mon menu : *rillettes de saumon*, fricassée de rognons aux pâtes vertes, *demi-chèvre* chaud et irish coffee, avec une demi-canon-fronsac et le service : 200 francs. Mais c'était fête, et l'on ne vous fera pas la g... si vous vous contentez d'un plat et d'un dessert *rapidement* servis aux déjeuners.

★ **4, rue Boutard, à Neuilly-sur-Seine, tél. : 745-34-55, fermé samedi midi et dimanche.**

L. R.

Les Deux-Alpes : les moyens de l'ambition

Bientôt deuxième station française ?



CAROLINE LESPINASSE/RÉA

LE plateau, comme on *l'appelle, surplombe* deux villages situés de part et d'autre : Mont-de-Lans et Venosc. Les anciens n'imaginaient pas vivre là en dehors de l'été. L'alpage ainsi partagé deviendra quarante ans plus tard une grande station internationale. Le mérite en revient à une poignée de montagnards entêtés et à quelques immigrés italiens, belges et ardéchois. L'histoire ressemble à un conte de fées, ou à Clochemerle. L'intérêt d'un site exceptionnel attire l'attention de fils de vieilles familles de la région. Ils l'équipent avec les moyens du bord, seuls et sans promoteurs. Le succès arrivera très vite avec, dans les années 60, le lancement de la formule du « tout compris ». Vite, toujours plus vite, la station s'agrandit, négligeant tout plan d'urbanisme. Les deux communes de taille différente s'affrontent. Les poubelles sont ramassées sur les trois quarts de la station par un luxueux camion, que croise la charrette des « autres »...

De l'histoire ancienne, mais *qui a profondément marqué le* développement des Deux-Alpes. L'absence de promoteurs, à l'époque, a entraîné la prolifération du « n'importe quoi ». Les dernières réalisations, comme la construction du Village du Clos-des-Fonds, cherchent cependant à retrouver une intégration plus conforme à la beauté du site, et un énorme travail d'embellissement commence aujourd'hui à porter ses fruits. Il était temps, car l'avantage majeur de la station tient justement à son cadre. Une station de plain-pied, où vivre au bord des pistes n'est pas une simple formule publicitaire.

« Ici l'on skie », peut lancer perfidement l'un des animateurs. Sans pouvoir rivaliser avec le complexe du massif de la Tarentaise, le domaine skiable est, il est vrai, impressionnant. Les deux versants bordant la station offrent déjà de nombreuses variétés de pistes. Le versant ouest, d'un ski plus facile, surplombe la vallée de la Romanche. Un télésiège offre la possibilité d'un petit parcours sur pente boisée, jusqu'au village de Bons. Sur le versant est, outre la prestigieuse descente du Diable, quelques « rouges » très bosselées s'étirent jusqu'à la station. La route des « Demoiselles » assure un retour en pantoufles.

C'est du *haut de ce versant* est, au départ des Crêtes, que s'ouvrent les portes du grand ski. Avec l'équipement du glacier de la Girose, à proximité de la Meije, Les Deux-Alpes détiennent une carte majeure. Culminant à une altitude de 3 528 mètres au dome de la Lauze, le glacier représente le premier domaine skiable d'Europe en été.

Il permet en hiver toutes sortes de combinaisons. Goûter l'ivresse d'une piste de 2 500 mètres de dénivelé qui rejoint le village de Mont-de-Lans. S'offrir *la* descente sauvage des vallons de la Meije jusqu'à La Grave ou plus simplement se laisser glisser sur les douces pentes dominant le Dauphiné avec, si le temps le permet, le mont Blanc comme complice. La relative facilité des pistes et même certains « boulevards » tranquilles permettent à tous d'accéder au domaine de haute altitude. Pour les plus exigeants, l'équipement des combes du Thuit et de Bellecombes compense l'ennui des bleues par des noires, réservées auparavant au hors-piste.

Il convient simplement de se souvenir que le ski en haute altitude, s'il présente des avantages évidents d'enneigement, comporte quelques risques, dont le thermomètre est le plus fidèle révélateur : pulls légers s'abstenir...

L'aménagement de ce glacier va connaître dès la prochaine saison un prolongement important avec la liaison directe Les Deux-Alpes - Le Jandri par soixante-dix cabines de vingt places. Cette remontée soulagera les deux télécabines et le téléphérique actuels, qui se révèlent, lors des périodes d'affluence, insuffisants et lents. La jonction sera considérablement raccourcie, vingt-cinq minutes suffiront. Là n'est pas la seule innovation d'une année 1985 que l'on veut importante. Une Maison des Deux-Alpes, au pied de ce « Jandri-Express », regroupera l'ensemble de l'accueil, du bureau de vente de forfaits à l'office du tourisme en passant par l'école de ski.

Enfin, les deux téléskis manquants pour relier La Grave au Dome de la Lauze seront inaugurés, consacrant l'accord entre les deux stations.

Cet ensemble de réalisations nouvelles est dans la continuité d'un développement tourné vers la piste et le hors-piste. Au *départ petite station* familiale, les Deux-Alpes affirment de plus en plus leur vocation sportive de pur ski alpin. La fréquentation du plateau par des clubs des sports de nombreuses nationalités et par un nombre croissant d'étrangers l'atteste.

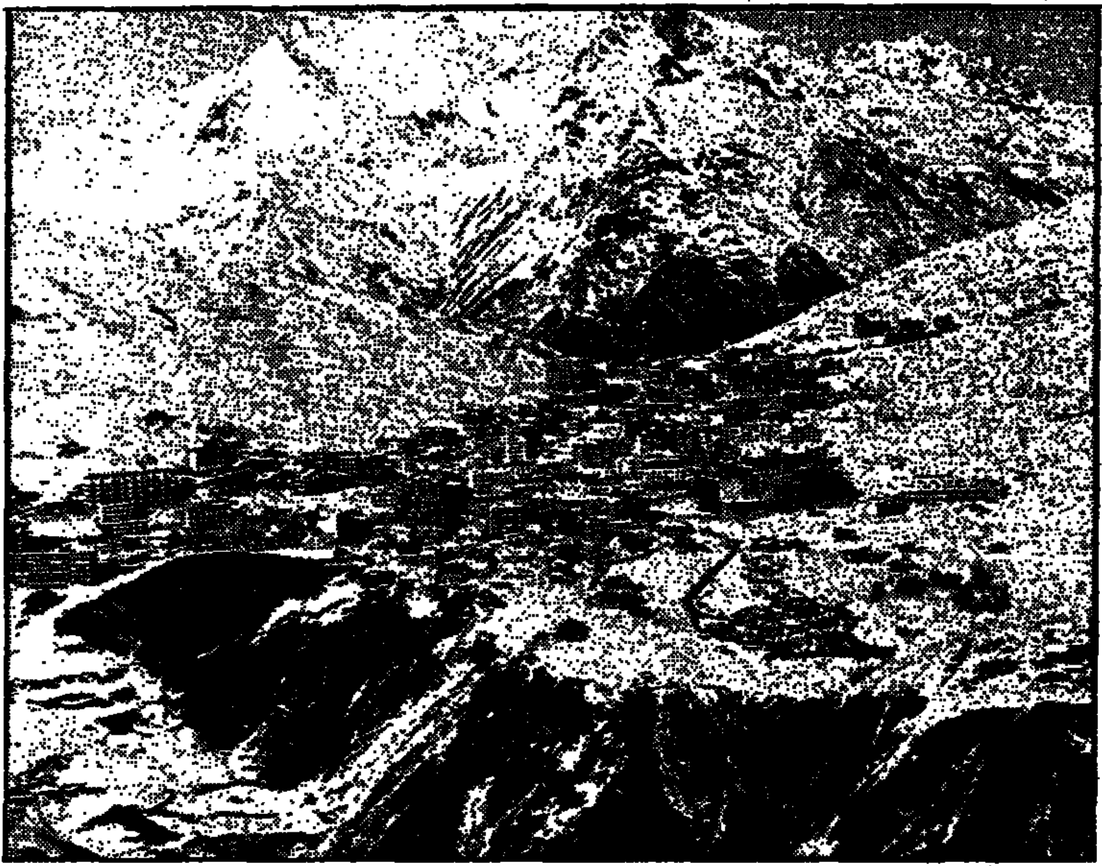
Les amateurs de ski de fond seront sans doute déçus par des possibilités relativement réduites, qu'accentue encore l'absence presque totale de toute espèce d'arbres. Même si l'ancrage dans l'Oisans permet la découverte des villages environnants comme celui de Bons, la superbe vallée de la Molière, ou encore Venosc, relié par des petites bennes plongeant 600 mètres plus bas, au cœur de la légende des fameux colporteurs.

A quelques mètres de l'arrivée de cette télécabine, se trouve le berceau venoscin de la station, où Mounier, un Ardéchois, a construit l'une des deux premières auberges. Son chalet-hôtel s'est beaucoup transformé au fil des ans. Une *succession bien transmise en* fait l'un des détours gastronomiques intéressants. Autour d'un mesclun savoureux ou d'un cœur de filet aux morilles, soutenu par une cave digne d'éloges, le propriétaire confie volontiers sa connaissance de la *région avec la fougue des pionniers d'alors.*

Sur la station, l'avantage d'un plateau de quelques kilomètres permet des flâneries sans fatigue. Les liaisons hôtel-pistes au moyen de petites remontées disséminées le long des deux versants rendent accessible le moindre chalet avec presque toujours les skis aux *pieds. Une* large avenue centrale regroupe la quasi-totalité des commerces et des services.

Un mot pourrait suffire à qualifier une station que la nature a comblée : efficacité. Même si cette efficacité, alliée à l'expression d'une libre entreprise jamais démentie, n'a pas eu que des effets bénéfiques, Les Deux-Alpes peuvent gagner le pari qu'ils se sont fixé : devenir la deuxième station française, avec dans ses cartons des projets de développement audacieux.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.



BERNARD PHOTOS

En pistes

Les Deux-Alpes (1 650 m) offrent 160 km de pistes balisées de 900 à 3 568 m d'altitude. Les 57 remontées mécaniques peuvent acheminer 51 200 *skieurs par heure sur* les 75 pistes balisées dont 16 « rouges » et 10 « noires ». Les quatre formules de forfaits donnent un large éventail de possibilités (de 35 F à 84 F par jour) du débutant au confirmé. Suivant la durée du séjour, il est d'autre part possible de skier dans l'une des quatre stations jumelées (L'Alpe-d'Huez, Serre-Chevalier, La Sestrière, Puy-Saint-Vincent) et sur l'ensemble de la Voie lactée.

ACCES. — Par la route : 75 km de Grenoble par la RN 91, direction Briançon, puis D 213 ; de Briançon par le col du Lautaret RN 91 jusqu'au lac du Chambon, puis D 213. Par le rail : gare SNCF de Grenoble puis correspondance par les cars VFD. Par air : aéroports de Grenoble-Saint-Geoirs (120 km), Chambéry (135 km), Lyon-Satolas (160 km), ou Genève-Cointrin (220 km).

ACCUEIL. — Sur la station : hall d'information à l'entrée (76) 79-25-00. Office du tourisme au centre (76) 79-22-00. Bureau des forfaits : (76) 80-58-22. A Paris : Maison des Deux-Alpes, place Beaubourg, 58, rue Rambuteau, 75001. Tél. : 296-08-43 et 296-08-56.

HEBERGEMENT. — Avec 1 500 habitants permanents, la station dispose d'une capacité de 20 000 lits. 40 hôtels, dont 1 quatre étoiles et 10 trois étoiles ; 5 agences immobilières ; 15 000 lits en appartements ou châlets meublés ; 2 centres UCPA : 2 centres OCCAJ *et 1 club hôtel*. A titre d'exemple une semaine tout compris (Paris-Paris avec Air Inter) en demi-pension avec le forfait revient de 1 795 F à 4 410 F par personne suivant la saison et l'hébergement choisi. Le prix d'appel hors saison en appartement avec forfait étant de 788 F la semaine par personne (appartement 2 pièces 6 personnes). Central de réservation : (76) 79-24-38.

SKI. — L'Ecole de ski français regroupe 140 moniteurs et guides. Elle organise des stages compétition sur un stade de slalom équipée d'un chronométrage électronique ; des stages de ski sauvage en hors piste. L'ESF a, d'autre part, inauguré depuis deux ans un jardin des neiges pour les enfants de quatre à six ans, équipé d'un mini-téleski et d'un « refuge », dans *un site spécialement* conçu et décoré. Deux garderies prennent en charge les enfants de deux à huit ans. ESF : (76) 79-21-21.

APRES-SKI. — Deux cents commerces, cinq restaurants, trois night-clubs, un club de mise en forme de 1 200 m² (sauna, hammam, aérobic...), une patinoire artificielle de 1 800 m² en plein air, une piscine olympique, trois salles de squash, une station de radio en FM stéréo (101,9)...

Péage pour les skieurs de fond

TEL le monstre du Loch-ness qui surgit épisodiquement de son lac écossais, l'idée de péage hante les pistes de ski de fond françaises tous les hivers. Adoptée définitivement par le Parlement, la « loi montagne » va mettre fin à toutes les polémiques, puisque son article 47 permet aux communes d'instaurer *une redevance obligatoire* pour l'accès aux pistes de fond.

Les skieurs assidus ne seront pas surpris. La formule avait déjà été expérimentée dès 1976/77 au col des Saisies. De son côté, Autrans, première station confrontée au problème de fréquentation après les Jeux olympiques de 1968, avait établi, en 1977/78, une carte des Amis des pistes d'Autrans (10 F).

En 1981-1982, le parc naturel du Vercors décidait à son tour d'instituer une vignette ; ce fut alors le *début* des querelles. La Fédération française de ski (FFS) rappelait en effet son hostilité à toute forme de péage en affirmant que l'entretien des pistes devait relever des services publics. Le 10 septembre 1981, André Henry, alors ministre du temps libre, estimait que *« le projet de vignette pour skieurs de fond risquait de compromettre les activités de pleine nature »*. Le débat était ainsi porté sur la place publique.

Finalement, le péage est-il un mal nécessaire ? N'en déplaise à certains, il faut répondre oui, en l'absence d'autre solution pour financer l'entretien des pistes, l'aménagement des parkings et l'achat des engins de traçage, même si des instances régionales en paient, quelquefois déjà, une partie. Le coût kilométrique *d'une piste oscille entre* 3 000 et 6 000 F, une charge à laquelle les communes rurales concernées ne peuvent faire face.

Après les JO de 1968, on avait assisté, en France, à une renaissance du ski de fond qui attirait à lui de nombreux adeptes séduits par un loisir peu coûteux, facile et présenté, trop souvent et à tort, comme un sport du troisième âge, à la portée de tous. Très vite, il a fallu prévoir des parkings dans des petits villages sans ressources financières, entretenir *de plus en plus de pistes pour* des skieurs qui, souvent, ne consomment rien sur place ou n'adhèrent à aucune association. De plus, en progressant techniquement, ils ne se contentent plus de boucles de 5 à 10 kilomètres, mais en parcourent fréquemment de 30 à 40 en une journée. Actuellement, on estime à environ 8 000 kilomètres la longueur des pistes tracées en France à l'intention des deux millions de skieurs de fond.

Les Norvégiens et les Finlandais, eux, n'ont pas de problème : c'est l'Etat qui pourvoit à l'entretien des pistes, sur un territoire enneigé six à sept mois de l'année et où plus de la moitié de la population utilise les traces. Les Suisses, en revanche, sont également séduits, régulièrement, par l'idée d'imposer un finance-*ment. Actuellement*, les solutions adoptées sont variées : par exemple, l'achat volontaire de vignettes, d'autocollants ou de badges ; mais, comme chacun sait, nos voisins sont réputés pour leur sens civique...

La « loi montagne », dont Jean Faure, sénateur et maire d'Autrans, était le rapporteur permet donc (on pourrait dire officialise), désormais l'instauration d'une redevance. Le système fonctionne déjà dans sept départements, assurant ainsi une libre circulation dans l'Isère, la Drôme, la Savoie, la Haute-Savoie, le Jura, le Doubs et l'Ain. *« Bienvenue aux skieurs de fond ! Attention, participation obligatoire »* ; ainsi le visiteur est-il accueilli sur les pistes du Vercors et invité à acheter une carte de participation assortie d'un badge : 60 F pour l'année, 30 F pour la semaine ou 10 F pour une journée. En fait, le financement devrait être de 180 F par an, mais les usagers n'en paient qu'un tiers, le reste étant à la charge des collectivités locales et des régions. Dans l'ensemble, l'accueil fait au « badge » par les skieurs est bon. Désormais les usagers ont droit à la parole !

Il est dommage, cependant, de ne pas avoir, dès maintenant, étendu cette mesure à tous les territoires propices au ski de fond, afin d'éviter d'avoir à faire payer une nouvelle fois, en dehors des sept départements concernés. Mais les Hautes-Alpes et l'Auvergne sont d'ores et déjà favorables à cette formule, et on verra probablement le « badge » s'imposer à l'échelon national, dès l'hiver prochain.

Certains préféreront peut-être aller skier là où il n'y a rien à payer. Tel n'est peut-être pas toujours leur intérêt, car sans crédits d'aménagements on ne peut améliorer les pistes ni en créer de nouvelles. Ainsi les communes et les départements qui croient pouvoir attirer du monde par ce moyen pratiquent-elles une politique à courte vue.

Quant à ceux qui prétendent ne pas utiliser les pistes (les randonneurs qui s'en écartent délibérément par plaisir de la neige vierge), ils ne représentent qu'une minorité. Et ils seront sans doute les premiers, après une rude journée, à se laisser agréablement glisser dans les rails, jusqu'au village !

ANNICK MOURARET.